Guide : l'ouverture de l'Opéra-Bastille

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE N° 14037 – 4,50 F

JEUDI 15 MARS 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Une nouvelle étape franchie par M. Mikhaïl Gorbatchev

L'instauration du régime présidentiel en Union soviétique a été largement approuvée par le Parlement

Le Congrès des députés soviétiques a poursuivi ses travaux mercredi 14 mars. Les députés ont adopté, mardi, à une large majorité, le principe de l'instauration du régime présidentiel et l'abrogation du « rôle dirigeant » du Parti communiste. Les débats se prolongent sur des propositions d'amendements portant notamment sur les pouvoirs et le mode d'élection du président, et nul ne doute que se sera M. Gorbatchev.

MOSCOU

de notre correspondant

On avait déjà tant débattu, mardi 13 mars, que c'est avec un évident soulagement que les députés entendirent, en milieu d'après-midi, M. Gorbatchev annoncer qu'on passait aux votes. Etait-ce la fatigue ? L'émotion de ce moment historique qui allait voir basculer l'URSS dans le multipartisme et le présidentialisme ? Ou bien encore la totale inexpérience parlementaire des députés soviétiques ?

Essentiellement l'inexpérience, sans doute, car dans tout autre pays le plus naïf des élus aurait aussitôt bondi de son banc, et jamais si grossière manœuvre n'aurait pu triompher. De cette voix neutre et sans réplique qu'il prend pour présider les séances du Parlement, M. Gorbatchev venait en effet de dire qu'on allait d'abord voter sur les projets d'amendements constitutionnels et qu'on se prononcerait ensuite seulement sur les éventuels amendements parlementaires à ces amendements.

A la tribune de presse, les correspondants étrangers en doutaient de leur russe. Car, dès lors que les projets proposés seraient adoptés, et donc intégrés à la Constitution, il faudrait, pour les modifier, réunir à nouveau 1 500 voix – la majorité des deux tiers requise pour tout changement constitutionnel. Or, si cette majorité qualifiée existait sans nul doute sur les principes du multipartisme et du présidentialisme, aucun amendement aux textes présentés par M. Gorbatchev ne pourrait, en revanche, franchir une telle barre.

BERNARD GUETTA

Lire la suite page 4

Contrastes...

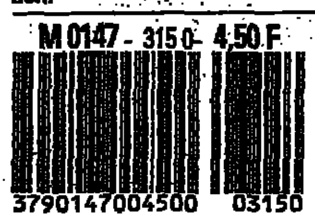
VOICI donc un nouvel obstacle franchi, et de taille. Car le projet de réforme de la Constitution rassemblait contre M. Gorbatchev une coalition hétéroclite où se retrouvaient côte à côte les conservateurs nostalgiques d'un régime exclusivement dirigé par le Parti communiste et des réformateurs férus de démocratie qui voient avec inquiétude se rassembler entre les mains d'un seul homme d'aussi considérables pouvoirs. Sans parler des nationalistes baltes, caucasiens et autres, qui redoutent que leurs revendications se heurtent à l'autorité d'un président tout-puissant, fût-il « éclairé ».

Mais le fait est là, et le changement institutionnel qui vient de s'accomplir à Moscou est le plus profond depuis la révolution d'Octobre, le plus radical en tout cas, dans la mesure où il modifie des principes auxquels ni Staline, ni Khrouchtchev, ni Brejnev – quelle que soit la désinvolture avec laquelle ils les avaient traités – n'avaient officiellement touché.

UNE fois de plus pourtant, on ne peut qu'être frappé par le contraste croissant entre la rapidité avec laquelle Mikhaïl Gorbatchev parvient à imposer des réformes politiques qui auraient paru inimaginables il y a deux ans et l'amoncellement des problèmes dans lesquels s'enfonce le pays. Les questions de nationalité ont été récemment au premier plan, de la Baltique à la Caspienne, et d'autres couvent pratiquement dans toute la périphérie de l'empire. Mais le plus grave est sans doute la détérioration chaque jour plus évidente d'une situation économique mettant en cause aussi bien les grands équilibres financiers du pays que la vie quotidienne des consommateurs. Tout est lié d'ailleurs, car on se tuerait moins au sud entre ethnies hostiles si l'on ne se battait aussi pour des moyens d'existence, et les Baltes seraient peut-être moins avides d'indépendance s'ils n'avaient l'impression d'être perdants dans leurs échanges avec le reste de l'Union.

Tous les proches de M. Gorbatchev affirment que les réformes entreprises sont autant de pas franchis vers une démocratie « efficace », l'exemple de la France gaullienne étant cité à l'appui de cette thèse. Va pour les principes d'un régime présidentiel, à condition du moins que l'actuel « numéro un » ne soit pas victime d'un quelconque « accident ». La conjoncture est en revanche tout à fait différente, et la Constitution de 1958 ne fut pas conçue pour régler des problèmes structurels aussi bien que sociologiques du type de ceux dont souffre aujourd'hui l'économie soviétique.

ADMETTONS qu'en URSS comme ailleurs tout soit d'abord politique. Peut-on penser pour autant, comme disait le général, que là aussi « l'intendance suivra » ? Rien n'est moins certain et l'apathie, l'inertie qui accompagnent sur le plan économique les plus audacieuses des réformes politiques incitent à en douter. C'est pourtant sur ce terrain que le sort de M. Gorbatchev se jouera finalement. Le voici en voie d'être doté des pouvoirs qu'il réclamait pour sortir l'URSS des ornières dans lesquelles elle s'embourbe. L'échec, s'il devait se produire, ne pourrait qu'entraîner un dramatique retour en arrière dans la marche annoncée vers la démocratisation.



5,5 milliards de francs pour relancer les transports maritimes

Les armateurs commandent trente nouveaux navires

Après plusieurs années de marasme, la situation du transport maritime mondial s'améliore nettement. Du coup, les armateurs français ont engagé un important effort de renouvellement de leur flotte. Ils vont commander une trentaine de navires, ce qui représente 5,5 milliards de francs d'investissements.

L'assemble générale du Comité central des armateurs de France (CCAF), qui a lieu le 14 mars, se réunit dans un climat optimiste. Les entreprises ont engagé depuis cinq ans un vaste effort de restructuration et se sont consolidées. Des groupes comme Louis-Dreyfus, Delmas-Vieljeux ou l'entreprise publique CGM tiennent désormais des places honorables à côté – ou parfois en association – avec les « géants » taïwanais, danois et néerlandais.

Comptant tout autant sur leurs propres forces et leurs alliances stratégiques avec des partenaires étrangers que sur le timide plan de soutien décidé l'an dernier par le gouvernement, les armateurs français ont, dans l'immédiat, des projets d'investissements portant sur une trentaine de navires pour une valeur de 5,5 milliards de francs.

Lire l'article de FRANÇOIS GROSRICHARD page 37 - section D

Le débat sur le racisme

MONSIEUR L'AGENT ! J'AVAIS PRIORITÉ : JE VENAIS DE L'EXTRÊME DROITE !!

Lire, page 12, l'article de ROBERT SOLÉ : « L'ébauche d'un consensus »

La mort de Bruno Bettelheim

Le psychanalyste américain, spécialiste de l'autisme infantile, a mis fin à ses jours, à l'âge de quatre-vingt-six ans

Le psychiatre-psychanalyste américain d'origine autrichienne Bruno Bettelheim, universellement connu pour ses travaux sur les enfants psychotiques et, en particulier, sur les enfants autistes, s'est donné la mort, mardi 13 mars, à Silver Spring, près de Washington. Il était âgé de quatre-vingt-six ans. Selon le médecin légiste, qui s'est refusé à donner tout autre détail, Bruno Bettelheim s'est « suicidé par asphyxie ».

Viennois, Bruno Bettelheim l'était autant par l'état civil que par l'esprit. Né en 1903, dans une famille de la bourgeoisie juive cultivée, il avait été élevé dans l'idée qu'il n'aurait jamais besoin de gagner sa vie. La première guerre mondiale, l'effondrement de l'empire austro-hongrois, l'inflation, ainsi que l'extrême misère de l'immédiate après-guerre, balaieront d'un coup et ses rêves et la fortune familiale des Bettelheim.

Il hésite alors entre deux formes d'engagement difficilement compatibles : la psychanalyse et le socialisme. Il opte finalement pour la psychanalyse, persuadé que « *si seul l'homme de bien peut créer une bonne société, il faut trouver le moyen de modifier l'homme, afin qu'il devienne capable de créer une société à son image et de la perpétuer* ». A cet égard, la psychanalyse lui paraît susceptible « *d'améliorer l'homme concret* ». Son intérêt pour la psychologie de l'enfant date de ces années viennoises : avec sa femme, il accueille chez lui une fillette schizophrène que sa mère avait amenée des Etats-Unis pour la confier à Freud.

ROLAND JACCARD

Lire la suite et « L'homme du « message silencieux », un entretien avec Daniel Karlin par Franck Nouchi, page 15 - section B

Lionel Jospin, le « gardien du temple »

Scandalisé par le « clientélisme » de Laurent Fabius le ministre de l'éducation veut devenir l'homme-clef du PS

A la veille de l'ouverture, jeudi 15 mars à Rennes, du congrès du PS, MM. Mauroy et Jospin s'efforçaient de conclure une alliance avec MM. Poperen et Chevènement. Dans l'esprit des amis de M. Jospin, cette alliance doit conduire, après le congrès, à la constitution d'un courant homogène, et donc à une recomposition du Parti socialiste, la première de cette importance depuis sa naissance à Epinay, en 1971.

Lionel Jospin est un animal politique à peau froide et à tête carrée. C'est un raisonneur chargé de convictions. Voilà le portrait que l'on trace invariablement de lui depuis qu'il est entré en politique. Cette caricature est agrémentée de quelques épithètes moins flatteuses. Lionel Jospin, étiqueté homme d'appareil, né de l'appareil et qui ne vivrait que par lui, serait cassant, autoritaire, sectaire.

Que s'est-il donc passé pour que l'animal à peau froide, auréolé d'un parcours politique sans faute, et pour tout dire prometteur, révèle soudainement, à cinquante-deux ans, qu'il a le sang chaud ? Le lundi 5 mars, en fin de journée, Lionel Jospin avait réuni une quinzaine de journalistes dans l'hôtel particulier du ministère de l'éducation nationale, quelques heures après que les résultats des votes des militants socialistes de province sur les sept motions qui leur étaient soumises pour le congrès de Rennes eurent provoqué une énorme surprise : Laurent Fabius avait, de peu, pris le meilleur sur le tandem Mauroy-Jospin.

Une ou deux semaines plus tôt, le ministre de l'éducation nationale considérait pareille hypothèse comme une aimable plaisanterie. Elle lui paraissait si improbable qu'il avançait, telle une évidence, que le poste de premier secrétaire du PS, détenu par Pierre Mauroy, reviendrait alors à Laurent Fabius s'il arrivait en tête. C'est dire qu'il n'y avait pas cru une seconde.

JEAN-YVES LHOMEAU

Lire la suite page 11

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 180 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,40 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Unification

L'avenir des Allemands au sein d'une Europe fédérale

par Johannes Rau

ANNÉE de révolution, 1989 a été marquée par la fin irrévocable de la période d'après-guerre. Depuis que le « rideau de fer » s'est ouvert, depuis que le mur est tombé, tous les Européens ont la possibilité de surmonter la division de l'Europe. La politique européenne prend une nouvelle dimension qui aurait été inconcevable il y a encore peu de temps et qui, non seulement, concerne les structures de l'Etat et les différents blocs militaires, mais qui peut aussi améliorer radicalement la vie quotidienne des Européens.

L'évolution actuelle nous concerne tout particulièrement, nous les Allemands, parce que la division de l'Europe nous a directement touchés. Les habitants de la RDA ont partagé pendant plus de quarante ans le sort de tous ceux qui se sont retrouvés sous l'hégémonie de l'Union soviétique. Ce qui les différencie des autres, c'est le fait que les deux Etats qui nous ont été imposés à nous, Allemands, sont la conséquence de la guerre déclenchée par les nazis. Nous ne l'oublions pas et nous ne refoulons pas cette pensée. Aujourd'hui, en surmontant la division de l'Europe, nous, Allemands, nous avons la possibilité de prendre un chemin commun en accord avec nos voisins à l'Est et à l'Ouest.

Ce chemin est ardu. Nous devons avancer rapidement, toutefois sans hâte ni précipitation. Cela est dans l'intérêt même de la stabilité au centre de l'Europe. Nous ne pouvons pas nous permettre de compromettre l'actuel équilibre de sécurité si fragile en Europe par manque de réflexion. Nous avons besoin de faire preuve d'énergie et de prudence, de garder la tête froide et de montrer qu'il est possible de compter sur nous. A chaque pas que nous faisons nous devons veiller à ce que l'unification des Allemands ne se réalise pas aux dépens de nos voisins, amis et partenaires.

Parce que nous voulons que soit réuni ce qui va ensemble, nous voulons et nous devons éviter tout ce qui, à l'ouest, au centre et à l'est de l'Europe, en Union soviétique comme aux Etats-Unis, pourrait éveiller des craintes. En effet, les craintes de nos voisins ont des causes historiques. Même si nous estimons que bon nombre de ces craintes sont injustifiées, exagérées, voire injustes, et si nous savons que certaines de ces craintes sont liées à une puissance économique présumée d'une Allemagne unifiée, nous sommes prêts à voir la situation avec les yeux de nos voisins. C'est pour cela que nous voulons qu'aucun doute ne subsiste : le désir d'autodétermination des Allemands ne se dirige contre personne, et surtout pas contre la paix et la stabilité en Europe. C'est pour cela qu'une Allemagne unifiée n'ira jamais adresser des revendications territoriales à d'autres pays. Nous reconnaissons inconditionnellement la frontière occidentale de la Pologne.

Les bouleversements en Europe centrale et en Europe de l'Est offrent des chances immenses. Toutefois, il existe un risque : partout en Europe, et également dans les deux Etats allemands, le nationalisme se fait entendre. C'est à nous de nous y opposer. Dans le passé, le nationalisme a été la cause de grands malheurs et de grandes douleurs pour les peuples d'Europe. Nous, Allemands, avons le devoir historique particulier d'étouffer dans l'œuf le nationalisme.

Association d'idées fausses

C'est aussi pour cette raison que nous ne voulons pas suivre un chemin qui nous mettrait à l'écart des autres pays européens. Nous n'avons pas besoin de délire nationaliste. Nous savons que nous avons besoin de stabilité en Europe : en effet, non seulement toute déstabilisation mettrait en danger le but même de l'unification allemande et européenne, mais aussi la rendrait impossible. Toutefois, stabilité n'est pas synonime de « statu quo ». Il s'agit de créer des conditions permettant de dépasser les structures de l'Europe d'après-guerre dans l'ordre. Je suis persuadé que la question allemande peut et va trouver sa réponse dans un système de paix européenne. Personnellement, j'estime que la question allemande appelle une réponse européenne parce que le déchirement de l'Allemagne et la division de l'Europe en deux blocs ont les mêmes origines et ne peuvent être surmontés qu'ensemble. Pour cette raison, c'est à dessein que je n'emploie pas le terme de « réunification ». Cette notion est historiquement fausse et entraîne chez la plupart de nos amis des associations d'idées fausses et crée ainsi des malentendus. Nous ne voulons pas en revenir aux anciennes formes et structures politiques en Allemagne. Nous ne voulons pas en revenir à l'Etat national de Bismark. Quiconque parle de restructuration du « Deutsches Reich » dans les frontières de 1937 pèche contre l'avenir et la paix en Europe.

Le fédéralisme est notre réponse au centralisme, au nationalisme et au séparatisme. Pour cette raison, nous voulons créer une union allemande dans une confédération européenne, une Allemagne européenne et non pas une Europe allemande.

La stabilité sociale et politique de la RFA au cours des quarante dernières années repose essentiellement sur la réussite de notre système fédéral. Je suis persuadé que ce système fédéral est un atout pour nous sur le chemin vers une confédération européenne telle que le président François Mitterrand l'a proposée au début de l'année.

Ce n'est certainement pas un hasard si en France, pays de tradition centraliste, des hommes politiques de tous les partis envisagent de créer des régions disposant de moyens d'actions.

La logique du processus d'unification européenne exige que les anciens Etats nationaux cèdent de plus en plus de leurs compétences à des institutions européennes, ce qui, toutefois, nécessitera d'ici peu l'approbation des Parlements. Les missions et les problèmes dont l'importance dépasse les frontières nationales demandent des solutions, qui, elles aussi, se situent au-delà des Etats nationaux.

La logique du processus d'unification européenne exige aussi qu'on crée partout en Europe des régions fortes entretenant des rapports avec les institutions européennes placés sous le signe de la subsidiarité. Il faut profiter de la force des institutions décentralisées et créer au niveau européen des conditions leur permettant d'agir, et il importe de les aider là où leurs capacités et leur marge de manœuvre ne suffisent pas.

L'expérience montre, et non seulement en RFA, que le système fédéral est la meilleure solution étant donné la diversité et les particularismes des régions d'Europe. Les raisons des faiblesses et des problèmes au niveau des régions ne peuvent pas être mieux mises en évidence et les atouts régionaux ne peuvent pas être mieux mobilisés et encouragés que sur place, au sein des régions.

Surmonter le système des blocs

Renforcer la supranationalité et la diversité régionale : nous avons là les deux côtés d'une même médaille. Le poids de l'Europe dans l'avenir, non seulement de la Communauté des Douze, vient de ses régions et des hommes qui, en s'identifiant avec leur région et en ayant le sentiment de sa valeur, sont prêts à penser et à agir en Européens. Je suis persuadé que sans régions fortes, il ne peut y avoir d'Europe forte.

Bâtir une nouvelle Europe va demander beaucoup d'années. Carlo Schmidt, le grand social-démocrate allemand, né à Perpignan et un des « pères » de notre Loi fondamentale, a dit un jour : *« Nous nous trompons tous si nous croyons possible de créer l'Europe seulement à moitié. Si on souhaite que l'Europe soit construite il faut mettre le tout pour le tout. »*

Mettre le tout pour le tout, cela signifie aujourd'hui que tous les Européens doivent montrer qu'ils sont capables et qu'ils ont la volonté de prendre la situation eux-mêmes en main.

Personne ne doit se leurrer : la nouvelle Europe – une confédération européenne – est inconciliabl avec l'actuel affrontement de l'OTAN et du pacte de Varsovie hérissé d'armes. Il y a deux possibilités de surmonter la situation d'après-guerre. L'une d'elle mène à l'unité des Allemands en quittant leurs systèmes d'alliance respectifs. Ce n'est pas la méthode que nous préconisons parce qu'elle ne correspond ni à l'intérêt des Allemands ni à celui des Européens.

Nous préconisons de surmonter peu à peu le système des blocs. Nous avons besoin d'un nouvel ordre de paix et de sécurité remplaçant les blocs militaires d'aujourd'hui. Nous désirons un système de sécurité collective pour toute l'Europe et non pas une zone neutre au centre de l'Europe. Tous les Européens doivent organiser ce passage de l'affrontement de deux blocs à un nouvel ordre de paix en commun de façon à ce que la paix et la stabilité soit sauvegardées.

La Communauté européenne doit s'adapter à cette nouvelle situation. Elle doit s'ouvrir aux pays de l'Europe centrale et de l'Est. On peut considérer la déclaration de M. Jacques Delors, président de la Commission de la CEE, dès le 10 novembre 1989, comme un signe favorable, que du moins l'association des voisins de l'Europe centrale et de l'Est ainsi que la reconnaissance de la RDA comme membre à part entière de la CEE seraient possibles, d'ici peu.

A la différence de beaucoup d'autres, il a reconnu que le processus de démocratisation et d'urgente rénovation économique et écologique dans le centre et dans l'est de l'Europe ne gêne en rien l'unification de l'Europe, mais peut lui donner un nouvel essor. Je ne sous-estime pas les problèmes qu'entraîne cette évolution, mais je suis persuadé que l'idée européenne peut ainsi regagner la fascination qu'elle possédait par le passé.

Décennie du désarmement

En Europe, nous avons besoin de coopération et non pas d'affrontement, de nous donner la main et non pas de nous dresser les uns contre les autres. La mission essentielle et en même temps la condition *sine qua non* d'un avenir heureux est de faire en sorte que les années 90 soient la décennie du désarmement. Au lieu de se menacer et de faire la guerre, l'humanité doit enfin se consacrer aux grandes tâches communes : vaincre la faim dans le monde, lutter contre les maladies, protéger la nature et l'environnement des destructions, créer des emplois et des conditions de travail humaines pour tous, réaliser la justice sociale chez nous et partout dans le monde.

J'espère que, au cours des négociations à Genève et à Vienne, les responsables réaliseront un radical désarmement conventionnel et nucléaire. Les propositions des Etats-Unis et de l'URSS de réduire leurs troupes stationnées en Europe répondent au désir de tous les peuples d'établir la paix grâce à des accords. Je vois tout à fait qu'il existe une marge de manœuvre à un niveau d'armement inférieur à celui en vigueur actuellement.

Si nous prenons le désarmement au sérieux, nous nous verrons confrontés à de nouveaux défis dans le domaine économique. Nous avons besoin, au niveau international, de suggestions pratiques pour la reconversion de la production militaire. Nous avons besoin d'une restructuration économique afin que le désarmement ne soit pas entravé par les intérêts de l'industrie et du marché de l'emploi au niveau des régions et dans les différents secteurs d'activité.

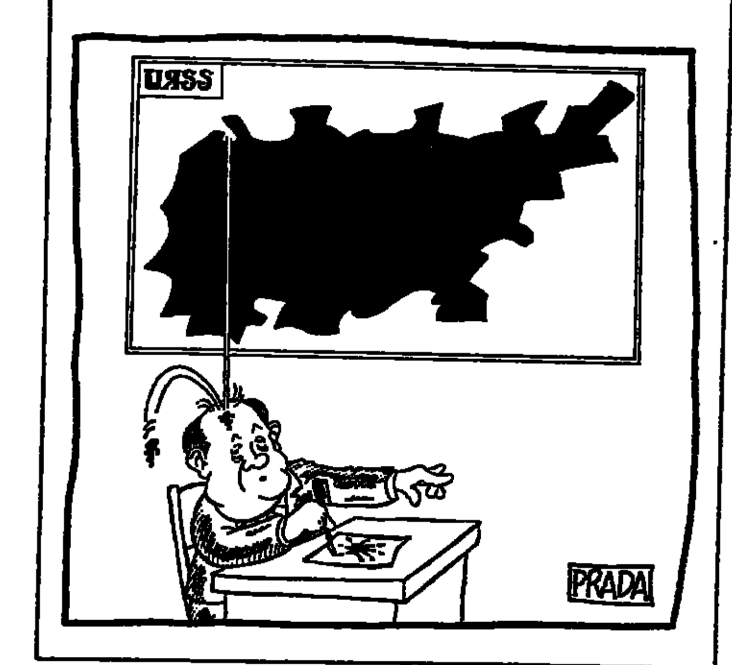
Le désarmement est dans notre propre intérêt pour que nous obtenions les hommes, l'argent et les capacités nécessaires à des missions de première urgence. Cela vaut surtout pour l'Union soviétique. Sans modernisation de l'économie soviétique, sans amélioration des conditions de travail et de vie du peuple, perestroïka et glasnost n'ont pas d'avenir. Un échec aurait des conséquences dramatiques, non seulement pour les peuples en Union soviétique mais aussi pour nous. Pour cette raison, M. Gorbatchev n'a pas besoin de discours d'encouragement, mais bien plus d'une aide faisant appel à toutes nos possibilités.

Une session extraordinaire de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) au niveau des chefs de gouvernement doit, dès cette année, mettre tout en œuvre afin que la construction par étapes d'un ordre européen de paix et de sécurité passe du stade de la vision à celui de la réalité européenne.

Nous le savons tous, en politique les illusions sont des dangers mortels, mais nous avons besoin de visions pour l'avenir de notre planète parce qu'une politique qui renonce aux visions n'a aucune chance d'avenir.

► Johannes Rau est ministre-président de Land du Rhénanie-Wesphalie et vice-président du SPD.

TRAIT LIBRE



Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27

Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

AU COURRIER DU Monde

Mère et enfant

Dans *le Monde* daté 24 février (p. 30), l'on apprend qu'une jeune Rachel veut avorter et que des rabbins la persuadent de faire plutôt don de son enfant à un couple stérile.

Jusque-là rien d'humainement scandaleux : on peut même trouver que ces religieux ont fait « œuvre de vie » et sourire du côté folklorico-sectaire qui a provoqué leur intervention.

Que la mère naturelle se ravise et veuille récupérer son enfant, on peut le comprendre aussi ; même si l'enfant qu'elle a laissé naître a maintenant autant de droits qu'elle, et entre autres le droit à la sérénité dans cette partie cruciale qu'est le début de l'existence.

Par contre, là où l'affaire est curieusement la plus choquante, c'est le comportement de la justice : en vertu de quel texte et de quelle logique aberrante enlève-t-on un enfant de huit mois à ses parents, alors même qu'aucune décision n'est prise pour la suite ? Parce que, pour l'enfant, ce sont ses parents, ses seuls parents, dont les visages, les odeurs, les voix sont la base de son sentiment de sécurité, de son équilibre.

Qu'il soit donné en définitive à sa mère naturelle, et il aura eu deux ruptures affectives au lieu d'une, déjà très traumatisante. Qu'il soit reconfié à ses parents adoptifs, et il aura eu un traumatisme inutile. La sagesse n'aurait-elle pas été de garder le statu quo pour l'enfant dans l'attente de la décision finale, forcément lointaine ?

N'y a-t-il personne dans notre système qui puisse expliquer cela aux juges et/ou faire changer les textes ?

Oh, oh, les psychanalystes, vous reste-t-il un peu de voix ? Oh, les défenseurs des droits de l'enfant, êtes-vous encore là ?

Y a-t-il quelqu'un avec un peu d'autorité pour dire à la justice que cet enfant n'est pas une marchandise que se disputent deux propriétaires et qu'il faut vite mettre sous séquestre ? Pour dire que cet enfant est en fait la seule personne, dans cette affaire, qui a vraiment besoin d'être défendue, parce que la plus faible ?

Car, c'est bien à ça que devrait servir la justice, n'est-ce pas ? A protéger les plus faibles.

C'est exactement le contraire qu'elle a réussi d'entrée de jeu : sanctionner le plus faible et, assurément, le seul innocent de cette farce.

B. GUILYARDI,
Taverny.

Le droit communautaire à Pau

Après avoir lu avec beaucoup d'intérêt les articles de M. P. Subtil, relatifs à la « CEE, une communauté de droit », je tiens à apporter un complément d'information. En effet, dans notre bonne ville de Pau, l'enseignement du droit communautaire est obligatoire dès la première année de DEUG. Il est assuré par M. Yves Rodriguez de manière plus que satisfaisante ; de plus, chacun de nos professeurs ne manque pas d'attirer l'attention des étudiants sur les progrès du droit communautaire dans sa matière et notamment sur les arrêts les plus marquants de la CJCE.

JOSIANE BEAUCOURT
Pau

Témoignage

Le général de Gaulle et le prince Henri

Nous avons reçu la lettre suivante du général de Boissieu, ancien grand chancelier de la Légion d'honneur.

La lettre du prince Henri récemment publiée, *« A mes fils »*, comportant certaines inexactitudes historiques, j'ai pensé qu'il convenait en tant que témoin d'écrire la vérité pour les jeunes princes et pour les Français sur quelques événements essentiels.

Ainsi, lorsque le prince Henri écrit que le général de Gaulle se serait occupé de son mariage, il oublie que le 14 novembre 1956, date de ses fiançailles, le général de Gaulle était un simple citoyen, retiré à Colombey-les-Deux-Eglises, n'ayant aucun contact avec le gouvernement, écrivant ses *Mémoires de guerre* et ayant rompu avec le RPF depuis le 13 septembre 1955, date du communiqué qui mettait fin à ce mouvement.

Lorsque le général de Gaulle écrit au comte et à la comtesse de Paris le 3 juin 1957, ainsi qu'au duc et à la duchesse de Wurtemberg en juillet 1957, il le fait en tant qu'historien, heureux de saluer un événement historique auquel il n'avait pris aucune part. Le prince Henri oublie que le général ne reviendra au pouvoir qu'en juin 1958 et ne sera président de la République qu'en janvier 1959. Il n'est pas allé non plus à cette date à Louveciennes avec Mme de Gaulle, son emploi du temps en témoigne et le colonel de Bonneval le confirme.

Après le retour au pouvoir du général de Gaulle, le prince Henri écrit que *« des engagements ont été pris »* et que *« des promesses n'ont pas été tenues »*.

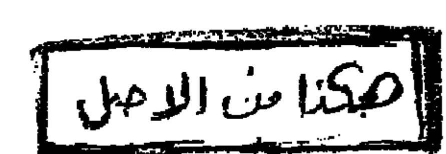
Pour l'information des princes, je tiens à écrire ceci : le général de Gaulle pensait qu'il faudrait qu'un jour le prince Henri puisse représenter la France quelque part dans le monde et que, pour cela, il fallait lui donner accès à la carrière diplomatique.

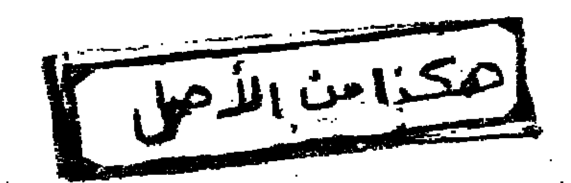
La voie normale était de lui faire effectuer un stage d'intégration dans l'armée active, afin de lui faire accomplir une mission d'attaché militaire dans une ambassade ; de le faire passer dans le cadre diplomatique afin de le nommer un jour ministre, puis ambassadeur dans un pays important auprès duquel il représenterait la France. Encore fallait-il que le prince se montrât capable d'assumer cette responsabilité. Malheureusement, il n'a pas saisi cette chance, et son manque de sérieux l'a obligé à y renoncer.

J'ai écrit dans le manuscrit de mon livre de souvenirs *Pour servir le général* que j'avais lu à l'époque au comte de Paris pour avoir son sentiment, que l'énorme déception produite sur le général de Gaulle par *« la légèreté du prince Henri pendant son stage d'intégration à Saumur et les notes obtenues pendant sa carrière militaire de onze années lui laissait un goût amer pour l'avenir »*.

Le comte de Paris m'a demandé d'enlever ce passage, ce que j'ai fait, sinon le prince Henri n'aurait pas pu écrire que *« des engagements n'avaient pas été tenus »*.

Alain de BOISSIEU
ancien grand chancelier de la Légion d'honneur





Europe fédéral

Le général de Gaulle et le prince Henri

ÉTRANGER

BRÉSIL : avant son investiture, le 15 mars

Le président Collor a formé un gouvernement atypique

Le président Fernando Collor avait dit qu'il ne se laisserait influencer par personne dans le choix de ses ministres. Il a tenu parole. Le gouvernement qu'il a formé n'obéit ni à des critères partisans, ni à des considérations régionales, lesquelles ont beaucoup pesé dans le passé, surtout à l'époque dite du « café au lait », quand les Etats de Sao-Paulo et de Minas-Gerais, producteurs de ces deux denrées, se partageaient les postes de responsabilité.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Pour le nouveau président, la tâche a été relativement facile, puisque c'est en candidat solitaire qu'il a gagné son élection. Quand, ces derniers mois, il a présenté un par un ses futurs collaborateurs, nul ne s'est interrogé sur leur filiation politique. Les principaux partis de la Nouvelle République (coalition sur laquelle s'appuyait la présidence de M. Sarney) sont en voie de liquidation ; leurs candidats à l'élection présidentielle ont fait des scores dérisoires. Face à la « tornade Collor », seule l'opposition de gauche a résisté. Le nouveau chef de l'Etat n'en est que plus libre pour remanier l'appareil administratif, où des milliers de postes changent de titulaire chaque fois que change le président. Pendant le mandat de M. Sarney, la lutte avait été féroce entre les différents clans.

Sur un point, malgré tout, M. Collor a dû se plier à la tradition : les trois armes continueront d'avoir chacune son ministre, alors qu'il était prévu de les réunir en un ministère unique de la défense. Le nombre des ministres ayant été réduit à douze (au lieu de vingt-cinq jusqu'à maintenant), la place occupée par les militaires n'en paraît que plus disproportionnée. Le nouveau président a tenté de sauver les apparences en demandant aux trois nouveaux titulaires, le jour de leur présentation à la presse, de laisser leur uniforme au vestiaire.

Deux super-ministères dominent le nouveau gouvernement : celui de l'économie et celui de l'infrastructure. L'un et l'autre résultent de la fusion de trois portefeuilles. Lorsque M. Collor a annoncé que le premier poste serait occupé par Mme Zélia Cardoso de Melo, il n'a étonné personne. Depuis trois ans, cette universitaire de Sao-Paulo, âgée de trente-six ans, lui sert de conseillère économique. Elle a dirigé l'équipe responsable de son programme électoral et l'a accompagné au début de l'année lors d'une tournée dans les principaux pays industrialisés.

Une victoire des sociaux-democrates

Cette nomination est considérée comme une victoire des sociaux-démocrates sur les conservateurs au sein de la nouvelle équipe dirigeante. Ces derniers ont vainement tenté d'imposer un fidèle de l'orthodoxie financière qui a marqué les plans anti-inflationnistes d'avant le règne du président Sarney. Pendant un temps a circulé le nom de M. Mario Henrique Simonsen, économiste prestigieux, mais il n'avait pas le profil requis. Il a déjà été ministre des finances, or M. Collor voulait des hommes neufs et a même précisé : « *Des hommes de ma génération* » (il a quarante ans).

Il n'a pas tout à fait respecté cet engagement. Si les nouveaux ministres sont tous novices dans la fonction, beaucoup ont déjà fait une longue carrière. Le responsable de l'infrastructure, M. Ozires Silva, cinquante-neuf ans, est un ancien PDG du secteur public. Colonel et ingénieur, il a présidé avec efficacité la firme d'Etat Embraer, qui construit des avions, et a obtenu quelques beaux contrats à l'étranger. Il a aussi dirigé pendant un an la Petrobras, autre société d'Etat, qui détient le monopole pétrolier. Faute d'y avoir les coudées franches, il en a démissionné. Doté d'un budget imposant et d'un corps non moins imposant de fonctionnaires (près de sept cent mille), il sera l'homme des privatisations, du dégraissage d'un appareil public hypertrophié.

Autre vétéran : le titulaire de la justice, M. Bernardo Cabral, cinquante-huit ans. Président de l'Ordre des avocats sous le régime militaire, quand la fonction n'était pas sans risques, M. Cabral a été, il y a deux ans, un très habile rapporteur de l'Assemblée constituante. A l'éducation, c'est un autre quinquagénaire, M. Carlos Chiarelli, qui a été désigné. Il était l'une des bêtes noires du gouvernement Sarney, dont il a dénoncé la corruption comme rapporteur d'une commission parlementaire d'enquête sur la question. Il avait donc tout *pour s'entendre avec M. Collor*, qui avait choisi le même cheval de bataille quand il était gouverneur du petit Etat nordestin de l'Alagoas.

Un écologiste passionné

Parmi les autres nominations, certaines étaient attendues, comme celle d'un syndicaliste au ministère *du travail* . *M. Antonio Rogerio* Magri, quarante-huit ans, qui a été choisi, présidait jusqu'à ces derniers jours la CGT, une centrale modérée. Il est présenté par la presse de droite comme un syndicaliste moderne, soucieux d'abord de résultats, à l'opposé des dirigeants politisés de la CUT (Centrale unifiée des travailleurs), qui a appuyé « Lula » contre M. Collor *au deuxième tour de scrutin*. Mais le choix de M. Magri – renié par beaucoup des siens – pour discuter avec les syndicats n'est pas forcément une preuve de sagacité dans le contexte troublé du moment.

La surprise est venue avec l'annonce du nouveau ministre des *relations extérieures. Ce n'est ni un* diplomate ni un politicien, mais un juriste, M. Francisco Rezek, qui présidait le tribunal supérieur électoral et qui, à ce titre, a veillé à la régularité du dernier scrutin. Il l'a fait avec une intelligence et une lucidité servies par un grand talent médiatique, au point de disputer la vedette aux *principaux candidats*.

Autres surprises, la création d'un secrétariat d'Etat du « *milieu ambiant* » et le choix de M. José Lutzenberger, *un écologiste de* renom, pour occuper le poste. Cet agronome de soixante-deux ans, originaire du Rio-Grande-do-Sul, n'a rien d'un défenseur ordinaire de l'environnement. Sous le régime militaire, alors qu'aucune autorité ne s'intéressait à la question, il a mené pendant des années une lutte opiniâtre contre une multinationale norvégienne de la cellulose coupable de pollution. Il est considéré comme un militant passionné, voire apocalyptique, de la cause verte.

Ce choix est étonnant, car M. Collor avait d'abord adopté une position routinière, très nationaliste, sur les problèmes écologiques. Il déclarait intolérables, par exemple, les pressions internationales au sujet de l'Amazonie. Apparemment, il a fait amende honorable. Son voyage autour du monde, en février, n'y est sans doute pas étranger. Plusieurs de ses interlocuteurs lui ont déclaré sans ambages que le laisser-faire criminel du Brésil à l'égard de ses espaces naturels et de ses populations indigènes rendait difficile une aide au développement.

CHARLES VANHECKE.

HAITI : émouvante cérémonie au Palais national

Mme Trouillot, la nouvelle présidente a prêté serment

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial



Une forte émotion régnait, mardi 13 mars au palais national, lors de la prestation de serment de Mme Ertha Pascal Trouillot. Dans la salle des bustes archi-comble, cette *femme à l'air décidé*, vêtue d'une robe blanche, s'est engagée à travailler sans relâche pour qu'un gouvernement, issu d'élections, puisse être installé le plus vite possible. Elle n'a pas annoncé de nouveau calendrier pour le scrutin mais souhaite, selon ses proches, reprendre ses activités de juge à la Cour de cassation dans quatre mois.

Très digne, le général Hérard Abraham, le commandant en chef de l'armée qui a assuré l'intérim du pouvoir pendant soixante-douze heures, a salué militairement le nouveau chef de l'Etat civil : « *Les forces armées d'Haïti sont à vos ordres* », s'est-il exclamé, après avoir affirmé que les militaires rentraient dans leurs casernes et garantiraient « *la sécurité des vies et des biens de tous les citoyens* ». L'émotion était visible sur les visages de ces dirigeants politiques, naguère pourchassés et exilés, *qui assistaient aux places* d'honneur à la cérémonie.

Devant la grande bâtisse blanche, au cœur de Port-au-Prince, une dizaine de milliers de personnes s'étaient rassemblées pour acclamer le nouveau président mais aussi pour exiger la mise hors d'état de nuire des « *attachés* », les hommes de main qui *continuent de terroriser la population* dans certaines zones. De tragiques affrontements dans le Bas Artibonite sont ainsi venus ternir cette journée qualifiée d'« *historique* » par tous les commentateurs haïtiens. Selon le Père Gilles Danroc, un religieux français qui réside dans la région, au moins six paysans ont été massacrés avec la complicité de militaires non loin de Délugé, à 80 kilomètres au nord de la capitale. Plus de trois cents maisons ont été détruites lors des affrontements, qui ont débuté lorsqu'un groupe de paysans a tenté de récupérer des terres confisquées par un grand propriétaire.

Le retour à la paix civile n'est pas le seul défi que devra affronter Mme Trouillot qui, pour des raisons de sécurité, a préféré s'installer à la Villa d'accueil, une résidence située au-dessus de Port-au-Prince, plutôt qu'au palais national. La formation du gouvernement provisoire et du Conseil d'Etat chargé d'« *encadrer l'exécutif* » fait encore problème. Le processus de transition reste très fragile, même si le courage de la présidente et la bonne volonté du général Abraham – qui a publiquement salué le travail accompli par les partis politiques – ainsi que les promesses d'assistance, arrivées dès mardi de Paris et de Washington, sont des atouts importants.

JEAN-MICHEL CAROIT

REPÈRES

CHYPRE

Election anticipée dans la partie turque de l'île

M. Rauf Denktash, le leader de la *communauté chypriote-turque*, a annoncé, mardi 13 mars, sa démission de la présidence de la République turque de Chypre du Nord (RTCN, uniquement reconnue *par Ankara*). *La nouvelle élection* présidentielle aura lieu le 22 avril, soit deux mois avant la date prévue.

Selon les observateurs, M. Denktash, *qui sera candidat* à sa propre succession, veut renforcer sa position dans les négociations intercommunautaires, qui ont échoué début mars à New-York. *Le « plébiscite » qu'il attend de ce* scrutin devrait également « *simplifier* » la campagne électorale pour les législatives du 6 mai. « *Je ne peux pas poursuivre les pourparlers* [intercommunautaires], a-t-il dit, *avant d'être sûr du soutien du peuple, qui confirmera si oui ou non il veut continuer à défendre sa cause avec le même avocat.* »

La démission de M. Denktash intervient au lendemain d'une résolution votée à l'unanimité par le Conseil de sécurité de l'ONU et qui appelle les deux communautés *de Chypre (turque et grecque)* à poursuivre les négociations, sous l'égide du secrétaire général, M. Javier Perez de Cuellar, dans la perspective d'une « *fédération bicommunautaire et bizonale* ». – *(AFP.)*

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

Les rebelles séparatistes ont pris le contrôle de l'île Bougainville

L'île Bougainville est passée mardi 13 mars sous le contrôle des rebelles séparatistes après le départ anticipé des forces de l'ordre. Celles-ci devaient quitter l'île vendredi aux termes d'un cessez-le-feu conclu le mois dernier entre *les rebelles et le gouvernement* de Papouasie - Nouvelle-Guinée. Une délégation internationale est arrivée sur place, pour superviser le désarmement des rebelles ; elle *est composée de représentants du* secrétariat du Commonwealth et de diplomates du Canada, du Ghana, des Pays-Bas et de la Suède.

La campagne pour l'indépendance a déjà fait une centaine de morts depuis quinze mois et entraîné la fermeture de la mine de cuivre de Bougainville, la plus importante mine à ciel ouvert au monde, et l'une des principales ressources du gouvernement de Port-Moresby. M. Sam Kauona, l'un des chefs de la rébellion, qui réclame à la mine d'importantes compensations financières, a déclaré que celle-ci ne serait pas réouverte avant que l'indépendance de l'île ne soit proclamée. – *(AFP, Reuter.)*

PÉROU : dénonçant les élections

Le Sentier lumineux déclenche une « grève armée »

LIMA

de notre correspondante

C'est dans son bastion, situé au cœur des Andes, que le Parti communiste Sentier lumineux *(PCP-SL) a donné le coup d'envoi* de sa violente campagne contre les élections générales du 8 avril prochain. Quatre explosions, lundi 12 mars, ont rappelé à la population les consignes de quarante-huit heures de « *grève armée* » contre un « *système démocratique anti-populaire, affameur et assassin* », selon les slogans peints sur les murs de la ville d'Ayacucho. La plupart des 250 000 habitants sont restés terrés chez eux et les petits commerçants n'ont même pas ouvert leurs boutiques, sachant, par expérience, le prix sanglant à payer par ceux qui enfreignent les mots d'ordre du PCP-SL.

Climat de terreur et attentats

Pourtant, depuis janvier 1983, date à laquelle les militaires ont été chargés du contrôle de la région déclarée en état d'urgence, l'armée est omniprésente : les soldats montent partout la garde, les voitures blindées sillonnent les ruelles, les policiers en civil font le guet. Mais les militaires ne peuvent empêcher ni le climat de terreur, ni les attentats, ni les exécutions de centaines de personnes (candidats au Parlement, dirigeants des partis politiques, autorités, journalistes, etc.).

La première « grande victime » de cette campagne a été l'un des candidats à la députation pour la coalition de droite du FREDEMO, dirigée par l'écrivain Mario Vargas Llosa. M. Julian Huamani, trente-*quatre ans, a été assassiné le* 3 mars, de trois balles tirées à bout portant.

Des « petits morts » anonymes, on n'en parle presque plus aujourd'hui. L'extermination de familles entières et même de communautés indigènes oubliées dans la cordillère fait désormais partie de la routine et n'émeut plus les citadins.

Depuis le mois de janvier, on a recensé la mort de 269 paysans, 227 présumés « *subversifs* » et 44 membres des forces armées et de la police, selon le sénateur Enrique Bernales, président de la commission d'enquête du Sénat sur la violence.

NICOLE BONNET

ÉTATS-UNIS

M. Bush crée un « fonds pour la démocratie » au profit du Nicaragua et du Panama

« *Je viens de signer un décret mettant fin à l'embargo économique contre le Nicaragua* », a *annoncé le président George Bush*, mardi 13 mars, au cours d'une conférence de presse à Washington. La levée de cette sanction, imposée par l'administration Reagan en 1985, était attendue depuis la défaite infligée au régime sandiniste par Mme Violeta Chamorro, lors de l'élection présidentielle nicaraguayenne du 25 février dernier.

Expliquant que « *le temps des dictateurs était passé* », M. Bush a exprimé le désir d'apporter un « *soutien historique* » à ces nouvelles *démocraties* « *qui ont besoin de notre aide pour guérir leurs blessures* ». Ce qui devait le conduire à demander au Congrès d'approuver, d'ici au 5 avril, une enveloppe de 300 millions de dollars d'aide économique pour le Nicaragua ainsi que la confirmation des 500 millions d'aide déjà requis pour le Panama. Ces sommes étant réunies au sein d'un « *fonds pour la démocratie* » financé par des économies réalisées sur le budget de la défense. C'est la première fois que M. Bush lie un programme d'aide à *l'étranger aux réductions des* dépenses militaires rendues possibles par les efforts de désarmement et l'évolution rapide de la situation en Europe. Une décision des plus symboliques surtout en ce qui concerne cette Amérique centrale qui fut à l'origine du plus grand scandale politico-militaire de ces dernières années, l'« Irangate », le financement secret de la guérilla antisandiniste avec le produit de ventes d'armes non moins secrètes à l'Iran.

Poursuivant sa pensée, le président américain a lancé un appel au Congrès pour qu'il se mette rapidement d'accord avec le secrétaire à la défense et l'Office du budget et de la gestion afin de déterminer les coupes dans les dépenses militaires. Si aucun accord n'était intervenu d'ici au 27 mars, M. Bush a laissé entendre qu'il prendrait « *les décisions lui-même* ».

La levée de l'embargo va permettre l'envoi rapide au Nicaragua de 21 millions de dollars d'aide alimentaire. En outre, le Nicaragua pourra de nouveau bénéficier de prêts de la banque Export-Import et de garanties d'investissements. Enfin ses exportations bénéficieront aux Etats-Unis des préférences tarifaires accordées aux pays en voie de développement. Au sujet du Panama, la lenteur avec laquelle le Congrès examine la demande de 500 millions de dollars d'aide présentée le 25 janvier dernier par l'administration avait amené le nouveau président panaméen, installé par les Américains, à entamer une grève de la faim : M. Guillermo Endara y a mis un terme mardi.

□ **ETATS-UNIS : le procès du général Noriega fixé au 28 janvier 1991.** – Un juge fédéral de Miami (Floride) a annoncé, mardi 13 mars, que le procès pour trafic de drogue de l'ancien homme fort du Panama, Manuel Antonio Noriega, déposé et capturé par l'armée américaine, le 3 janvier dernier, s'ouvrirait finalement le 28 janvier 1991. Par ailleurs, le pilote Daniel Miranda, un des co-inculpés du général Noriega, accusé d'avoir transporté des fonds provenant du trafic de drogue a été remis en liberté sous caution. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **IRAN : missions du FMI et de la Banque mondiale.** – Une mission du Fonds monétaire international s'est rendue fin février en Iran et un groupe d'experts de la Banque mondiale s'y trouve actuellement, à la requête des autorités iraniennes, a-t-on appris mardi 13 mars à Washington de bonne *source auprès de ces organisations*. C'est la première fois depuis 1978 que l'Iran – qui est membre du Fonds – tient des consultations financières avec les experts du FMI. – *(AFP.)*

□ **CHINE : un vice-ministre limogé pour corruption.** – La lutte anticorruption n'avait jamais frappé aussi haut en Chine : un vice-ministre des chemins de fer, M. Luo Yungang, est le premier membre du gouvernement de la République populaire à perdre son poste pour indélicatesse, a annoncé la télévision. M. Luo avait couvert un racket destiné à extorquer des dessous-de-table à des firmes souhaitant accélérer le déplacement de leurs marchandises. Le vice-ministre avait personnellement empoché l'équivalent de 2 500 francs et une bague en or, et s'était fait offrir un réfrigérateur. – *(Corresp.)*

□ **TUNISIE : protestation des islamistes.** – Plus de deux mois après avoir obtenu l'autorisation de publier un hebdomadaire, *El Fajr (l'Aube)*, le mouvement islamiste Ennahdha est encore dans *l'impossibilité de le faire paraître* (*le Monde* du 10 janvier). Au cours d'une conférence de presse donnée mardi 13 mars, le directeur de la publication, M. Hamadi Jebali, membre du bureau politique d'Ennahdha, a protesté contre cette situation due, a-t-il dit, « *aux pressions et menaces policières* » exercées auprès des imprimeries de la place, pour les obliger à refuser de confectionner le journal. – *(Corresp.)*

EUROPE

Les élections en RDA et l'unification allemande

Le succès du meeting de M. Hans Modrow revigore les communistes

Le premier ministre est-allemand, M. Hans Modrow, qui a souhaité se placer au-dessus des partis, a tenu, mardi 13 mars, son seul meeting de la campagne électorale. Devant environ 50 000 personnes à Neue Brandenburg, il a notamment appelé ses partisans à refuser de se laisser imposer l'unification « à n'importe quel prix ».

NEUE BRANDEBOURG

de notre envoyé spécial

La campagne électorale en Allemagne de l'Est brille de ses derniers feux. Tout ce qui porte un nom politique en RFA est sur place pour appuyer les candidats du parti jumeau de RDA. L'ancien chancelier social-démocrate Helmut Schmidt était mardi soir à Leipzig au côté d'Ibrahim Böhme, tête de liste du SPD est-allemand, auquel il a promis ses conseils s'il devenait premier ministre.

Le ministre-président de Rhénanie du Nord-Westphalie, M. Johannes Rau (SPD), se trouvait au stade Dynamo de Berlin-Est et son collègue de Bade-Wurtemberg, Lothar Spath, était venu soutenir l'Alliance des partis conservateurs à Halle. Mercredi soir, le chancelier Kohl devait clore à Leipzig la série de meetings prévue avec les dirigeants des trois partis de l'Alliance. La veille, il tenait cour à Cottbus devant 50 000 spectateurs ravis.

La curiosité de la soirée était pourtant cette fois le premier ministre, M. Hans Modrow, qui tenait son seul grand meeting de la campagne à Neue Brandebourg où il est tête de liste pour les élections du 18 mars. Malgré les critiques qui ont pu être faites sur sa gestion, l'ancien chef du Parti communiste de Dresde passe toujours pour le personnage le plus populaire de RDA. Il a préféré jusque-là rester en dehors de la mêlée pour défendre l'image d'un premier ministre au-dessus des partis.

Contre le « bradage »

L'accueil fut enthousiaste : cinquante mille personnes s'étaient donné rendez-vous sur le motodrome de Neue Brandenburg, bien décidées à montrer qu'il n'y en avait pas que pour les Allemands de l'Ouest... Seuls les grands ténors de RFA, le chancelier Kohl et Willy Brandt, avaient été capables jusqu'à présent de réunir de telles foules.

Les drapeaux aux trois couleurs - noir, rouge, or - brandis devant la tribune étaient frappés cette fois de l'écusson de la RDA. Le premier ministre a appelé ses partisans à refuser de se laisser imposer l'unification à n'importe quel prix et à se battre pour la défense des acquis sociaux. Il a réaffirmé son souhait de voir une forte opposition dans le futur Parlement.

Le succès de M. Modrow confirme le sursaut que connaît en cette fin de campagne l'ancien Parti communiste (SED) transformé aujourd'hui en Parti du socialisme démocratique (PDS). Habilement repris en main par l'avocat Gregor Gysi qui a su redonner courage à des troupes démoralisées contre le *« bradage de la RDA »*, le PDS se montre à nouveau pressé de tirer un trait sur le passé.

M. Modrow qui tenait après son meeting une conférence de presse dans le bâtiment que possède encore le parti à Neue Brandenburg n'a pas du tout apprécié d'être pris à partie sur le rôle qu'il aurait pu éventuellement jouer, lors des manifestations d'octobre, dans la répression des premiers mouvements à Dresde. Il a rejeté toutes les responsabilités sur ceux qui à l'époque dirigeaient la police. Plus tôt dans la journée, le premier ministre avait été quelque peu chahuté, en traversant un gros bourg de la région, par des militants des partis conservateurs.

HENRI DE BRESSON

Paris et Bonn sont d'accord pour une participation de la Pologne lors de l'examen de sa frontière

M. Roland Dumas, ministre français des affaires étrangères, et son collègue ouest-allemand M. Genscher ont « réaffirmé la position de leurs gouvernements selon laquelle la Pologne devra participer aux discussions dès que sera examinée la question de la frontière occidentale de la Pologne », a annoncé mardi 13 mars un communiqué du quai d'Orsay.

M. Genscher, qui a eu un entretien d'une heure avec M. Dumas au cours d'une visite éclair à Paris, a également *« constaté l'accord entre les deux pays pour un renforcement du processus de la construction communautaire »*, *« souligné le rôle fondamental de la relation franco-allemande dans le contexte des évolutions actuelles en Europe »* et *« décidé d'intensifier les contacts à tous les niveaux »*.

Cette visite se situait à la veille de l'ouverture, mercredi 14 mars à Bonn, de la conférence dite *« deux plus quatre »* (RFA-RDA / URSS, Etats-Unis, Grande-Bretagne et France) sur les aspects internationaux de l'unification allemande. Cette conférence, dont le principe a été arrêté le 13 février à Ottawa, doit durer jusqu'en novembre et rédiger un plan qui sera ensuite soumis à une session spéciale de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE) consacrée à l'unification de l'Allemagne.

Les six pays membres, qui sont chacun représentés par le directeur des affaires politiques de son ministère des affaires étrangères, devaient examiner à cette première réunion les questions de procédure, l'ordre du jour et l'ordre de priorité des questions à traiter, ainsi que le désir de la Pologne d'être associée aux travaux qui la concernent.

Parlant à Bonn à quelques journalistes étrangers, le chancelier Kohl a estimé que l'unification ne se fera pas avant 1991 et que les troupes américaines et soviétiques resteront stationnées en Allemagne pendant plusieurs années après l'achèvement de l'unité. Il s'est même dit prêt à financer le stationnement des forces soviétiques dans la partie est du pays.

A Moscou cependant, une déclaration du ministère soviétique des Affaires Etrangères publiée mardi par l'agence TASS dénonce la *« politique du fait accompli »* poursuivie par l'Union Chrétienne (CDU) ouest-allemande en matière de réunification.

RFA : présidente du Bundestag

Mme Rita Süssmuth souhaite devenir ministre-président de Basse-Saxe

Mme Rita Süssmuth, cinquante-trois ans, présidente du Bundestag, a annoncé, mardi 13 mars, son intention de succéder à M. Ernst Albrecht, CDU, comme ministre-président de Basse-Saxe.

BONN

de notre correspondant

Si la coalition CDU-FDP actuellement au pouvoir dans le Land de Basse-Saxe l'emportait aux élections régionales du 13 mai prochain, Mme Süssmuth deviendrait d'abord ministre des affaires sociales dans le cabinet de M. Albrecht, soixante ans, et lui succéderait au cours de la législature : M. Albrecht a en effet indiqué qu'il ne souhaitait pas rester en place jusqu'à la fin de son prochain mandat.

L'annonce de cette candidature a créé une certaine surprise à Bonn et suscité l'irritation de l'opposition qui reproche à Mme Süssmuth de sortir de la traditionnelle réserve du président du Parlement pour se jeter dans la mêlée électorale. *Le chef du SPD, M. Hans Jochen Vogel*, lui a ainsi demandé de *«se mettre en congé de présidence »* jusqu'aux élections de Basse-Saxe.

En lançant Mme Süssmuth dans l'arène électorale de Basse-Saxe, les chrétiens-démocrates espèrent que la popularité de la présidente du Bundestag, régulièrement attestée par les sondages, leur permettra de défendre une majorité menacée par un candidat SPD, M. Gerhard Schröder, qui avait échoué de très peu en 1987. La coalition CDU-FDP au pouvoir à Hanovre dispose en effet d'une seule voix de majorité et elle a été ébranlée au cours de la dernière législature par des scandales politico-financiers.

La perte de la Basse-Saxe, six mois avant les élections au Bundestag, serait un handicap certain pour le chancelier Kohl. Mais le départ de Bonn de Mme Süssmuth ne serait pas non plus pour lui déplaire : représentant la gauche de la CDU, très populaire chez les femmes et dans les milieux libéraux, la présidente du Bundestag s'était opposée ces derniers temps au chancelier, notamment sur le problème de la reconnaissance de la ligne Oder-Neisse.

L. R.

URSS : le régime présidentiel approuvé largement par le Parlement

Suite de la première page

C'était encore plus pervers qu'un vote bloqué puisque c'est de lui-même que le Parlement allait ainsi se priver de toute possibilité d'infléchissement des réformes institutionnelles. Mais aucun député ne s'en rendait compte. Dans les travées, on commentait abondamment une autre décision que le futur président venait de faire prendre et qui en avait bluffé plus d'un. Les députés lituaniens ayant déclaré dans la matinée que, désormais indépendants, ils n'étaient plus présents qu'à titre d'*« observateurs »*, M. Gorbatchev aurait en effet pu demander qu'on décompte leurs voix de la majorité des deux tiers.

Après tout, rien n'est acquis d'avance, et cela aurait accru ses chances de ne pas risquer l'échec. Cela, tout le monde le comprenait. Depuis des heures on ne parlait que de cela dans les couloirs, mais le chef de l'Etat avait tranché. Décompter les voix lituaniennes, avait-il dit, ce serait considérer que la Lituanie n'est plus dans l'URSS, et il n'en était, en conséquence, pas question.

On vote. De chaque côté de la tribune, les résultats s'affichent, et le congrès s'applaudit. L'ensemble des amendements instaurant le présidentialisme a été adopté par 1 817 voix contre 133, 61 abstentions et 11 refus de prendre part au vote. M. Gorbatchev : *« Comme d'habitude, je ne peux rien voir... »* On lui donne les résultats, qui, pour lui, sont un triomphe : *« Ah, bon... Je félicite le Congrès »*, dit-il avec, cette fois-ci, sa voix de directeur d'école à la distribution des prix.

Grand moment et petites manœuvres

Le Congrès n'a, lui, toujours rien compris à la petite manœuvre qui entache le grand moment, et c'est dans l'euphorie qu'on passe au second vote. D'un coup, l'ensemble des amendements sur le multipartisme et les modes de propriété sont acceptés par I 771 voix contre 164 et 74 abstentions. La Constitution soviétique reconnaît à cette minute la propriété privée et la pluralité des partis. Certains font très grise mine, mais il y a vraiment de la bonne humeur dans l'air, et c'est tout guilleret qu'un député réformateur monte à la tribune pour proposer un amendement à l'article 6 nouvelle formule.

Le matin, déjà, le rapporteur du projet, M. Koudriavtsev, avait fait un geste remarqué en proposant de modifier la version déjà diffusée. Au lieu d'un charabia ambigu (*le Monde* du 14 mars), on lisait : *« Le Parti communiste de l'Union soviétique ou d'autres partis* (...) *participent à la direction des affaires de l'Etat* (...). » Là, c'était clair et c'est ce qui vient d'être adopté, mais pourquoi, demande le député, faire une mention particulière du Parti communiste alors que tous les partis sont désormais égaux ? Il faut, poursuit-il, corriger et dire simplement : *« Les partis politiques... »* et le reste sans changement.

L'enjeu est évident : c'est un vote de confiance ou de défiance à l'égard du parti anciennement unique qui est proposé là. L'atmosphère se tend légèrement. On met aux voix et, dans cette enceinte où siègent tant d'hommes de l'appareil, dans cette assemblée infiniment plus conservatrice que le pays, une nette majorité (1 067 pour, 906 contre, 39 abstentions) se prononce pour l'amendement — contre le parti, donc.

Les radicaux n'en croient pas leurs yeux. Ils viennent, pensent-ils, de remporter une grande victoire mais le verdict tombe : *« Amendement repoussé ! »* Comment, repoussé ? Mais les chiffres sont là, noir sur blanc. Ils sont là en effet, mais il aurait fallu la majorité des deux tiers puisque, etc.

On se bouscule au micro. Argumentations juridiques et protestations véhémentes s'entre-mêlent, mais rien n'y fait. Le piège s'est refermé et les députés ont beau dire, en toute humilité, qu'ils n'avaient *« pas compris »* et n'auraient *« jamais pu imaginer »*, M. Gorbatchev a réussi à ne pas changer une virgule de ce qu'il avait négocié au préalable.

Mercredi matin, le Congrès poursuivait l'examen des amendements aux amendements. Comme la nouvelle rédaction de l'article 6, deux d'entre eux ont été proposés par M. Koudriavtsev, c'est-à-dire avalisés par M. Gorbatchev. Très importants, ils sont autant de concessions aux réformateurs du groupe interrégional puisque l'un permet au Parlement de contourner un *veto* présidentiel par une majorité des deux tiers, et que le second oblige le président à faire confirmer par le Parlement (sans spécification de délai, mais à la majorité des deux tiers aussi) la proclamation de l'état d'urgence.

On a également spécifié, pour rassurer les Républiques et la Géorgie en particulier, que les nouveaux pouvoirs présidentiels ne restreignaient en rien les leurs. Plusieurs figures de proue interrégional, M. Stankevitch notamment, se sont en conséquence ralliés au projet en le jugeant *« acceptable »*. Les mêmes, les plus modérés de l'opposition, ne trouvaient cependant pas de mot, mardi soir, pour qualifier l'insulte faite au Parlement et s'apprêtaient à refuser, mercredi, de se laisser piéger dans la même procédure.

Sérénité sur la Lituanie

La bataille promettait ainsi d'être serrée sur le mode d'élection du président car de très nombreux députés, suivant en cela l'opinion publique, voudraient que M. Gorbatchev soit élu au suffrage universel et non par le Congrès. Initialement prévus pour deux jours, les débats ne devraient ainsi pas être clos avant jeudi. Rien n'est aisé. Comme toujours, on nage dans l'ambiguïté puisque les conservateurs ont voté en faveur du présidentialisme dans l'espoir qu'il instaure le régime autoritaire que redoutent les réformateurs — eux aussi partisans de ce changement car il fait passer le pouvoir du parti unique à un Etat fondé sur le pluripartisme.

Rien n'est simple en l'affaire, la démocratie qui s'instaure est des plus frêles, et tout, compte tenu des enjeux, se passe pourtant dans une étonnante bonhomie. Mardi matin, présents après une journée d'absence remarquée, les Lituaniens avaient envoyé l'un des leurs, barbe et chef argentés, lire à la tribune les résolutions de leur Parlement, souhaiter *« succès »* aux travaux du Congrès et exprimer le souhait que s'ouvrent entre l'URSS et la Lituanie indépendante une ère d'amitié nouvelle et de fructueuse coopération économique.

Aurait-on imaginé Gandhi aux Communes ? Ben Bella au Palais-Bourbon ? Pas vraiment, mais la différence est qu'il n'y a pas d'insurrection, que tout se passe comme si (et c'est le cas) chacun savait, des deux côtés, qu'il faudra bien s'entendre et apprendre à vivre en bon voisinage. Alors M. Gorbatchev parle de décision *« illégale »* et *« sans validité »*, mais après s'être gentiment moqué du représentant lituanien, *« Il vous reste six minutes* (de temps de parole) *mais, puisque vous n'êtes qu'observateur on peut vous donner plus »*, il va prendre le thé avec M. Brazauskas, le premier secrétaire du Parti communiste lituanien indépendantiste.

Et que se passe-t-il ? *« Aucun reproche »*, dit en sortant M. Brazauskas en confirmant ce que chacun sait : *« Les liens ne sont pas rompus*, et la déclaration d'*illégalité »* n'était qu'une... *« déclaration officielle. »* La preuve ? Le soir même, le journal télévisé diffusera une interview de M. Landsbergis, chef de la sécession et nouveau président de la République lituanienne. Légèrement intimidé et fortement enrhumé, il demande aux peuples soviétiques de *« comprendre »* et de *« soutenir »* les aspirations des Lituaniens, qui ne veulent *« léser les intérêts d'aucune partie »* et *« qu'obtenir l'indépendance par la voie parlementaire. »*

Décidément, drôle de révolution.

BERNARD GUETTA

Selon le « patron » de la défense aérienne française

L'armée de l'air soviétique s'est renforcée depuis deux ans

La menace, aujourd'hui, vient de partout. De l'Est, sans nul doute. Mais aussi du Sud, voire de la façade atlantique. *« La menace est omnidirectionnelle »*, a expliqué, mardi 13 mars, à Drachenbronn (Bas-Rhin), le général de corps aérien Bernard Norlain, qui commande la défense aérienne et qui, durant deux jours, vient de diriger l'exercice national « Datex 90 » de l'armée de l'air française.

A sa manière, le général Norlain, qui était précédemment chef du cabinet militaire de M. Michel Rocard à Matignon, reprend la thèse du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, pour qui *« la menace est tout azimuts »*.

DRACHENBRONN (Bas-Rhin)

de notre envoyé spécial

Durant deux jours, cent quatre vingt-dix intercepteurs de la défense aérienne et de l'aéronautique navale ont tenté de contrer les raids – massifs ou isolés – que lançaient, sur toute la périphérie du territoire national, les avions offensifs de la Force aérienne tactique (FATAC), appuyés par huit armées de l'air alliées. Au total, deux mille sorties offensives contre le Nord-Est, la façade atlantique ou le rivage méditerranéen.

Le général Norlain ne privilégie aucune menace en particulier. Pour autant, il n'oublie pas que, dans le contexte actuel en Europe, *« la capacité aérienne réelle de l'Union soviétique a encore augmenté ces deux dernières années »*, même si les intentions des dirigeants de l'URSS semblent moins agressives.

60 % d'avions modernes

« Si le nombre des avions de chasse et de bombardement basés en zone soviétique avancée (c'est-à-dire en Allemagne de l'Est) *a diminué de 10 %*, considère le « patron » de la défense aérienne française, *le taux des avions modernes de la quatrième génération* (les Mig-29 Fulcrum et les Su-27 Flanker) *est passé de 35 % à 60 % de l'ensemble du parc soviétique. La production annuelle des avions de combat reste à un niveau élevé, avec quarante-cinq bombardiers et sept cents chasseurs.*

» Après la signature de l'accord de Vienne (sur le désarmement classique en Europe), *il y aura encore près de trois mille sept cents chasseurs-bombardiers et bombardiers déployés à l'ouest de l'Oural, dont la plupart peuvent désormais opérer dans la profondeur du territoire français à basse altitude et par tous les temps. Ces moyens soviétiques peuvent être renforcés en quelques heures à peine, par environ dix-sept cents chasseurs-bombardiers supplémentaires prélevés sur d'autres théâtres. »* Le général Norlain, qui, aussi bien en temps de paix, est responsable de la police du ciel française et dont les avions ont dû décoller d'urgence, pour le seul mois de février, à quinze reprises afin de constater des infractions ou rechercher l'identité des intrus, imagine que, même les forces d'Union soviétique *« peuvent arriver par les façades atlantique et méditerranéenne »*.

« Les bombardiers Blackjack, Tu-22 et Tu-95, suppute-t-il, *ont un rayon d'action suffisant pour menacer la France, en passant par le nord-ouest ou par le sud de l'Europe. Nous voyons parfois certains d'entre eux venir au large des côtes atlantiques. »*

Une nouveauté : le couple AWACS-Mirage 2000

Adjoint « opérationnel » au commandement de la FATAC, le général de brigade aérienne Yves Joseph constate que les avatars récents des pays de l'Est n'ont pas ralenti leur activité aérienne. *« On observerait plutôt*, dit-il, *une recrudescence de l'activité aérienne militaire des Soviétiques depuis la fin de l'année dernière. »* Les pilotes soviétiques volent davantage : une hausse de 5 % du nombre de leurs missions, selon ses estimations.

Ce sont ces considérations qui justifient, pour l'état-major de l'armée de l'air, la raison d'être et le *« réalisme »* d'une manœuvre nationale comme « Datex 90 », qui est un exercice d'une ampleur sans équivalent, probablement, en Europe occidentale.

L'une des nouveautés de « Datex 90 » aura été de tester la capacité du Mirage 2000, équipé du radar dernier modèle RDI (radar Doppler à impulsions) de Thomson-CSF, à recevoir et à exploiter des informations que lui transmettent des avions-radars AWACS de l'OTAN.

A Orange (Vaucluse), la défense aérienne vient de constituer deux escadrons – soit trente appareils – de ces Mirage 2000 RDI qui ont l'avantage, sur des intercepteurs classiques, de voir et de tirer vers le bas, c'est-à-dire de pouvoir s'opposer à des menaces à très basse altitude (environ 150 mètres du sol). Seul un avion-radar qui détecte par le bas sur des distances de l'ordre de 400 kilomètres est en mesure de lui fournir les renseignements sur une menace à basse altitude.

Pour « Datex 90 », l'OTAN a prêté trois AWACS par jour à la France. Une avant-première, en somme. C'est à Avord (Cher), en effet, que l'armée de l'air française basera, entre 1991 et 1993, les quatre avions-radars qu'elle a achetés à Boeing. Dès lors, la défense aérienne diposera, pour ses Mirage 2000 RDI, des « yeux » à longue portée qui lui manquent pour l'instant.

JACQUES ISNARD

هكذا من الاصل

EUROPE

ROUMANIE

L'ancien roi Michel demande l'application de la constitution de 1923

L'ex-roi Michel de Roumanie a rendu public, mardi 13 mars, un texte qu'il a adressé au Conseil provisoire d'Union nationale (CPUN), l'organe faisant actuellement office de parlement à Bucarest, dans lequel il fait valoir que la Constitution de 1923 a recouvré sa valeur juridique et que lui-même est prêt à assumer les charges qui en découlent. Aux termes de cette Constitution, inspirée de la Constitution belge, *« le roi règne mais ne gouverne pas »*.

L'ancien souverain reconnaît que, près de soixante-dix ans ayant passé, le texte de 1923 – suspendu par le coup de force communiste de 1948 – nécessite quelques amendements. *« Seule l'assemblée issue d'élections démocratiques libres et avec la participation de tous les partis politiques possèdera la légitimité et l'autorité nécessaires pour proposer ces amendements de modernisation.* (...) *La constitution ainsi amendée devrait être soumise au vote du peuple par référendum »*, écrit Michel de Roumanie.

Elections législatives le 20 mai prochain

Le roi Michel avait réussi à rétablir la Constitution de 1923 en 1944, contre la domination fasciste. Mais en 1948 il fut contraint d'abdiquer par les communistes et partit en exil. Il vit actuellement à Genève.

A Bucarest, le Front de salut national (FSN) et ses alliés ont fait adopter mardi soir par le CPUN, grâce à un changement de procédure de dernière heure, la décision ferme et définitive de tenir les élections législatives et constituantes le 20 mai prochain.

Le vote, proposé par le FSN pour faire pièce à l'opposition des petits partis qui paralysaient le débat sur le projet de loi électorale afin de retarder la date des élections, a été rendu possible par une modification du règlement du CPUN, adoptée la matin même, grâce à laquelle cette assemblée provisoire n'a plus besoin du quorum des deux tiers pour se réunir. Désormais, le CPUN *« peut travailler avec la majorité plus un de ses membres, et adopter les décrets-lois à la majorité simple »*.

Par ailleurs, les Etats-Unis et la Roumanie ont signé mardi 13 mars un accord sur l'octroi d'une aide de 80 millions de dollars à l'agriculture roumaine. C'est le premier accord passé entre ces deux pays depuis la chute de Nicolae Ceausescu.

IRLANDE : en refusant d'extrader deux militants de l'IRA

Dublin s'attire les foudres de Londres

Les relations entre Dublin et Londres sont de nouveau tendues à la suite de la décision, mardi 13 mars, de la Cour suprême irlandaise de ne pas *extrader vers l'Irlande du Nord* deux militants présumés de l'IRA accusés d'actes de terrorisme.

DUBLIN

de notre correspondant

Dermot Finucane et James Pius Clarke, qui ont été remis en liberté, s'étaient évadés, il y a sept ans, de la prison de Long Kesh, en Ulster, spécialement conçue pour la détention des terroristes. Ils avaient été arrêtés par la suite en République d'Irlande.

Conformément à un jugement rendu l'année dernière, ils auraient dû être renvoyés en Irlande du Nord. Mais ils avaient fait appel devant la Cour suprême dont les cinq juges ont déclaré à l'unanimité que les droits constitutionnels des deux évadés ne pouvaient être garantis en cas d'extradition, car ils risquaient d'être maltraités dès leur retour en prison.

Le jugement a surpris les milieux politiques et judiciaires de la capitale irlandaise. Dans une autre affaire, voici deux ans, la Cour suprême avait, semble-t-il, créé un précédent lorsqu'elle avait déclaré – en autorisant l'extradition d'un membre de l'IRA recherché également en Irlande du Nord pour des crimes terroristes – que les activités de l'IRA ne pouvaient être qualifiées d'actes *« politiques »* et que la République n'accorderait par conséquent pas de refuge aux auteurs de crimes terroristes commis en Grande-Bretagne.

La décision de mardi ne semble pas reconnaître ce précédent et remet en question tout le problème épineux de l'extradition entre les deux pays.

Le gouvernement de M. Charles Haughey est sans doute très gêné par cette affaire et Londres a d'ailleurs réagi avec véhémence. Mardi soir, Mme Margaret Thatcher a qualifié *la décision de la Cour suprême irlandaise* d'*« encouragement à la violence »*. Un député conservateur, et porte-parole pour les affaires irlandaises, M. Michael Mates, a estimé que *« les cours de justice irlandaises essaient de trouver n'importe quel prétexte pour ne pas extrader les terroristes »*.

Selon M. John Cope, ministre chargé des prisons à Belfast, ce jugement représente *« une insulte au système pénitentiaire en Irlande du Nord »*.

JOE MULHOLLAND

GRANDE-BRETAGNE : les suites de l'affaire Scargill

Une enquête va être ouverte sur les fonds libyens qu'aurait reçus le président du Syndicat des mineurs

Le Syndicat des mineurs britanniques (NUM) est en crise : son président, Arthur Scargill, « le grand Arthur », accusé d'avoir touché des fonds libyens lors de la longue grève avortée des mineurs en 1984-1985 (*le Monde* du 9 mars), va faire l'objet d'une enquête menée par un juriste indépendant.

LONDRES

de notre correspondant

« Quelle que soit la suite que va connaître l'affaire, le dommage à la réputation d'Arthur est énorme », confiait, abattu, l'un des lieutenants de M. Scargill, une des plus célèbres figures du syndicalisme britannique, après une réunion à Sheffield, du conseil exécutif du NUM.

Le leader des « gueules noires », aujourd'hui sur la sellette, a démenti une nouvelle fois les accusations de malversations financières formulées le 9 mars par le quotidien travailliste *Daily Mirror* et la chaîne *Central Television*.

M. Scargill est accusé par son ancien trésorier, Roger Windsor, d'avoir utilisé des fonds d'aide aux grévistes offerts à l'automne 1984 par la Libye à des fins personnelles pour payer ses dettes. M. Scargill, qui favorisait un accord interne, a dû accepter la nomination d'un avocat de la Couronne, un « Queen's Council » (QC) pour éplucher les comptes de son organisation.

L'argent, c'est bien connu, est le nerf de la guerre. Après la mise sous séquestre judiciaire des biens du NUM au plus chaud du conflit, M. Scargill *serait entré en contact* avec des émissaires du régime de Tripoli par l'intermédiaire d'un épicier libyen de Doncaster (Yorkshire) au cœur du pays noir.

Le 22 octobre 1984, Roger Windsor a rencontré le colonel Kadhafi, qui s'est engagé à fournir des fonds aux grévistes. Or M. Scargill a toujours proclamé que son syndicat n'avait jamais reçu d'argent de Libye ou d'URSS. Les membres du NUM sont en état de choc. Tous avaient en effet consenti de lourds sacrifices lors de ce conflit désespéré. – *(Interim.)*

ITALIE

Vives protestations à Florence après une opération de police contre les immigrés illégaux

ROME

de notre correspondant

Deux ou trois ratonnades sauvages, des tracts racistes distribués en ville, quelques paroles malheureuses prononcées par un maire socialiste plus bête que méchant, et un raid policier musclé, commandé par un cow-boy de province contre une poignée d'immigrés « extracommunautaires »... On est loin de Saint-Florentin, mais cela a suffi pour mettre Florence sens dessus dessous et toute l'Italie en émoi. Mardi matin 13 mars, les conseillers communistes de la municipalité ayant retiré leur soutien à l'équipe communale en place, le maire, M. Giorgio Morales, a été contraint de présenter sa démission. Première crise politique sur fond d'immigration, *« deuxième grande vague de xénophobie »* selon la presse italienne qui n'en finit pas de découvrir un problème directement lié à l'entrée du pays dans le club des pays riches.

Officiellement, les immigrés en règle dans la péninsule sont un peu plus d'un demi-million, auxquels il faut ajouter entre huit cent mille et un million de clandestins. C'est au problème de ces derniers qu'une nouvelle loi, votée au début de l'année, prétendait s'attaquer. Tous les immigrés entrés sur le territoire italien avant le 31 décembre 1989, affirme le texte, ont cent quatre-vingts jours fermes pour régulariser leur situation. Dans le même temps, comme la France et d'autres pays d'Europe, l'Italie entend mieux contrôler les flux migratoires et à cet effet prévoit de reconduire aux frontières tous les illégaux. C'est là, précisément, que le bât blesse.

A Florence, la belle et tranquille « cité d'art » de Toscane (un demi-million d'habitants), les immigrés sont évalués par les autorités à environ vingt mille dont « la moitié », selon le « cow-boy » qui dirige la police locale, *« sont des illégaux qu'il faut chasser »*. Parmi eux, affirmait encore le chef de la maréchaussée, *« il y a entre mille et mille deux cents voyous, dealers et prostituées qui commettent à eux seuls la moitié des crimes et délits de la région »*. *« Ceux-là,* menaçait-il la semaine dernière, *ont intérêt à faire leurs valises avant que nous ne passions à l'action. »*

« Racisme légal »

Les intéressés n'ayant même pas fait mine de plier bagages, une superbe opération de police, genre rafle du Vel'd'Hiv avec Jeeps, fourgons et *tutti quanti* fut montée pendant le week-end. Trois cents agents sur le pied de guerre, cent quarante marchands ambulants duement contrôlés, douze d'entre eux en instance d'explusion. Voilà le bilan *chiffré du grand raid pour la propreté*. La ville de Florence y a perdu sa belle image de tolérance tranquille, son maire et son conseil communal. Même son archevêque, pour une fois d'accord avec les jeunes militants communistes qui ont organisé la résistance *« au racisme légal »*, s'est solidarisé avec les immigrés. Au surplus, depuis lundi, une centaine d'entre eux ont entamé une grève de la faim, avec des mots d'ordre qui claquent, genre : *« Florence n'est pas Pretoria »*.

Aux dernières nouvelles, cent dix-huit mille clandestins seulement se sont présentés en deux mois aux autorités pour se mettre en règle. Motif : tous les Africains et les Maghrébins qui travaillent dans les plantations de tomates du Mezzogiorno, qui ramassent les fruits saisonniers du Centre et du Nord ou qui tirent les filets sur les chalutiers de Sicile savent évidemment qu'ils doivent l'emploi qu'ils occupent à leur statut de clandestin. Qu'ils l'abandonnent, que leurs employeurs soient contraints de les payer décemment et de régler pour eux des cotisations sociales, et les « régularisés » se retrouveront chômeurs sur-le-champ.

PATRICE CLAUDE

DIPLOMATIE

La réunion des « Cinq » à Paris

Des progrès auraient été accomplis pour un règlement du conflit du Cambodge

Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU ont conclu, mardi 13 mars à Paris, leur troisième réunion sur le Cambodge par un appel aux belligérants à déléguer « tous les pouvoirs nécessaires » à l'ONU pendant une période transitoire.

Le communiqué officiel adopté à l'issue de deux jours de travaux précise que la composition du Conseil suprême national (rassemblant les factions cambodgiennes durant la période de transition) *« devrait être déterminée par les parties cambodgiennes elles-mêmes »*. Le Conseil suprême déléguerait ensuite à l'ONU *« tous les pouvoirs nécessaires, y compris celui d'organiser des élections libres et justes »*. Le communiqué indique que le Conseil suprême occupera le siège du Cambodge à l'ONU actuellement détenu par la coalition des trois mouvements de guérilla combattant le régime de Phnom-Penh.

Selon des diplomates occidentaux, la réunion a été *« très difficile »*, mais elle constitue néanmoins *« un pas en avant dans le processus de paix »*, puisque la Chine et l'URSS semblent avoir rapproché leurs points de vue. Selon les mêmes sources, la Chine, qui fournit des armes aux Khmers rouges, ne pose plus comme préalable le démantèlement complet du régime de Phnom-Penh soutenu par les Vietnamiens. L'URSS aurait, elle aussi, cédé du terrain et pris quelque distance par rapport à la position de son allié, le Vietnam, sur le Cambodge.

Les représentants des Cinq (France, URSS, Etats-Unis, Grande-Bretagne et Chine) ont exprimé l'espoir que leur quatrième rencontre pourra se tenir vers la mi-mai à New-York et qu'ils pourront se revoir ensuite à Paris afin d'y consulter, si les conditions le permettent, les représentants des diverses factions cambodgiennes. De telles consultations suggérées par l'URSS, qui excluraient la participation d'autres parties impliquées dans le conflit cambodgien vieux de onze ans, notamment le Vietnam, seraient sans précédent.

Tout en soulignant la nécessité de prendre des *« mesures effectives pour garantir les droits de l'homme et les libertés fondamentales du peuple cambodgien »*, le document évite de désigner les Khmers rouges par leur nom et n'emploie pas à aucun moment le terme de *« génocide »*.

D'autre part, un responsable khmer rouge a déclaré, mardi, que vingt mille civils cambodgiens avaient évacué de *« camps secrets »* en Thaïlande vers des « zones libérées » par son mouvement au Cambodge.

La bataille pour le siège du parlement européen

Les partisans de Strasbourg multiplient leurs interventions

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Elles sont toutes deux socialistes et appartiennent au même groupe au Parlement européen. Mme Catherine Trautmann et Mme Raymonde Dury (belge) sont pourtant à la pointe du combat qui oppose partisans et adversaires de Strasbourg pour siège de l'Assemblée.

Au cours d'un dîner-débat, mardi 13 mars, les deux femmes n'y sont pas toujours allées à fleuret moucheté. Le maire de la capitale alsacienne a ouvertement mis en doute la bonne foi des tenants de Bruxelles. *« La location d'un hémicycle de 750 places et de 2 500 bureaux,* a estimé Mme Trautmann, *nous mettra devant le fait accompli »*.

L'appel aux autorités françaises et leur intention d'intervenir dans le différend ont conduit Mme Dury à dénoncer *« les courroies de transmission du gouvernement français et de Dieu »*. Mme Trautmann a pris soin de ne pas céder à l'irritation même lorsque le député belge a affirmé qu'il n'avait jamais été question de déposséder Strasbourg *« des sessions ordinaires »*. Une attitude contraire aurait été maladroite ; les partisans de Strasbourg sont en effet sur le fil du rasoir.

Les trois vice-présidents français - Mme Nicole Péry (PS), Mme Nicole Fontaine (CDS) et M. Yves Galland (radical) devaient encore tenter dans l'après-midi du mercredi 14 mars de convaincre les douze autres membres du bureau du Parlement d'accepter un texte disant que *« toutes les sessions ordinaires »* (soit douze) devraient se tenir à Strasbourg. En contrepartie, ils accepteraient que le bureau prenne *« la décision administrative »* de louer les locaux envisagés à Bruxelles.

En dépit du relatif optimisme des trois représentants français, il paraissait peu probable, de l'avis de l'entourage de M. Enrique Baron, le président de l'Assemblée, que la France parvienne à ses fins. Comment en effet obtenir de cette manière ce que la session plénière avait refusé en janvier 1989 ? C'est d'ailleurs pour cette raison que les députés français ne tiennent pas à ce que le dossier revienne devant l'Assemblée. Un scrutin confirmant celui d'il y a un an rendrait leur position encore plus inconfortable.

En cas d'échec de la réunion du bureau, la seule voie de sortie serait *l'intervention de M. Mitterrand au sommet du 28 avril à Dublin »* ?

MARCEL SCOTTO

PROCHE-ORIENT

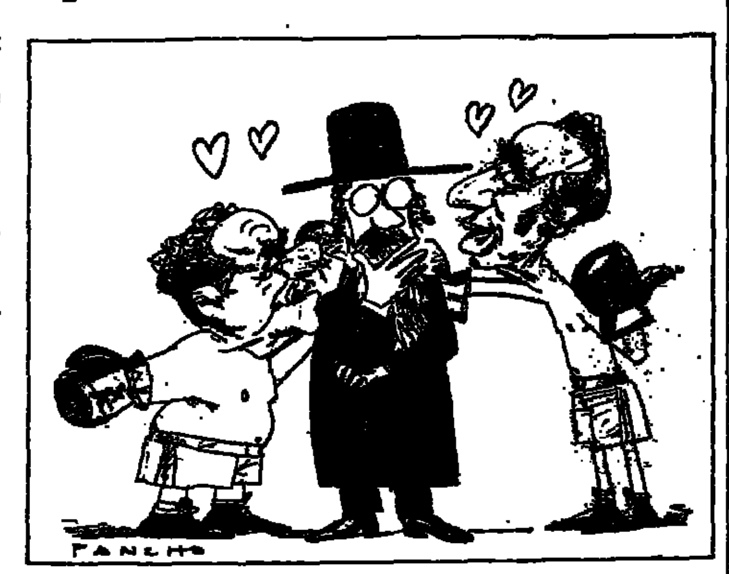
ISRAEL : après l'éclatement du gouvernement « d'union nationale »

Les religieux se posent en arbitres de la crise

Au lendemain de l'éclatement de « l'union nationale » en Israël, que le premier ministre Itzhak Shamir a précipité, mardi 13 mars, en limogeant du gouvernement le dirigeant travailliste Shimon Pérès, les religieux, arbitres de la crise, sont l'objet de toutes les sollicitations.

JERUSALEM

de notre correspondant



La situation est paradoxale : en ces temps de crise politique, l'attention se porte moins sur la knesset que sur une petite ville proche de tel aviv, une agglomération banlieusarde du nom de bnei brak. la classe politique s'efforce de sonder les pensées de l'un des résidents de ce bastion des juifs orthodoxes, le vénérable rabbin eliezer schach. il est âgé de 93 ans, ne quitte son modeste appartement que pour participer à la prière dans la yechiva lituanienne de poniewitz – la plus grande école talmudique au monde –, et condescend rarement à participer aux misérables querelles de l'actualité. on ne lui connaît pas d'opinion bien arrêtée sur les mérites du gouvernement de coalition likoud-travaillistes et encore moins sur le « plan baker » à l'origine de l'éclatement de ladite coalition.

Mais le rabbin Schach est l'inspirateur, le guide spirituel de deux des petites formations religieuses, le Shas (6 députés) et Degel Hatora (2 députés), dont dépend en partie l'issue de la complexe bataille qui met aux prises le Likoud et les travaillistes. Un signe, un mot de la part du sage de la Yechiva peuvent orienter l'évolution de la crise dans un sens ou dans un autre. Il est en position d'arbitre.

Le rôle-clé des « hommes en noir »

Car, sauf compromis de dernière heure, entre les deux « grands » de la vie politique israélienne – toujours possible, mercredi 14 mars –, le premier ministre et chef du Likoud, M. Itzhak Shamir, a bel et bien signifié, mardi, la fin du troisième gouvernement d'union nationale en en chassant les ministres travaillistes (*le Monde* du 14 mars). Motif : pas d'accord entre eux sur les propositions américaines destinées à organiser un dialogue israélo-palestinien . M. Shamir est revenu à la situation qui prévalait à l'issue des élections indécises de novembre 1988 : sans l'appui des formations religieuses, ni le Likoud (40 sièges sur 120) ni le parti travailliste (39 sièges) ne sont en mesure d'avoir une majorité de gouvernement – même si le premier reçoit le renfort de l'extrême droite et le second le soutien du centre-gauche et de l'extrême gauche.

Une fois de plus, le jeu politique va dépendre d'un groupe de partis qui se disent a-sionistes, dont les députés refusent de chanter l'hymne national à la Knesset et qui sont d'abord préoccupés par l'obtention de facilités pour leurs écoles et institutions. Ce sont ces députés dont l'appoint est nécessaire pour que les motions de censure qui ont été déposées par les divers partis de la gauche, dont les travaillistes, recueillent une majorité de suffrages jeudi à l'assemblée. Si le gouvernement est dissout, les mêmes députés religieux joueront encore un rôle-clé en permettant ou non la formation d'une majorité restreinte en s'alliant avec les travaillistes ou avec le Likoud.

Les « hommes en noir » de la Knesset étaient mardi les plus courtisés. Le chef travailliste, M. Shimon Pérès, compte sur une partie d'entre eux pour voter la censure et, ensuite, pour former une coalition restreinte avec lui. M. Shamir entend perturber quelque peu ce scenario et rendre la tâche difficile à ses rivaux : vous ne pouvez à la fois être au gouvernement et menacer de le censurer, a-t-il dit en substance à M. Pérès, vice-premier ministre et ministre des finances, en lui remettant mardi sa lettre de « licenciement ».

Artifice de procédure

Le « licenciement » de M. Pérès et la démission de ses amis ne doivent être effectifs que 48 heures après avoir été annoncés. En cas de vote de censure jeudi après-midi, M. Shamir espère donc se retrouver à la tête d'un gouvernement – démissionnaire ou encore dit de transition – qui ne comprendra plus les travaillistes. Ces derniers seraient en moins bonne position pour négocier une coalition restreinte avec les religieux : mieux vaut mener ce type de pourparlers en étant au gouvernement, M. Shamir sera le chef d'un cabinet démissionnaire qui restera en fonction – avec tous les avantages que cela comporte – le temps qu'une solution politique à la crise soit trouvée : coalition restreinte, nouvelles élections ou gouvernement minoritaire. A moins qu'un artifice de procédure ne permette finalement à la gauche d'obtenir que le débat de censure ait lieu mercredi et non plus jeudi, c'est-à-dire avant que le départ des travaillistes du gouvernement ne soit effectif. M. Pérès et ses amis resteraient alors membres du gouvernement démissionnaire en cas de vote de la censure.

Chaque camp se renvoyait mardi la responsabilité de la rupture de la coalition majoritaire régissant la vie politique depuis 1984. Elle a facilité le retrait de l'armée du Liban en 1985 et, surtout, permis un formidable assainissement économique. Les élections de l'hiver 1988 ayant renvoyé travaillistes et Likoud dos à dos, la formule a été reconduite autour d'une initiative devant répondre au soulèvement palestinien dans les territoires : le projet d'élections en Cisjordanie et à Gaza.

C'est sur cette initiative que l'union nationale vient de buter. Lâché par une bonne fraction de son parti, qui ne veut pas de ces élections ni d'aucun changement dans les territoires occupés, M. Shamir hésite à suivre une proposition des Etats-Unis qui suggèrent d'organiser un premier dialogue israélo-palestinien. M. Shamir veut des garanties et suspecte les Etats-Unis de vouloir l'entraîner trop loin, vers un dialogue avec l'OLP ; les travaillistes l'accusent de chercher des *« prétextes »* et le soupçonnent de s'être aligné sur les « durs » de son parti, en somme d'avoir sacrifié l'unité du gouvernement à celle du Likoud. Le dénouement de la crise peut durer des semaines, sinon des mois ; l'initiative de paix attendra.

ALAIN FRACHON

Réactions prudentes des Etats-Unis et de l'OLP

La prudence était de mise, mercredi 14 mars, tant à Washington que de la part de l'OLP, à la suite de l'éclatement de l'« union nationale » israélienne.

Le président George Bush s'est borné à déclarer qu'il ne regrettait pas ses remarques du 3 mars, lorsqu'il avait fait état de son hostilité à l'installation d'immigrants juifs soviétiques dans la partie arabe de Jérusalem. Il a, toutefois, souligné qu'il s'abstiendrait de nouveaux commentaires, afin de ne pas paraître intervenir dans les affaires intérieures de ce pays.

A Tunis, rapporte notre correspondant, Michel Deuré, les dirigeants de l'OLP n'ont pas été surpris outre mesure par l'éclatement de la coalition gouvernementale israélienne, qui ne les dessert d'ailleurs pas. En effet, les propositions du secrétaire d'Etat américain James Baker, sur lesquelles les dirigeants de Jérusalem sont en désaccord, étaient trop éloignées des positions arrêtées par l'OLP pour que celle-ci puisse les accepter telles quelles. Aussi, puisque refus il devait y avoir, mieux valait que ce soit les dirigeants israéliens qui en prennent la responsabilité.

Pour la direction palestinienne, même s'il est stoppé pour un temps, le processus de paix n'est pas pour autant abandonné. *« L'OLP est toujours prête à rencontrer les forces de paix israéliennes et les dirigeants israéliens qui ont des positions courageuses et réalistes »*, a déclaré, mardi, 13 mars, M. Yasser Abd Rabbo, membre de l'exécutif palestinien. *« Si Shimon Pérès veut vraiment chercher à établir un dialogue, il ne doit plus conclure d'accord avec Shamir »*, a-t-il ajouté.

IRAK : la condamnation à mort de M. Farzad Bazoft

Le président Saddam Hussein ne veut pas user de son droit de grâce

Le président Saddam Hussein a fait savoir mardi 13 mars qu'il n'entendait pas user de son droit de grâce pour commuer la peine de mort prononcée contre M. Farzad Bazoft, journaliste de l'Observer d'origine iranienne, en raison des pressions politiques auxquelles il est soumis. *« Il est impossible pour le président irakien de prendre une décision en ce sens alors que l'Irak est soumis à de telles pressions politiques et fait face à de multiples campagnes de presse »*, a affirmé mardi un porte-parole du ministère irakien des affaires étrangères. Selon le porte-parole, les *« déclarations hâtives des autorités britanniques concernant l'espion Farzad Bazoft et sa complice, la Britannique Daphné Parish, ne constituent pas la bonne méthode pour amener le président irakien à intervenir et à user de son droit de grâce pour commuer les peines »*.

Le roi Hussein de Jordanie, le principal allié de l'Irak dans le monde arabe, en visite à Londres, avait annoncé mardi qu'il avait envoyé un message au président irakien lui demandant de ne pas faire exécuter la condamnation à mort prononcée contre le journaliste. – (*AFP*.)

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : les activités des « escadrons de la mort »

Une commission judiciaire passe au crible une série d'assassinats politiques

La commission judiciaire chargée, le 31 janvier par le président Frederik De Klerk, d'enquêter sur une série d'assassinats politiques perpétrés en majeure partie, semble-t-il, par des cellules secrètes composées de militaires et de policiers a commencé ses travaux. Mais les révélations entendues par le juge Louis Harms en séance publique au début de la semaine dernière ont soulevé plus de questions qu'elles n'ont apporté de réponses et, depuis jeudi 8 mars, c'est à huis clos que cette commission a choisi de se réunir en raison du caractère jugé délicat, au plan de la sécurité, des dépositions que devaient y faire plusieurs hauts responsables de l'armée.

JOHANNESBURG

correspondance

Vendredi 9 mars, cette commission a notamment examiné les preuves – matérielles ou circonstancielles, on n'en sait trop rien – à l'appui de l'affirmation publique du ministre de la défense, le général Magnus Malan, selon laquelle Anton Lubowski, l'avocat namibien membre dirigeant de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO) qui s'apprête à assumer le pouvoir à Windhoek, était un espion à la solde des services de renseignement de l'armée sud-africaine.

Les « escadrons de la mort » sud-africains ont été accusés d'avoir tué cet avocat, tombé devant la porte de sa maison à Windhoek le 12 septembre 1989, tout comme ils sont accusés du meurtre d'un universitaire sud-africain, David Webster, assassiné à Johannesburg en mai 1989. *« Mais pourquoi aurions-nous exécuté Lubowski alors qu'il travaillait pour nous ? »* Cette question, lancée par le général Malan devant le Parlement, a semé un trouble, après avoir d'abord provoqué un tollé général.

Les séances de la commission Harms, qui devaient reprendre lundi avec l'audition de trois membres du bureau de coopération civile (CCB), l'unité des forces spéciales de l'armée qui se chargeait des basses besognes que l'establishment sécuritaire du pays leur confiait depuis 1986, ont été reportées d'une semaine. L'un de ces trois témoins, relâchés jeudi après leur arrestation une semaine plus tôt, est un ancien officier de l'armée devenu directeur du CCB, le colonel Joe Verster.

Coopération armée-police

Mardi, ce sera la reprise de l'interrogatoire d'un ancien policier noir, Bufana Almond Nofomela, dont le témoignage avait déjà défrayé la chronique mercredi. Auteur des premières révélations sur les mystérieux *« escadrons de la mort »* chargés d'éliminer des opposants au régime, pour la plupart membres du Congrès national sud-africain (ANC), Nofomela avait *« lâché le paquet »* pour échapper à la corde, dès le mois d'octobre, à la veille du jour prévu pour son exécution. Il a notamment raconté au juge Harms comment il avait été entraîné, dans une ferme des environs de Pretoria, *« à kidnapper et à tuer »* et comment, ensuite, il avait mis cet enseignement en pratique, sous les ordres d'un certain capitaine Dirk Coetzee. Ce dernier, alerté par ces révélations, avait précipitamment quitté le pays avant d'accorder une fracassante interview à *Vrye Weekblad*, un hebdomadaire de gauche en afrikaans, et, pour mieux se dédouaner, rejoindre à Lusaka les rangs de l'ANC, son ancienne cible.

Car si la direction du CCB était militaire, ses hommes sur le terrain étaient, pour la plupart recrutés dans la police. Cette apparente osmose a conduit à des frictions puis à des fuites, car la police n'a pas apprécié le fait de se trouver, au début, toute seule sur la sellette.

Les activités du CCB ont été provisoirement gelées, en attendant sans doute son démantèlement. Mais l'issue de cette affaire à plus long terme ne peut être, selon l'immense majorité des analystes, que la démission du général Malan, le patron des forces armées depuis 1980. En effet, son ancienneté dans cette fonction permet soit de douter qu'il n'ait rien su de l'existence du CCB avant novembre 1989, comme il l'a assuré, soit de s'étonner que ses subordonnés aient pu le tenir à l'écart d'un tel secret aussi longtemps, car c'est alors sa compétence qui est en jeu. On sera tenté, enfin, de lui reprocher d'avoir attendu jusqu'à janvier 1990 pour en informer M. De Klerk. L'état de santé du général, qui avait subi une opération du cœur l'an dernier, pourrait lui fournir l'occasion d'une sortie relativement élégante. – (*Intérim.*)

MAROC : face aux problèmes socio-économiques

L'opposition ne tient pas le consensus sur le Sahara pour un quitus au gouvernement

Devant des dizaines de milliers de touristes ébahis par le spectacle, le roi Hassan II a participé les 3 et 4 mars aux cérémonies du vingt-neuvième anniversaire de son intronisation.

AGADIR

de notre envoyé spécial

Le souverain n'était pas venu depuis 1985 dans cette ville, entièrement reconstruite après le séisme de février 1960. C'était un geste à l'égard d'une station balnéaire qui souffre d'un certain tassement des recettes touristiques - en raison de l'engouement actuel des Européens pour la Turquie - et une marque d'intérêt pour une région dont les relatives difficultés économiques ont pour corollaire la diminution des transferts des capitaux par les immigrés, nombreux à en être originaires.

C'était aussi une façon de souligner le caractère irréversible de la présence marocaine au Sahara occidental, Agadir étant devenue, selon un journal gouvernemental, *« le centre du royaume »* et *« la porte des provinces du Sud »*.

« La visite de Sa Majesté s'inscrit dans la grande tradition dite du « trône sur le cheval » [celle d'un pouvoir royal itinérant] *et elle est le prolongement actuel de la vocation ancestrale d'ouverture sur le Sud*, nous a dit M. Driss Basri, ministre de l'intérieur et de l'information. *Agadir, érigée au rang* de *« ville impériale »* [le roi y habite un nouveau palais], *devient la métropole d'une région qui va nourrir la population du sud-saharien »*.

Pendant son séjour, le roi Hassan II a donné le coup d'envoi des travaux d'un nouvel aéroport international ; il a inauguré le nouveau complexe portuaire d'Agadir et l'immense barrage d'Aoulouz. *« Agadir s'affirme comme la métropole du Sud tandis que le retour des provinces sahariennes au sein de l'ensemble national a ouvert la voie à une mise en valeur cohérente et intégrée de toute la zone »*, écrit *le Matin du Sahara*, quotidien national dont le titre est à lui seul tout un programme.

Les investissements pour les infrastructures d'Agadir, accompagnés d'un rapide développement de l'agriculture irriguée, n'ont pour équivalent que les dépenses engagées dans les anciens territoires espagnols du Sud. Quelques jours avant la visite du secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, attendu ce mois-ci pour la relance des consultations en vue d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental, les autorités ont fait visiter à une trentaine de journalistes leurs réalisations à El Ayoun, Smara, Boudjour, Dakla, tous ports ou agglomérations sahariens où la profusion d'édifices publics, de logements et d'unités de production manifeste la foi en un avenir sous le drapeau marocain.

« L'affaire du Sahara a été bénéfique sur le plan économique, admet M. Fathallah Oualalou, chef du groupe parlementaire de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), une des deux grandes formations de l'opposition avec le parti de l'Istiqlal. *Elle nous a permis de découvrir la pêche* [les eaux au large du littoral saharien étant parmi les plus poissonneuses] *et les vertus de la décentralisation. En fait, le problème, maintenant, est le développement de la région méditerranéenne, trop délaissée »*.

Comme les autorités, M. Oualalou ne fait pratiquement pas de distinction entre le Sahara occidental et la partie méridionale située à l'intérieur des frontières marocaines internationalement reconnues : les régions de Tarfaya (ancienne Villa Bens, rétrocédée par l'Espagne au Maroc dès 1958) et de Sidi Ifni (restitué en 1969). Selon lui, il y a une sorte de continuité naturelle entre le Sahara occidental et les autres zones du Sud naguère sous contrôle espagnol. *« Beaucoup de gens du Polisario sont originaires de Tan Tan, de Goulimine, de Tarfaya et autres lieux, et non pas d'El Ayoun ou Smara »*.

Le « oui mais » de l'opposition

En organisant le 1er décembre 1989 un référendum pour le report de deux ans des élections législatives initialement prévues pour cette année, afin que le scrutin ait lieu après le règlement définitif de l'affaire saharienne, le roi Hassan II a fixé implicitement un délai aux tractations pour une solution sous l'égide de l'ONU. Il a aussi réalisé une belle opération de politique intérieure, les résultats du scrutin ayant montré l'étendue du consensus national sur le Sahara.

Toutefois, l'opposition a clairement dit qu'elle n'accordait pas pour autant un blanc-seing au gouvernement. *« Oui à la défense de l'intégrité nationale, mais sans cautionner les assemblées issues des scrutins au cours desquels la volonté populaire a été falsifiée »*, disait un communiqué commun de l'Istiqlal, de l'USFP, du Parti du progrès et du socialisme (communiste) et de l'Organisation pour l'action démocratique et populaire. Plus réservé encore que les autres signataires, l'Istiqlal avait demandé à ses partisans de voter au référendum *« selon leurs convictions »* sans donner de consigne.

Faisant allusion aux fraudes électorales du passé, M. Oualalou nous a déclaré : *« Le report du vote devrait permettre de créer des conditions propices pour l'amélioration de la gestion démocratique et donc des élections »*. Ce désir d'élections dans la transparence est d'autant plus fort que l'opposition s'attend à une aggravation des problèmes socio-économiques.

La Maroc vit actuellement sur l'image de ses bons résultats en 1988. Ceux de 1989 sont moins brillants. La croissance a été seulement de 1 %, contre 2,5 % en 1988; et le déficit de la balance commerciale a doublé, notamment en raison de la baisse des recettes procurées par le phosphate et ses dérivés (après la perte de l'important marché indien). Déjà, l'opposition demande un nouveau débat sur la loi de finances pour 1990, qui avait été établie sans tenir compte de ces mauvaises nouvelles.

Dans son traditionnel « discours du trône », le 3 mars, le roi a dit que le gouvernement *« devra désormais conduire une politique d'austérité équilibrée et sage tendant à réduire au maximum toutes les dépenses qui ne sont pas absolument nécessaires »*. Avertie qu'il faut *« remettre à des temps meilleurs la réalisation de ce que nous souhaitons »*, la population est invitée à se serrer la ceinture.

Dès lors, en l'absence de perspectives électorales à court terme, faut-il s'attendre à de l'agitation ? Journalistes et hommes politiques ont suivi avec attention le début des troubles en Côte-d'Ivoire et au Gabon. Bien que ces pays amis ne soient pas comparables au Maroc, où le multipartisme existe depuis l'indépendance, certains pensent que leur « déstabilisation » serait un exemple fâcheux.

Jusqu'à présent, grâce au multipartisme précisément, le roi a su naviguer entre les écueils. Entre lui et certains opposants, tels M. M'hamed Boucetta, chef de l'Istiqlal, ou M. Abderrahim Bouabid, chef de l'USFP, qu'il avait reçu quelques jours avant de proposer le report des élections, il existe des liens personnels tissés au cours d'une longue histoire commune, quelles que soient les péripéties. Le « dialogue » avec l'opposition risque d'être plus difficile lorsque ces leaders, relativement âgés, auront été remplacés par des hommes moins bien connus du Palais.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

هكذا من الأصل

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

Le maire libéral du Cap se prononce pour la levée des sanctions internationales

C'est du perron de son hôtel de ville que, dès sa sortie de prison, le 11 février, Nelson Mandela s'était adressé à ses compatriotes. Pas étonnant car, comme l'explique M. Gordon Oliver, le maire du Cap, en visite à Paris où il devait notamment rencontrer Mme Danièle Mitterrand et M. Jacques Chirac, *« ma ville a toujours été à l'avant-garde du changement en Afrique du Sud et s'est opposée, par principe et de manière constante, à la politique d'apartheid du gouvernement central »*.

Membre du parti démocrate, M. Oliver avait, quand même, créé la surprise, le 13 septembre dernier, lorsque, au bras de Mgr Desmond Tutu, il avait pris la tête d'une *« marche pour la paix »* qui avait rassemblé environ 30 000 personnes, dans les rues du Cap. De prison, Nelson Mandela lui avait alors envoyé un message personnel de félicitations.

Les gens de couleur ayant été radiés des registres électoraux en 1972, le conseil municipal du Cap qui rassemblait des édiles de toutes races, n'est plus composé que de Blancs. Aujourd'hui, M. Oliver réclame pour sa ville le statut de *« cité ouverte »*, notamment en matière d'habitat. Il souhaite aussi que les townships alentour soient réincorporées au Cap pour former, juridiquement, une seule et même agglomération.

A l'échelle du pays tout entier, *« un système fédéral de gouvernement avec un maximum de pouvoirs décentralisés »* lui paraît être une *« solution viable et acceptable »*, mieux adaptée, à son avis, à la diversité des populations qui composent l'Afrique du Sud que le système unitaire défendu par le Congrès national africain (ANC).

Le très libéral maire du Cap n'est pas, pour autant, favorable au maintien des sanctions contre son pays car, souligne-t-il, *« nous devons bâtir une économie forte, créer des emplois, former des professeurs, etc. afin de remettre, le moment venu, le pays en bon état de marche à un nouveau gouvernement à majorité noire et lui faciliter ainsi la tâche »*. Même le gel des relations culturelles et sportives ne lui semble pas judicieux dans la mesure où l'absence de contacts extérieurs *« ralentit le processus de changement en Afrique du Sud »*.

J. DE B.

□ **En visite en Suède, M. Nelson Mandela** a souhaité, lors d'une conférence de presse réunie le 13 mars à Stockholm, un renforcement des sanctions économiques et politiques contre le régime de Pretoria, y compris la rupture des relations diplomatiques. Par ailleurs, violences se multiplient dans les ghettos noirs où, entre lundi midi et mardi midi, il y a eu vingt morts et au moins cent quatre-vingts blessés.

COTE-D'IVOIRE

Nouvel appel à une manifestation

Des tracts invitant les Ivoiriens à participer mercredi 14 mars à Abidjan à une grande marche de protestation contre les mesures d'austérité du gouvernement, et appelant à une grève générale, jeudi, ont été distribués mardi. Ils ne sont pas signés, pas plus que ne l'étaient ceux qui appelaient les Ivoiriens à manifester le 2 mars. Plusieurs milliers de personnes étaient descendues dans la rue ce jour-là à Abidjan et dans plusieurs villes de province pour crier leur hostilité aux projets du gouvernement. Les manifestants avaient également conspué le nom du chef de l'Etat, M. Félix Houphouët-Boigny.

L'opposition aux mesures gouvernementales se manifeste depuis plusieurs jours dans des tracts, des pamphlets et autres photocopies d'articles parus dans les journaux et hebdomadaires français circulant à Abidjan, distribués discrètement dans les autobus, dans les restaurants et dans des files d'attente.

Par ailleurs, le président Houphouët-Boigny a laissé entendre qu'il se retirerait peut-être, en déclarant lundi à TF 1 que le congrès du parti unique désignerait *« cette année »* son successeur. *« Je ne veux pas de désordre dans mon pays,* a-t-il dit. *Je veux que l'on connaisse mon successeur de mon vivant. On le saura cette année. »*

MOZAMBIQUE : en visite à Washington

Le président Chissano affirme qu'il veut négocier avec les rebelles

M. George Bush a fait, mardi 13 mars, l'éloge des efforts de son homologue mozambicain, M. Joaquim Chissano, pour démocratiser son pays et mettre fin à la guérilla qui y sévit. Le président américain s'est entretenu pendant plus de deux heures à la Maison Blanche avec M. Chissano, qui effectuait, mardi et mercredi, sa première visite officielle à Washington. Il a *« promis »* l'assistance des Etats-Unis pour le développement du Mozambique et pour lui permettre de résoudre le problème des réfugiés et des populations sinistrées.

M. Bush a exprimé le *« soutien ferme des Etats-Unis aux réformes politiques et économiques du gouvernement du Mozambique »*, qui, a-t-il dit, ont amélioré les chances du processus de paix. Le régime de Maputo est en guerre, depuis 1980, contre la Résistance nationale mozambicaine (RENAMO) qui contrôle une grande partie du territoire mozambicain. *« Nous avons vu votre gouvernement prendre des mesures significatives pour réduire les divisions qui menacent votre nation »*, a déclaré M. Bush. *« Et nous appelons toutes les parties à discuter le plus rapidement possible afin d'éviter de nouvelles souffrances »*, a-t-il ajouté. M. Chissano a indiqué qu'il avait fait part à son hôte de sa décision de participer à des négociations directes avec la RENAMO *« le plus tôt possible »*. – (AFP.)

AFRIQUE

Côte-d'Ivoire : les Libanais, boucs émissaires de la crise

Une communauté importante, dynamique, affairiste, dont la réussite suscite autour d'elle l'envie, mais aussi une animosité lourde de menaces

ABIDJAN

de notre envoyé spécial

« La fraude est vieille comme le monde. Mais de nos jours les plus grands fraudeurs sont les Arabes, et parmi les Arabes ce sont les Libanais. » Citant une étude d'un économiste libanais, le président ivoirien, M. Félix Houphouët-Boigny, a fait cette réponse lors de sa conférence de presse, le 5 mars à Abidjan. *« C'est une mauvaise école pour les Ivoiriens, mais il faut dire que les élèves ont souvent dépassé les maîtres »*, a ajouté le chef de l'Etat. Curieusement, ce court passage a disparu de la retransmission *« intégrale »* à la télévision des propos présidentiels ainsi que des colonnes du quotidien officiel *Fraternité Matin*.

Sans doute certains conseillers de M. Houphouët-Boigny – qui avait toujours, jusque-là, défendu « ses » Libanais – ont-ils préféré ne pas jeter de l'huile sur le feu et attiser un sentiment déjà généralement hostile à une communauté libanaise particulièrement nombreuse et dynamique. Il a suffi, en effet, que, lors des manifestations de collégiens du vendredi 2 mars, des vitrines de magasins de quelques ressortissants libanais soient brisées pour qu'une fois encore réapparaisse le spectre d'affrontements plus violents, voire de pogroms.

La découverte, fin 1988 à Abidjan, d'une cache d'armes dans la maison d'un chiite libanais, M. Abkel Taki, avait déjà provoqué des remous. De même que les rumeurs – et chacun sait comme elles se développent rapidement ici – selon lesquelles l'imam de la communauté libanaise de Côte-d'Ivoire, le cheik Adnan Zalgouth, aurait lui aussi joué un rôle dans la libération des otages français du Liban. Aux reproches, anciens mais exacerbés aujourd'hui par la crise économique, concernant une richesse trop rapidement acquise, la fraude et la corruption adressés aux Libanais de Côte-d'Ivoire s'ajoute ainsi, depuis quelques années, celui d'abriter des réseaux terroristes et de prôner un islam pur et dur dans un pays essentiellement catholique et animiste.

« Exagération ! », « Fadaises ! » : les Libanais de Côte-d'Ivoire se défendent avec colère contre ces accusations. *« Chaque fois qu'un avion va exploser, on va dire que c'est de notre faute »*, ironise un commerçant. Pourtant, tous reconnaissent qu'un problème existe, mais qu'il ne dépend pas d'eux de le régler.

« Les Français, eux, sont protégés »

« Les autres Blancs, les Français notamment, sont protégés, par leur ambassade, par la puissance de leur pays qui donne beaucoup d'argent à la Côte-d'Ivoire. Nous, nous sommes seuls. Alors, coincés entre les Européens et les Ivoiriens, nous devenons les boucs émissaires idéaux », ajoute un industriel.

Il est clair en fait que tout n'est pas vraiment clair. Ainsi, chercher à connaître, même approximativement, le nombre de Libanais vivant en Côte-d'Ivoire s'apparente à un parcours du combattant. *« Ils sont au moins 150 000 »*, disent certains Abidjanais. *« Plus de 100 000 »*, affirmait naguère le président Houphouët-Boigny au président Gemayel lors d'un récent sommet francophone. *« 80 000 »*, admettent, en privé, les représentants de la communauté libanaise. *« 60 000 au maximum »*, déclare – publiquement – Mgr Paul Khawand, le supérieur de la mission libanaise. *« Entre 35 000 et 40 000 »*, estime le cheikh Adnan Zalgouth.

Tous sont d'accord sur un point : les chrétiens, majoritaires auparavant, sont maintenant bien moins nombreux – environ 20 % du total – que les musulmans (eux-mêmes chiites à plus de 90 %). En fait, la communauté libanaise s'est installée en Côte-d'Ivoire par vagues successives. A la génération des « pionniers » arrivés là avant l'indépendance du pays, souvent juste après les premiers colonisateurs français, auxquels ils servaient d'intermédiaires pour leurs relations, notamment commerciales, avec les Ivoiriens, a succédé, entre 1960 et 1975, celle des Libanais chassés d'autres pays africains : Ouganda, Kenya, Guinée...

Depuis, l'embrasement du Liban en 1975, sont arrivés les *« autres »*, les plus critiqués par les Ivoiriens, mais aussi, souvent par leurs propres compatriotes. *« Certains d'entre eux donnent l'impression de venir ici se reposer entre deux combats à Beyrouth. Ils sont terriblement arrogants »*, s'insurge un médecin français. *« Ridicule, il faut méconnaître totalement les structures familiales libanaises pour croire que nous pourrions accepter cela »*, lui répond un Libanais. Un autre révèle pourtant que certains membres des groupes en guerre au Liban viennent recueillir à Abidjan les fonds nécessaires à leurs combats en exerçant une sorte de racket sur certains membres de la communauté. *« Ils sous-entendent que, si nous ne les aidons pas, les biens que nous possédons encore à Beyrouth pourraient être « moins bien protégés ».*

Ces pratiques semblent pourtant exceptionnelles, et on peut estimer à moins d'une centaine le nombre des Libanais « fanatisés » vivant en Côte-d'Ivoire. *« Ceux qui ont peur du Hezbollah sont ceux qui veulent bien en avoir peur »*, admet un Libanais d'Abidjan, reconnaissant par là que le phénomène existe malgré tout. Comment pourrait-il en être autrement ? Comment, en dépit de tous les efforts des responsables libanais de Côte-d'Ivoire, la guerre qui ravage leur pays depuis maintenant quinze ans cesserait-elle totalement de se faire sentir à quelques heures d'avion de Beyrouth ?

La « politique » ne semble pourtant pas le principal souci des Libanais de Côte-d'Ivoire. Tous admettent avec une belle franchise qu'ils sont d'abord là *« pour les affaires »*. Des affaires qu'ils mènent rondement en étant finalement les seuls à investir encore dans un pays en crise. Les chiffres sont éloquents : 80 % des immeubles appartiennent à des Libanais, de même que plus de 70 % du commerce de gros et 50 % du commerce de détail. Et les Libanais ne se sont pas contentés du commerce. Voilà qu'ils possèdent maintenant près de cent quatre-vingts entreprises industrielles de Côte-d'Ivoire.

« Sans nous, tout s'écroulerait »

« C'est bien cela, c'est bien notre réussite que l'on nous reproche, dit un industriel. *Tant que nous n'étions que les intermédiaires des Français, que nous faisions le sale boulot, alors on nous laissait tranquilles. Maintenant que nous avons risqué notre argent mais aussi travaillé comme des fous pour occuper des créneaux que personne ne voulait plus occuper et que nous avons gagné, cela, on ne nous le pardonne pas. »* La différence est, en effet, énorme entre les hommes d'affaires européens, Français pour la plupart, confortablement installés dans leurs bureaux climatisés, et sachant de toute manière leur fin de mois assurée par leur administration ou leur entreprise, et ces Libanais qui vivent souvent au milieu des quartiers populaires des petites villes de l'intérieur.

Comment faire la part des choses ? *« Les Libanais exploitent outrageusement les populations locales, ils possèdent tout et ce sont eux qui font la loi »*, dit cet habitant d'Abidjan. *« Sans nous*, répond un Libanais établi ici depuis plus de quarante ans, *tout s'écroulerait, le Libanais c'est un peu la caisse de sécurité sociale du quartier ou du village. Si le gosse est malade, on vient voir le Libanais pour qu'il avance de l'argent, s'il y a des funérailles, on vient aussi voir le Libanais. Qui c'est qui transporte le cacao ? Le Libanais. Le ciment pour construire la maison, c'est le Libanais. La construction, c'est encore le Libanais. »*

« On me demandera toujours de l'argent »

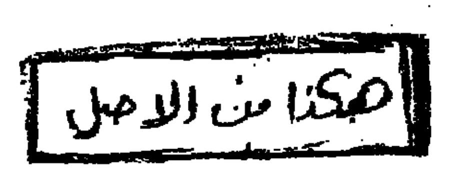
Le principal reproche adressé aux Libanais de Côte-d'Ivoire, et le président Houphouët-Boigny lui-même y a donc fait allusion, tient en deux mots : fraude et corruption. Dès 500 francs CFA glissés au portier d'une administration aux dizaines de millions détournés *« sur le compte en banque en Suisse d'un ministre »*, en passant par la voiture offerte à la femme de ce même ministre, la fraude est tellement généralisée en Côte-d'Ivoire qu'il est impossible d'imaginer que les Libanais puissent s'y soustraire. Eux-mêmes d'ailleurs le reconnaissent en privé. *« Le Libanais*, explique un commerçant avec une belle candeur, *n'aime pas la paperasse et déteste l'administration. Il préférera donner directement des billets aux fonctionnaires plutôt que de remplir les formulaires. »*

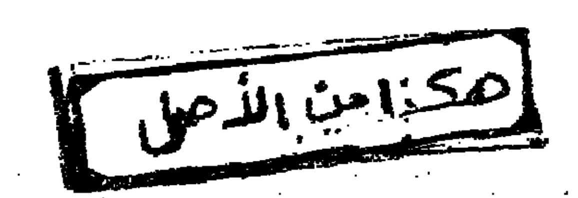
Ayant sans doute, eux aussi, horreur des paperasseries, les fonctionnaires ivoiriens, à tous les niveaux, ont compris le parti qu'ils pouvaient tirer de cette inaptitude. *« Parce que je suis Libanais*, constate l'un d'eux, *on me demandera toujours de l'argent. Chaque fois qu'un gendarme m'arrête, je sais que je vais être obligé de mettre la main au portefeuille même si je suis parfaitement en règle. Le Français convoqué dans une administration préférera attendre plusieurs heures ou même revenir trois ou quatre fois pour avoir tel ou tel document. Nous, nous préférons tout de suite donner un peu d'argent, et, comme par miracle, le papier qui s'était perdu sera retrouvé. »*

Plus haut, beaucoup plus haut, on raconte que chaque ministre ivoirien aurait « son » assistant technique français pour rédiger ses rapports et « son » Libanais pour régler ses affaires personnelles. *« Si c'est vrai, en tout cas, le ministre ne nous manifestera pas beaucoup de reconnaissance. Aujourd'hui un ministre acceptera rarement de se montrer au restaurant avec un Libanais même s'il le connaît bien, même si c'est un ami. Il aurait l'air de se compromettre... »*, regrette un Libanais qui ajoute : *« Mais les suspicions à notre égard sont tellement grandes que nous ne pourrons même pas participer à des œuvres de charité. Ainsi, l'un d'entre nous a récemment offert une ambulance à un village. Eh bien, on a dit : C'est pour se faire pardonner l'argent qu'il a volé ! »*

Les relations entre « Européens », Libanais, Ivoiriens, mais également avec toutes les nationalités qui composent la mosaïque ivoirienne, ne sont certes pas toujours aussi tendues, et ce pays vit malgré tout, depuis trente ans, dans un climat de paix rare dans la région. Mais la crise économique qui frappe la Côte-d'Ivoire risque, si elle continue, d'exacerber la rancœur des Ivoiriens envers les Libanais tout en rendant la présence de ceux-ci encore plus nécessaire. *« Nous savons bien*, conclut un commerçant, *qu'en cas de troubles nous serons les premiers à souffrir, mais nous sommes fatalistes, et puis où aller ? Ici, c'est notre pays. »*

JOSÉ-ALAIN FRALON





POLITIQUE

Le congrès socialiste de Rennes

M. Michel Rocard en position d'arbitre

Les tractations en vue de la formation d'une majorité au congrès socialiste qui s'ouvre à Rennes, jeudi 15 mars, placent de nouveau le premier ministre et ses amis en position d'arbitres entre MM. Pierre Mauroy et Lionel Jospin, d'une part, et M. Laurent Fabius, d'autre part.

D'un côté, la tentative de rapprochement entre le courant qui soutient l'actuel premier secrétaire et le courant Socialisme et République de M. Jean-Pierre Chevènement a progressé, mais elle se heurte à des résistances parmi les amis du ministre de la défense et à des difficultés liées à la répartition des postes. De l'autre côté, les discussions entre les fabiusiens et les poperénistes ont, elles aussi, avancé. Le premier ministre pourrait donc avoir à choisir entre appuyer M. Mauroy ou favoriser une solution qui s'organiserait autour de M. Jean Poperen et ferait la part belle à M. Fabius.

Les rocardiens devraient se déterminer en fonction de deux *considérations : celle du nombre* de fédérations que l'un ou l'autre terme de l'alternative leur permettrait de contrôler (depuis le début de la campagne du congrès, ils affirment n'avoir d'autre objectif que d'étendre leurs positions locales), et celle des relations du premier ministre avec le président de la République. De ce point de vue, le souci de M. Rocard est de ne pas paraître s'engager dans la formation d'une majorité tournée contre M. Fabius, auquel M. François Mitterrand a apporté son appui.

Sans doute pour faciliter les choses au premier ministre, M. Mauroy a insisté, mardi 13 mars, au cours du journal du soir de TF 1, sur la position *médiane qu'il entend occuper. « Pas question de faire un front anti-Fabius ni d'écarter les rocardiens »*, a-t-il dit. Le premier secrétaire a expliqué sa démarche : *« Je vais essayer d'opérer un premier pôle de rassemblement avec Jean-Pierre Chevènement – nous avançons sur ce point, – puis avec Jean Poperen, s'il le souhaite, puis avec Laurent Fabius. Puis nous discuterons pour préparer une synthèse générale avec les amis de Michel Rocard. »* Les discussions entre les chefs de file de la motion Mauroy-Jospin et les amis de M. Chevènement se heurtent, *particulièrement*, au problème de la fédération de Paris, où les deux courants sont en concurrence. M. Pierre Guidoni, l'un des animateurs de Socialisme et République, pourrait être candidat au poste de premier secrétaire fédéral.

Dans cette hypothèse, l'actuel titulaire du poste, M. Jean-Marie Le Guen, jospiniste, pourrait entrer, à titre de compensation, au bureau exécutif du PS. La question des rapports entre les deux courants dans la capitale ne serait pas réglée pour autant : certains jospinistes ne voient pas d'un très bon œil le « cadeau » qui serait ainsi fait à MM. Georges Sarre et Michel Charzat, chefs de file du courant de M. Chevènement à Paris.

La polémique sur le décompte des mandats nationaux a, pendant ce temps, continué. M. Daniel Vaillant, jospiniste, chargé des *fédérations au secrétariat national*, s'est élevé contre les affirmations de MM. Pierre Bérégovoy et Paul Quilès, plaçant la motion Fabius en tête de quelques mandats devant celle de M. Mauroy. Les jospinistes accusent, d'autre part, la fédération du Pas-de-Calais, à majorité fabiusienne, d'avoir gonflé ses chiffres.

La commission de validation des mandats, qui a commencé à travailler officieusement, puisqu'elle doit être formellement mise en place par le congrès, aura fort à faire à Rennes.

La tentative de formation d'une coalision majoritaire, menée par M. Jospin, piétine dès lors que l'un des partenaires possibles – M. Poperen – estime avoir des chances de jouer son propre jeu. *Le* ministre des relations avec le Parlement juge pouvoir s'imposer comme « troisème homme » entre MM. Mauroy et Fabius, mais, dans ce rôle, M. Pierre Joxe, qui a soutenu le président de l'Assemblée nationale, conviendrait mieux à ce dernier.

P. J.

Pierre Joxe ou le parti d'abord

Un jeune lycéen s'échappant de l'immeuble bourgeois de sa famille de hauts fonctionnaires pour distribuer, dans les années 50, des tracts réclamant la paix en Indochine. L'image est banale. Mais près de quarante ans après, c'est toujours la même flamme qui habite Pierre Joxe. L'itinéraire est déjà plus original.

Un enfant du milieu intellectuel parisien, imprégné de l'Ancien et du Nouveau Testament, venu au socialisme par refus des guerres coloniales. Le cheminement est fréquent. *Mais Pierre Joxe*, contrairement à bien de ses camarades qui ont emprunté la même voie, n'a jamais été attiré par cette «deuxième gauche » qui fut le point de passage pratiquement obligatoire de ceux qui refusèrent le socialisme englué dans le conflit algérien ou de ceux que leur idéal chrétien conduisit dans les bras du PS. Il en fut même, et demeure, un adversaire *irréductible*.

Des bourgeois révoltés qui, pour prouver le rejet de leurs origines sociales, font un bout de chemin avec les communistes, il y en eut beaucoup. Pierre Joxe n'en fut jamais. Le long passage de son père à l'ambassade de France à Moscou lui fit découvrir assez tôt la réalité qui se cachait derrière l'idéal. Mais il se vante toujours de son *« marxisme »*, même si les citations des évangiles lui viennent plus facilement en mémoire que celles du *Capital* ; adhérant même à la CGT en 1969, forme de provocation vis-à-vis des intellectuels qui, au lendemain des événements de 68, rejetaient cette organisation.

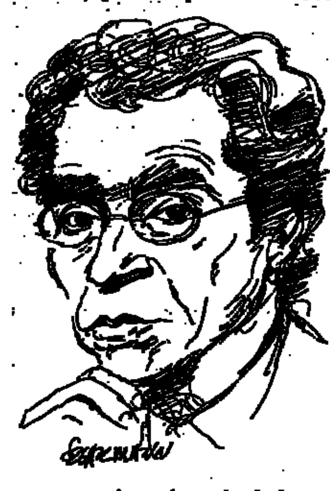
La gauche mais pas n'importe laquelle

Un tel choix, associé à une apparence physique toute en sévérité, ne peut que bâtir une image de sectaire, d'idéologue. Et pourtant, c'est le même homme qui, en moins de deux ans, sut se faire admettre comme un remarquable ministre technicien. Dans un des postes gouvernementaux les plus difficiles, celui du maintien de l'ordre, il gagna le triple pari de réconcilier la gauche avec les policiers, de donner le pas à l'acceptation des réalités sur les *a priori* idéologiques, sans renier le moins du monde sa philosophie politique personnelle, de désamorcer la critique de la droite qui en avait, pourtant, fait un de ses épouvantails lors de l'arrivée de la gauche au pouvoir.

Compliqué Pierre Joxe ! Il prend *un malin plaisir* à avancer caché derrière les masques que son itinéraire, le regard des autres, ses propres attitudes lui imposent. Mais que cherche-t-il à camoufler ? Comment raconter une lignée où se mêlent des juifs et des catholiques, des protestants et des athées, des musiciens, un librettiste d'Offenbach, un historien ami de Péguy et de Malaparte, les « découvreurs » de Nietzsche (les Halévy), des horlogers de la Révolution prolongés en pionniers de l'aviation (les Bréguet), un révolutionnaire nantais qui se fit enterré debout dans un drapeau rouge (un Joxe), enfin un haut fonctionnaire résistant devenu baron du gaullisme (son père) ? Fabuleux méandres de l'Histoire qui engendrèrent l'un de ces hommes qui accompagnent François Mitterrand depuis 1965, en étant avec lui d'une fidélité à toute épreuve mais sans servilité, un des ministres socialistes les plus solides que le pouvoir révéla, un gouvernant qui sait concilier avec un art évident le sens religieux de l'Etat et les athées de gauche.

La gauche. Voilà bien le maître mot qui conduit la vie de Pierre Joxe depuis que la lutte contre les guerres coloniales lui fit découvrir que le capitalisme était exploiteur. C'est parce qu'il estimait qu'il ne pouvait pas y avoir de mouvement socialiste en France si l'on rejetait l'organisation porteuse des espoirs de la classe ouvrière, qu'il ne put adhérer à tous les partis aussi anti-communistes qu'anti-gaullistes. Longtemps, pour lui, l'UNEF fut le seul parti, avant qu'il ne milite à la Ligue des droits de l'homme et ne fasse de la formation de délégués syndicaux au sein de l'ADEL, une association que présidait un certain Michel Rocard. *Pour adhérer* à un parti, il lui fallut attendre que François Mitterrand bâtît sa stratégie de conquête du pouvoir sur l'union avec le Parti communiste. Dès 1965, Pierre Joxe se rangea derrière lui, en adhérant à la Convention des institutions républicaines.

Jeune auditeur à la Cour des comptes, il n'était déjà pas homme *à suivre aveuglément* le guide qu'il s'était donné. Quand il le conteste, c'est toujours au nom de ses idées de gauche. En 1973, il critique la politique favorable au Marché commun européen de celui qui était devenu premier secrétaire du nouveau Parti socialiste ; M. Mitterrand, pour imposer ses vues,



met son titre dans la balance. Quelques années plus tard, avec l'âge d'or du programme commun, Pierre Joxe s'étonne que son « patron » envisage de gouverner sans les communistes. C'est, bien entendu, toujours au nom de ses mêmes idéaux qu'il tente de s'opposer à l'amnistie des généraux factieux d'Algérie, en octobre 1982, provoquant la première grave crise entre l'Elysée et le Palais-Bourbon.

A gauche toujours donc. Cette ligne intangible l'amène à être fort à l'aise avec Jean-Pierre Chevènement dont le rapproche aussi une méfiance vis-à-vis de l'Europe, qu'elle s'organise à six, à neuf ou à douze. Lors de la préparation du congrès du PS à Bourg-en-Bresse, en 1983, il aurait préféré une alliance des « mitterrandistes » de stricte obédience avec le CERES *plutôt que celle avec les « mau*royistes » que Lionel Jospin imposa. Aujourd'hui encore, il apprécie de trouver chez Jean-Pierre Chevènement, comme chez Jean Poperen, un discours de gauche bien absent ailleurs.

La famille et les autres

La gauche, oui ! Mais pas n'importe quelle gauche. Il n'a jamais compris la « deuxième gauche ». Si aujourd'hui les rapports du ministre de l'intérieur et du premier ministre sont fort bons, ni l'un ni l'autre n'ont pu oublier que Pierre Joxe avait tenté de s'opposer aux « Assises du socialisme » qui, au lendemain de l'élection présidentielle de 1974, avaient permis l'adhésion au PS d'une partie du PSU et de la CFDT. Car, pour lui, les cédétistes étaient aussi dangereux que les socialistes « unifiés ». En octobre 1978, il réussit même à convaincre le groupe *socialiste de s'opposer à une* réforme, négociée entre Raymond Barre et Edmond Maire, qui réduisait l'influence de la CGT dans les prud'hommes.

Vieille fidélité. Car si aujourd'hui il reconnaît ne plus être adhérent de la CGT, il explique que c'est parce qu'il s'est rendu compte que ses fonctions lui interdisaient toute adhésion syndicale. Mais pendant longtemps et quand il était déjà Place Beauvau, à la même question il répondait : *« Je n'ai pas encore payé ma cotisation cette année ; mais je la paie toujours en retard ! »*

La bataille perdue des Assises ne mit pas fin à la guerre . Chaque fois qu'il en eut l'occasion Pierre Joxe s'efforça d'enfermer Michel Rocard dans la minorité du parti. En 1980, lui qui n'aime guère se mettre sous les feux des médias, accepta même de se présenter comme le candidat possible de la majorité du PS pour la prochaine présidentielle, afin de contrer la course en solitaire de l'enfant terrible du socialisme, en attendant, *bien* sûr, que François Mitterrand pénètre lui-même dans l'arène.

La gauche, toujours, aurait pu rapprocher Pierre Joxe et Pierre Mauroy. Il n'en a rien été. Le premier n'a jamais considéré que le second faisait vraiment partie de la famille, et, aux yeux du conventionnel, l'ancien de la SFIO reste l'héritier d'un parti qu'il a toujours combattu. Le premier des chefs de gouvernement nommé par François Mitterrand a gardé un cuisant souvenir de ses rapports avec le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. S'appuyant sur deux cent quatre-vingt-six députés, qu'il avait su organiser et mettre au travail, celui-ci fit vite comprendre aux ministres, et d'abord au premier d'entre eux, que la loi se forgeait dans les réunions du groupe et non dans les cabinets ministériels.

Désaccord fondamental

Tout fut prétexte à contestation, la mauvaise organisation du travail mais aussi les choix pas assez marqués à gauche. La litanie des *accrocs est longue, très longue*. Et quand, à partir de 1983, Pierre Joxe accepta de modérer ses critiques, il laissa la bride sur le cou à ses amis qui avancèrent toujours sur une ligne de gauche : la contestation de la nouvelle politique économique, les concessions faites sans succès à l'enseignement privé. Son tempérament entier, parfois hautain, ne condamne pas, en effet, Pierre Joxe à la solitude.

Depuis toujours, il a autour de lui un carré de fidèles, au premier rang desquels André Laignel, même si cette fois cette équipe s'est divisée entre fabiusiens et jospiniens. A plusieurs reprises, ses proches lui conseillèrent de créer sa propre tendance. Après quelques hésitations, il y renonça toujours, parfois parce que François Mitterrand fronçait les sourcils à cette seule évocation, mais aussi parce qu'il a toujours privilégié l'unité du parti.

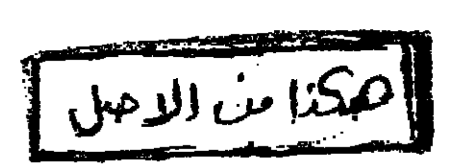
Le parti, justement. Voilà bien son unique mais fondamental *point de désaccord avec Lionel* Jospin. Les deux hommes se connaissent depuis longtemps, puisque c'est par Pierre que Lionel adhéra au PS au lendemain d'Epinay. Mais, justement, le premier *reproche au second de ne l'avoir* pas écouté plus tôt quand il lui demandait de le rejoindre à la Convention des institutions républicaines. De là à penser que, pour le plus ancien, le plus jeune non *plus n'est pas tout à fait de la* famille... En tout cas, Pierre n'a pas pardonné à Lionel d'avoir fait arbitrer une querelle entre mitterrandistes *« pur sucre »* par Pierre Mauroy lorsque Laurent Fabius ne put être élu premier secrétaire du PS en juin 1988.

La critique sur le passé est tout aussi nette. Pierre Joxe ne comprend pas que Lionel Jospin n'ait pas su adapter le parti, au lendemain de 1981, à la nouvelle situation institutionnelle. Lors de la préparation du congrès de Bourg-en-Bresse, en *1983*, deux de ses amis rédigèrent un texte très critique sur le fonctionnement du parti. Pierre Joxe fut aussi blessé par les atermoiements qu'il crut voir dans l'attitude du premier secrétaire lors de l'affaire des généraux de l'Algérie française. Plus grave encore, il lui reproche de ne pas avoir su mettre le PS en état de marche pendant la cohabitation afin de préparer la reconquête. *Le* groupe, sous sa férule, lui, l'était parfaitement.

Le *« Bonjour la vie ! »* de Lionel Jospin annonçant qu'il abandonnait le premier secrétariat du PS a laissé complètement abasourdi Pierre Joxe. Comme si le parti ce n'était pas aussi la vie ! Lui qui, de 1971 à 1981, fut un homme d'appareil ne pouvait accepter une telle affirmation. Est-il prêt pour autant à accepter, aujourd'hui, le fardeau du premier secrétariat ? Il a toujours dit qu'il n'était *« pas candidat »*. *Il n'a pas dit qu'il* refuserait ! Abandonner le ministère de l'intérieur lui ferait-il plaisir ? Probablement, car d'autres tâches l'attirent. Pas sûrement, car il estime y avoir encore beaucoup à faire. Il y a, c'est incontestable, parfaitement réussi, même s'il a dû écorner son image de gauche, notamment lorsqu'il a freiné l'abrogation de la loi Pasqua sur les conditions *d'entrée et de séjour des étrangers*.

A la veille du congrès de Rennes, Pierre Joxe figure au premier rang de ceux qui ont permis aux socialistes d'acquérir leur crédibilité de gouvernants. Rangé derrière Laurent Fabius sans être un *« Fabius boy »*. Il fait confiance au président de l'Assemblée nationale pour *« rénover »* le parti parce qu'il a découvert en lui un sens de l'Etat et des qualités d'organisation qui sont aussi les siens. Ayant des amis partout, chez les anciens conventionnels qui ont préféré Lionel Jospin, mais aussi chez les proches de Jean-Pierre Chevènement et de Jean Poperen, Pierre Joxe est un atout pour les socialistes. Plus encore pour François Mitterrand. Mais un atout un peu particulier : une fois sur la table, il entend conduire la partie à sa guise.

THIERRY BRÉHIER


هكذا من الاصل

POLITIQUE

Le congrès socialiste de Rennes

Lionel Jospin le « gardien du temple »

Suite de la première page

Le lundi 5 mars, Lionel Jospin reconnut devant les journalistes qu'il avait reçu les résultats du vote des militants comme un coup sur la tête, asséné par derrière. L'homme de conviction fit volte-face. Il n'était plus question que Laurent Fabius devînt premier secrétaire. Lionel Jospin utilisa un argument-massue : son concurrent avait triché et, en conséquence, l'engagement pris ne tenait plus.

Triché comment ? En utilisant des méthodes jusqu'alors inconnues, selon lui, au Parti socialiste. « *Des méthodes de voyou* », ajoutait-on dans son entourage. Lionel Jospin parla de « *déviation* » des procédures en vigueur au Parti socialiste et de la vie démocratique de sa formation. Il accusa Laurent Fabius d'avoir « *capté* » plus que conquis des positions de pouvoir. Il affirma que de telles pratiques portaient en germe la « *mort* » du Parti socialiste et observa qu'à Paris, lorsqu'il y militait, et en Haute-Garonne, dont il est aujourd'hui l'élu, il s'était toujours battu contre le « *clientélisme* ». Il raconta quelques exemples, connus jusqu'alors de lui seul, qui étaient de nature à nourrir l'accusation contre le système d' « *allégeance* » mis en place par l'abominable président de l'Assemblée nationale : une femme de ménage employée par la municipalité de Liévin (Pas-de-Calais) et menacée de perdre son emploi parce qu'elle avait voté pour la motion Mauroy ; un président de conseil général qui a obtenu d'un maire socialiste le troc d'une subvention contre un vote. « *J'appelle cela de la forfaiture* », dit-il.

Retard à l'allumage

Etaler de telles horreurs devant plus de deux journalistes en leur demandant de ne pas les répéter, c'est confier un secret en direct à la télévision. Lionel Jospin n'est pas fou. Il savait ce qu'il faisait. En rendant publiques de telles accusations, il souhaitait sans doute accélérer l'entreprise que le président de l'Assemblée nationale avait pris le risque de déclencher lui-même par la rapidité, la violence et la virulence de sa tentative d'OPA : l'organisation « spontanée », contre Laurent Fabius, d'une vaste coalition qui l'isolerait dans la dernière ligne droite avant le congrès en rassemblant tous les autres, tous ceux qui comptent, c'est-à-dire Pierre Mauroy, Jean-Pierre Chevènement, Jean Poperen et Michel Rocard.

Cette analyse ne vaut pas que pour les débats tactiques de la semaine qui précède le congrès, mais aussi pour la suite et à long terme. « *Laurent Fabius a déclenché une offensive prématurée et trop forte*, explique un proche de Lionel Jospin. *Il a voulu se payer un succès. Il l'a eu. Il est dans la situation d'un coureur qui gagne la première étape du Tour de France. Il a le maillot jaune. Tout le monde va se méfier de lui, ardemment. Il ne l'aura plus à l'arrivée aux Champs-Elysées.* »

Il n'empêche que, sur le coup, Lionel Jospin a perdu. Cet homme qui, premier secrétaire du Parti socialiste, avait manifesté une superbe capacité d'anticipation – il avait demandé avec six mois d'avance, en 1984, le retrait des projets sur l'école « libre » et empêché en 1985 Laurent Fabius, alors premier ministre, de conduire un an plus tard la campagne législative des socialistes – a eu cette fois un retard à l'allumage. Il n'a pas cru que Laurent Fabius, quelles que soient les méthodes utilisées, parviendrait à mobiliser autour de lui autant de mandats et surtout à labourer profond les grandes fédérations du Parti socialiste. Homme d'idées plutôt que de charme, de convictions plus que de clientèles, homme d'appareil, au meilleur sens du terme, plutôt que de terrain, le ministre d'Etat s'est laissé encercler, envelopper, par le « *socialisme scientifique* » de ses frères ennemis, c'est-à-dire, à ses yeux, par leur science de la rapine et de la maraude.

Peut-il surmonter ce revers ? Par un succès de congrès, peut-être, puisque Laurent Fabius ne paraît pas en mesure de constituer une majorité. Mais surtout, au-delà, par une victoire politique au long cours, s'il parvient, comme ses amis l'espèrent, à recomposer le Parti socialiste sur les décombres du mitterrandisme. Depuis le 5 mars, Lionel Jospin s'efforce de constituer une alliance de congrès avec Jean-Pierre Chevènement et Jean Poperen. L'accord donnerait à ces hommes une majorité relative en attendant une éventuelle synthèse générale recherchée par le premier secrétaire, Pierre Mauroy. Les négociations continuaient encore mardi 13 mars, quarante-huit heures avant l'ouverture de la « grand-messe » de Rennes. Elles occupaient les loisirs de Claude Allègre et André Laignel (pour le compte de Lionel Jospin), Jean-Marc Ayrault et Michel Debout (pour Jean Poperen), Pierre Guidoni et Jean-Paul Planchou (pour Jean-Pierre Chevènement), le plus souvent au 46 de la rue de Bellechasse, à Paris, dans l'hôtel particulier qui jouxte le ministère de l'éducation nationale.



Si cette alliance était conclue, Lionel Jospin tenterait, espèrent ses amis, de la transformer après le congrès en un courant homogène né de la fusion de deux sensibilités historiques, la poperéniste et celle de Jean-Pierre Chevènement, avec une moitié du courant mitterrando-mauroyiste créé lors du congrès de Lille en 1987. Ce serait alors, depuis sa naissance au congrès d'Epinay en 1971 et à l'approche de l'anniversaire de ses vingt ans, la première recomposition importante d'un parti sclérosé autour de courants qui n'avaient plus d'autre raison d'être que d'assurer leur propre survie. La polarisation d'un combat vide d'idées autour de Laurent Fabius et Lionel Jospin n'aurait pas été aussi vaine qu'annoncé. L'enfant de François Mitterrand, saisi par une crise de croissance en 1974 lorsque Michel Rocard, Jacques Delors et Edmond Maire ont, en entrant au PS, ouvert la voie du socialisme de pouvoir à leurs amis autogestionnaires, chrétiens, syndicalistes, l'enfant sage du premier septennat serait entré, au début du second, dans l'âge adulte, celui de l'indépendance.

Le Parti socialiste a commencé de vivre sa vie, loin du père. Lionel Jospin y est pour beaucoup. « *Gardien du temple* », comme il disait lorsqu'il était premier secrétaire, il a fait changer les clés que François Mitterrand lui avait confiées en janvier 1981. Le président de la République n'entre plus comme il veut.

La pensée de René Pleven

Au mois de juin 1988, François Mitterrand avait encouragé Laurent Fabius à briguer la succession de Lionel Jospin, premier secrétaire sortant. Lionel Jospin s'y opposa et poussa en avant Pierre Mauroy, qui, au terme d'une lutte incertaine et rapide, obtint gain de cause. Ni François Mitterrand ni Laurent Fabius ne se découragèrent. Le congrès de Rennes offrit l'occasion d'une nouvelle offensive. Lionel Jospin, une deuxième fois, se mit en travers.

Que s'est-il donc passé entre François Mitterrand et Lionel Jospin pour que le second se permette de contester l'autorité du premier sur le Parti socialiste ? Rien de spécial, sinon que Lionel Jospin, au fond, n'est pas « mitterrandiste » et qu'il a, du fonctionnement démocratique de son parti, une conception qui exclut la régence ou l'autorité directe d'un monarque.

François Mitterrand, ministre d'une IVe République en guerre contre une partie d'elle-même, l'Algérie, n'était pas son genre de beauté lorsque Lionel Jospin militait contre la guerre et pour l'indépendance à l'Union de la gauche socialiste puis, brièvement, au PSU lors de sa création en 1960. François Mitterrand ne l'était pas beaucoup plus en 1965 lorsque, rassembleur de toutes les oppositions, il affronta le général de Gaulle à l'élection présidentielle et recueillit au second tour, parmi ses 45 % des suffrages exprimés, la petite voix de Lionel Jospin. Enarque, diplomate devenu professeur d'économie parce qu'il s'ennuyait au Quai d'Orsay, Lionel Jospin n'entrera dans la mouvance socialiste qu'après le congrès constitutif d'Epinay.

De François Mitterrand premier secrétaire du PS puis président de la République, il a évidemment beaucoup appris et continue d'apprendre. Mais il n'admet pas d'être considéré comme une « créature » du chef charismatique des socialistes, bien que ce dernier lui ait permis de griller les étapes de l'ascension dans la hiérarchie du PS jusqu'à l'installer dans son propre fauteuil, « *premier secrétaire intérimaire* » – comme disait méchamment Louis Mermaz au tout début de 1981 – qui tiendra l'« intérim » jusqu'en 1988. « *Ou bien François Mitterrand siffle et j'accours ; ou bien je tonne et Pierre Mauroy s'empresse* », disait-il au début du premier septennat socialiste afin de se moquer des commentateurs qui le voyaient aux ordres de l'Elysée ou bien donnant ses ordres à Matignon. Il ne s'est jamais départi de cette distance et observe qu'il se comporte, en somme, comme François Mitterrand naguère qui ne se demandait pas chaque matin de l'après-guerre comment René Pleven, président de l'Union démocratique et socialiste de la résistance dont il faisait partie, penserait et se comporterait ce jour-là.

En dépit de la forte préférence qu'il a marquée pour Laurent Fabius, détonateur du congrès de Rennes, François Mitterrand ne serait peut-être pas fâché que se produise enfin une recomposition du Parti socialiste, même si elle a lieu sous l'impulsion tardive d'un Lionel Jospin qui, entre 1981 et 1988, n'était pas parvenu à imposer un renouvellement profond de son parti. Pour le coup, le débat retrouverait ses chances.

Mais l'opération peut aussi nourrir la guerre de succession en organisant clairement le Parti socialiste autour de trois courants – Laurent Fabius, Michel Rocard, Lionel Jospin – construits comme autant d'écuries présidentielles. Cela supposerait que Lionel Jospin abandonne l'idée peu grisante selon laquelle un destin élyséen ne pourrait être, dans son cas, que le résultat d'un « *concours de circonstances* ». Cet homme, qui déteste l'hypocrisie et l'ambiguïté, tirerait avantage à lever l'une et l'autre, soit en affirmant haut et fort que le choix de Michel Rocard s'impose aujourd'hui, soit en s'assumant comme présidentiable. Les « circonstances », cela se prépare.

JEAN-YVES LHOMEAU

Invité de « L'heure de vérité » d'Antenne 2

M. Raymond Barre multiplie les critiques à l'égard du gouvernement

M. Raymond Barre, qui était, mardi soir 13 mars, l'invité de « L'heure de vérité » d'Antenne 2, n'exclut pas d'être à nouveau candidat à l'élection présidentielle. L'ancien premier ministre, qui a affirmé qu'il observe avec « *un très grand intérêt* » les efforts de l'opposition « *pour trouver un nouveau positionnement* », a durci le ton et multiplié les reproches à l'égard du gouvernement.

Interrogé sur l'attitude de la France à l'égard du processus d'unité allemande, M. Barre s'est inquiété en ces termes : « *N'allons pas donner le sentiment aux uns et aux autres que si les Allemands font aujourd'hui telle chose et ne font pas telle autre chose, nous devons nous montrer inquiets, frileux. (...) Pas de frilosité, pas de peur. (...) Nous sommes un grand pays. Nous avons fait avec l'Allemagne fédérale le plus méritoire, c'est-à-dire la réconciliation. Aux Allemands de décider aujourd'hui. Vous vous réunifiez, à vous de le faire : vous ne voulez pas rester dans la Communauté, vous voulez nous quitter, eh bien ! nous n'allons pas en mourir ; nous allons nous y adapter.* » M. Barre a estimé que la Communauté a besoin « *d'une Allemagne forte* », comme elle a besoin d'une « *France forte* ».

« *Demain*, a-t-il dit, *l'Europe de l'Est peut être une zone de sables mouvants pour de longues années. Il faut donc que l'Europe occidentale soit solide. Donc, nous ne devons pas craindre la force de l'Allemagne et nous devons dire que la seule façon de faire contrepoids à une Allemagne forte, c'est d'être forts nous-mêmes.* »

Interrogé sur les problèmes intérieurs, M. Barre a réaffirmé son hostilité aux thèses développées par le Front national et a précisé que, s'il avait été élu européen, il aurait voté la levée de l'immunité parlementaire de M. Le Pen. Il a ensuite dénoncé « *une espèce de conservatisme général* » dont il rend responsable le gouvernement : « *C'est un gouvernement qui arrange beaucoup de choses, et il a de la chance que les rentrées fiscales soient considérables. (...) La conjoncture est bonne, l'argent coule, mais qu'est-ce qu'il y a dans les grands domaines tels que la réforme de l'Etat, la réforme de l'éducation, la réforme de la Sécurité sociale, pour laquelle ce que nous venons de vivre est désolant.* » « *Cela manque un peu de nerf* », a-t-il résumé, avant de plaider pour un redécoupage du territoire et une adaptation de nos structures administratives.

« Manque de nerf »

Il a ensuite jugé « *complètement ridicule* » le système fiscal français qui conduit à exonérer « *pour des raisons électorales* » de l'impôt sur le revenu « *55 % des Français* ». M. Barre a également indiqué : « *Quand, dans le même temps, on fait payer le taux d'imposition pour les tranches supérieures le plus élevé de la Communauté, on ruine l'esprit d'entreprise et l'incitation au travail.* » A ses yeux, la TVA génère en France « *un système tout à fait vicieux : nous avons exonéré de l'impôt sur le revenu pour ne pas faire souffrir le contribuable, mais nous le faisons souffrir sans qu'il s'en rende compte par des taux de TVA qui sont les plus élevés de la Communauté.*) »

Devant un parterre de personnalités UDF et centristes (M. Méhaignerie, présent, s'était opposé à la présence de personnalités d'ouverture membres du gouvernement), M. Barre s'est situé dans l'opposition : « *Qui en doute ? Si je n'étais pas dans l'opposition, je serais dans la majorité présidentielle. Or je n'y suis pas.* » Interrogé sur les tentatives de recomposition de l'opposition, M. Barre a répondu : « *Je vois tout cela avec une grande sérénité et un très grand intérêt. (...) Il faut surtout ne pas jeter le discrédit sur tous les efforts qui sont faits ici ou là pour essayer de trouver un nouveau positionnement. Ce qui apparaît surtout, c'est un certain désarroi. Quand vous regardez cela avec la plus grande bienveillance, je suis frappé de voir des tendances nouvelles affleurer, des conceptions très différentes de celles du passé se manifester. Evidemment, on se cherche. Cela ne se résout pas du jour au lendemain. Il faut laisser du temps au temps.* »

Enfin, à la question de savoir s'il exclut d'être un jour candidat à l'élection présidentielle, M. Barre a indiqué : « *Je n'ai jamais rien exclu de ma vie.* »

En réserve – critique – de la République

par Daniel Carton

Inutile d'espérer le changer : sur la scène politique française, M. Barre aime trop son rôle de poil à gratter, se gausse trop d'être l'empêcheur de ronronner en rond, s'amuse trop à secouer, selon son expression devenue favorite, la gauche « *pépère* », pour y consentir. Au cours de sa septième « Heure de vérité », l'ancien premier ministre n'a guère été conciliant avec celle-ci : « *Quand c'est bien, je le dis ; quand c'est mal, je le dis aussi !* » Fidèle à cette ligne de conduite, il n'en a pas moins infléchi son discours dans un sens critique, sévère même, à l'égard du pouvoir.

A M. Mitterrand, il reproche une certaine frilosité vis-à-vis des bouleversements à l'Est et lui fait particulièrement grief de n'avoir pas su, jusqu'à présent, fixer une ligne politique claire et nette en face des deux Allemagnes. Au gouvernement, il reproche, tout à trac, sa « *douce négligence* » sur le terrain difficile de l'immigration, comportement qui, selon lui, « *fait le jeu du Front national* », sa gestion « *désolante* » de la Sécurité sociale, ses retards en matière de décentralisation et de réforme de l'administration, ses « *maladresses* » pour ce qui est de la réforme fiscale, son manque d'ordre au niveau de la santé et de l'éducation. Ce gouvernement, juge-t-il, « *manque de nerf* », craint de « *prendre le risque d'avoir des critiques* ». Jamais en deux ans de gestion Rocard, M. Barre ne s'était révélé aussi impatient, franchement agacé.

Dans l'opposition

Est-ce pour autant que l'opposition, modèle 90, le comble ? Certainement pas, et on n'en sera guère surpris. M. Barre a rappelé, en substance, qu'il était moralement dans l'opposition mais toujours physiquement absent. Cette nuance devient toutefois de plus en plus subtile !

L'effervescence actuelle qui règne au sein de la droite ne lui paraît pas forcément détestable, espérant que de beaucoup de maux pourra sortir un bien. Même si, à une ou deux reprises, il dut résister à la tentation, il s'est systématiquement refusé à apprécier le comportement des responsables de l'opposition. Mais quand même, lorsqu'il précisa qu'il aurait personnellement voté à Strasbourg la levée de l'immunité de M. Le Pen, qu'il rappela exclure toujours aussi formellement toute alliance avec le Front national, il était loisible de deviner le procès fait à M. Giscard d'Estaing.

Enfin, on aura appris, au cours de cette émission, que M. Barre se considère encore en réserve de la République. La question ne lui avait jamais été posée depuis son échec de 1988. Le pouvoir, le service du pays continuent donc de l'intéresser. Il n'« *exclut* » rien. Ses reproches multipliés contre M. Rocard tendraient même à faire croire qu'il a déjà inclus dans son raisonnement une certaine donne. Mais son détachement persistant vis-à-vis de l'opposition ne permet guère, pour l'instant, de supposer la réponse à une question qui pourrait pourtant se poser un jour : accepterait-il, dès lors, de se plier au jeu des primaires dans l'opposition?

Les élections municipales partielles

□ **DUNKERQUE (Nord) : M. Delebarre présente une « liste de rassemblement ».** – M. Michel Delebarre (PS), ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, maire sortant dont l'élection a été invalidée le 5 mars, a présenté, mardi 13 mars, à Dunkerque, une « *liste de rassemblement* » de la gauche, comprenant vingt-quatre membres du PS, douze « personnalités locales », cinq du PCF, quatre écologistes, deux MRG, un de l'Association des démocrates (ADD) et un du Forum progressiste (communiste rénovateur) pour le premier tour de l'élection qui aura lieu dimanche 25 mars.

M. Claude Prouvoyeur, sénateur (app. RPR), qui avait été battu de 116 voix en mars dernier par M. Delebarre, devrait présenter jeudi 16 mars sa liste d'union de l'opposition. M. Philippe Eymerie, conseiller régional FN, a annoncé de son côté qu'il présenterait sa propre liste.

□ **SARCELLES (Val-d'Oise) : Maintien du Front national au second tour.** – La liste du Front national, conduite par M. Jean Germenot, a décidé de se maintenir au second tour qui aura lieu dimanche 18 mars. Trois listes ont en effet été déposées mardi 13 mars à minuit à la sous-préfecture de Montmorency : celle du maire sortant, M. Raymond Lamontagne (RPR), la liste d'union de la gauche (PS-PC) emmenée par M. Dominique Strauss-Kahn (PS), président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, et celle du Front national. Les écologistes, qui avaient obtenu 5,10 % des voix au premier tour, n'ont pas donné de consignes de vote.

Quarante-neuf voix seulement séparaient au premier tour la liste de M. Lamontagne (38,06 % des suffrages exprimés), de celle de M. Strauss-Kahn (37,71 % des suffrages exprimés) alors que la liste du Front national obtenait 13,54 % des suffrages exprimés. Trois autres listes locales se sont partagées environ 5 % des voix : la liste centriste conduite par M. Jean-Pierre Urviez (2,41 %) et la liste dissidente FN emmenée par M. Jean Darrigues (1,84 %), qui toutes deux appellent à voter pour M. Lamontagne, et la liste d'extrême gauche de M. Guy Guioubly (1,29 %), qui soutient M. Strauss-Kahn.

□ **LODÈVE (Hérault) : Union de la gauche au second tour.** – Les socialistes et les communistes ont constitué, mardi 13 mars, une liste d'union de la gauche, baptisée « *Liste républicaine de progrès* ». Cette liste comprend 25 socialistes et 4 communistes, dont deux sont en position d'éligibilité.

La liste d'union de la droite conduite par M. Daniel Mallet (UDF) avait obtenu 45,08 % des voix, celle du PS, emmenée par Mme Geneviève Siébénaler, 38,20 %, celle du Front national, 9,52 %, celle du PC, 7,27 %.

Refus de créer un groupe unique de l'opposition à l'Assemblée nationale

Les trois groupes parlementaires de l'opposition refusent leur fusion mais souhaitent renforcer leur union. Tel est pour le moment le résultat à l'Assemblée nationale des turbulences qui depuis plusieurs semaines ont agité l'UDC, l'UDF et le RPR.

L'offensive menée à ce niveau par les adhérents de la « Force unie » a échoué et leurs représentants au sein de chaque groupe n'ont pas réussi à convaincre leurs collègues de s'engager plus activement sur la voie de la fusion de l'ensemble de l'opposition. En quelque sorte, la « Force unie » lancée par MM. Noir et Léotard reçoit d'assez nombreuses adhésions verbales de parlementaires mais celles-ci ne se concrétisent pas au moment des décisions.

Ainsi le groupe UDC, que préside M. Méhaignerie, maintient l'interdiction faite aux parlementaires de son groupe d'adhérer à la « Force unie » mais il invitera un représentant de celle-ci à ses journées parlementaires.

M. Charles Millon, président du groupe UDF, a déclaré : « *Si la « Force unie » veut servir d'aiguillon, je m'en félicite ; mais si cela aboutissait à un nouveau parti, ce serait dommageable.* »

Au groupe RPR, la demande des trois députés membres de la « Force unie », MM. Noir et Devedjian et Mme Barzach, de constituer un seul groupe parlementaire d'opposition avant la rentrée du 2 avril a été rejetée par tous les autres députés (une quarantaine sur un effectif total de cent trente) réunis, mardi 13 mars, au Palais-Bourbon. M. Séguin s'y est également opposé, rappelant que la ligne adoptée par les assises du RPR excluait toute fusion. Il a toutefois estimé que les partisans de la « Force unie » n'étaient pas les seuls responsables de la « *situation incongrue* » dans laquelle se trouve son parti.

« Combine » et « ânerie »

M. Bernard Pons, président du groupe RPR, s'est dit d'accord pour que la direction tournante de l'intergroupe parlementaire de l'opposition soit remplacée par une direction collégiale, comme l'a proposé M. Millon, mais il a insisté pour que le RPR « *conserve sa personnalité* » et soit à l'intérieur de l'intergroupe « *un élément moteur de la coordination de l'opposition* ». M. Chirac a jugé sévèrement la proposition de fusion présentée par M. Noir, y voyant une « *combine* » et la qualifiant même d'« *ânerie* ». Il a rappelé à l'adresse de ceux qui créeraient une nouvelle formation politique que les statuts du RPR ne prévoyaient pas la double appartenance.

A. P.

POLITIQUE

Les réactions aux crimes racistes

Mme Danielle Mitterrand ne dit pas non à la proposition de M. Pasqua

Les crimes racistes commis au cours du week-end dernier à Saint-Florentin (Yonne) et à Roanne (Loire), qui ont notamment coûté la vie à un adolescent français d'origine marocaine et à un jeune Marocain, continuent de susciter de vives réactions dans tous les milieux.

Mme Danièle Mitterrand, présidente de la fondation France-Libertés, a lancé, mardi 13 mars, un appel à la « *conscience individuelle* » des Français devant cette nouvelle flambée de violence visant les jeunes Maghrébins. « *Ce n'est pas une question de gouvernement, ce n'est pas une question de décret*, a souligné l'épouse du président de la République. *Je crois que les gens ne savent plus vivre ensemble ; ils ne se rencontrent plus assez. Moi, je veux rester convaincue que les Français ne sont pas racistes.* » Interrogée sur la proposition faite par M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, de réunir le gouvernement et les représentants de l'opposition à une même table ronde qui serait consacrée à la lutte contre le racisme, Mme Mitterrand a répondu : « *Pourquoi pas ? Encore faut-il que, sur le terrain, les gens soient entendus. Ce sont eux qui, dans la vie quotidienne, peuvent faire avancer le problème.* »

Dans une interview à *Libération* publiée mercredi matin 14 mars, M. Pasqua déclare notamment : « *Il y a eu en quelques semaines l'accumulation d'un certain nombre d'agressions racistes ou inspirées par des sentiments de rejet. On ne peut pas laisser passer cela sans réagir. Naturellement, c'est d'abord au gouvernement à devoir le faire. Il lui appartient de prendre un certain nombre de mesures. Lorsque j'étais au ministère de l'intérieur, j'avais provoqué une réunion de toutes les associations anti-racistes et de défense des droits de l'homme. J'avais confié une mission de recherche aux renseignements généraux sur les agissements éventuels d'organisations de type raciste. Et j'en avais tiré un certain nombre de conclusions. Nous avions pris notamment plusieurs décrets et j'avais soumis des mesures à l'Assemblée nationale pour combattre le racisme. Mais sur un tel sujet, si le gouvernement le souhaite, il devrait être possible d'arriver à un accord avec l'opposition. Mais je crois*, ajoute l'ancien ministre de l'intérieur, *que dans cette période où il n'y a pas d'élections nationales à l'horizon, il ne serait pas inutile d'essayer de dégager des consensus sur un certain nombre de sujets importants. Je regrette que le gouvernement Rocard ne l'ait pas fait. Nous, dans l'opposition, allons tenter de le faire puisque nous aurons, à la fin mars, les états généraux sur l'immigration. Le problème du racisme sera abordé.* »

M. Barre : « On fait le jeu du Front national »

Le bureau politique du RPR devait se réunir, mercredi après-midi, pour débattre de la montée des violences racistes. Dans la *Lettre de la nation* datée du 14 mars, Georges Broussine écrit notamment : « *La violence s'étend bien au-delà des manifestations d'un racisme nettement identifié ou même identifiable (...) L'insécurité, qui avait tendance à reculer au temps du gouvernement Chirac entre 1986 et 1988, gagne de nouveau du terrain (...) On ne peut (...) se borner à évoquer le racisme pour prendre la mesure d'un phénomène qui affecte notre société et pour tenter d'y remédier.* »

M. Raymond Barre, sur Antenne 2, mercredi soir, a évoqué les drames de Roanne et de Saint-Florentin. L'ancien premier ministre, en condamnant « *sans réserve ces tristes événements* », « *La justice doit passer le plus rapidement et le plus fermement possible* », a-t-il dit, avant d'ajouter : « *Les Français sont désemparés par le phénomène de l'immigration. Ils ont l'impression d'un gouvernement qui, soit les abandonne, soit fait preuve de complaisance vis-à-vis des immigrés. Si on ne fait pas une politique claire – je ne dis pas une politique xénophobe, raciste – alors nous n'arriverons pas à surmonter une exaspération qui peut se transformer en vague xénophobe* ». L'ancien premier ministre a précisé que cette politique devrait traiter à la fois les problèmes d'immigration, notamment le contrôle des flux et l'immigration clandestine, ainsi que l'insertion par une action dans les domaines du logement et de l'éducation. « *On fait le jeu du Front national en ne faisant rien* », a souligné M. Barre en déplorant la « *douce négligence du gouvernement* » à ce propos. Réaffirmant son désaccord avec la politique préconisée par le Front national en matière d'immigration, M. Barre a affirmé : « *Cela ne veut pas dire que les problèmes ne se posent pas* ». Il a indiqué, au passage, qu'il aurait voté à Strasbourg la levée de l'immunité parlementaire de M. Le Pen.

M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a annoncé mardi que le PCF avait déposé une proposition de loi visant « *à aggraver les peines contre les délits racistes et à organiser une campagne d'information et d'éducation pour combattre les idées racistes et xénophobes* ».

« *Cette proposition a été retenue pour être inscrite à l'ordre du jour complémentaire de la session de printemps* », a-t-il précisé.

M. Julien Dray, député socialiste de l'Essonne, a renouvelé sa demande d'un « *véritable ministère de l'intégration* », en ajoutant : « *Il est temps que les hommes politiques, toutes tendances confondues, regardent Jean-Marie Le Pen droit dans les yeux et lui disent :* « Ça suffit ! ».

M. Georges Morin, membre du secrétariat national du PS et membre du Haut-Conseil pour l'intégration, a estimé que « *traquer attitudes et propos racistes, punir les assassins, devraient être le premier réflexe de survie de notre société. Ça suffit ces cités sans âme où l'on parque les laissés-pour-compte de la société française ! Ça suffit ces discours haineux dont certains ont fait leur fonds de commerce électoral !* », a-t-il déclaré. Le mouvement du RECOURS, qui regroupe des associations de rapatriés, a exprimé dans un communiqué son « *indignation* » et a demandé au gouvernement d'engager « *une campagne nationale de pédagogie et de sensibilisation pour faire bien comprendre aux Français combien il est indispensable d'exorciser les démons du racisme* ».

Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, a dénoncé la « *sauvagerie à l'état pur* » en notant que si des « *gens ordinaires* » se transforment ainsi en « *bêtes féroces* », et font « *de l'autre un gibier* », il faut que « *quelque chose soit cassé dans le respect que nous devons les uns aux autres* ».

Le président du conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), M. Jean Kahn, a demandé que la justice « *sanctionne sans complaisance les auteurs de pareils actes et ceux qui les y poussent par des propos inadmissibles, mettant en péril la démocratie* ».

Le président de la République condamne les crimes « de la stupidité, de la brutalité, de l'intolérance et du refus de la vie en commun »

LUZY

de notre envoyée spéciale

A quarante huit heures de l'ouverture du congrès de Rennes, M. François Mitterrand, qui a passé la journée du mardi 13 mars dans la Nièvre, s'est gardé de délivrer des signes supplémentaires aux socialistes. Certes, M. Lionel Jospin était à ses côtés, mais cette présence, justifiée par l'inauguration de deux collèges, était solidement contrebalancée par celle, fabiusienne, de MM. Pierre Bérégovoy et Pierre Joxe.

Le chef de l'Etat a fait halte dans trois communes de son ancienne circonscription législative, dans lesquelles il n'était pas revenu depuis dix ans. Le président de la République sera de nouveau dans ses terres d'adoption non seulement le 22 mars (jour où il se rendra également à Moulins, dans l'Allier, et à Clermont-Ferrand pour célébrer le deux centième anniversaire de la création de l'institution départementale), mais encore le 8 juin, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de la mort de Jules Renard.

Avant d'inaugurer une salle polyvalente à Cercy-la-Tour, M. Mitterrand avait fait un détour au marché au cadran de Moulins-Engilbert, où se vendent en moyenne plus de trois cents bovins par semaine. Dans cette même commune, il avait évoqué son « *action et celle du gouvernement* », qui « *entendent être marquées par ce qu'il convient d'accomplir pour que l'éducation nationale soit dans la réalité une priorité vécue par l'ensemble des Français* ». Puis il s'était félicité de ce qui avait été fait depuis 1988.

C'est à partir de l'éducation que le président de la République a fait part, dans la salle de la mairie de Lazy, à la fin de sa visite nivernaise, de son désir de voir la tolérance plus répandue que ce n'est le cas aujourd'hui. Evoquant « *les* [récentes] *tragédies qui font mal au cœur, qui bouleversent la conscience* », il a déclaré : « *On peut donc tuer simplement parce qu'on refuse l'étranger et, quand il n'est pas étranger, celui qui vient d'une origine différente, dont la couleur est différente, simplement parce que du tréfonds des âges, exploitées pour des seules passions politiques, réapparaissent ces fureurs inconscientes sans doute, mais qui sont la marque des systèmes de pensée destructeurs, la marque des sociétés proches de périr pour avoir abandonné le meilleur d'elles-mêmes, la force de leur tradition, et même la raison d'être de notre civilisation.* » A Saint-Florentin, à Roanne et à La Ciotat, ce sont, a-t-il dit, des « *crimes de la stupidité, de la brutalité, de l'intolérance, du refus de l'amour, du refus de la vie en commun* ». « *Ce qui n'est jamais acceptable, c'est le crime qui commence par le refus de l'autre, qui porte la haine instinctive, qui nie ce que nous sommes depuis mille ans, ce qu'est la France à chaque étape de son histoire, qui fait peut-être le meilleur d'elle-même* », a-t-il ajouté, avant de faire remarquer que les enfants « *sont instinctivement d'accord pour abolir les différences imaginaires et pour respecter les différences véritables* ».

M. Mitterrand a poursuivi : « *Commençons sur le terrain, apprenons à faire de notre patrie celle qui continuera d'être représentée à travers le monde comme la patrie des droits de l'homme, où l'on enseignera les droits du citoyen, où tout commencera par des mots comme dignité, respect, amour, amitié, tolérance, sens de l'union et sens de la patrie. Il existe une patrie humaine qui dépasse les frontières d'un peuple ou d'une nation.* »

ANNE CHAUSSEBOURG

L'ébauche d'un consensus

par Robert Solé

D'ALAIN KRIVINE à Charles Pasqua – en passant par Michel Rocard et François Mitterrand – l'indignation est unanime, ou presque. C'est normal et ce n'est pas inutile : seules des réactions aussi fortes peuvent permettre d'attirer l'attention sur l'inacceptable et de combattre la banalisation d'un racisme qui, par moments, prend les formes les plus extrêmes.

Les réactions de la classe politique manifestent aussi une volonté assez nouvelle : celle de traiter un peu plus sérieusement, et au-delà des clivages partisans, l'une des questions majeures de la société française. A savoir l'intégration de plusieurs millions de personnes d'origine étrangère appelées à vivre définitivement en France.

Raymond Barre est en porte-à-faux quand il dénonce *« la douce négligence du gouvernement »*. Son discours détonne, au moment où les principaux partis cherchent un consensus dans ce domaine ; et il date un peu, car le gouvernement tente justement, depuis quelques mois, de mettre en place une politique cohérente en matière d'intégration.

L'affaire des foulards islamiques, au début de l'hiver, a été un tournant. A travers un conflit local, dérisoire en apparence, s'est exprimé un immense malaise dont la classe politique a été obligée de tenir compte. La gauche ne pouvait plus se contenter de condamner *« le racisme »*, et la droite de dénoncer *« le laxisme »*.

Le gouvernement a commencé à mettre en place des structures destinées à favoriser l'intégration des immigrés et de leurs enfants. Un Haut Conseil de neuf « sages » a été créé ; un secrétaire général permanent nommé auprès du premier ministre ; et plusieurs comités interministériels se sont tenus sur des questions-clés, comme le logement, l'école et le contrôle des flux migratoires sans lequel toute politique d'intégration serait vaine. C'est encore peu de chose, ces structures manquant largement de moyens. Mais, pour la première fois, une certaine cohérence tente d'être donnée à ce qui se faisait jusqu'ici assez mal et en ordre dispersé.

Le premier ministre, longtemps réticent à aborder publiquement le thème de l'immigration, annonce un débat parlementaire pour la prochaine session. *« Négligence »* n'est donc plus le mot qui convient même si la classe politique dans son ensemble a fait, pendant des années, l'énorme erreur de laisser à M. Le Pen le monopole des questions gênantes. On paye aujourd'hui des années de laisser-faire, de non-politique (à droite comme à gauche), sous couvert de déclarations généreuses ou de trompeuses rodomontades.

La bataille du foulard a brouillé les cartes et bousculé les frontières : face à une question inédite, réunissant des thèmes explosifs (l'islam, la liberté individuelle, l'émancipation de la femme, l'identité nationale), les défenseurs des immigrés ont été aussi divisés que les défenseurs traditionnels de la laïcité.

Pacte de non-agression

Cette redistribution des cartes a naturellement trouvé sa traduction politique. Des membres de l'UDF, comme Claude Malhuret et François Léotard, ont proposé *« un pacte de non-agression »* sur l'immigration entre le gouvernement et l'opposition. L'idée n'a pas paru sotte à des responsables de gauche, tandis qu'aujourd'hui Charles Pasqua réclame à son tour un *« consensus »*.

L'ancien ministre de l'intérieur donne un exemple frappant de l'évolution intervenue. Aujourd'hui, cet homme habile et chaleureux peut, avec les mêmes accents, dénoncer l'immigration clandestine et se poser en apôtre de l'antiracisme. A gauche, des responsables peu suspects de xénophobie peuvent constater sereinement et publiquement le caractère insupportable de concentrations excessives d'immigrés.

Deux feuilletons télévisés

Les agressions racistes visent, presque toujours, des Maghrébins. Or de tous les immigrés récents, ceux-ci sont parmi les mieux intégrés – à défaut d'être les mieux acceptés – dans la société française, notamment pour une raison linguistique. C'est dire que l'intégration seule ne suffit pas à extirper le racisme.

Vingt ans après, les Français n'ont toujours pas digéré la guerre d'Algérie. Cette blessure, qui met tant de temps à cicatriser, rejaillit sur d'autres communautés issues du Maghreb : avant de décharger son pistolet sur « un bougnoule », on ne va pas vérifier si celui-ci est algérien, marocain ou tunisien. Pas plus d'ailleurs qu'on ne songe un instant qu'il s'agit d'un Français, né en France et incapable de s'intégrer dans un autre pays. Ce genre d'agressions criminelles est heureusement assez rare, même s'il révèle un sentiment de rejet beaucoup plus répandu, ne s'exprimant d'ordinaire que par des grommellements ou des bulletins de vote.

Ni les discours ni même les lois ne suffisent à dissiper la méfiance et la haine. De nombreuses initiatives sont prises aujourd'hui – au niveau des municipalités ou des associations – pour tenter d'améliorer le climat. Mais sans doute manque-t-il une meilleure utilisation des grands moyens audiovisuels. Ce besoin commence – timidement – à être pris en compte par les pouvoirs publics. Deux feuilletons télévisés, mettant en scène des familles maghrébines, sont en préparation. A condition d'être de bonne qualité et d'être diffusés à une heure de grande écoute, ils pourraient certainement contribuer à détendre l'atmosphère et à mieux faire connaître ceux qui ne sont plus des « immigrés » ou – nés en France – ne l'ont jamais été.

Victime, avec son frère, de la fusillade de Saint-Florentin

Saïd Mhanni, un jeune Marocain est mort des suites de ses blessures

Saïd Mhanni, vingt ans, ce jeune Marocain qui avait été grièvement blessé d'une balle dans la tête tirée, durant la nuit du vendredi 9 mars au samedi 10 mars, par le cuisinier du Pacific-Club, un restaurant de Saint-Florentin (Yonne), est mort des suites de ses blessures, mardi 13 mars, en début de soirée. Saïd Mhanni se trouvait depuis samedi en état de mort cérébrale au service de réanimation de l'hôpital d'Auxerre (*le Monde* du 13 mars). Son frère, Miloud, dix-huit ans, également atteint de plusieurs balles tirées par le même homme, Jacky Bara, trente et un ans, fait toujours l'objet de soins intensifs à l'hôpital de Dijon, où son état est jugé stationnaire.

Secrétaire d'Etat chargé de l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, s'est rendu mardi à Saint-Florentin afin de rencontrer les parents de Saïd et Miloud Mhanni et de participer en compagnie du maire de cette ville, M. Jean Lancray (UDF), à une réunion avec une centaine de personnes appartenant à la communauté marocaine de la ville.

Les agressions racistes commises en fin de semaine dernière ont provoqué une réaction officielle du gouvernement marocain, qui, par l'intermédiaire de l'ambassadeur du Maroc à Paris, a remis une note de « *protestation véhémente* » aux autorités françaises pour attirer leur attention sur la gravité des actes dont ont été victimes, le week-end dernier, trois jeunes gens à Saint-Florentin et Roanne. L'Agence marocaine de presse (MAP), faisant référence à cette note, précisait, mardi 13 mars (*nos dernières éditions datées 14 mars*) que « *si la communauté marocaine reste, devant ces tragiques événements, calme et digne, elle n'en demeure pas moins vivement préoccupée par cette violence meurtrière, comme elle demeure attentive à l'action des autorités responsables chargées de faire toute la lumière sur les agissements de ceux qui inspirent ces crimes et de ceux qui les exécutent* ».

A Roanne, où il était venu témoigner sa solidarité à la famille de Magid Labdaoui, dix-sept ans, renversé et tué volontairement par un automobiliste, Harlem Désir, président de SOS-Racisme, s'est rendu au lycée Albert-Thomas, où était scolarisé le jeune homme, et devant les 2 500 élèves de l'établissement, a dénoncé la montée du racisme en France et la diffusion de thèses xénophobes par certains hommes politiques. Harlem Désir a indiqué à cette occasion qu'une manifestation serait organisée jeudi 15 mars, à 17 30, à Paris par SOS-Racisme.

A Marseille, enfin, le père de Saad Saoudi, cet agent hospitalier abattu de plusieurs balles dans le dos par un policier lors d'un transfèrement judiciaire, a fait connaître son intention de faire appel de l'ordonnance de remise en liberté intervenue, lundi, en faveur de ce policier, le sous-brigadier Jean-Claude Marin. M. Hamoudi Saoudi, un ancien harki, a indiqué par ailleurs qu'il allait demander audience au président de la République, M. François Mitterrand, pour obtenir que justice soit faite.

Le projet de loi d'« orientation sur la sécurité intérieure »

Une nouvelle architecture pour la police nationale

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, a présenté, mercredi 14 mars, aux organisations syndicales de la police nationale son projet de *« loi d'orientation sur la sécurité intérieure »*. Cette loi pluriannuelle 1991-1996, dont le projet sera soumis au vote des parlementaires à la session d'automne, succède au plan de modernisation mis en œuvre depuis 1986, qui s'achève cette année. L'examen du projet donnera lieu à un débat sur la « sécurité intérieure » qui devrait être l'occasion de définir *« les objectifs prioritaires que la nation assigne aux forces de sécurité »*.

Ambitieuse sur l'unification des corps, la réorganisation territoriale et les moyens financiers, cette réforme n'aborde pas encore la question de la « transparence » de la police, sujet pourtant relancé par la récente affaire des fichiers *(lire ci-dessous l'article d'Edwy Plenel).*

« La police nationale peut être, dès 1990, un véritable laboratoire de la modernisation du service public », avait affirmé M. Michel Rocard à l'automne dernier (*le Monde* du 11 octobre 1989). Appelé de ses vœux par le premier ministre, ce *« chantier du renouveau policier »* doit d'abord faire l'objet de phases expérimentales, avant d'être étendu à l'ensemble de la police nationale. Une stratégie par étapes qui concerne trois grands domaines : la réforme des corps et des statuts, la déconcentration et les projets de service, ainsi que la territorialisation. L'organisation et le fonctionnement de la police nationale devraient s'en trouver profondément modifiés.

La réorganisation territoriale, d'abord, vise à donner plus de cohérence à une police nationale qui apparaît comme la juxtaposition de services cloisonnés, placés sous l'autorité de commandements distincts, et dont la répartition sur l'Hexagone prend la forme d'une mosaïque. Les fonctionnaires en tenue des polices urbaines dépendent ainsi de directions départementales, alors que ceux des services régionaux de police judiciaire (SRPJ), des compagnies républicaines de sécurité (CRS), de la police de l'air et des frontières (PAF) ou des renseignements généraux (RG) sont rattachés à des directions régionales. Or ces dernières ne correspondent que très rarement aux régions administratives : on compte dix-neuf délégations régionales pour les SRPJ, et vingt-deux pour les RG, mais seulement six délégations régionales pour les CRS et sept pour la PAF... Quant à la gestion du personnel et des moyens affectés aux différents services de police, elle est confiée à onze secrétariats généraux pour l'administration publique (SGAP).

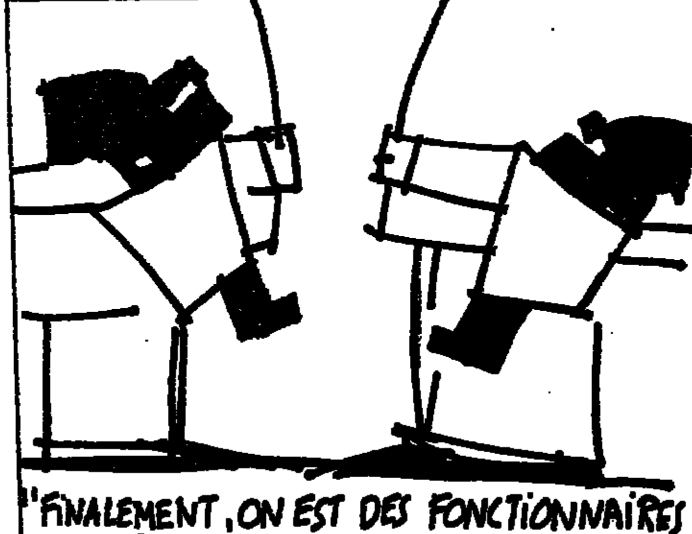
Petite et moyenne délinquance

A partir du mois d'avril, une autre territorialisation des services va être expérimentée dans cinq départements : Aveyron, Charente-Maritime, Pyrénées-Orientales, Saône-et-Loire (le fief électoral du ministre de l'intérieur) et Val-de-Marne. Une direction départementale de la police nationale y verra le jour, unifiant plusieurs services : polices urbaines, RG, PAF, ainsi que des services départementaux de police judiciaire (SDPJ), nouvellement créés. Resteront donc à l'écart de cette départementalisation les services de la surveillance du territoire (DST), les CRS et la police criminelle assurée régionalement par les SRPJ.

La présence d'un directeur départemental de la police nationale, placé sous l'autorité directe du préfet, devrait remédier à une dispersion des commandements qui a pu entraîner une concurrence excessive entre services. Les préfets disposeront ainsi, escompte M. Joxe, d'un moyen efficace pour définir et mettre en œuvre des politiques globales de la sécurité adaptées à leur département.

Sous la houlette du directeur départemental, la création des services de police judiciaire à compétence départementale tend à améliorer la lutte contre la petite et la moyenne délinquance. Jusqu'à présent, il n'existait pas d'échelon intermédiaire entre les circonscriptions de police, centrées sur une agglomération, et les services régionaux de police judiciaire (compétents sur le ressort d'une cour d'appel). D'où, selon les policiers, une difficulté à traiter une moyenne délinquance (cambriolages, vols de voitures) qui exaspère la population. En contrôlant des territoires qui pourraient correspondre au ressort d'un tribunal de grande instance, les SDPJ se chargeraient de ce type de délinquance, sans être pour autant rattachés aux SRPJ. Une concertation avec la chancellerie est en cours sur ce sujet.

Au total, la réforme devrait mettre la police nationale au diapason de la décentralisation développée à partir de 1982 par Gaston Defferre, alors ministre de l'intérieur. M. François Roussely, qui était à l'époque l'artisan de cette décentralisation aux côtés de M. Defferre, se trouve aujourd'hui placé à la tête de la direction générale de la police nationale. Il devrait donc être mis fin à cette situation assez paradoxale qui faisait de la police l'un des seuls services de l'Etat a ne pas être concerné par cette politique d'harmonisation entre les administrations et les collectivités territoriales.



"FINALEMENT, ON EST DES FONCTIONNAIRES COMME LES AUTRES." PESSIN

Pour mobiliser davantage les fonctionnaires de police, M. Joxe préconise aussi la mise au point de « projets de service », autour d'objectifs définis par l'ensemble des fonctionnaires. Depuis juin 1989, les premiers projets ont été mis en place dans une vingtaine de services, toujours à titre expérimental. Chaque trimestre, les chefs de service concernés se retrouvent à l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (IHESI) pour faire le point et dégager une méthodologie applicable à toute la police nationale.

Du gardien de la paix au commissaire

Enfin, la région Midi-Pyrénées, le département du Val-de-Marne et le service central des CRS essuient les plâtres d'une expérience de déconcentration de crédits et de gestion par objectifs. La semaine dernière, les budgets correspondants – environ 40 millions de francs pour Midi-Pyrénées, 35 millions pour le Val-de-Marne, 200 millions pour les CRS – ont été approuvés par le ministère de l'intérieur. Ce dispositif laisse aux gestionnaires locaux une liberté d'utilisation des crédits (fonctionnement et investissement) plus grande qu'auparavant.

Le dossier de la réforme des corps, des statuts et des carrières des policiers va constituer une part importante de la loi sur la sécurité intérieure. Pour l'heure, il est laissé ouvert à la négociation par le ministère de l'intérieur. Mises en œuvre par le comité technique paritaire (CTP) du 14 mars, les diverses mesures décidées par la loi de finances pour 1990 esquissent toutefois un rapprochement des corps et des carrières. Mais l'architecture de la fonction publique policière à venir demeure soumise à la concertation avec les syndicats. Organisation en un corps unique de fonctionnaires (tout policier commencerait sa carrière comme gardien de la paix), en deux corps (gardiens-inspecteurs ou officiers principaux ; puis des divisionnaires aux commissaires), voire en trois corps (gardiens-enquêteurs, inspecteurs-officiers, commissaires), rien n'est encore arrêté, assure-t-on place Beauvau. Il faudra pourtant se hâter : le projet de budget pour 1991, qui devra être bouclé dans les prochains mois, doit prévoir des mesures adéquates.

La réforme globale préconisée par M. Joxe comporte plus d'une ressemblance avec l'avant-projet de réforme de la police nationale présenté, en octobre 1989, par la Fédération autonome des syndicats de police (FASP, majoritaire dans la profession). On y retrouve ainsi plusieurs des propositions figurant dans le chapitre sur la « territorialisation ». En revanche, le ministre est resté très discret sur le chapitre consacré par la FASP à la transparence de l'institution policière. Réclamant la création d'un conseil supérieur de l'activité policière qui diffuserait une information objective en direction du public, la FASP considère que ce conseil répondrait aux *« exigences modernes et démocratiques »* en favorisant *« des relations de confiance entre la police et les citoyens »*.

ERICH INCIYAN

La nécessité d'un contrôle

par Edwy Plenel

A quelques jours d'intervalle, l'affaire des fichiers des renseignements généraux (RG) et celle de l'usage de leurs armes par les policiers posent une seule et même question : le contrôle de la police. S'agissant des RG, le ministre de l'intérieur défend la récolte par ces fonctionnaires de renseignements d'ordre ethnique, politique, philosophique, religieux ou syndical. L'efficacité serait à ce prix et l'inquiétude ne serait pas de mise : M. Pierre Joxe se porte garant de la déontologie policière. Son bras droit, M. François Roussely, directeur général de la police nationale, accrédite cette vigilance avec son projet de contrôle informatique des policiers, arroseurs arrosés, découvrant à leurs dépens les vertus du fichage...

Dans les deux cas, la réponse à la question posée est identique : autorité administrative et pouvoir politique se chargent de contrôler la police, en dehors du strict cadre de la police judiciaire. Autrement dit, le contrôle est d'abord un auto-contrôle. C'est une affaire de spécialistes et de hiérarques, de responsables politiques et policiers, dont le corps social, dans sa diversité, doit être tenu à distance, n'intervenant que par délégation à l'image du fameux *« contrôle indirect »* de la CNIL sur les fichiers dits *« sensibles »*. On ne saurait faire une bonne police sur la place publique et sa condition serait cette mise à distance des citoyens. L'Etat policier n'est pas à l'ordre du jour et tout soupçon en ce sens serait mal venu : depuis 1984, la police se modernise ; depuis 1985, la Déclaration des droits de l'homme est affichée dans ses locaux ; depuis 1986, un code de déontologie lui rappelle ses devoirs.

« La mémoire longue »

Est-ce suffisant pour rassurer ? Non. La meilleure preuve que ces pratiques ne sont pas limpides a été apportée par le ministre de l'intérieur lui-même. N'était-ce pas craindre le débat public sur des méthodes discutables que de refuser, en mars 1986, la publication au *Journal officiel* des décrets sur les fichiers de la DST, de la DGSE et de la DPSD (1) qui, sur le fond, ne devaient guère différer de celui concernant les RG ? Légal mais peu glorieux, le recours à ce mécanisme de dissimulation est un aveu de taille : en cachant ses actes au regard public, l'Etat s'accorde un pouvoir régalien. Dès lors, l'autocontrôle se transforme en absolution, en auto-amnistie.

Aussi, par-delà les cafouillages politiques, la publication du décret sur les RG puis son retrait par le premier ministre sont une bonne chose : l'occasion d'un débat de fond sur les garanties individuelles face à l'inévitable boulimie policière. *« La police, comme les jésuites, a la mémoire longue »*, écrivait Balzac. De tout temps, le travail policier s'appuie sur la mémoire des noms, des dates, des lieux, des faits, voire de détails insignifiants qui, un jour, font sens, trouvent, soudain, leur place dans le puzzle d'une énigme délictuelle ou criminelle. Mais cette tradition professionnelle a toujours été lourde de tentations : à la limite, une totale efficacité policière, maîtrisant tout désordre et imprévu, supposerait une totale transparence du corps social. Au fond des consciences policières, gît le rêve de tout savoir, de tout prévoir, de tout prévenir.

En démocratie, cette logique fonctionnelle doit se heurter à des obstacles et à des limites, à des conflits et à des contradictions. L'argument de l'efficacité ne tient pas quand il s'agit de justifier les 600 000 fiches manuelles et les 440 000 fiches informatisées des RG : il n'y a aucune raison strictement *policière* à ce que les RG s'intéressent aux opinions et caractéristiques de plus d'un million d'individus (2). Et que dire du fichier extraordinairement secret de la DST qui, en 1982, selon la CNIL elle-même, engrangeait déjà un million deux cent mille références (3) ? Devant un fichage si extensif, le contrôle de la police par elle-même ou par les politiques qui la gouvernent n'est pas une garantie suffisante.

Les convictions de tel ou tel ministre ou responsable policier ne sont pas en cause, mais simplement le fait qu'elles ne suffisent pas à protéger la collectivité contre la raison d'Etat ou le réalisme policier. Après tout, l'ancien président de la commission immigrés de la Ligue des droits de l'homme qu'est M. Joxe n'en a pas moins encouru les récents reproches de cette organisation pour avoir expulsé, selon une procédure expéditive, un opposant au régime de parti unique du président Bongo...

Depuis 1981, la gauche a appris à découvrir les réalités policières, leur complexité et leur diversité, abandonnant certains de ses préjugés idéologiques. Mais, ce faisant, elle a oublié l'une de ses pistes de réflexion : le contrôle des citoyens sur la police. En la matière, le renoncement a été général. Qu'il s'agisse des écoutes téléphoniques, de la transparence des fichiers ou des incidents de police – trois domaines où les libertés individuelles sont gravement en jeu – toutes les promesses ont été démenties.

En juillet 1981, une commission d'études sur les écoutes téléphoniques fut créée à la demande de M. Pierre Mauroy. Remis en juin 1982, son rapport est resté lettre morte. On y apprenait notamment que les écoutes administratives sont *« contraires aussi bien à plusieurs textes de droit interne qu'aux engagements internationaux de la France »* et que *« les écoutes judiciaires ne font l'objet d'aucune réglementation d'ensemble »*. C'est toujours le cas aujourd'hui. La commission proposait une loi instituant une *« commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité »* qui aurait donné suite aux recours des citoyens. On l'attend encore.

Indirect donc aléatoire

En 1982, un autre rapport, celui de M. Jean-Michel Belorgey sur les réformes de la police, s'étonnait qu'en *« l'état actuel »* de la loi informatique et libertés l'accès aux fichiers intéressant la sécurité publique, la sûreté de l'Etat et la défense, au sens large, ne puisse être qu'indirect. Il proposait de limiter strictement cette entrave aux fichiers ou fractions de fichiers *« qui concernent, au sens restreint du terme, la sûreté de l'Etat ou la lutte contre le terrorisme, ainsi qu'aux fichiers de police judiciaire »*. Il suggérait enfin d'aligner les règles de la CNIL sur celles de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) qui, à plusieurs reprises, avait estimé *« que des documents ordinaires de police, comme les dossiers individuels établis par les services des renseignements généraux, étaient communicables »* directement à l'intéressé.

Non seulement M. Belorgey n'a pas été écouté mais, pis encore, dans son arrêt Bertin du 19 mai 1983, le Conseil d'Etat a obligé la CADA à se déclarer désormais incompétente sur les fichiers intéressant la sécurité publique au sens large. L'espoir d'un droit d'accès direct n'était dès lors plus qu'une utopie. Parce qu'il est indirect, le contrôle est forcément aléatoire : seulement trois commissaires de la CNIL – deux magistrats de la Cour des comptes, un de la Cour de cassation – sont chargés de surveiller de près les fichiers « sensibles ». C'est bien peu face à la puissante administration policière. Décrivant ce *« verrouillage »* des fichiers, une universitaire, Danièle Lochak, n'hésite d'ailleurs pas à conclure que la CNIL est devenue, au fil des ans, *« de plus en plus timide »* (4).

Enfin, à propos des incidents de police, qu'il s'agisse de « bavures » de la rubrique faits divers ou de dérapages du maintien de l'ordre parisien, la proposition des syndicats de police, reprise du rapport Belorgey, de créer une instance indépendante attend toujours le bon vouloir des ministres de l'intérieur successifs. Ce conseil supérieur de l'activité policière (CSAP), chargé tout à la fois d'informer et d'enquêter, éviterait bien des polémiques soulevées par la pratique des corps d'inspection internes à la police nationale, IGS et IGPN.

Loin de nuire à l'efficacité policière, la réalisation de ces dispositions – loi sur les écoutes, accès direct à la plupart des fichiers, commission impartiale – éviterait que la police ne se discrédite dans un zèle excessif. Elles n'ont rien de révolutionnaire, comme le prouvent des exemples étrangers. Il existe ainsi au Canada, depuis cinq ans, une loi sur le service du renseignement de sécurité qui a institué un comité de surveillance des activités de renseignement dont le rapport annuel est public et approfondi (5).

Les gouvernements socialistes se sont identifiés à la modernisation de l'outil policier. C'était une tâche nécessaire. Mais elle peut se révéler dangereuse si elle ne s'accompagne pas d'un accroissement parallèle des libertés, en l'occurrence d'un droit de regard et de contrôle étendu sur les activités policières.

---

(1) Décret nº 86-326 du 7 mars 1986, publié au *J.O.* du 8 mars 1986, et signé par MM. Laurent Fabius, Pierre Joxe et Paul Quilès.

(2) Certaines fiches portent parfois sur le même individu, ce qui révise ce chiffre à la baisse.

(3) « Les fichiers de police à découvert », *le Monde* du 1er décembre 1982.

(4) Danièle Lochak (professeur à l'université d'Amiens), « Secret, sécurité et liberté », in CURAPP, *Information et transparence administrative*, PUF, 1988.

(5) Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité, *Rapport annuel 1988-1989*, ministre des approvisionnements et des services, Canada, 1989.

SOCIÉTÉ

FAITS DIVERS

L'attaque du transport de fonds à Marseille :

« Une véritable action de guerre » estime M. Quilès

Peu après l'attaque, mardi 13 mars à Marseille, d'un fourgon blindé de Sécuripost au cours de laquelle deux convoyeurs ont été tués et un autre grièvement blessé (*le Monde* du 14 mars), M. Paul Quilès, ministre des postes, des télécommunications et de l'espace, a publié un communiqué indiquant que *« l'agression s'apparente à une véritable action de guerre »*.

Selon la PJ, qui a retrouvé plus de quatre-vingts douilles du calibre 45 au 5,56, la fusillade entre les malfaiteurs et les convoyeurs a duré près de six minutes. Après avoir éventré l'arrière du fourgon à l'aide d'un explosif dont les experts détermineront la nature, les malfaiteurs se seraient emparés de six sacs de valeurs, à travers le trou de plus d'un mètre de diamètre occasionné dans le blindage.

Le PDG de Sécuripost, M. François Aron, s'est refusé mardi soir à dévoiler le montant du butin. Au cours d'une conférence de presse, il a indiqué qu'*« aucune parade n'existe vraiment contre une attaque à l'explosif »* car, selon lui, il n'y a pas de blindage indestructible. Il a aussi émis des doutes sur l'efficacité d'une escorte policière. *« Il y a trop de déplacements de fourgons et il n'est pas possible de mobiliser tant de forces de police. »*

« Nous étudions d'autres mesures comme le procédé d'une mousse coagulante qui remplit le fourgon en cas d'attaque, les liasses piégées ou le dispositif pour maculer les billets. » Enfin, il a écarté l'éventualité d'une complicité au sein du personnel de Sécuripost à qui il a rendu hommage. Cependant, il aurait été établi que onze fourgons blindés ont quitté le dépôt de Sécuripost, situé dans le 23e arrondissement de Marseille, et que dix d'entre eux étaient vides. Les malfaiteurs devaient donc disposer de renseignements précis.

La fédération unifiée CFDT des PTT des Bouches-du-Rhône demande *« la création immédiate d'une commission d'enquête pour (...) définir clairement les responsabilités »* ; la CGT du département *« s'inquiète de la suppression des escortes de CRS »*, tandis que la CFTC des Bouches-du-Rhônes *« demande au ministre de l'intérieur de donner les moyens à la police marseillaise »* de faire face à cette situation.

□ **Un autobus attaqué par une dizaine d'adolescents en Seine-et-Marne.** — Une dizaine de jeunes gens ont attaqué, lundi soir 12 mars, avec des pierres et des pavés un autobus urbain de Chelles (Seine-et-Marne), provoquant d'importants dégâts matériels au véhicule. Dans un premier temps, trois de ces jeunes gens, passagers de l'autobus, avaient essayé d'agresser le conducteur, l'un d'eux tentant même d'escalader la cabine anti-agression dans laquelle se trouve le chauffeur. Ce dernier réussit à mettre ses trois agresseurs en fuite en se servant d'une bombe lacrymogène. Mais un peu plus tard, une dizaine de jeunes, alertés par leurs trois camarades, et attendant le bus près de son terminus, devaient lancer des pavés et des grosses pierres sur le véhicule, brisant vitres et phares et endommmageant la carrosserie, avant de prendre la fuite.

□ **Suicide d'un détenu à la maison d'arrêt de Chalon-sur-Saône.** — Un détenu de la maison d'arrêt de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) s'est suicidé, durant la nuit du 12 au 13 mars, en se pendant à l'aide des draps de sa cellule. Rémi Landré, trente-cinq ans, détenu depuis le mois de novembre 1989, était poursuivi pour le meurtre d'un chauffeur de taxi.

SCIENCES

Délai supplémentaire pour la commission d'enquête sur l'explosion d'Ariane

La date de remise des conclusions de la commission d'enquête sur l'échec du dernier vol de la fusée Ariane devrait être retardée d'une dizaine de jours, afin de permettre l'examen de débris importants du lanceur européen qui a explosé en vol le 23 février dernier, apprend-on de source autorisée.

Les techniciens du centre spatial guyanais viennent en effet de récupérer l'un des quatre « propulseurs d'appoint » (PAL) de la fusée. Il s'agit du « PAL numéro 3 », sur le moteur duquel une chute brutale de pression avait été détectée trente secondes après le décollage de la fusée. Mais le doute subsiste sur la réalité de cette anomalie qui pourrait être mise tout aussi bien sur le compte d'une mauvaise donnée télémétrique (*le Monde* du 1er mars 1990). L'examen de cette pièce, qui n'a pu être mise à leur disposition que lundi 12 mars, est donc primordial pour les sept experts chargés de faire toute la lumière sur les raisons de la catastrophe.

La récupération du PAL, repéré la semaine dernière, a été longue et difficile. Ce cylindre de 19 mètres de long et de 2,20 mètres de diamètre, d'un poids de 4,5 tonnes à vide, était en effet planté dans la vase d'une mangrove, dans un secteur très difficile d'accès de la côte guyanaise.

Les recherches se poursuivent pour tenter de repérer d'autres débris importants pour l'enquête. Mais, malgré leurs efforts, les techniciens n'ont pas pu retrouver, pour l'instant, la pièce à conviction principale : les restes du moteur D — l'un des quatre Viking-5 du premier étage, — dans lequel une baisse brutale de pression trois secondes après le décollage semble avoir joué un rôle important dans la catastrophe.

J.-P. D.

COMMUNICATION

La SEPT sur les écrans polonais

Tandis que la radio FUN retransmet désormais ses programmes dans la région de Cracovie et que Europe 1 se prépare à installer des stations à Gdansk et à Poznan, la SEPT s'apprête à faire son apparition sur les écrans de la télévision polonaise.

La Sept en Pologne ? C'est pour bientôt. Et pas pour une opération fugitive, ou une opération spéciale. Non pour trois heures trente par jour, pas moins, captées en D2 Mac du satellite TDF1, transcodées en SECAM, sous-titrées et « rebelancées » sur les ondes moyennant un petit décalage de temps. Le projet d'accord a été signé en France le 21 février 1990 par M. Jérôme Clément, président de la chaîne, et M. Lew Rywin, vice-PDG de la radiotélévision polonaise ; l'accord final devrait l'être, lui, à Varsovie, dans le courant du mois de mars. Un accord qui épate autant celui qui recevra les programmes que celui qui les enverra.

« La SEPT correspond tout à fait à l'image que je me fais de la télévision de qualité », dit M. Rywin, petit et moustachu, un tantinet réfrigérant malgré le thé bouillant offert dans un bureau spartiate au premier étage d'un grand bâtiment de la télévision. *« J'y retrouve un peu de notre esprit, beaucoup de nos racines, une grande proximité culturelle. Surtout une belle occasion de nous ouvrir sur le monde... Non. Nous ne payons pas... Comment pourrions-nous le faire quand les caisses sont vides ? Disons qu'il s'agira d'un échange culturel... »*

Payer... L'idée choque plus encore M. Jérôme Clément. Qui songerait à faire payer la télévision polonaise ? *« N'est-il pas de l'intérêt de tous que la culture française ait un nouveau canal, une chance de rayonnement et que l'idée d'une chaîne européenne trouve une ultime justification jusque dans cette diffusion vers la Pologne ? Nous avons dans les pays de l'Est une carte extraordinaire à jouer. Facteur formidable de pénétration de la population polonaise, nos images peuvent avoir des retombées extraordinaires tant sur le plan culturel, linguistique, que sur le plan économique et politique. Il faut que nous misions sur cette culture commune, sur ces liens naturels que ressentent spontanément les intellectuels des deux pays en effaçant quarante ans de séparation ; sur cette communauté d'esprit que nous n'aurons jamais avec les Américains. Le gouvernement français doit jouer cette carte — M. Thierry de Beaucé appuie notre orientation. Mais je cherche aussi d'autres partenaires financiers qui, par le système du parrainage, de la fondation ou d'une autre formule à inventer, appuieraient des initiatives qui pourraient se révéler plus tard de formidables leviers de pénétration économique. »*

La diffusion de la SEPT en Pologne n'est que la première étape d'un vaste plan d'ouverture et de coopération avec l'Europe centrale. Ouverture dans les programmes de la SEPT, accueillante, depuis son lancement, aux films, auteurs, musiciens de l'Est. *« Nos interlocuteurs y sont sensibles »*, explique Jérôme Clément. Coopération, avec la recherche d'échanges et de coproductions ; avec l'organisation de journées spéciales consacrées, sur la SEPT, à la Tchécoslovaquie — dont la télévision consacrera elle-même une journée à la France en diffusant la SEPT, — puis à l'URSS ; coopération aussi avec l'installation d'antennes de réception de la SEPT dans les centres culturels et les universités ; partout, en fait, où il y aurait une demande justifiée, en Roumanie, en Pologne, en Tchécoslovaquie...

Enfin, M. Jérôme Clément n'exclut pas de participer à des montages financiers visant à reprendre une ancienne chaîne publique en cours de privatisation. La question se pose notamment en Hongrie, où le président de la SEPT, qui en a déjà discuté avec d'éventuels partenaires, doit se rendre fin mars... *« A chaque pays sa formule*, dit M. Clément. *L'essentiel est de chercher à satisfaire l'appétit des pays d'Europe centrale pour la culture française. Un appétit vorace. »*

ANNICK COJEAN

L'affaire Gallimard devant la justice

Mme Françoise Gallimard et M. Christian Gallimard demandent la mise sous séquestre d'une partie du capital.

L'affaire Gallimard est désormais devant la justice (nos dernières éditions du 14 mars). Mme Françoise Gallimard — qui a relancé le conflit à la fin du mois de janvier en mettant en vente ses actions —, et son frère, M. Christian Gallimard, ont demandé mardi 13 mars en référé au tribunal de commerce de Paris, la mise sous séquestre de 3,5 % du capital : des actions vendues par leur père Claude à leur frère Antoine, aujourd'hui P-DG de l'entreprise.

Ils estiment que leur père, déjà malade, avait cédé ses actions à un prix dérisoire. Ils demandent en outre au tribunal de bloquer la constitution de la SOPARED (Société de participation et d'édition), créée par M. Antoine Gallimard (*le Monde* du 10 mars) avec les actionnaires qui le soutiennent et qui possèdent désormais plus de 50 % du capital de Gallimard. Mais Isabelle Gallimard, la sœur cadette, veut, elle, *« rester en dehors de cela »*. Le tribunal de commerce a reporté l'affaire au 23 mars.

Mais déjà l'agitation autour de Gallimard, en forme de mauvais feuilleton télévisé, reprend. Le groupe Bouygues a pris contact avec des membres de la famille. On le dit intéressé par le patrimoine immobilier que possède Gallimard, en plein centre de Paris, estimé à quelque cinq cents millions de francs. Qui ne serait attiré par ce patrimoine ?

« Je n'ai plus de commentaire particulier à faire sur toute cette agitation, nous a déclaré M. Antoine Gallimard. *Si l'on se met à dresser la liste des groupes qui « tournent » ou pourraient tourner autour de Gallimard, elle va être longue. Tout le monde sait désormais ce qui est visé : l'indépendance de Gallimard, donc son esprit même, ses perspectives intellectuelles. Moi je ne peux que répéter ce que j'affirme depuis le début. Je tiens à travailler dans le calme, à diriger ma maison avec la majorité que je possède. Elle est actuellement contestée, cette majorité, mais nous plaiderons. C'est pour continuer à travailler normalement que j'ai constitué cette société, la SOPARED, qui assure ma majorité et contrôle Gallimard. »*

Soixante ans après le premier « Détective »

« J'accuse », la revue des faits divers

En 1929, les éditions Gallimard publient *Détective*, un hebdomadaire qui veut donner au récit des faits divers une dimension proprement romanesque. Parmi les auteurs figurent André Gide, Joseph Kessel, Pierre Mac Orlan, Sim (devenu ensuite Georges Simenon), Marcel Duhamel, le fondateur de la « Série noire », etc. Revendu, *Détective* a sombré dans d'autres eaux. Le nouveau mensuel *J'accuse* revendique en partie l'héritage du glorieux aîné.

J'accuse a l'intention d'éclairer le labyrinthe judiciaire en racontant et en débrouillant les faits divers, *« en prenant systématiquement le parti du justiciable »*. *« Dix-sept millions de gens ont eu maille à partir avec la justice l'an dernier, et le nombre de procès en appel augmente régulièrement*, note Daniel Péressini, PDG du nouveau journal. *Nous avons le souci d'expliquer la justice au quotidien, en aidant les gens à comprendre et en utilisant le canal du récit des faits divers. »*

Fait d'enquêtes, de chroniques, d'informations pratiques, etc., avec une volonté d'élégance dans l'écriture, ce mensuel (25 F pour 96 pages en quadrichromie) est le fruit d'un réseau d'amis. Des journalistes comme Noël Mamère (Antenne 2), Jean-Pierre Farkas (Radio-France), Jean-Jacques Bourdin (RTL), Frédéric Pottecher, Guy Thomas, Roger Colombani, etc., et des écrivains comme Gilles Perrault ou Jacques de Bonis, ainsi que des auteurs de « polars » (Didier Daeninckx, Gérard Delteil, Thierry Jonquet, etc.) se sont lancés dans l'aventure de *J'accuse* en faisant leur le titre choisi par Emile Zola pour défendre le capitaine Dreyfus dans *l'Aurore*. C'est un imprimeur ami, de Charleroi (Belgique), qui a fourni l'investissement nécessaire — 2,5 millions de francs — à la fabrication des 150 000 exemplaires du premier numéro. C'est aussi une agence de publicité amie, Profusion, qui a conçu la campagne de radio et d'affichage.

J'accuse a besoin de vendre 45 000 exemplaires pour éviter le déficit, mais, compte intéresser entre 60 000 et 80 000 lecteurs, qui trouveront dans ses récits un éclairage propre à combler le vide qui existe *« entre les revues étroitement spécialisées et celles grossièrement spécialisées »*. L'information judiciaire nimbée de rêve (ou de cauchemar)...

Y.-M. L.

Saatchi et Saatchi tente de rassurer ses actionnaires

Le groupe publicitaire des frères Maurice et Charles Saatchi s'efforce de regagner la confiance de ses actionnaires, à la suite d'une mauvaise année 1989 qui s'est traduite par une chute des bénéfices et des cours boursiers (*le Monde* du 27 février). Première mesure concrète : les deux frères ont accepté une réduction de 30 % de leur salaire (jusqu'à présent, environ 6,5 millions de francs), et deux personnalités indépendantes sont nommées au conseil d'administration.

Les dirigeants du groupe ont également annoncé des *« changements radicaux »* pour redresser la situation. Saatchi et Saatchi devrait notamment se recentrer sur son activité de base, la publicité, en se désengageant du conseil. La vente de ses filiales de conseil (notamment Hay et CPC), toujours en négociation, ne devrait cependant rapporter que 80 à 100 millions de livres (1 milliard de francs) au lieu des 300 millions escomptés l'an dernier. Et le directeur financier du groupe a refusé tout engagement de maintien du dividende pour cette année. M. Maurice Saatchi — son frère Charles était absent à l'assemblée générale pour la dix-neuvième fois consécutive... — a également menacé d'action en diffamation un groupe de petits actionnaires contestataires mené par un Français, M. Joseph Marciano (*le Monde* du 11 février).

□ **Le britannique Rank Organization rachète les laboratoires DeLuxe aux Etats-Unis.** — Le groupe britannique Rank Organization (cinéma, télévision, loisirs, hôtellerie) a conclu, mardi 13 mars, un accord de principe pour le rachat des laboratoires DeLuxe, à Hollywood, au groupe américain Fox Inc. Les actifs de DeLuxe comprennent un laboratoire de développement de films totalement équipé ainsi que des droits de marque. Leur rachat pour 150 millions de dollars permettra à Rank Organization, dont la division télévision et film est l'une des principales activités, de se placer sur le marché du développement pour les grands studios américains.

□ **Suspension de l'hebdomadaire « Médias ».** — La parution de l'hebdomadaire *Médias*, consacré à l'actualité de la publicité et des médias, est suspendue en raison d'une chute des recettes publicitaires, a indiqué, mardi 13 mars, la société éditrice Médias, filiale de Priscom. L'arrêt du titre devrait entraîner une vingtaine de licenciements.

M. Eudes Delafon, PDG de l'hebdomadaire, se donne trois mois pour élaborer une formule mensuelle qu'il souhaiterait voir paraître en septembre. D'ici là, une lettre hebdomadaire sera envoyée aux abonnés, rendant compte des campagnes publicitaires.

CULTURE

L'avant-programme du Festival d'Avignon 1990

Molière dans la Cour d'honneur, Shakespeare dans la Carrière Callet, René Char dans toute la ville, de la danse, des expositions, des lectures, ou des projections, des dizaines de spectacles rythmeront cette année encore le Festival d'Avignon, 44e du nom, qui aura lieu du 10 juillet au 1er août.

Le 44e Festival d'Avignon présente du 10 juillet au 1er août les spectacles suivants :

● **THÉÂTRE**

Les Fourberies de Scapin, de Molière, par Jean-Pierre Vincent, Cour d'honneur, du 10 au 24 juillet.

Le Songe d'une nuit d'été, de Shakespeare, adaptation de Jean-Michel Desprats par Jérôme Savary, Carrière Callet à Boulbon, du 11 juillet au 1er août.

Conversations d'idiots, par les APA (Acteurs Producteurs associés), Gymnase Aubanel, du 12 au 25 juillet. Les APA y donneront également lecture de pièces inédites.

Un prénom d'archiduc, d'après Ramuz par Michel Soutter, salle Benoît-XII, du 11 au 17 juillet.

La Cité Cornu, par Znorko, salle Benoît-XII, du 21 au 30 juillet.

Biographies, de Jean-Marie Patte, chapelle du Roy-René, du 12 au 31 juillet.

Ajax, d'après Sophocle par Bruno Meyssat, au Réservoir du rocher des Doms, du 11 au 24 juillet.

La Véritable Histoire de France, par Royal de Luxe, du 18 au 22 à la caserne des Passagers, du 18 au 22 juillet.

Io, d'après Eschyle par Niko Papattakis, à la chapelle des Cordeliers, du 12 au 20 juillet.

Rencontre, de Peter Nadas par Alain Timar, au Théâtre des Halles, du 11 au 31 juillet.

Moi qui ai servi le roi d'Angleterre, de Bohumil Hrabal par Ivo Krobot (en Hongrois), à la cour de la chapelle Sainte-Claire, où auront lieu également des lectures de pièces hongroises dans leur langue et en français, dates à préciser.

Texte nu, cycle de lectures présenté par Jean-Claude Carrière et la SACD, au cloître du Palais-Vieux, du 25 au 30 juillet. A la Chartreuse, du 16 au 28 juillet, des auteurs viennent lire leur dernier texte.

● **DANSE**

Le Ballet indien de Madras, au cloître des Célestins, du 11 au 19 juillet.

Wayang Kulit, aux Pénitents gris de Villeneuve, les 11 et 12 juillet, à l'église des Célestins du 13 au 20 juillet.

Langen Mandra Wanara, au théâtre municipal, du 17 au 21 juillet.

Wayang Wong, au cloître des Célestins, du 20 au 27 juillet.

Musique traditionnelle khmère à la cour de la Faculté des sciences, les 21 et 22 juillet.

Marionnettes Yakshagana, à l'église des Célestins, du 22 au 27 juillet.

Khon, dans la Cour d'honneur, du 29 au 31 juillet, précédé par les *Nuits du Ramayana*, les 27 et 28.

Carte blanche au Centre national de danse contemporaine, cinq spectacles de l'école, du 11 au 22 juillet, Tinel de la Chartreuse.

Triton, de Philippe Decouflé, au cloître des Carmes, du 12 au 21 juillet.

Le Poids de la main, de Vandekeybus et Thierry de Mey, à la Faculté des sciences, du 25 au 27 juillet.

Mana danse de nana, de Patrick Bossatti et Bertrand Lombard, à la Chartreuse, du 20 au 26 juillet.

Tous les soirs, à la Manutention, *Cabaret*.

Du 10 juillet au 1er août, Jean-Loup Sieff et Françoise Hughier exposent leurs photos sur la Carte blanche. A la médiathèque Ceccano, expositions de dessins de chorégraphes.

● **MUSIQUE**

O.P.A. Mia, opéra de Denis Levaillant, mise en scène d'André Engel, au théâtre municipal, du 11 au 15 juillet.

Le Centre Acanthes organise la dix-septième rencontre de la Chartreuse avec des stages dirigés par Toru Takemitsu du 8 au 22 juillet, plus les musiques du Japon traditionnel, la présentation du Gamelan indonésien, les concerts de Toru Takemitsu ; les 11, 15, 19, 21, 22 juillet.

Un cycle de films japonais dont Takemitsu a composé la musique aura lieu au cinéma Utopia.

Messes et cycle d'orgue, du 8 au 30 juillet.

● **CINÉMA**

La première vague, panorama du cinéma français de 1918 à 1928, du 23 au 29 juillet, au cloître des Carmes et au cinéma Le Palace.

Exposition *Trauner*, maison Jean-Vilar, du 10 juillet au 1er août.

● **EXPOSITIONS**

Vues du pont, le Pont du Gard par sept photographes à la Chartreuse, du 8 juillet au 31 août.

Hommage à René Char

Enfin, sous le patronage de M. François Mitterrand, un hommage sera rendu à René Char à travers une série de manifestations : une exposition qui se tiendra de juillet à septembre à la Grande Chapelle du Palais des papes. *Le Soleil des eaux*, par la Comédie-Française, à la Faculté des sciences les 11, 12, 13 juillet. Le film réalisé en 1968 sera projeté à L'Isle-sur-la-Sorgue, date à préciser. *Visage nuptial, soleil des eaux*, sur une musique de Pierre Boulez, le 26 juillet dans la Cour d'honneur, le 27 à Montpellier. *Debout sous le vent, l'homme requalifié*, avec Radio France, du 12 au 18 juillet, au cloître du Palais Vieux. *Changer sa règle d'existence*, par le Nouveau Théâtre d'Angers, du 12 au 19 juillet, au Théâtre de l'Oulle. *Portée de l'ombre*, rencontres internationales sous la direction de Philippe Castemmin, au Centre de congrès et à L'Isle-sur-la-Sorgue. *Eloge d'une soupçonnée*, exposition des poèmes avec enluminures de Galpérine, en juillet à La Galerie Guerre. *Les poètes proches de René Char*, exposition et rencontres au mois de juillet, la Poésie dans un jardin. *Feuillets d'hypnos*, lectures pendant le mois de juillet, au jardin du Musée Pétrarque. Et des expositions dans les galeries de L'Isle-sur-la-Sorgue.

► **Renseignements. — Bureau du Festival, BP 92, 84006 Avignon Cedex. (Avec enveloppe libellée et affranchie à 12 F.)**

Renseignements CEMEA pour l'accueil et le logement. — 76, bd de la Villette, 75940 Paris Cedex 19.

MNEF, pour services d'accueil étudiants. — 16, avenue Raspail, BP 100, 94252 Gentilly Cedex.

OTU. — 15, rue de la Bourse, 84000 Avignon.

Renseignements hôteliers. — Vaucluse/Tourisme/Hébergement. Tél. : 90.82.05.81.

La mort du psychanalyste Bruno Bettelheim

Le témoignage de Daniel Karlin

L'homme du « message silencieux »

Nous avons demandé à Daniel Karlin, réalisateur de télévision, qui a contribué à faire connaître l'œuvre de Bettelheim au public français, son témoignage sur le psychanalyste américain.

« Le premier souvenir qui m'est revenu quand j'ai entendu la nouvelle de la mort de Bruno Bettelheim à la radio, c'est à propos du film que nous avions tourné ensemble l'an dernier. Nous savions lui et moi que c'était notre dernière rencontre. Ce film s'intitule *Dernière rencontre avec Bruno Bettelheim*. Et nous savions qu'il serait diffusé après sa mort. Dans ce film, nos relations étaient devenues telles que j'ai pu lui poser les questions les plus intimes. Comme il me disait combien la vie était devenue plus difficile pour lui, en particulier sur le plan physique, je lui ai posé la question : *« Mais enfin docteur Bettelheim, pourquoi ne vous suicidez-vous pas ? »* Il éclate de rire et dit : *« Up to now »* (jusqu'à maintenant).

» Je pensais aussi à une blague qu'il m'avait racontée en 1973. C'est l'histoire de deux juifs qui se rencontrent à Berlin en 1934 et qui se demandent des nouvelles d'un troisième. Le premier dit : *« Il s'est jeté par la fenêtre parce que la Gestapo arrivait chez lui. »* Et l'autre répond : *« Ma foi, s'il avait trouvé un moyen d'améliorer sa situation... »*

– Pour revenir à la série d'émissions que vous aviez consacrées à Bruno Bettelheim, en 1974, comment avait-il apprécié leur retentissement, en particulier en France ?

– Il avait vécu cela d'abord comme une espèce de reconnaissance, au sens propre du terme, de la vieille Europe. Il avait toujours refusé que l'École orthogénique de Chicago fût filmée. Il avait longuement expliqué aux enfants, lorsque nous étions allés tourner ces émissions, qu'il s'agissait d'une télévision publique, que l'émission ne serait pas interrompue par la publicité. Il était extrêmement heureux que la France lui consacre une telle place sur sa télévision nationale et que son intervention déclenche ce qui avait été à l'époque un débat national.

« Qui était le fou ? »

– Vous même, ce débat national, comment l'aviez-vous vécu ?

– Des psychiatres d'un hôpital psychiatrique, celui de Perray-Vaucluse, où j'étais allé faire un débat, s'étaient plaints en disant que j'avais créé des espoirs illusoires. Une de leurs jeunes patientes, qui avait vu les films, les avait apostrophés en leur disant : *« Ces adolescentes américaines, elles sont comme moi, donc vous devez me guérir. »* On ne savait plus qui était le fou et qui était l'autre. Ce n'était plus une interrogation sur la psychanalyse ou sur la folie, c'était une question sur la part de la folie que chacun porte en soi. On ne s'attendait pas à provoquer un débat d'une telle ampleur.

– Comment ce débat s'était-il déroulé dans les milieux spécialisés ?

– Le débat opposait les psychanalystes aux tenants d'une psychiatrie orthodoxe, qui était surtout représentée par le professeur Pierre Debray-Ritzen, qui avait à l'époque la chaire de pédopsychiatrie à l'hôpital Necker-Enfants-Malades. Le débat opposait les partisans de la chimiothérapie et de l'asile aux tenants de la psychanalyse freudienne, *pour qui la folie était* d'abord une question sociale.

– Comment jugez-vous aujourd'hui l'influence de Bettelheim sur les milieux psychanalytiques ?

– Je ne suis pas sûr qu'elle soit *fondamentale*, d'un point de vue théorique. C'est d'abord une influence clinique. Il me semble qu'avec *la Forteresse vide* le livre le plus important de Bettelheim, *Un lieu pour renaître*, celui où il a fait la somme de son expérience à l'Ecole orthogénique de Chicago, Bettelheim est d'abord celui qui a réfléchi à la réponse au quotidien à donner aux enfants autistes, aux enfants psychotiques, avec ce qu'il appelle *« the silent message »* (le message silencieux) en disant que pour l'enfant fou, pour l'enfant psychotique, tout se vit au plan du symbolique. En permanence, on doit répondre à la question qu'il pose sans la poser.

» Dans l'institution telle que l'a créée Bettelheim, l'enfant n'a qu'un impératif, celui de réfléchir sur lui-même. Il peut faire tout ce qu'il veut. S'il veut casser une fenêtre on remplace la fenêtre tout de suite. Mais le seul travail qu'on lui demande, c'est de réfléchir à la raison pour laquelle il a cassé cette fenêtre.

– Ce message de Bettelheim a-t-il été repris par d'autres psychanalystes ?

– De manière un peu diffuse. Je ne lui connais pas de successeur. A l'École orthogénique, on a cessé de recevoir des enfants autistes très peu de temps après son départ. Par contre, l'influence de Bettelheim est sensible dans les institutions, *qu'on pourrait qualifier de « progressistes »*. Il avait une espèce de bon sens psychanalytique que je n'ai trouvé que chez Françoise Dolto, pour laquelle il avait d'ailleurs énormément d'admiration. Il avait d'ailleurs aussi beaucoup d'admiration pour Lacan, dont il disait qu'il était le plus important des psychanalystes européens.

– Il était l'une des dernières personnes à avoir connu Freud. Comment en parlait-il ?

– Je vais vous raconter une histoire. Il avait vingt-trois ou vingt-quatre ans, il a pris connaissance avec des amis du test de Rorschach. Ils sont allés voir Freud pour lui en parler, et Freud n'a pas répondu. Comme ils insistaient, parce qu'ils trouvaient ce test très intéressant, Freud, un peu agacé, leur a dit : *« Je crois que d'en savoir trop sur le patient avant de le rencontrer, cela risque de détruire l'alliance de travail. »* C'est la seule chose vraiment personnelle qu'il m'a racontée sur Freud qu'il a, en fait, peu connu. En réalité, le psychanalyste pour lequel il avait le plus d'admiration, c'était Wilhelm Reich. »

Propos recueillis par FRANCK NOUCHI



PHOTO MAGNUM

Bruno Bettelheim.

Il y a seize ans

La controverse autour de quatre émissions télévisées

En octobre 1974, la première chaîne de télévision française présentait quatre émissions de Daniel Karlin consacrées à l'Ecole orthogénique de Chicago, de Bruno Bettelheim. Ce reportage, qui bouleversa les téléspectateurs, provoqua une vive polémique dans les milieux médicaux. Le problème soulevé par les contradicteurs du psychanalyste américain était celui de l'interprétation de l'autisme. Notre collaboratrice Claude Sarraute posait elle-même la question dans son compte rendu, au lendemain de la première émission : *« Sans se faire l'avocat du diable,* écrivait-elle, *sans oser affirmer avec ceux qui attribuent l'autisme à un déficit organique héréditaire : « C'est génétique », doit-on vraiment rendre responsable de troubles aussi graves une simple carence affective. »*

Dans les colonnes du *Monde*, le docteur Koupernik contestait les positions de Bettelheim, et le professeur Didier-Jean Duché *lui reprochait de culpabiliser* injustement les parents. Un débat était organisé à la télévision, au cours duquel le professeur Debray-Ritzen attaquait rudement Bettelheim, le traitant de *« marchand d'illusions »* et l'accusant de prétendre à tort être capable de guérir des enfants psychotiques. S'exprimant dans *le Figaro*, il précisait : *« Ou Bettelheim nous trompe, ou il se trompe... Personne n'a jamais vu un enfant psychotique guérir avec la seule psychothérapie. »*

Lui répondant dans le même journal, le psychanalyste américain se contentait de dire : *« Est-ce qu'il refuse de croire ce qu'il a pu voir avec ses propres yeux ? »* Prenant dans *le Monde* la défense des émissions, le docteur Tony Lainé jugeait positive l'ouverture d'un vaste *débat sur la question de la folie*, ajoutant : *« Enfermer un tel débat dans le seul lieu des controverses cliniques sur l'autisme serait ignorer la véritable portée du témoignage des films de Daniel Karlin. »*

Sous le titre *Un autre regard sur la folie*, le texte des entretiens était publié l'année suivante chez Stock, précédé d'une préface de Daniel Karlin et suivi d'une postface de Bruno Bettelheim, qui se concluait ainsi : *« Tout ce qui reste à dire, c'est « merci Daniel Karlin » pour avoir montré que même le plus malheureux des enfants pouvait être secouru. »*

Un regard différent

Suite de la première page

Mais dès l'Anschluss, Bruno Bettelheim est directement menacé, à la fois comme juif, comme intellectuel et comme membre actif de diverses organisations anti-nazies. *Il sera déporté à Dachau d'abord*, puis à Buchenwald. Libéré une année plus tard, il émigre aux États-Unis où il écrit sur son expérience concentrationnaire une étude : *Comportement individuel et comportement de masse*, que le général Eisenhower fit lire à tous *les officiers américains se battant* en Europe.

Jusqu'à sa mort, Bettelheim ne cessa de s'interroger sur ce qu'il avait vécu dans les camps nazis. Dans un de ses livres, *le Cœur conscient*, il a retracé l'expérience unique par bien des aspects d'un psychanalyste confronté à la dégradation systématique de l'homme et aux conséquences psychologiques qu'elles entraînèrent pour ceux qui en étaient les victimes. *Il* décrivit minutieusement la stratégie poursuivie par la Gestapo dans les sévices, les tortures et les humiliations diverses qu'elle infligeait aux détenus.

Il ne s'agissait pas tant, selon Bettelheim, de manifestations de sadisme de la part des S.S. que d'un vaste projet visant à détruire toute autonomie personnelle chez les prisonniers, à les réduire à un pur « produit de consommation », à une « marchandise ». La méthode la plus efficace consistait à imposer aux détenus un comportement infantile par régression aux stades pré-génitaux ; il leur fallait non seulement renoncer à tout individualisme pour se fondre dans une masse amorphe, mais perdre littéralement toute identité. Les mécanismes psychiques les plus habituels cessaient alors de fonctionner pour faire place à toutes sortes de délires, voire à des attitudes franchement suicidaires.

La « forteresse vide »

C'est à partir de cette expérience que Bettelheim forgea le concept de *« situation extrême »* qu'il devait utiliser par la suite dans son approche des enfants autistes. *En effet, si certaines* victimes des camps de concentration avaient perdu leur humanité en réaction à des « situations extrêmes », n'était-il pas possible que certains enfants fous, murés dans leurs angoisses, se soient retirés du monde avant même que leur humanité ne se développe vraiment ? N'était-il pas vraisemblable que, hantés par la terreur d'un *« non-moi »* de cauchemar, ils s'enferment dans une armure protectrice, une *« forteresse vide »*, désertant leur corps pour en habiter un autre – imaginaire, cette fois ?

Enfin, se demanda Bettelheim, n'y aurait-il pas un lien entre ces deux sortes d'inhumanité qu'il avait connues : l'une infligée pour des raisons politiques aux victimes d'un système social,l'autre un état de déshumanisation résultant d'expériences infantiles précoces ?

De cette observation, Bettelheim tira *une conclusion féconde : c'est* que si des expériences extérieures à l'homme et mauvaises pour lui le déshumanisent et le livrent à la psychose, des conditions favorables rendront peut-être au psychotique son humanité.

« Dans la plupart des institutions psychiatriques que j'ai connues, écrivait-il, *le mode d'abord essentiel du malade, et même de l'enfant psychotique, consiste à l'encourager à voir le monde tel qu'il est en réalité, ce que précisément il ne peut faire. Il nous semble plutôt que notre tâche est de lui créer un monde qui soit entièrement différent de celui qu'il a abandonné par désespoir et, de plus, un monde dans lequel il puisse entrer tout de suite tel qu'il est. »*

Cet *« environnement thérapeutique total »*, Bettelheim eut l'occasion de l'appliquer et d'en mesurer les effets positifs au sein de l'Ecole orthogénique Sonia-Shankman de l'université de Chicago qu'il dirigea pendant plus de trente ans (1944-1975). De même que dans un camp de concentration tout est mis en œuvre pour déshumaniser les détenus, tout concourait, à l'Ecole orthogénique, à l'humanisation des pensionnaires. Aucun détail n'était laissé au hasard : de la taille des chambres à la décoration du salon d'accueil, du cadeau d'arrivée au cadeau de départ, du libre choix laissé au patient d'entrer et sortir à la décoration des toilettes ou à la taille des salles de bains, chaque élément devait concourir à faire naître – ou renaître – chez le patient ce *« respect de soi »* dont Bettelheim affirme que la restauration est le signe de la guérison.

A vrai dire, même cette notion de « guérison » était récusée par Bettelheim ; il insistait volontiers sur le fait que ses collaborateurs, comme lui-même, devaient renoncer à la naïve – mais tenace – illusion de « guérir ». Il comparait plutôt son rôle à celui d'un éducateur ou d'une sage-femme, rôles que Freud assignait déjà au psychanalyste, qui ne crée rien, mais contribue à l'éclosion d'une nouvelle personnalité. *« Nous devons abandonner,* écrivait Bettelheim, *cette image que nous avons de nous-mêmes, celle du chevalier sans reproche qui triomphe du dragon Folie, et admettre que nous ne sommes que d'humbles éducateurs. Peut-être arracherons-nous quelques mauvaises herbes et planterons-nous quelques fleurs, mais nous ne créerons pas ce merveilleux jardin de roses immortelles dont rêve le patient et peut-être chacun des éducateurs. »*

Aucun qualificatif ne convient mieux que celui d' *« humaniste »* à ce psychanalyste qui portait sur la folie un regard « différent » et dont la générosité et l'humilité furent à l'origine d'une approche théorique et d'une expérience pratique véritablement révolutionnaires en psychiatrie infantile.

ROLAND JACCARD

[Né le 28 août 1903 à Vienne, Bruno Bettelheim étudie la psychanalyse avec Freud. En 1938, il est arrêté par les nazis et déporté à Dachau puis à Buchenwald. Libéré en 1939, il gagne les Etats-Unis où il prend en 1944 la direction de l'Ecole orthogénique pour enfants perturbés de Chicago. Il assumera cette fonction jiusqu'en 1973, tout en enseignant la psychologie et la psychiatrie à l'Université de Chicago.]

Les œuvres disponibles

La Forteresse vide : l'autisme et la naissance du soi (Gallimard, 1969).

Le Cœur conscient (Laffont, 1971, Hachette-« Pluriel », 1981).

Les Enfants du rêve (Laffont, 1971).

L'amour ne suffit pas : le traitement des troubles affectifs chez l'enfant (Fleurus, 1973).

Evadés de la vie (Fleurus,1973, Hachette-« Pluriel », 1981).

Dialogues avec les mères (Laffont, 1973).

Un lieu où renaître (Laffont, 1975, Hachette-« Pluriel », 1980).

Psychanalyse des contes de fées (Laffont,1976, Hachette « Pluriel », 1979).

Les Blessures symboliques : essai d'interprétation des rites d'initiation (Gallimard, 1977).

Survivre (Laffont, 1979).

La lecture et l'enfant (avec Karen Zelan, Laffont, 1983).

Una autre regard sur la folie (avec Daniel Karlin, Hachette « Pluriel », 1983).

Freud et l'âme humaine (Laffont, 1984).

Pour être des parents acceptables : une psychanalyse du jeu (Laffont, 1988).

RELIGIONS

Dans un document sur la formation à la vie consacrée

Le Vatican rappelle les religieux à leur devoir de chasteté

Pour le vingt-cinquième anniversaire du décret du concile Vatican II rénovant la vie religieuse, la congrégation romaine pour les religieux, présidée par le cardinal Hamer, a publié, mardi 13 mars, des *« directives »* pour la formation des futurs moines, moniales et religieux. Elle entend tirer les conséquences de la nouvelle mentalité des jeunes chrétiens aujourd'hui, qui *« peuvent éprouver un plus grand grand besoin de revenir du monde que d'aller au monde »*, c'est-à-dire de se consacrer à des tâches apostoliques. Les congrégations apostoliques (enseignement, santé, etc.) subissent une crise plus grave que les ordres contemplatifs.

Ce document analyse les trois vœux traditionnels – pauvreté, obéissance et chasteté – à la lumière des nouvelles exigences contemporaines. Pauvreté : les futurs religieux sont invités *« à une plus grande proximité vis-à-vis des plus pauvres et des nécessiteux »*. *« Le choix préférentiel pour les pauvres »* implique *« le détachement intérieur, une austérité de vie communautaire, parfois le partage des luttes »*, mais le document entend rappeler que *« la mission spécifique des religieux est de témoigner de façon éclatante de l'Evangile »*, sans se laisser enfermer dans une classe sociale.

Retour à l'« ascèse »

Le Vatican insiste surtout sur la chasteté : *« Parmi les candidats à la vie religieuse, il est de moins en moins rare de trouver des jeunes qui ont fait, dans les domaines de la violence, de la drogue, de l'érotisme, des expériences malheureuses. »* La congrégation des religieux rappelle donc la nécessité d'un meilleur *« discernement »* dans les vocations et d'un retour à l'*« ascèse »* dans la formation et la vie des religieux. Les candidats à la vie religieuse seront soumis à un examen psychologique et seront écartés *« ceux et celles qui ne parviendraient pas à maîtriser des tendances homosexuelles ou qui prétendraient pouvoir adopter une troisième voie vécue comme un état ambigu entre le célibat et le mariage »*.

L'enseignement des questions sexuelles prendra une place plus grande dans les noviciats, afin d'obtenir une véritable *« pédagogie de la chasteté »* et d'aider chacun des futurs religieux à *« maîtriser ses pulsions sexuelles »*. Il s'agit d'*« expliquer la valeur du corps, de donner des notions fondamentales sur la sexualité masculine et féminine avec ses connotations physiques, psychologiques et spirituelles »*, explique le document romain.

SOCIÉTÉ

Europe de l'Est : la nature en ruine

II. — La malédiction du lignite

Un air surchargé de poussières et de rejets chimiques ; une eau souvent imbuvable : les anciens régimes communistes d'Europe de l'Est lèguent à leurs successeurs une véritable catastrophe. Symbole, en Tchécoslovaquie, de ce désastre : le lignite, combustible hautement polluant (*le Monde* du 14 mars).

MOST (Tchécoslovaquie)

de notre envoyé spécial

Un immense trou, au fond duquel grouillent, telles de minuscules fourmis, pelleteuses et bulldozers. *Les excavatrices géantes*, hautes comme des gratte-ciel, dévorent le sol avec leur roue à godets, dont chacun a la capacité d'une benne de camion. La terre arrachée par l'excavatrice est emportée à des kilomètres de là par des convoyeurs à bande qui sillonnent le carreau de la mine en tous sens. Tout au fond, à une trentaine de mètres au-dessous de la surface du sol, apparaît la masse noirâtre du lignite, qu'Allemands et Tchèques appellent « charbon brun ».

Le « konzern » SHD est le plus grand bassin houiller de Bohême du nord, et même de toute la Tchécoslovaquie. Les mines à ciel ouvert en exploitation s'étendent aujourd'hui sur 22 000 hectares, autour de Most et Chomutov. Plus de deux fois la surface de Paris. Mais le gisement de lignite, au total, s'étend sur une bande de 15 kilomètres de large et de 70 kilomètres de long. A raison de 70 millions de tonnes de « charbon » par an — qui nécessitent l'extraction de 200 millions de mètres cubes de matériaux — les mines de Most en ont encore pour au moins vingt-cinq ans d'exploitation...

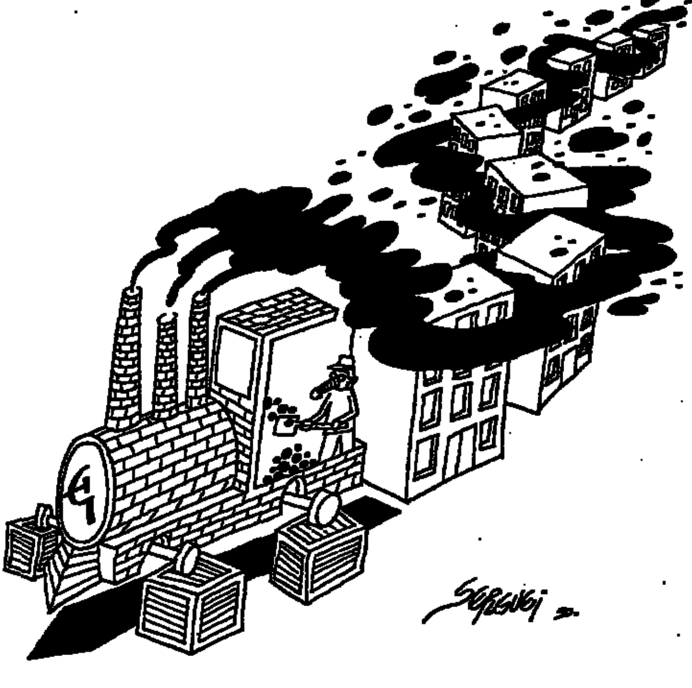
Encore vingt-cinq ans d'éventration du paysage et de pollution atmosphérique ? *« La mine est encore prioritaire aujourd'hui »*, explique sans état d'âme Jan Sixta, jeune ingénieur du département environnement. Le lignite de Most, qui titre 5 000 calories, est considéré, en Bohême comme un « bon » combustible, meilleur en tout cas que le pétrole ou le gaz russes vendus aujourd'hui en dollars aux pays satellites nouvellement émancipés. Et il ne faut pas attendre non plus de miracle du nucléaire, qui ne fournit encore que 24 % de l'électricité tchécoslovaque. Pas question donc de ralentir ni, bien sûr, d'arrêter l'extraction de ce charbon brun qui empoisonne toute la région mais aussi la fait vivre. Autour des mines, en effet, ont proliféré centrales thermiques et complexes chimiques, qui donnent à cette région de Bohême un air d'Hénin-Liétard des années 50, noyée dans la poussière, les fumées et parfois aussi dans les brumes qui descendent de la montagne.

Il est si peu question de démanteler les mines de lignite que le « konzern » de la SHD s'est offert un immeuble de verre et d'acier de vingt étages en plein centre de la nouvelle ville de Most. Son département environnement, chargé de la *« liquidation des nuisances »* occasionnées par la mine, fait des prodiges pour tenter de réparer les dégâts. Il se flatte d'avoir déjà réhabilité plus de 5 000 hectares de terrils, transformés en champs agricoles, en forêts — encore bien maigrelettes ! — et même en vignobles (35 ha). Quelque 3 000 autres hectares sont en cours d'aménagement.

Un désert minéral

Mais la SHD n'a pas toujours procédé ainsi. Lorsque, en 1962, les excavatrices se sont heurtées aux premières maisons de la ville de Most (35 000 habitants), il a été décidé de raser purement et simplement la ville et de la reconstruire plus loin ! Ce qui est achevé aujourd'hui, avec une ville-champignon de type Sarcelles qui abrite 70 000 habitants. De la ville originelle, il ne subsiste qu'un vieil hôpital, alors excentré, et l'église gothique historique (15 000 tonnes) qui a dû être déplacée de 800 mètres sur des rails. Elle dresse aujourd'hui son clocher au milieu d'un désert minéral, cerné à l'horizon par les voies ferrées, les autoroutes et les conduites de vapeur qui jouent les serpents de mer à travers champs pour alimenter les installations de chauffage collectif. La « construction du socialisme », à Most, a voulu faire au sens propre table rase du passé.

Ce faisant, les démiurges de l'industrie lourde vont peut-être raser — involontairement cette fois — les forêts de Bohême. Lorsqu'on approche des crêtes qui forment frontière avec la RDA, à une altitude d'environ 1 200 mètres, les boisements d'épicéas apparaissent par endroits ravagés par on ne sait quel cataclysme : arbres morts sur pied, dépérissant ou cassés, sans la moindre régénération en vue. Beaucoup de parcelles ont été coupées avant terme — témoins les souches de faible diamètre — et replantées, sans qu'on puisse se prononcer sur l'avenir des reboisements. *« Les jeunes plants paraissent en bonne santé, parce que la neige les protège de la pollution. Mais dès qu'ils grandiront, ils commenceront à souffrir et beaucoup mourront »*, dit Zbynek Zeman, un jeune chercheur de l'Institut d'écologie du paysage de Most, dépendant de l'Académie des sciences. Même si le dépérissement va décroissant depuis les sommets,



aux conditions climatiques extrêmes, jusque vers 500 mètres, l'atteinte n'en est pas moins réelle. Et elle affecte presque exclusivement l'épicéa, qui reste l'essence reine des forêts de Bohême.

Le jus noir de l'Elbe

Ce tableau de *« la région la plus sale d'Europe »*, comme disent les Tchèques eux-mêmes, est reproduit presque à l'identique de l'autre côté de la frontière, en Saxe et en Thuringe. L'équivalent de Most, en RDA, c'est Bitterfeld, la bien nommée (« champ amer », en allemand), à une vingtaine de kilomètres au nord de Leipzig. C'est à Bitterfeld que se tapissent les deux monstres qui font la loi dans toute la région : le BKK (*Braunkohlenkombinat*), qui exploite les mines de lignite et le CKB (*Chemiekombinat Bitterfeld*) qui brûle le lignite pour fabriquer ses produits chimiques.

Comme en Tchécoslovaquie, les mines sont prioritaires en RDA. Aussi le BKK ne se gêne-t-il pas pour envoyer ses excavatrices dévorer champs, routes et villages entiers. Le long de la route nationale 184, on peut voir des villages que la guerre avait épargnés — à la différence des villes impitoyablement détruites — mais que les bulldozers vont bientôt raser afin de dégager le terrain aux engins miniers. A Schladitz, par exemple, presque un faubourg de Leipzig, les maisons du village ont presque toutes été évacuées, et certaines déjà rasées. Un jeune en moto à remorque vient y faire son plein de briques de récupération. Un peu plus loin, les excavatrices géantes sont déjà au travail, engloutissant des champs tout juste ensemencés. Mais qui va protester, puisque les terres appartiennent à l'Etat, comme le kombinat qui les dévore ? On ne prend même pas la peine de récupérer la terre arable !

De Dresde à la frontière tchécoslovaque, le long de l'Elbe, se déploie un autre ensemble industriel en comparaison duquel notre « couloir de la chimie » du Rhône apparaît coquet et pimpant. Murs de brique noircis, façades décrépites, pavés disjoints, embrouillamini de fils et de tuyauteries, cheminées crachant des fumées noires ou jaunes : tout ceci à un jet de pierre de Dresde, ancienne capitale des rois de Saxe et de Pologne (rasée par les bombes anglaises au phosphore en 1945). Sur le pont Dimitrov, qui devrait retrouver son ancien nom (Augustus), les écologistes de Dresde ont installé une baignoire, qu'ils ont remplie d'un jus noir prélevé dans l'Elbe à deux pas de là, au droit des papeteries de Heidenau. Et ils mettent en garde la population : *« La moitié des habitants de Dresde boivent de cette eau, qui draine toutes les usines en amont. »* Les Dresdois font cercle pour les écouter. *« Chaque seconde, un paquet de lessive part au fleuve, alors que notre unique station d'épuration, hors d'âge, est arrêtée depuis trois ans*, explique Wolfgang Kanske, animateur de la *« Grune Liga »* (Ligue verte). *Cela fait 500 000 habitants totalement privés d'épuration ! »*

« L'argent des obsèques »

Que l'Elbe soit devenu *« le cloaque de l'Europe »*, comme on dit ici, cela n'a rien d'étonnant. Au couloir industriel cauchemardesque de la partie saxonne, succède en Bohême un défilé d'usines encore plus calamiteux. La vallée de l'Elbe est tellement encombrée de zones industrielles, bruyantes et enfumées, que les habitants se réfugient de plus en plus sur les pentes ou sur le plateau, dans des cités-dortoirs sans grâce où gambadent lièvres et faisans, apparemment insensibles à la pollution — et surtout à l'abri des chasseurs en milieu urbain.

Le résultat, c'est un paysage détruit, puisque la campagne est grignotée simultanément par les HLM — où l'on dort — et par les cabanons — où l'on vit pendant la belle saison pour cultiver son jardin. Quant au fond de la vallée, il s'est transformé en un immense atelier où l'on vient pour travailler, et seulement travailler, donc sans souci de l'environnement que l'on empoisonne à tout va. L'espérance de vie, en Bohême du nord, est raccourcie de cinq ans par rapport au reste du pays. C'est pourquoi les salariés y touchent une prime de 2 000 couronnes au bout de dix ans de travail. Ce que les mauvaises langues appellent en anglais *« burial money »*, l'argent des obsèques...

Les royaumes de Saxe et de Bohême ont connu bien des vicissitudes, bien des guerres, et de grands transferts de population, au cours de leur histoire. Mais quarante années de *« construction du socialisme internationaliste »*, en assignant à la région le rôle peu enviable de fournisseur des « pays frères », ont sacrifié un environnement qui aurait pu être préservé. *« On nous fait faire le sale boulot ici, avec l'industrie lourde et la chimie de base*, explique Jiri Jelinek, président de l'Association régionale de Bohême du nord. *Pour la pollution, notre ville d'Usti nad Labem* (Usti-sur-Elbe) *mériterait d'être inscrite dans le Livre Guinness des records. Sacrifiée pour l'édification du socialisme chez les autres ! »*

Les gémissements, aujourd'hui, ne sont toutefois plus de saison. La RDA comme la Tchécoslovaquie ont recouvré leur liberté de mouvement. Aux nouvelles autorités de prouver leur volonté de ne pas sacrifier l'environnement sur l'autel naguère sacré de la production à tout prix.

ROGER CANS

Décharge modèle

SCHONBERG (RDA)

de notre envoyé spécial

Schönberg, c'est d'abord un charmant village avec une grosse église de brique, quelques fermes à toit de chaume et des paysans à bicyclette, la casquette de marin hanséatique vissée sur le crâne. Hambourg n'est qu'à 50 kilomètres.

Depuis 1979, toutefois, Schönberg est devenu synonyme de *« plus grande poubelle d'Allemagne »*. Chaque jour, des dizaines d'énormes camions venant de Hambourg (les trois quarts), de Lübeck, de Schwerin ou de Rostock, convergent vers ce terrain vague de 150 hectares qui reçoit 1 million de tonnes par an. Et depuis 1981, Schönberg accueille aussi des boues et déchets industriels. A tel point que, depuis 1986, la décharge est pratiquement gérée conjointement par des techniciens des deux Allemagnes, et dotée d'équipements ultramodernes de toute provenance.

Un équipement très sophistiqué

Malgré un sous-sol d'argile garanti étanche, les casiers nouvellement mis en exploitation sont garnis d'une couche de polyéthylène de 2,5 cm d'épaisseur. Tous les camions qui se présentent aux grilles d'entrée du site doivent remettre un bordereau de contrôle (douze exemplaires) et attendre dix minutes, le temps d'un prélèvement et d'une analyse rapide. Des échantillons font aussi l'objet d'une analyse plus longue, également pratiquée dans le laboratoire de la décharge.

Tout autour du site court un réseau de canalisations qui draine les eaux pluviales vers des bassins de rétention. Cette eau va bientôt être traitée par une unité de traitement ultra moderne, qui a coûté 10 millions de marks (RFA) et fait appel aux technologies les plus modernes d'osmose inverse. *« Je n'ai jamais vu une décharge dotée d'un équipement aussi sophistiqué »*, avoue Dieter Jost, un ingénieur ouest-allemand qui fournit les films de plastique.

Pourquoi donc la décharge de Schönberg a-t-elle suscité tant de critiques, y compris de la part de la presse est-allemande ? *« Parce que nos compatriotes ressentent comme une insulte le fait que nous traitions les déchets de l'Ouest*, explique Heyo Stormer, le directeur adjoint. *Mais nous ne le faisons pas au rabais. Schönberg rapporte à l'Etat 50 millions de deutschemarks par an. Ce serait exactement la même chose si le site se trouvait en RFA. »*

Pas question donc d'arrêter cette « gagneuse ». Si tout va bien, Schönberg va pouvoir accueillir les bennes à ordures pendant encore vingt-cinq ans. Elle laissera ensuite une montagne de 30 millions de tonnes, qui seront dûment aménagés en terrains à usages multiples. De toute façon, la distinction RDA-RFA n'a pratiquement plus cours à Schönberg. Les camions passent plus vite la frontière que les grilles d'entrée de la décharge.

R.C.

Prochain article

LES DEUX DRAGONS DE CRACOVIE

□ **L'Académie des sciences chargée d'un rapport sur l'effet de serre.** — Le gouvernement français a annoncé, mardi 13 mars, avoir demandé à l'Académie des sciences un rapport sur l'effet de serre pour savoir si ce phénomène, dû à la pollution de l'air par des émissions de gaz liées à l'activité humaine, *« présente un caractère de gravité justifiant sans délai des premières mesures de prévention »*. *« Face aux incertitudes actuelles »*, les académiciens sont invités à partir de l'hypothèse la moins favorable, pour évaluer l'ampleur des conséquences d'un éventuel changement de climat et proposer, dès à présent, des mesures préventives. Un pré-rapport doit être remis dès le mois de septembre à MM. Hubert Curien et Brice Lalonde, respectivement ministre de la recherche et secrétaire d'Etat à l'environnement, et un rapport définitif en mars 1991.

Le Monde

CAMPUS

L'enseignement technique plaît aux élèves

Un sondage, réalisé par le secrétariat d'Etat à l'occasion de la « semaine du technique », montre que si les élèves sont inquiets pour leur avenir, ils apprécient leur formation

L'ENSEIGNEMENT technique est une spécialité française. La France est, en effet, le pays qui a poussé le plus loin l'idée que l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice des métiers pouvait se faire à l'école – dans les locaux, avec l'équipement et le personnel de l'éducation nationale – et non directement dans l'entreprise, comme cela se fait presque partout.

Cette alliance entre l'« enseignement » et le « technique » repose sur une haute idée de la formation. Elle vise à réunir l'intellectuel et le manuel, le théorique et le pratique. Mais elle représente un *paradoxe dans une société qui* privilégie l'abstrait sur le concret et qui établit une hiérarchie rigoureuse entre les concepteurs et les opérateurs.

Comment cette situation est-elle vécue par les élèves qui suivent cette formation ? Le « technique » est-il perçu par eux comme un « plus » permettant d'accéder plus facilement à l'univers professionnel, ou un « moins », puisqu'il fait moins de place aux matières « nobles » ?

L'enquête réalisée par SCP Communication pour le secrétariat d'Etat de l'enseignement technique auprès de l'ensemble des jeunes engagés dans cette voie – des lycées professionnels aux instituts universitaires de technologie – apporte, pour la première fois, des éléments de réponse à *ces intéressantes questions.*

Le premier constat est que l'enseignement technique n'est pas vraiment perçu comme une formation débouchant sur une activité professionnelle. *La moitié* des élèves du technique secondaire estiment que le diplôme qu'ils préparent ne leur permettra pas de trouver facilement un emploi dans leur spécialité. La très grande majorité d'entre eux souhaitent, une fois munis de ce diplôme, poursuivre leurs études plutôt que chercher un travail. On peut considérer que ce jugement ne fait que refléter la réalité : la poursuite d'études est la meilleure façon d'éviter le chômage, et on répète à satiété que les emplois, dans les années à venir, seront essentiellement réservés aux *titulaires d'un diplôme supérieur. En* ce sens, les jeunes ne font que prendre acte, avec lucidité, de la situation présente et à venir du marché du travail.

Mais il est plus surprenant de constater que cette crainte de ne pas trouver de travail est également présente chez les élèves du technique supérieur. Alors que les diplômés de *niveau bac + 2 sont très recherchés* par les entreprises, qui se plaignent de ne pas en trouver assez à embaucher, plus de 20 % des étudiants de sections de techniciens supérieurs et d'instituts universitaires de technologie redoutent de ne pas trouver du travail et la grande majorité d'entre eux annoncent leur intention de poursuivre leurs études. C'est le cas de 70 % des étudiants d'IUT, bien que leur diplôme soit considéré comme particulièrement attractif par les recruteurs.

Ici encore, on constate que les jeunes ont parfaitement conscience de la logique propre de la société française : seule la possession d'un diplôme de très haut niveau donne des chances réelles d'accéder à des carrières intéressantes. L'idée qu'on puisse commencer sa vie professionnelle à un niveau intermédiaire, et progresser ensuite par la voie de la formation continue, est perçue comme un pis-aller et non comme une stratégie alternative ayant la même efficacité. Cette appréciation des élèves quant à l'efficacité professionnelle de leur diplôme est bien dictée par l'analyse qu'ils font du *marché du travail et non par une* condamnation de l'enseignement technique en lui-même. La très grande majorité des élèves est, en effet, satisfaite de suivre cet enseignement. La *quasi-totalité* d'entre eux considèrent que c'est *« une bonne chose »* d'être là où ils sont et trouvent leur formation *« intéressante »*. Ils sont sensibles à l'aspect professionnel de leurs études et apprécient particulièrement les séances en ateliers et les travaux pratiques. S'ils s'interrogent parfois sur le contenu de l'enseignement général et sur son articulation avec l'enseignement *technique, ils ne mettent pas* en doute son utilité pour leur avenir professionnel.

Ils sont, en revanche, nettement mécontents des conditions matérielles (locaux, équipement, cantine) et peu satisfaits de l'ambiance des établissements. Les élèves des LEP et des lycées techniques se plaignent, en particulier de l'absence, ou du mauvais fonctionnement, des foyers et des clubs. Et ceux des LEP trouvent souvent la discipline excessivement sévère. Une certaine insatisfaction est également sensible dans les relations avec les professeurs, jugées *« tendues »* ou *« inexistantes »* par un tiers des lycéens. Une forte majorité déclare que les enseignants *« ne s'occupent pas d'eux personnellement »* et près de la moitié pensent qu'ils *« ne s'intéressent pas de près à leurs études »*.

Cette carence est ressentie d'autant plus vivement que près d'un quart des élèves affirment qu'ils ont des difficultés à suivre – proportion qui atteint 30 % chez les élèves de la filière des CAP en trois ans et 27 % chez ceux de seconde des lycées techniques. *Ces difficultés n'ont rien* de surprenant, étant donné le passé scolaire des élèves du technique. Ce sondage met en effet cruellement en lumière les processus d'exclusion qui sont à l'origine de l'orientation des élèves vers le technique. 90 % des élèves de LEP et 80 % de ceux des lycées techniques ont redoublé au moins une classe avant d'y entrer. Dans le premier cas, les redoublements sont massivement survenus en sixième et cinquième, mais aussi, dans des proportions non négligeables, dans l'enseignement élémentaire. Dans le second, il s'agit surtout de redoublements au collège – et principalement en troisième et en seconde – beaucoup plus rarement dans les premières classes de l'école primaire.

Ce phénomène n'est pas réservé aux élèves du technique secondaire. 70 % des étudiants de STS, et 67 % de ceux d'IUT ont aussi redoublé au moins une classe – cette fois dans le second cycle. Ceux de STS ont souvent redoublé une seconde ou une première ; ceux d'IUT surtout une terminale.

L'orientation par l'échec

Ainsi voit-on très clairement le mécanisme essentiel du recrutement des établissements techniques, qui *est, le plus souvent, le résultat d'une* mauvaise scolarité antérieure. L'échec à l'école primaire conduit en LEP ; celui en collège, dans un lycée technique ; celui en seconde-première, en STS ; celui au bac, en IUT. Il y a là un handicap lourd à surmonter, même si cette orientation forcée est relativement bien assumée par les intéressés. Résignation ou autosuggestion ? Les élèves du technique *affirment presque tous qu'ils ont* eux-mêmes choisi la filière où ils se trouvent...

L'enseignement technique secondaire apparaît, dans ce sondage, comme relativement homogène : on ne constate pas de grandes différences d'appréciation entre les LEP et les lycées techniques. Dans ces derniers toutefois, l'insatisfaction concernant l'ambiance et les relations avec les professeurs est plus grande chez les élèves des sections tertiaires que chez ceux des sections industrielles. *Ce malaise est d'autant* plus surprenant que les élèves du tertiaire ont plutôt moins connu d'échecs antérieurs et ont donc moins de difficultés à suivre. Ils sont aussi relativement plus confiants quant à leur avenir professionnel. Mais sans doute ce décalage tient-il au fait qu'ils ressentent davantage la frustration de ne pas être dans l'enseignement général, alors que ceux des *filières industrielles* sont mieux intégrés à l'enseignement technique.

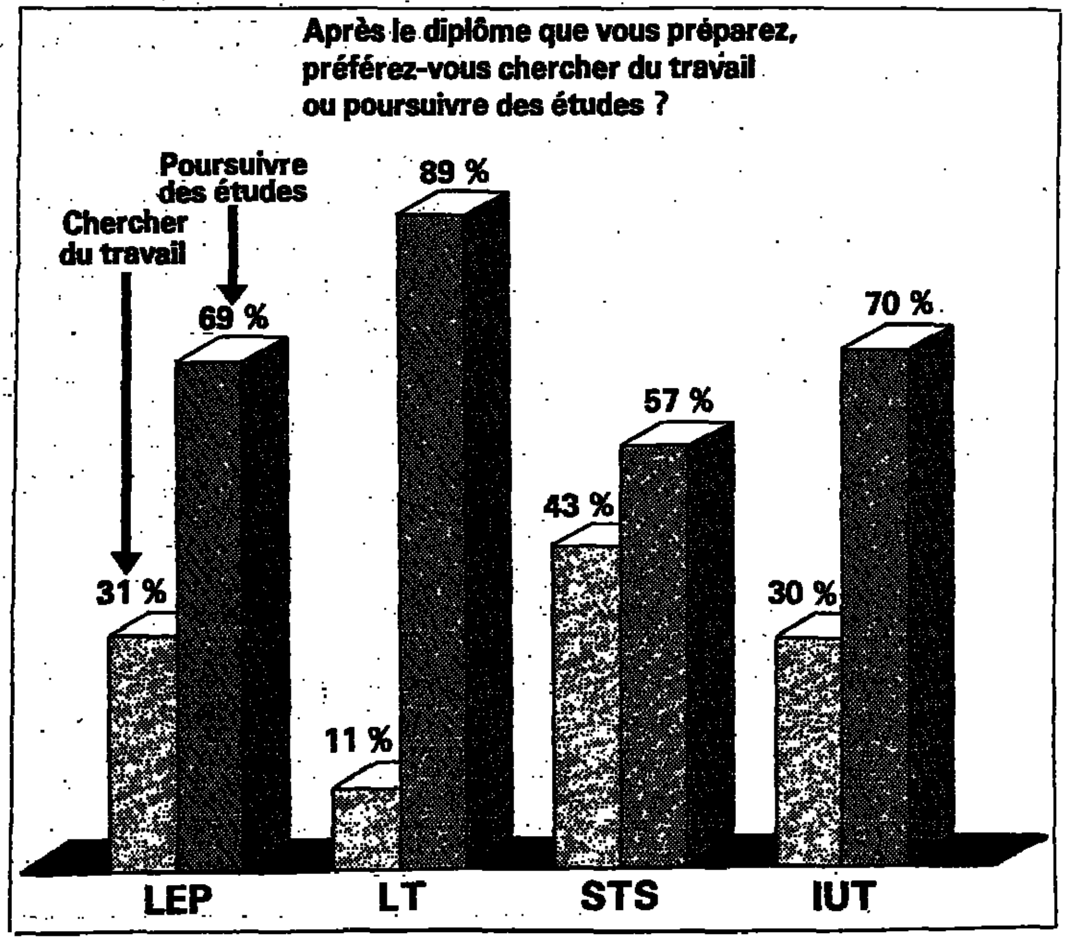
Dans les LEP, il faut signaler le cas particulier des élèves préparant un bac professionnel, dont le degré de *satisfaction est très nettement supé*rieur à celui de leurs camarades. Ayant moins souvent redoublé – surtout dans le primaire – ils ont nettement moins de difficultés à suivre. Beaucoup plus assurés de trouver du travail, ils sont, dans l'ensemble, très satisfaits de leur sort. Malgré cela, même s'ils sont un peu plus nombreux à envisager de travailler avec leur diplôme, 60 % d'entre eux souhaitent poursuivre leurs études après le bac. La réussite manifeste de cette nouvelle filière illustre, à elle seule, l'équivoque de l'enseignement technique : elle satisfait ceux qui la suivent, mais ne les dissuade pas de poursuivre des études, alors que son objectif est de faciliter l'insertion professionnelle.

FRÉDÉRIC GAUSSEN

Lire la suite page 18

Pensez-vous, avec le diplôme que vous préparez, trouver facilement du travail dans votre spécialité ?

% (0 à 100) – IUT, STS, LT, LEP



Un entretien avec M. Robert Chapuis

« Il faut lier davantage les formations à un projet professionnel »,

nous déclare le secrétaire d'Etat

« Ce sondage montre que les élèves du technique n'ont pas vraiment le sentiment que leur formation débouche sur une profession. Beaucoup craignent de ne pas trouver d'emploi avec leur diplôme, et plus de la moitié souhaitent poursuivre des études. L'enseignement technique joue-t-il vraiment son rôle de formation professionnelle ?

– C'est un fait que les métiers sont mal connus. L'orientation se fait beaucoup plus par rapport à des critères scolaires que professionnels, et l'aspect professionnel n'apparaît pas assez dans la formation. C'est pourquoi nous souhaitons que l'orientation soit associée au maximum avec un projet professionnel. Non pas vers un métier précis, mais sur un domaine d'activité : l'électronique, *la cuisine, le commerce exté*rieur... L'orientation devra permettre de s'interroger sur la meilleure manière de réaliser ce projet, et pas seulement de poursuivre des études.

» *Il faut aussi que la réalité* professionnelle apparaisse réellement au cours des études. C'est ce qui se fait avec le bac professionnel, qui compte seize semaines de stage sur *deux ans. Les stages et la formation* en alternance doivent se généraliser. La loi d'orientation en fait une obligation pour toutes les formations techniques et professionnelles, et un conseil pour toutes les autres formations.

– Les entreprises ne risquent-elles pas d'être débordées par les demandes de stages, si ceux-ci se généralisent ainsi ?

– Ce sera le cas, si tout le monde va en stage au même moment. Mais on peut programmer les stages sur des durées compatibles avec l'activité des entreprises. Beaucoup d'entreprises sont prêtes à accueillir des stagiaires, parce qu'elles estiment qu'elles ont des besoins de recrutement pour l'avenir. Et l'expérience *de la formation continue* fait mieux comprendre aux entreprises l'importance de la formation initiale. Il est plus facile de faire bénéficier les salariés d'une formation continue *lorsqu'ils ont une bonne formation* générale et professionnelle de base. C'est pourquoi il y a maintenant une meilleure compréhension de ces nécessités de la part des entreprises.

– La quasi-totalité des élèves du technique ont connu des redoublements dans leur scolarité antérieure. Comment lutter contre cette orientation par l'échec ?

– L'orientation par l'échec n'est pas l'échec du technique. La plupart des élèves sont contents d'être dans l'enseignement technique. Et très souvent le technique répare l'échec. Mais il est vrai que cette expérience préalable négative n'est pas la meilleure façon de se préparer à un métier. Il faut commencer par éviter *les redoublements comme le prévoit* la loi d'orientation, en adaptant les cycles d'enseignement aux rythmes des élèves. On doit prendre en compte ceux qui vont plus lentement.

» Mais il faut aussi mieux mesurer les possibilités des élèves et mieux leur expliquer que l'enseignement technique permet, à ses différentes étapes, soit d'avoir une sortie professionnelle ou un bac technologique, soit de poursuivre ses études. Les élèves qui entrent en seconde de lycée d'enseignement général sont dans une voie où, pour réussir professionnellement, il leur faudra six ans d'études. Ceux qui vont préparer un BEP pourront soit trouver, deux ans après, un métier avec leur diplôme, soit préparer ensuite un bac professionnel ou un bac technologique et, plus tard, un BTS. Préparer un BEP ou un bac technologique n'est pas une impasse, mais une chance.

Propos recueillis par

F. G.

Lire la suite page 19

Un sondage réalisé par SCP Communication

Le technique plaît aux élèves

Suite de la page 17

Dans la grande majorité, c'est dans un secteur de technicien supérieur que les titulaires du « bac pro » souhaitent poursuivre leurs études. Les STS sont en effet la prolongation naturelle des bacheliers du technique, tandis que les étudiants d'IUT se recrutent plutôt parmi les bacheliers de l'enseignement général (D, C et B).

La satisfaction des élèves du technique supérieur est nettement plus grande que dans le secondaire, comme le montre la façon dont ils notent leur établissement : la moyenne des notes grimpe d'un point. Dans le supérieur, les IUT ont une meilleure cote que les STS, principalement en raison de leur *meilleur équipement matériel et* pédagogique. L'insatisfaction des élèves de STS est particulièrement nette dans les sections industrielles, ce qui tient sans doute au fait que les lycées sont souvent moins bien équipés que les universités pour les spécialités industrielles. Les élèves de STS supportent aussi difficilement l'ambiance du lycée, surtout en deuxième année.

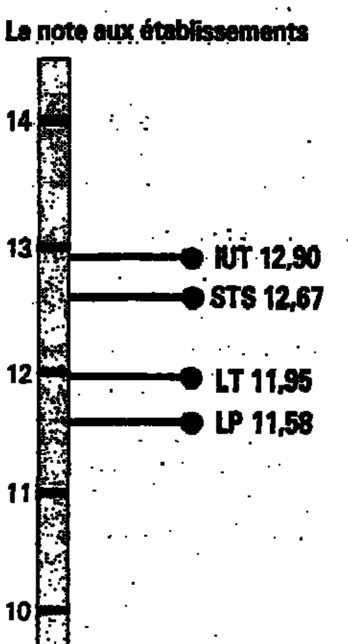
Carence pédagogique

Il est certain que les IUT bénéficient, auprès des étudiants, de l'atmosphère universitaire. Mais aussi que les structures d'accueil de ces institutions sont particulièrement efficaces. Les taux de satisfaction concernant les conditions matérielles et l'enseignement sont nettement supérieurs à ceux que l'on observe chez les étudiants d'université en général. Cette proximité avec le milieu universitaire explique que les étudiants d'IUT envisagent volontiers de continuer des études en deuxième cycle universitaire, alors que ceux de STS envisagent plutôt une école de commerce ou d'ingénieurs. Si les élèves du technique supérieur sont globalement contents de leur sort, tout n'est pas rose pour autant, puisque le quart d'entre eux reconnaissent qu'ils ont du mal à suivre, surtout en première année d'IUT. Les difficultés sont particulièrement grandes, en STS, pour les élèves des sections industrielles, et en *IUT, pour les titulaires d'un* baccalauréat technique. Cette dernière observation confirme que l'enseignement des IUT est plus adapté aux bacs généraux qu'à ceux de l'enseignement technologique. Ces difficultés, les élèves les attribuent principalement à leur manque de travail, mais aussi, pour une grande part, à l'insuffisance de conseils de la part des enseignants. Que ce soit au lycée ou à l'université, les élèves se rejoignent pour estimer que les professeurs ne s'occupent pas beaucoup d'eux et s'intéressent peu à leurs études.

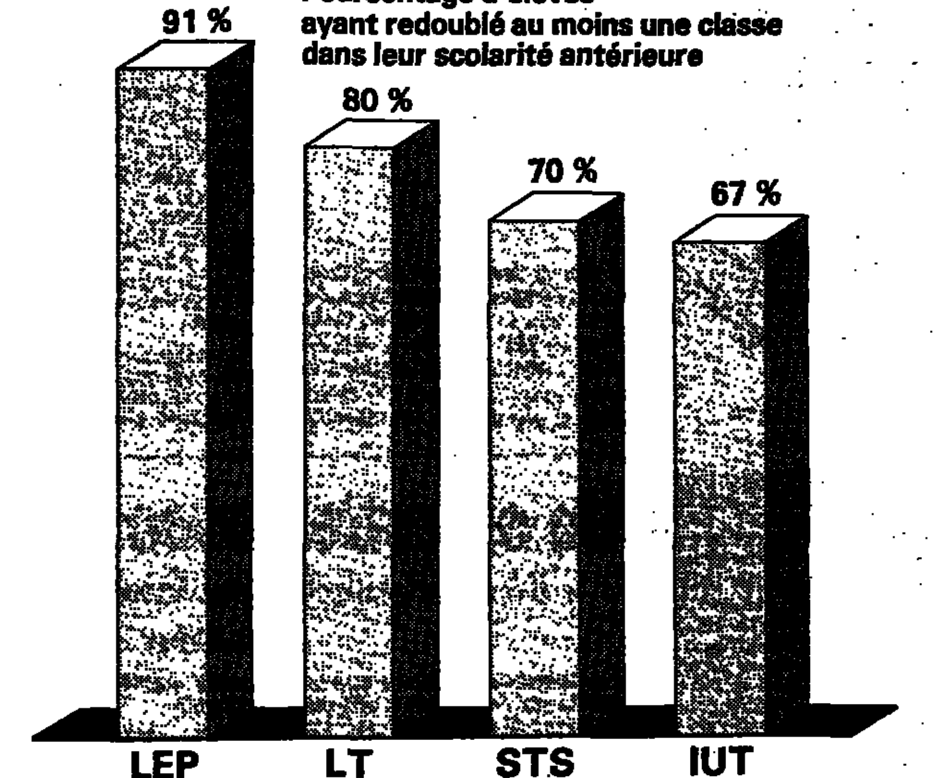
Cette carence pédagogique peut surprendre dans des structures qui privilégient l'enseignement en petits groupes (en classe ou en travaux pratiques). Elle traduit, en tout cas, une demande à prendre en considération chez des étudiants qui ont souvent eu une scolarité difficile et pour qui l'enseignement supérieur est une expérience gratifiante mais risquée. Le développement de cet enseignement et l'arrivée de couches nouvelles d'étudiants n'ayant pas de tradition universitaire familiale pourraient bien rendre ce problème particulièrement aigu dans les années à venir.

FRÉDÉRIC GAUSSEN

La note aux établissements



Pourcentage d'élèves ayant redoublé au moins une classe dans leur scolarité antérieure



Concert au Zénith

La Semaine de l'enseignement technique s'est terminée par un concert au Zénith, mardi 13 mars, au cours duquel ont été décernés les prix d'un concours récompensant les meilleurs projets montés par des élèves avec des entreprises. Les premiers prix, par catégorie, sont allés à des classes de quatrième et troisième de SES du collège Sévigné à Auchel (Pas-de-Calais) pour la création d'une griffe commerciale ; à quatre élèves de première année de BEP du lycée professionnel et commercial d'Obernai (Bas-Rhin), pour un simulateur pédagogique de pelle mécanique ; et à deux élèves de BTS du lycée Jules-Haag de Besançon, pour un régulateur d'épandage.

Cette semaine a été marquée par une série de manifestations dans toute la France, destinées à mettre en relief les différents aspects de l'enseignement technique : relations avec les entreprises, orientation des filles, dimension européenne, investissements dans les nouvelles technologies...

Du côté des profs

Ils enseignent tous deux au lycée Louis-Armand, dans le quinzième arrondissement de Paris, un établissement de 1 116 élèves qui regroupe un lycée technique et un lycée professionnel, et qui, outre trois BTS, prépare à onze baccalauréats différents. Claude Géraud est professeur d'histoire et géographie ; le plus souvent il doit « *vendre une marchandise gratuite* » tant sa discipline compte peu, voire pas du tout, aux examens des filières technologiques. Raymonde Bonnet, elle, enseigne l'action commerciale, c'est-à-dire une matière majeure pour tous ceux qui sont dans les filières de technique tertiaire. Comment vivent-ils l'enseignement technique ?

La pédagogie

Claude Géraud, après son CAPES, a été affecté dans le technique par hasard. Il y est resté par goût. Depuis dix-huit ans. *« Les élèves sont moins classiquement faciles à manier. C'est un pari pédagogique qui m'intéresse. Il faut être inventif pour les réconcilier avec l'enseignement général. On peut avoir l'impression que c'est appauvrissant sur le plan intellectuel, mais il faut résister à la tentation de rester à la surface des choses. On peut approfondir autant les sujets que dans l'enseignement classique à condition d'utiliser des méthodes différentes, de privilégier le savoir-faire par rapport au savoir tout court. »*

Raymonde Bonnet est un pur produit de l'enseignement technique, puisqu'elle a franchi toutes les passerelles depuis le BEP pour devenir enseignante : *« Des élèves qui ont décroché ou qui ont été dégoûtés par les méthoodes de l'enseignement traditionnel raccrochent souvent chez nous car l'enseignement est moins abstrait, moins lointain. Certains d'entre eux, très pénibles à leur arrivée, font de bons élèves de terminale, très épanouis. »*

La discipline

Raymonde Bonnet : *« Les élèves sont bien ici, il n'y a pas l'atmosphère stressante de la compétition qu'on peut trouver dans les filières dites nobles. Ils sont même peut-être trop bien et risquent parfois d'en prendre à leur aise avec les contraintes et la discipline. Le travail en équipe est plus que nécessaire dans un établissement comme le nôtre, car, sans une vigilance collective, les élèves peuvent profiter de n'importe quelle occasion pour « s'évader » de leurs études. »*

Claude Géraud : *« Nous devons créer une atmosphère pour les inciter à se remettre au travail, mais jusqu'où tolérer sans être laxistes ? Il y a une ligne de crête difficile à tenir. Aucune année ne ressemble à une autre, nous vivons dans l'instabilité. Nos établissements sont le reflet exacerbé de la société. Une bonne assistante sociale, une bonne infirmière, un bon conseiller d'éducation sont aussi importants qu'une bonne équipe pédagogique. »*

La formation

Raymonde Bonnet : *« De nombreux enseignants n'ont qu'une envie : quitter l'enseignement technique parce qu'ils sont rebutés par le niveau des élèves, et que les méthodes classiques qu'on leur a apprises les laissent désarmés. »*

Claude Géraud : *« La formation des maîtres est insuffisante sur le plan de la connaissance des publics adolescents, or la personnalité de l'élève est au centre de la pédagogie dans le technique. Mon passé de militant du mouvement d'éducation populaire, mon expérience en maisons de jeunes et à la Fédération Léo-Lagrange, m'ont davantage préparé que la formation de l'éducation nationale. »*

Le niveau

Raymonde Bonnet : *« Il est en baisse depuis l'assouplissement des mesures d'orientation. Le fait de faciliter la poursuite d'études dans les filières classiques ne revalorise pas l'enseignement technique. Au contraire, je constate un appauvrissement de la qualité des élèves qui arrivent chez nous ces dernières années. »*

L'orientation

Claude Géraud : *« Même si on a plaisir à enseigner dans l'enseignement technique, il n'est pas facile d'orienter en tant que parents d'élève ses propres enfants vers les filières techniques et professionnelles. Le poids social des filières valorisantes reste fort. Inconsciemment, on garde l'image de l'enseignement technique comme celui de la dernière chance. »*

Raymonde Bonnet : *« Personnellement, j'espère que mes enfants n'iront pas dans le technique. Si l'on veut que les parents n'aient plus la hantise d'une orientation au rabais, il faut revaloriser la place de l'enseignement général. La partie professionnelle est bien trop importante. Mes lacunes en enseignement général ont été un handicap pour ma propre progression. »*

L'avenir

Claude Géraud : *« Les nouvelles technologies en « ique » sont un atout précieux pour l'image de nos formations. Lors des journées portes ouvertes de Louis-Armand, les parents sont comme rassurés de constater qu'on fait de l'informatique. Un exemple : nos sections F1 (mécanique) avaient du mal à recruter ; avec l'automatisation et l'informatisation des machines, c'est l'affluence. L'informatique a tout changé. »*

J.-J. B.

Les stages de la semaine

« Le Monde Campus » publie chaque semaine des offres de stages en entreprise pour les étudiants. Les personnes intéressées doivent contacter directement le CDTE, association responsable de ce service, lancé en collaboration avec la MNEF, en téléphonant au (1) 47-35-43-43 ou en s'inscrivant sur minitel 3615 JOBSTAGE. Les frais annuels d'inscription sont de 149 F.

Les entreprises désireuses de passer les offres sont priées de consulter directement cette association au : (1) 47-35-43-43.

GESTION

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 à 6 mois. Ind. : 4 000 F/mois. Profil : bac + 1. Mission : intégration dans une équipe d'agence bancaire. Accueil clientèle et divers travaux administratifs. 11 605.

Lieu : Paris-Livry-Saint-Ouen-l'Aumône-Verneuil-sur-Seine ou sud Paris. Date : juin. Durée : 3 mois. Ind. : Prime en fonction du travail. Profil : bac + 1 à 3. Mission : suivi de chantier, compta fournisseurs-préparation paie suivant besoin codification et saisie. 11 602.

Lieu : Gentilly. Date : avril. Durée : 3 à 6 mois. Ind. : SMIC. Mission : mise en place d'un système d'information technique à partir du processus organisationnel d'une entreprise de 500 salariés et 45 implantations. 11 610.

Lieu : Paris. Date : mars. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : préparation et suivi de projets des fournisseurs jusqu'aux clients. 11 608.

COMPTABILITE

Lieu : Paris. Date : avril. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : formateur conseil en entreprises. 12 584.

Lieu : Malakoff. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : aide à la préparation du bilan. 12 583.

Lieu : Vincennes. Date : mars. Durée : 2 mois minimum. Ind. : 1 500 F/mois. Profil : bac + 2. Mission : divers travaux de comptabilité et participation à l'élaboration du bilan dans une PME récemment créée. 12 582.

Lieu : Versailles. Date : immédiat. Durée : 1 à 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : facturation, classement, paie, courrier, comptabilité. 12 581.

Lieu : Versailles. Date : immédiat. Durée : indéterminée. Ind. : à définir. Profil : bac + 1. Mission : factures, fiches de paie. 12 580.

PERSONNEL

Lieu : Grigny. Date : mars/avril. Durée : 2 mois. Ind. : 4 000 F/mois. Profil : bac + 5. Mission : évaluation professionnelle ouvriers BTP (grille d'analyse, entretiens, synthèse). 13 563.

Lieu : Noisiel. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : 4 000 F/mois. Profil : bac + 4. Mission : aide à la mise en place d'une nouvelle procédure de traitement des dossiers, rédaction de nouveaux documents. 13 559.

Lieu : Créteil. Date : mars. Durée : 2 mois. Ind. : 6 000 F/mois. Profil : bac + 4. Mission : Etude de structure de différents services (marchés). 13 566.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 4 mois à 5 mois. Ind. : 6 000 F/mois. Profil : bac + 3. Mission : mise en place d'un plan de formation interne. Connaissances micro. 13 565.

Lieu : Neuilly. Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : à convenir. Mission : assistante de recherche pour cabinet spécialisé dans le recrutement de cadres par approche directe. 13 564.

Lieu : Créteil. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 6 000 F/mois. Profil : bac + 4. Mission : étude de structures de différents services. 13 566.

VENTE

Lieu : Boulogne. Date : avril. Durée : 3 à 4 mois. Ind. : 10 000 F de fixe + % + frais. Profil : bac + 2. Mission : présentation de nouvelles collections de maroquinerie dans le secteur sud ou nord de la France. 16 634.

Lieu : Paris. Date : indéterminée. Durée : 4 mois. Ind. : à définir. Profil : bac. Mission : chargé commercial sous la responsabilité de la direction générale. 16 638.

Lieu : Paris. Date : juillet. Durée : indéterminée. Profil : bac + 2. Ind. : 6 500 F/mois + %. Mission : démarchage d'entreprises en produits d'assurance. 16 637.

INFORMATIQUE

Lieu : Saint-Cloud. Date : immédiat. Durée : 6 mois + embauche. Ind. : 4 000 F + %. Mission : vente de produits périinformatiques professionnels aux distributeurs SSII. 17 727.

Lieu : Levallois. Date : immédiat. Durée : 4 à 5 mois. Ind. : 3 000 F ou plus selon. Mission : technicien service technique et support technique. 17 729.

Lieu : Paris. Date : avril. Durée : indéterminée. Ind. : à définir. Profil : bac. Mission : travail sur logiciel Mac Draw-Macintosh réalisation de dessins. 17 728.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 5 000 F/mois. Profil : bac + 2 info + électronique. Mission : installation et configuration micro domaine CAO-DAO. 17 726.

COMMUNICATION

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 à 6 mois. Ind. : 1 450 F. *Profil : bac + 3. Mission : mise en* place d'une fonction Relations publiques dans une entreprise. 18 666.

ELECTRONIQUE

Lieu : Paris. Date : avril. Durée : 3 mois. Ind. : 2 000 F/mois. Profil : bac + 4. Mission : rédaction d'articles pour publication spécialisée en télécommunications spatiales. Lectorat de dirigeants d'entreprise. 20 631.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à convenir. Profil : bac + 2. Mission : mise au point de systèmes prédéfinis par l'entreprise. 20 633.

Lieu : Suresnes. Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : 5 000 F/mois. Profil : bac + 5. Mission : développement téléchargement entre PC et minitels intelligents. 20 632.

Lieu : Le Mans. Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 5. Mission : étude et réalisation d'un équipement de simulation d'un réseau téléphonique. 20 627.

PHYSIQUE

Lieu : Meaux. Date : avril. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3. Mission : développement des méthodes de contrôle sur l'appareil NIRA (proche infrarouge) expérience sur micro-ordinateur souhaitée. 21 546.

Lieu : Limeil-Brévannes. Date : immédiat. Durée : 3 à 6 mois. Profil : bac + 4. Mission : participation à l'élaboration des empilements à l'aide d'un bâti de pulvérisation diode RF. 22 533.

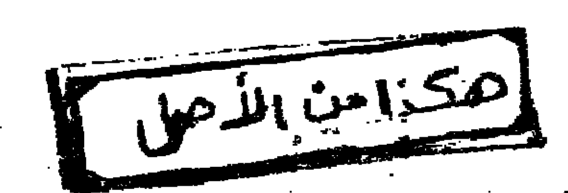
SECRETARIAT

Lieu : Villeneuve-la-Garenne. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Profil : bac + 2. Ind. : 2 000 F/nets. Mission : participation à l'accueil, relations téléphoniques, secrétariat. 24 610.

Lieu : Boulogne. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac. Mission : dans une entreprise leader dans le domaine des logiciels informatiques, travail sur PC et Macintosh, secrétariat formation possible. 24 608.

BTS secrétariat – bonne orthographe.

Et de nombreux autres stages sur minitel
36 15 JOBSTAGE
ou au 47-35-43-43.
CDTE, 110, av. A.-Briand,
92120 MONTROUGE



CAMPUS

par le secrétaire d'Etat à l'enseignement technique

Un entretien avec M. Robert Chapuis

Suite de la page 17

– On constate chez les élèves du technique une nette insatisfaction concernant les conditions matérielles et l'équipement des établissements...

– Il est vrai que beaucoup d'établissements sont vétustes. Ce n'est que récemment qu'on a fait un effort de construction et de réhabilitation. La situation s'améliore, mais lentement. Les équipements sont parfois insuffisants mais leur modernisation – qui est coûteuse – est nettement engagée : 2 milliards y sont consacrés en 1990, répartis également entre l'Etat, les régions et les entreprises. Je crois que l'insatisfaction des élèves exprime surtout une inquiétude face à la situation de l'emploi et la crainte que le *matériel ne soit pas aussi performant* que celui qu'ils trouveront dans les entreprises. Cela traduit une volonté positive de la part des élèves.

Des situations « infantilisantes »

– L'inadaptation de l'équipement pour les formations industrielles semble nettement plus grande dans les lycées techniques que dans les IUT, où les étudiants sont beaucoup plus satisfaits. Ne faudrait-il pas installer plutôt les formations du secteur secondaire dans les IUT et celles du tertiaire dans les lycées ?

– Les STS sont plus près du terrain et de l'enseignement secondaire. Elles permettent de mener des études supérieures à beaucoup de jeunes, qui, sans cela, n'en feraient pas. Il y a des départements ou des banlieues où il ne peut pas y avoir d'IUT, il est donc très important d'y développer les sections de techniciens supérieurs.

– Les élèves du technique se plaignent aussi de l'ambiance des lycées, qu'ils semblent supporter difficilement, et des relations avec les professeurs.

– Il est certain que les élèves du technique, qui sont souvent plus âgés et plus délurés, commencent à se considérer comme des adultes et acceptent plus difficilement des situations qu'ils jugent « infantilisantes ». C'est pourquoi l'une de mes premières actions a été de confier une mission à M. Jean-Pierre Luppi, député de l'Isère, pour faire des propositions afin de rendre les lycées plus accueillants (1). En particulier tous les établissements doivent comporter des foyers et des centres de documentation et d'information.

» *Cet état d'esprit explique* aussi les difficultés de relations avec les professeurs. Je crois qu'il y a là un problème de génération. Par son origine, le corps enseignant est relativement hétérogène. Il y a, parmi les professeurs, d'anciens professionnels, dont certains sont exceptionnels de générosité, mais d'autres ont des attitudes plus bloquées. *Il y a des chocs. Pas des* drames, mais des tensions et des insuffisances. Cela est d'autant plus sensible qu'il y a, chez les jeunes, une demande de dialogue naturel, de reconnaissance et de conseil.

– Comment comptez-vous répondre à cette demande ?

– Cela peut se faire à travers le « projet d'établissement », qui est un moyen de rassembler les différents partenaires – élèves, enseignants, parents – autour d'objectifs mobilisateurs : organisation d'un voyage, création d'un foyer, initiatives pédagogiques... Mais il faut aussi insister sur la formation des maîtres. Ceux-ci seront maintenant recrutés *à partir de la licence. Ils* auront donc un bagage culturel plus fort, et la formation qu'ils recevront dans les IUFM (instituts universitaires de formation des maîtres) comprendra une dimension pédagogique et relationnelle, aussi bien pour le prérecrutement que dans les concours. Et il faudra aussi développer la formation pédagogique continue pour les maîtres en exercice.

» D'une façon générale, je pense que l'insatisfaction exprimée par les élèves de l'enseignement technique n'est pas entièrement négative. Elle exprime une demande très forte de prise de responsabilité et une volonté face à l'avenir. Nous devons la prendre en compte. »

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC GAUSSEN

(1) Le rapport de M. Luppi, « La vie des lycéens dans les établissements techniques et professionnels », a été publié par le Centre national de documentation pédagogique. 124 p.

COURRIER

L'allemand en Pologne

Commentant la carte qui accompagnait, dans *Campus* du 15 février, notre article « Les langues, étendards des peuples », de nombreux lecteurs se sont étonnés de voir l'aire de diffusion des langues germaniques déborder en partie la ligne Oder-Neisse et font écho à la légitime préoccupation du gouvernement polonais, qui souhaite que l'Allemagne confirme explicitement la reconnaissance de cette frontière, fixée en février 1945 à la conférence de Yalta.

Il convient de rappeler à ce sujet qu'une carte linguistique n'est pas une carte politique. Celle dont il s'agit, tirée d'un ouvrage de référence *(les Langues du monde*, sous la direction d'A. Meillet et de M. Cohen, édition de 1952, Paris, CNRS et H. Champion ; en cours de réédition), utilisait un système de représentation par échancrures qui n'a d'autre sens que de refléter une réalité de géographie linguistique : l'existence dispersée de dialectes allemands dans les provinces polonaises de Poméranie au nord et de Silésie au sud. Il ne s'agit plus aujourd'hui que de survivances, le nombre des Polonais germanophones n'ayant cessé de régresser.

Claude HAGÈGE
Professeur au Collège de France

LIVRES

Comment l'Ecole devint une affaire d'Etat

Par Christian Nique

Comment expliquer la force des liens qui existent en France entre l'Ecole et l'Etat ? Sont-ils dus à un accident de l'histoire ou à une lente évolution de l'organisation sociale ? Telles sont les questions à l'origine de cette étude sur les débuts de la prise en charge *« de l'instruction et de l'éducation du peuple »* par l'Etat, à une époque où la majorité politique cherche pourtant à réduire le rôle de ce dernier.

C'est ce *« paradoxe libéral »*, bien antérieur à l'action de Jules Ferry, qui est, selon l'auteur, à l'origine des premières guerres scolaires, intervenues dès 1815-1816, centrées sur des questions très actuelles, comme la décentralisation du système éducatif ou la liberté d'enseigner.

▶ Nathan, collection « Repères pédagogiques », 288 p., 128 F.

Des filles dans l'industrie

Une grosse broche dorée ferme le col de son chemisier. Accessoire très chic sous l'épaisse blouse bleue réglementaire ! Debout devant sa machine, concentrée sur la pièce à réaliser, Catherine secoue d'un mouvement de tête ses cheveux blonds sagement coupés au carré. Un geste féminin qui détonne dans l'univers très masculin de l'atelier de perçage du lycée Colbert de Lorient. D'un sourire tranquille, elle affirme son ambition : devenir électrotechnicienne, via un baccalauréat F2. Elève de seconde, option TSA (Technique des systèmes automatisés) et productique, cette jeune Bretonne fait partie des rares filles qui choisissent en fin de troisième une filière technique.

Alors qu'il y a 72 % de filles dans les terminales « littéraires » (A, B, G...), elles ne sont que 33 % en C, et moins de 5 % dans les classes F industrielles (mécanique, électronique, BTP). Dans les lycées professionnels, elles représentent 60 % des candidats aux baccalauréats professionnels tertiaires, alors qu'elles ne sont que moins de 10 % dans les sections technologiques. Après le bac, le fossé se creuse : 60 à 70 % de filles en BTS et en DUT tertiaires, de 3 à 6 % en BTS et en DUT industriels. Le même sexisme règne dans les classes préparatoires : 55 % de filles en lettres, 17 % en sciences et moins de 6 % en prépas techniques. Elles représentent moins de 20 % des effectifs dans les écoles d'ingénieurs.

Les sacrifiées du système

Une sorte de fatalité sociale les conduit vers les métiers dits féminins, si bien qu'elles n'ont en fin de compte le choix qu'entre une trentaine de professions, parfois désuètes, souvent très encombrées, alors que les garçons disposent d'un éventail de 300 carrières. Une telle inégalité des chances entre les sexes révolte Mme Michèle André, secrétaire d'Etat aux droits de la femme : *« Il n'y a pas de raison,* dit-elle, *pour que les filles soient les sacrifiées d'un système éducatif qui les envoie vers une impasse, un non-choix ».* Elle a signé, à la rentrée dernière, avec M. Robert Chapuis, une convention sur l'orientation des filles vers les formations industrielles.

Dans chaque académie, la déléguée aux droits des femmes et un chargé de mission du rectorat se sont attelés à cette lourde tâche : il s'agit de renverser des montagnes de préjugés, aussi bien chez les enseignants, les chefs d'établissements, les conseillers d'orientation que chez les parents et les jeunes eux-mêmes. Région de fort chômage féminin, la Bretagne est sensible à la diversification de l'orientation des filles.

Pour de nombreux chefs d'établissement, c'est devenu une priorité. *« Dans le cadre du plan de formation académique, nous menons des actions pour former les enseignants à l'égalité des chances filles-garçons »*, déclare M. Herbert Maisl, recteur de l'académie de Rennes. Initiative parmi d'autres, le lycée Colbert de Lorient a lancé en 1984 une opération auprès des collèges de la ville, dans le but d'attirer davantage de filles dans ses sections industrielles. *« Nous voulions former des classes de F2 et de F3 homogènes, uniquement composées de filles »*, rappelle M. Daniel Blin, chef de travaux.

C'était placer la barre trop haut. Les jeunes filles restent l'exception dans ces classes industrielles. Cependant, elles sont plus nombreuses à venir en seconde TSA *« pour voir »*. *« Nous marquons des points grâce à l'option informatique pour laquelle nous avons eu jusqu'à quinze filles en classe de seconde »*, se réjouit M. Blin. Avec 472 filles sur 1858 élèves, *le lycée Colbert est l'un des* lycées techniques industriels les plus féminisés. Mais les actions ponctuelles ne suffisent pas.

Afin d'aider les jeunes filles à choisir les formations scientifiques et techniques, l'université de Haute-Bretagne (Rennes II) a mis au point une série d'outils pédagogiques qui sont diffusés dans les établissements scolaires et dans les centres d'information et d'orientation (CIO) de la région. Baptisé *Plurielles*, ce programme est réalisé par des étudiants sous la direction de Mme Annie Junter-Loiseau, responsable de la chaire d'études *féministes à l'université rennaise.* Il se compose d'une exposition itinérante de photos illustrant la mixité dans les formations, du CAP au BTS ; d'un « photo-langage », une centaine de photos de la vie quotidienne *« permettant d'introduire des ruptures dans les représentations traditionnelles des hommes et des femmes »* ; et de dix portraits sonores où des femmes (ingénieur, souffleur de verre, etc.) *« font partager la passion de leur métier »*. Bientôt, une vidéo complétera la panoplie. Ces outils pédagogiques sont utilisés quotidiennement par Mme Josyane Ballouard, directrice du CIO de Pontivy, dont l'équipe est particulièrement mobilisée sur l'orientation indifférenciée des filles et des garçons. *« Dans notre district, les deux tiers des jeunes femmes de seize à vingt-cinq ans sont sans solution professionnelle et l'offre de formation est très réduite »*, explique-t-elle.

Pour espérer abolir les clivages du sexisme ordinaire, il faut informer très tôt et sans relâche : *« Nous travaillons sur une préparation au choix dès la sixième »*, explique-t-elle.

De forte personnalités

Encore faut-il que les établissements de l'enseignement technique soient prêts à accueillir des filles. Les sanitaires, comme les vestiaires, ne sont pas toujours bien adaptés à un public mixte. Les mentalités non plus. Seule fille dans sa classe de première F1 au lycée Colbert, Marie, dix-sept ans, confesse : *« C'est dur, j'ai mis plus de trois mois pour me faire respecter ».* L'accueil des adolescents mâles n'est pas toujours tendre. Celui des enseignants non plus : *« Ils souhaitent avoir plus de filles dans le technique, mais ils les acceptent mal, ils veulent qu'on ait le même comportement que les mecs,* s'insurge Marie. *Quand, après vingt ans d'enseignement, un prof voit débarquer une fille dans sa classe, vous imaginez les réflexions. »*

D'une famille de marins, Marie a tellement envie de devenir mécanicienne dans la marine qu'elle s'accrochera malgré tout à son bac F1. *« Les filles que nous recevons dans les branches industrielles ont de fortes personnalités »*, confirme M. Daniel Blin. Est-ce à dire que les autres ne résisteraient pas ? Au moment où de nouvelles technologies, comme l'automatisation ou l'informatisation, rendent accessibles aux femmes des professions considérées jusque là comme trop pénibles, il serait dommage de buter sur des barrages psychologiques.

Devant le clavier d'une machine-outil à commande numérique, une femme est désormais, à qualification identique, l'égale d'un homme. Il faut le faire comprendre aux élèves, à leurs parents, aux enseignants, mais aussi aux... professionnels. A quoi bon en effet changer les conditions de formation si, parallèlement, les obstacles à l'embauche des filles dans l'industrie ne sont pas levés ?

JEAN-JACQUES BOZONNET

PARIS - ILE-DE-FRANCE

Les animaux reviennent dans les forêts de la région

Battue écologique dans le bois Notre-Dame

L'Office national des forêts (ONF) vient de procéder à deux battues au chevreuil et au sanglier dans le bois Notre-Dame, à La Queue-en-Brie, à cheval sur le Val-de-Marne et la Seine-et-Marne.

A moins de 20 kilomètres de Paris, survolé constamment par les avions qui atterrissent à Orly, traversé par la Francilienne (1) et séparé par la seule RN 4 d'un centre commercial où l'on voit s'activer des norias de familles le chariot à la main, le bois Notre-Dame abrite une faune en pleine expansion.

Trente-cinq fusils dont deux femmes et une vingtaine de rabatteurs étaient réunis récemment à la Maison de la forêt dans la fraîcheur humide du petit matin pour entendre les recommandations de prudence, comme il est d'usage, de M. Xavier Laverne, directeur régional de l'ONF. *« Nous sommes dans une forêt ouverte au public. Bien que ses accès soient aujourd'hui interdits, nous aurons peut-être des promeneurs. On ne tire pas dans la traque. On ne tire qu'à balle. On ne quitte sa place sous aucun prétexte. Un coup de trompe long pour le début de la battue. Trois coups de trompe longs, fin de battue. Trois coups de trompe et un talautage derrière pour annoncer un chevreuil. En sens inverse, on ne tire plus. Le plan de chasse est de cinq chevreuils maximum, brocards ou chèvres, mais de préférence des jeunes. Pour les cochons il faut tirer soit des petits de 30 à 50 kilos, soit des super de 100 kilos. »*

Gestion de patrimoine

Après une ultime sonnerie de cor, la petite troupe part en forêt gagner ses positions. Pendant la journée, les chasseurs verront un nombre beaucoup plus important d'animaux qu'ils ne le soupçonnaient, et, le soir, le tableau de chasse sera de quatre chevreuils et cinq sangliers. Quelques jours plus tard, neuf sangliers et deux chevreuils seront de nouveau abattus.

L'ONF organise ici des battues depuis quatre ans pour le sanglier et depuis trois ans pour le chevreuil. Ce n'est pas de la chasse, c'est de la gestion de patrimoine, afin de préserver l'équilibre naturel et cynégétique, d'éviter les épizooties, puisque, en l'absence de chasse autorisée, les seuls prédateurs sont les braconniers et, surtout, les automobilistes. L'idéal est, ici, pour les chevreuils, de stabiliser leur population à une quinzaine de têtes par tranche de 100 hectares — ce chiffre peut monter à 40 pour 100 hectares dans une forêt plus riche.

Il faudrait donc abattre une cinquantaine de bêtes à l'année pour maintenir leur nombre à un niveau optimal. Les chevreuils ont un taux de croissance de 40 % par an, ce qui est relativement modeste par rapport aux sangliers, dont la population double dans le même temps. Ils seraient déjà 200 dans le bois Notre-Dame. Leur présence, voulue, souhaitée et maintenue, ne va pas sans poser quelques problèmes. Les chevreuils raffolent des jeunes plants de chêne, causant des dégâts qualifiés d'insupportables. Le problème n'est pas si simple à résoudre. Il l'est beaucoup plus pour les sangliers, qui, au printemps, bénéficient de distributions de maïs pour éviter qu'ils n'aillent chercher leur pitance dans les cultures limitrophes. Malgré toutes les précautions prises, les agriculteurs subissent, bon an mal an, environ 300 000 francs de dégâts, qui leur sont remboursés.

Couvrant une superficie de plus de 2 000 hectares à l'est du Val-de-Marne, le bois Notre-Dame — acheté par l'Etat il y a quinze ans — avait failli disparaître, victime des promoteurs et de la mode des villages à l'américaine. Il a été sauvé, mais dans quel état ! Ses anciens propriétaires avaient vendu, à l'époque, les plus beaux arbres, qui étaient destinés de toute façon à disparaître. Laissé à l'abandon, peuplé d'essences pauvres où dominent le bouleau, le châtaignier, et mité par de nombreux vides, il fait l'objet d'importantes opérations qui, d'ici un siècle, doivent en faire une futaie équilibrée à base de chênes et de divers feuillus.

Aujourd'hui, avec les bois de la Grange, de Grosbois, d'Armainvilliers et de Ferrière, il forme un massif ouvert au public d'environ 6 000 hectares, interrompu seulement par une plaine de 500 mètres sur 2 kilomètres que l'ONF voudrait achever de reboiser. Des familles viennent y pique-niquer, se détendre et se distraire, sans même soupçonner qu'à quelques mètres de là, cachés dans les taillis, des animaux les observent. *« Ils s'habituent et s'adaptent à tout »*, note M. Laverne avec optimisme. Le bois Notre-Dame n'est pas une exception. Toutes les forêts autour de Paris connaissent une réjouissante croissance des populations de grand gibier. A Saint-Germain, le chevreuil, qui avait disparu il y a vingt ans, est à nouveau signalé. A Fosse-Repose et à Verrières, des chevreuils relâchés ont fait souche, et on en a même signalé dans un bosquet situé à l'intérieur d'un échangeur d'autoroute.

Chassée, la nature revient au galop... pour peu qu'on l'aide.

FRANCIS GOUGE

(1) Un pont destiné en priorité aux animaux est actuellement en construction pour leur permettre de franchir l'autoroute la Francilienne en toute sécurité.

Confluences : une pépinière pour les jeunes artistes

Le carrefour au fond du passage

A Confluences, on peut monter un film, trouver un atelier, une régie, ou se donner en spectacle. Fondée en 1977 par le Père Jean Diard, cette association est une maison d'accueil où se croisent des artistes du monde entier, futures vedettes ou talents confirmés.

Après la rumeur de la rue, tout est serein. Dans le passage, derrière le boulevard de Charonne, la petite maison blanche qui abrite l'association Confluences est encore assoupie : les artistes se lèvent tard, il est près de 11 heures. Soudain, des miaulements, poussés par un groupe d'étudiants du centre d'art dramatique de Lille qui peaufinent leur formation. Au premier étage, une bande-son que l'on remonte à grande vitesse. Un jeune cinéaste américain monte son premier film. Un peu plus loin, un crooner chante en sourdine. Derrière des murs de tissu blanc, un artiste japonais met la dernière main à de gigantesques toiles vierges zébrées de noir. Kanno, lui, ne s'est pas couché.

« Il travaille la nuit », explique le Père Jean Diard. Le directeur de Confluences couve ses ouailles avec une satisfaction tranquille. Ce petit homme pétillant dirige aujourd'hui ce lieu pluridisciplinaire où de jeunes artistes — peintres, cinéastes, vidéastes, photographes, comédiens ou musiciens — peuvent s'épanouir, rencontrer leurs aînés et faire leurs premiers pas à des prix défiant toute concurrence.

Confluences est en effet une adresse digne de figurer dans le Guide du routard, au titre de la société de prestation de services artistiques la moins chère de Paris. L'aubaine des artistes fauchés, l'asile douillet des graines de talent. Ici, un photographe peut développer ses photos pour 50 F par demi-journée, un comédien peut s'offrir son premier spectacle pour 1 500 F, régisseur compris ; pour des clopinettes, un cinéaste peut projeter ses premières images.

C'est justement grâce au cinéma que cette pépinière des arts a vu le jour. Après la seconde guerre mondiale, le Père Jean Diard participe à l'aventure de la maison des Trois-Fontaines à Chantilly, un centre culturel fondé par les jésuites. On lui présente Henri Langlois, directeur de la Cinémathèque française. Cette rencontre sera son chemin de Damas. Grâce à lui, Hitchcock, Renoir et Rossellini viennent animer des débats à la maison de Chantilly. Vingt ans plus tard, Henri Langlois, débordé par l'afflux des jeunes cinéastes à la Cinémathèque, propose à Jean Diard d'en accueillir quelques-uns à la maison de Chantilly.

Jean Diard leur apprend qu'il y a d'autres arts dans la vie. Lieu de travail pour tous les jeunes artistes, Confluences voit le jour en 1975. Expropriée en 1987 du passage Lathuile, qu'elle occupait depuis 1979, elle s'installe en 1988 dans des anciens ateliers de chaudronnerie nichés dans le petit passage, derrière le boulevard de Charonne.

« On est parfois pédagogue sans le vouloir. Les artistes se croient différents les uns des autres. Puis ils se rencontrent autour de la table d'hôte. ils parlent de leurs angoisses ou de leurs espoirs. Puis ils se chipent leurs outils. Un photographe pique un magnétophone, le cinéaste lorgne sur le piano... Par ces petits gestes quotidiens, ils découvrent les correspondances entre les arts et cela les enrichit. »

Professionnels et amateurs

« Notre association est beaucoup plus qu'une scène de spectacle. C'est un endroit ouvert à tous les courants d'expression professionnels et à toutes les sources auxquelles s'alimente chacun de ces courants », affirme Jean Diard. Tous les lundis, l'association met gratuitement ses locaux à la disposition de jeunes artistes qui peuvent présenter leurs créations à des professionnels : des bancs d'essai, en quelque sorte, pour public averti, mais ouverts à tous (1). Il y a aussi des spectacles, des vrais. Révélation du dernier Printemps de Bourges, la chanteuse Adrienne s'y est produite en mars.

En dehors des spectacles ou des cours, on parle, les jeunes artistes savent qu'ils pourront croiser des professionnels du milieu. Par exemple Jacques Lassalle, le directeur du Théâtre national de Strasbourg, est venu donner des cours. Jean-Claude Malgoire est venu répéter avec ses musiciens. Des « décideurs », membres du ministère de la culture ou directeurs de centres culturels, organisent des repas « d'affaires ». Trois mille personnes ont franchi la porte de Confluences en 1989.

La pépinière du boulevard de Charonne a ses fiertés. Patrick Pineau — qui vient de faire ses premiers pas au TNP de Villeurbanne dans *Féroé la nuit*, de Michel Deutsch, mis en scène par Georges Lavaudant (*le Monde* du 7 décembre 1989) — est un « ancien ».

Le bouche-à-oreille reste le meilleur moyen de communication de Confluences. *« On se passe le mot dans le métier. Aujourd'hui, nous refusons du monde et la sélection est devenue nécessaire. Nous donnons la priorité aux gens pour qui une place ici nous semble vitale, des débutants susceptibles de grandir, de prendre la relève. Des correspondants nous envoient des candidats. Les autres doivent présenter un dossier et se soumettre à un entretien de motivation. »*

Ouvert sur le monde entier, Jean Diard n'a pas attendu l'ouverture à l'Est : *« Nous hébergions ceux qui réussissaient à parvenir jusqu'à nous. »* Il n'a qu'une crainte : accueillir *« des bons amateurs qui s'amusent »*. A Confluences, la place est trop précieuse.

BÉNÉDICTE MATHIEU

(1) Les lundis de Confluences. Lundi de la musique, le premier lundi de chaque mois ; le lundi de la chanson : le deuxième ; le lundi de la poésie : le troisième ; le lundi de l'image : le quatrième, à 20 h 30. 190, bd de Charonne, 75020 Paris. Tél. : 40-24-16-34.

DÉBAT : quel avenir pour la région parisienne ?

Priorité à la qualité de la vie

par Pierre-Charles Krieg

LIVRE blanc, Livre bleu, Livre rose. J'entends d'outre-tombe le général de Gaulle nous dire : *« Pourquoi pas un livre arc-en-ciel ? »* Il aurait une nouvelle fois raison. Car il faudrait peut-être nous décider à sortir des mots pour affronter les réalités.

Un peu plus de dix millions de personnes vivent en Ile-de-France sur 2 % du territoire national, c'est-à-dire dans un monde très urbanisé. Cette révolution de la ville devenue premier cadre de vie d'une société qui s'enorgueillissait, il y a encore peu, d'être agricole à 80 % s'est produite en l'espace d'une génération. Il est normal que cela pose des problèmes importants, d'autant plus que nous n'y étions pas préparés et que les deux générations qui nous ont précédés ont eu à faire face à la sortie de la guerre et à l'explosion de la société industrielle.

Or les événements de l'Est nous montrent que l'après-guerre est terminée. Il faut, maintenant, gérer l'avenir. Cela ne pourra se faire qu'avec quelques principes simples et le désir de voir les problèmes en face, sans polémique franco-française.

Les Franciliens vivent mal. Il ne s'agit pas de savoir pourquoi, mais surtout de chercher comment remédier à cette situation.

De très gros progrès ont été réalisés en matière de niveau de vie, malgré 470 000 chômeurs ; de confort (de moins de 30 %, le nombre de logements avec confort est passé à plus de 90 %) ; de scolarité (élévation progressive jusqu'à dix-huit ans) ; de développement économique puisque notre tissu industriel a pu et su se renouveler, passant de l'industrie lourde aux technologies de pointe. Cela montre que la situation n'est pas irrémédiable.

A l'heure actuelle, les grands problèmes sont ceux de l'allongement du temps de transport entre le domicile et le lieu de travail et la difficulté de « vivre la ville ».

Sur le premier point, on sait qu'il y a un aspect mécanique des choses : la densification oblige à étendre toujours plus les zones d'habitation. C'est-à-dire que, là où le déplacement à pied suffisait, la longue distance devient la règle. Pour réagir, il faut des autorités compétentes ayant des pouvoirs clairement définis et, en particulier, des pouvoirs d'harmonisation. Or, face au phénomène urbain, on en demeure à un système de transports en commun qui trouve sa base dans une législation datant de 1949 ou de 1959. C'était aussi l'époque de la 4 CV, des bidonvilles ou des bus à plate-forme arrière.

Retour en arrière

Tout cela a disparu. Les institutions ont évolué aussi et, en passant par le district et la région administrative, nous sommes parvenus à une région « collectivité territoriale de plein exercice », avec des membres élus au suffrage universel.

Si les institutions ont évolué, ce n'est pas pour un caprice de quelques élites, mais parce que la vie avait bougé, le droit, comme les institutions, étant toujours le reflet de la société. Maintenant, la régionalisation doit avoir les moyens de s'exprimer pleinement.

En matière d'aménagement et de « qualité de vie — qualité de la ville », elle peut le faire, à condition que le pouvoir politique le veuille.

Or on assiste actuellement à un formidable retour en arrière avec une recentralisation larvée. L'Etat se sert des déconvenues dans les domaines où les réformes n'ont pas encore été effectuées et où, en général, il conserve seul le pouvoir de décision, donc la responsabilité, pour revenir sur celles qui ont montré, pourtant, leur caractère bénéfique. Il nous faut aujourd'hui des collectivités territoriales plus autonomes et non une nouvelle mainmise de l'Etat, comme cela apparaît en matière de révision du schéma directeur, par exemple, ou de communautés urbaines imposées de manière autoritaire.

Cette autonomie a montré ce qu'elle pouvait faire là où elle a pu s'exprimer totalement. On sait qu'elle a pu jouer pour les régions, depuis 1986, essentiellement dans un domaine, celui des lycées. Les places y manquaient cruellement. Le conseil régional, en une mandature, de 1986 à 1992, aura construit soixante-quatre lycées et plus de cent mille places. En matière de transports en commun et de routes, où nous sommes financeurs et non maîtres d'ouvrage, l'effort de l'Etat a diminué de près de la moitié depuis 1975. Nous n'avons pu qu'assister passifs à ce phénomène.

En matière de logement social, les régions n'ont jamais eu aucune compétence. L'Etat seul peut agir. Nous n'avons pu prendre que des mesures complémentaires, mais, comme chacun le sait, pour qu'il y ait complément, il faut qu'il y ait principal. Celui-ci est du domaine de l'Etat, qui a diminué l'effort dans de grandes proportions ces dernières années, et principalement dans le contrat de plan.

Ainsi, ce que nous revendiquons actuellement, c'est que le législateur donne aux collectivités territoriales les moyens d'agir sur les routes, les transports en commun et peut-être le logement, comme elles en ont eu la possibilité, donnée en 1986, pour les lycées. Il ne s'agit pas obligatoirement d'un transfert total de compétence, mais que les collectivités locales soient maîtres d'utiliser comme elles l'entendent les sommes qu'elles investissent dans ces domaines, selon la formule « Qui paye décide » (1).

De cette émulation entre l'Etat et les collectivités territoriales, il ne peut sortir qu'un bien pour les habitants. Faut-il croire que le gouvernement refuse cette confrontation qui ne serait sans doute pas à son avantage, alors que les collectivités ont fait la preuve de leur capacité à agir ?

(1) Si opportunément rappelée par le premier ministre au cours d'un voyage qu'il fit, l'été dernier, en Polynésie française.

▶ Pierre-Charles Krieg est président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France.

La ville nouvelle du Val-d'Oise s'intéresse aux moins de vingt ans

Cergy fait parler les jeunes

Quand Cergy se penche sur sa jeunesse, c'est pour essayer d'en relever les défis : la toute jeune municipalité socialiste de la commune — pilier de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) — a décidé en effet de lancer une opération « les défis de la jeunesse » à destination des quatorze-vingt ans, qui sera ponctuée, du 14 au 20 mai, par une semaine « temps fort » avec réunions, forum et concert. Cette opération devrait ensuite s'étaler sur plusieurs années.

A l'origine, un constat : 45 % de la population ont moins de vingt ans. Et la majorité d'entre eux moins de quatorze ans. Le travail des différentes municipalités, depuis la formation de la ville nouvelle, a donc toujours été accaparé par les « tout petits ». Les quatorze-vingt ans, eux, sont passés de mille *huit cents à quelque cinq mille* aujourd'hui en l'espace de huit ans, et ils seront six mille trois cents en 1993. Pour le maire Isabelle Massin, *« il est donc temps de s'adapter à la population, qui grandit en même temps que la ville nouvelle »*.

D'autant que la délinquance juvénile, phénomène encore inexistant ces derniers temps, commence à faire son apparition. *« Les jeunes estiment qu'ils ne sont jamais pris en compte*, explique Anne-Marie Bjornson, conseillère municipale, déléguée à la jeunesse. *Ils parlent d'ennui, de ville morte. »* Quant à l'engouement pour la vie associative, il n'est plus ce qu'il était au début des années 70. Bien souvent, les jeunes avouent d'ailleurs ne pas connaître les structures, sportives ou autres, qui leur sont pourtant destinées.

La mairie s'est donc donné pour mission de contacter tous les organismes et institutions approchant, de près ou de loin, les jeunes cergyssois âgés de quatorze à vingt ans. Les rencontres s'organiseront autour de deux thèmes : loisirs et emploi. Les jeunes pourront exposer leurs rêves les plus fous, leurs aspirations, leurs projets, leurs critiques. Ils relèveront ainsi le défi de la municipalité — celui de donner aux jeunes une place dans la ville — avant de lancer à leur tour leurs propres défis. Histoire de mettre au pied du mur ces adultes qui ont décidé d'améliorer leur quotidien.

La mairie va ensuite s'adresser aux sept cent quatre-vingts entreprises de la commune — 70 % des établissements implantés en ville nouvelle — pour qu'elles s'associent à cette « action jeunes ». En parrainant le concert, par exemple, ou en aidant les jeunes à réaliser leurs rêves. *« Notre rôle sera surtout celui d'un intermédiaire : une ville existe vraiment quand il y a échange entre toutes ses composantes »*, dit Isabelle Massin.

La commune consacrera à cette opération la somme de 370 000 francs, auxquels il faut ajouter 150 000 francs qui alimenteront éventuellement des bourses de voyages. Le parrainage pourrait rapporter 300 000 francs de recettes et le concert 600 000 francs. Par ailleurs, la ville a approuvé, dans son budget, l'attribution de 500 000 francs à des actions spécifiques de prévention contre la délinquance, dans le cadre du programme intercommunal de Cergy-Pontoise.

JACQUELINE MEILLON

▶ « Les défis de la jeunesse » : mairie de Cergy-Saint-Christophe. Tél. : 30-38-36-11.



qualité de la vie









AGENDA

AUTOMOBILE

Les bavardages de François Michelin

De mémoire de chroniqueur, on n'avait jamais vu cela. M. François Michelin s'est laissé aller, lundi 12 mars, durant près de trois heures, au jeu des questions et des réponses devant une poignée de journalistes parisiens. Pour *un homme qui fuit les mondanités* et se trouve, dit-on, plus à l'aise dans sa forteresse de Clermont-Ferrand que dans les salons de la capitale, cette rencontre doit être considérée comme un événement. Tantôt paternel, tantôt sentencieux, parfois agressif, le président de la Compagnie générale des Etablissements Michelin a livré dans la conversation, il est vrai, plus de réflexions, parfois désabusées, que de secrets *sur sa maison*.

La première remarque ayant été *« les patrons trop médiatisés sont dangereux, et c'est d'ailleurs ce qui m'ennuie aujourd'hui »*, le dialogue avec les représentants de la presse s'était engagé ni tout à fait cordial, ni tout à fait glacé. Et, à *vrai dire*, il était permis de se demander qui, du roi du pneumatique ou de son assistance était venu entendre l'autre.

L'Europe ? L'essentiel est de savoir si elle va de l'Atlantique à l'Oural ou de l'Oural à l'Atlantique. Le Japon ? Ils ont envie de gagner la guerre, et c'est leur force. La morale ? Les Japonais n'intègrent pas dans leur prix de vente les frais de recherche. Les objectifs de la société ? Il faut défendre la maison contre les prédateurs. Les priorités ? Les clients *d'abord, ensuite le personnel*, enfin les actionnaires. Le pari américain ? Il y a 75 % de risques que cela ne se fasse pas, disent les avocats, mais comme ils disaient encore récemment qu'il y avait 90 % de chances que cela se fasse (1)... M. Michelin était venu à Paris chercher la médaille d'*« homme de l'année automobile 89 »* décernée sous la houlette du *Journal de l'automobile* par un jury de *« spécialistes »*. *Un honneur* dont il dira qu'il ne lui fait pas particulièrement plaisir ! Comme quoi on peut être grand patron, prudent à l'égard de la presse, et avoir aussi de l'humour.

CLAUDE LAMOTTE

(1) La commission anti-trust américaine n'a pas encore donné son accord au rachat d'Uniroyal, entrepris par Michelin en septembre 1989. Une fois réalisée, l'opération ferait du groupe français le numéro un mondial du pneumatique.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5217

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									#
III				#				#	
IV							#		
V			#						
VI							#	#	
VII		#							#
VIII							#		
IX		#	#	#					
X									
XI					#				

HORIZONTALEMENT

I. Peut être la réponse du berger. — II. Un adjectif qui n'évoque pas le bon temps. — III. Cri devant une étoile. Adjectif pour une bonne œuvre. — IV. Une base aérienne. Participe. — V. Instrument du hasard. Est parfois attribuée au sort. — VI. Cours aux Enfers. — VII. Se traînent sur les fonds. — VIII. Ses amateurs sont des partisans de l'ordre. Qui est resté sans relations. — IX. Ne sont pas tous humains. — X. Qui n'a donc pas une bonne fourchette. — XI. Pas atteint. Un homme à la mer !

VERTICALEMENT

1. Peuvent faire quelque chose de leurs dix doigts. — 2. Parfois donné pour avoir la paix. Symbole. — 3. Ordre de départ. Une baie *lointaine. Adverbe.* — 4. En France. Donner de mauvais plis. Redevient neuf quand on arrive au bout. — 5. Ne doivent pas être trop nourries quand elles sont folles. — 6. Peut être *faite d'une* seule pièce. — 7. Ville des Pays-Bas. Endroit où l'on ne trouve pas d'essence. — 8. Apparu. Un agrément à l'étranger. Monument. — 9. Reste sans réplique. Qui devrait être remplacée.

Solution du problème n° 5216

Horizontalement

I. Béguin. Oc. — II. Ace. Rua. — III. Rosière. — IV. Alinéa. Ça. — V. Tee. Scalp. — VI. Râ. Laie. — VII. Na ! Isère. — VIII. Entêté. Nu. — IX. USA. Ote. — X. Sécuriser. — XI. Est. Sots.

Verticalement

1. *Baratineuse.* — 2. Ecole. Anses. — 3. Gésier. Tact. — 4. In. Aïe ! — 5. Idées. Stars. — 6. Raclée. Io. — 7. Ré. Aar. Ost. — 8. Ou. Clientes. — 9. Canapé. *UER.*

GUY BROUTY

□ ***Refuges pour les enfants de* Bombay.** — L'Association française pour l'Enfance abandonnée (AFEA) vous invite à connaître Snehasadan, refuges pour les enfants vagabonds de Bombay, le 17 mars, de 15 h à 18 h, dans la salle paroissiale de l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 70, rue *Falguière, Paris 15e (projections de* diapositives commentées à 15 h 30 et 17 h). Entrée libre.

□ ***Concours.*** — *Les Lions-clubs* Bordeaux-Tourny et Bordeaux-Graves organisent, jusqu'au 15 mai 1990, un concours de mots croisés au bénéfice de « Clefs pour l'adolescence » (*œuvre Lions de prévention* des toxicomanies). Pour y participer il suffit d'envoyer un chèque de 100 francs et une enveloppe timbrée à votre adresse à : *Concours mots-croisés Lions*, BP 330, 33028 Bordeaux cedex (Tél. : (16) 56-94-96-47).

CARNET DU Monde

Naissances

— Arnaud

fait la joie de ses parents,

Francette et Gérard CONDÉ,

depuis sa naissance, le 26 *février* 1990, à Remiremont.

36, boulevard du Temple, 75011 Paris.

— Une étoile dans la nuit

Estelle

est née le *24 février.*

Anne
et Daniel LENOIR-JOUSSEN,
David (†), Aurélie et Romain.

11, rue de l'Insurrection-Parisienne, 94600 Choisy-le-Roi.

Décès

— *Mme Thérèse Jean Amiouny,*
Mme Nouhad Michel Boutros,
Mme Mona Raymond Gebara,
Mme Marcelle Chawki Rababi,
M. Georges Bechalany,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de leur mère,

Mme Noura BECHALANY,

décédée en son domicile au Liban, le 8 mars 1990.

Une messe de requiem aura lieu le samedi 17 mars, à 18 heures (avant la messe du soir), en l'église Saint-Etienne-des-Grecs, 7, rue Georges-Bizet, Paris-16e.

Les condoléances seront reçues au domicile de Mme Thérèse Amiouny, 21 *bis*, avenue d'Iéna, Paris-16e, le dimanche 18 mars.

— La famille et les amis de

Edith BOHY,
née Kantor,

ont la douleur de faire part de sa disparition, survenue le 12 mars 1990.

L'inhumation aura lieu le 15 mars, dans la plus stricte intimité.

— M. André Citroën,
M. et Mme Jean Citroën,
M. René Citroën,
Le docteur et Mme Pequignot,
ses enfants,
Louis, Antoine et Zelda,
ses petits-enfants,
Mme Jacqueline Citroën,
M. et Mme Bernard Citroën,
Mme Maurice Durosoy,
ses sœur, frère et belles-sœurs,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Maxime CITROËN,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Val-d'Isère, le 11 mars 1990.

L'inhumation aura lieu le jeudi 15 mars, à 10 h 30, au cimetière du Montparnasse, rue Emile-Richard, Paris-14e.

— Mme Thérèse Commien
et ses enfants,
font part du décès de

Raoul COMMIEN,

survenu le 6 mars 1990.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 9 mars.

— *Le* Syndicat national autonome du personnel de la Banque de France a la tristesse de faire part du décès de

Fernand DELMAS,
ancien secrétaire général du SNA,
ancien conseiller général
élu par le personnel,

le samedi 3 mars 1990.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 8 mars, à Frons (Aveyron).

— La section de la Banque de France du Parti socialiste
a la douleur de faire part du décès de

Fernand DELMAS,
ancien conseiller général
élu par le personnel
de la Banque de France,

le 3 mars 1990.

— Le président, le conseil d'administration et les membres de l'Association française des relations publiques (AFREP), Paris - Ile-de-France,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Jean-Pierre HERRY-GALIAN,
administrateur et ami,
directeur de la communication
de Cofreth,

survenu à Paris, le 11 mars 1990.

15, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris.

— *Le Mesnil-sur-Blangy.*

La comte Mathéus,
La marquise d'Aigneaux,
ses enfants,
M. et Mme Jean-Hughes Le Tarnec,
Frédéric, Nicolas et Pierre Mathéus,
ses petits-enfants,
Victoire et Guillaume-Paul
Le Tarnec,
ses *arrière-petits-enfants,*
ont la tristesse de faire part du décès de la

comtesse MATHÉUS,
née Paule de Maurès de Malartic.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame-des-Victoires, à Paris-2e, le vendredi 16 mars 1990, à *10 h 30.*

L'inhumation aura lieu au Mesnil-sur-Blangy, à 15 heures.

*Le présent avis tient lieu de faire-*part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— M. et Mme René Giraud
et Emmanuel,
M. et Mme Henri Julien
et Nicolas,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Albert MIROT,
née Marguerite Henrion,

survenu le *22 février 1990.*

1, rue Cardinal-Mercier, 75009 Paris.

— *M.* Jean Richard,
son époux,
M. et Mme Gérard Abensour,
Le docteur et Mme Denis Hermans,
M. et Mme Bernard Lepoivre,
M. et Mme Philippe Richard,
M. et Mme Jacques Schrobiltgen,
M. et Mme Jacques Richard,
ses enfants,
ses petits-enfants,
ses *arrière-petits-enfants,*
Mlle Simonne Richard,
sa belle-sœur,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de *faire* part du décès de

Mme Germaine RICHARD,
née Lengaigne,

le 12 mars 1990, à Garches, à l'âge de quatre-vingts ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 15 mars, à 10 h 30, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, Porte de Saint-Cloud, Paris-16e, suivie de l'inhumation dans le caveau familial, au cimetière de Denain (Nord), à 16 heures.

« Priez pour elle ».

11, rue de Verdun, 92150 Suresnes.

— *M. Jean-Michel Rossi,*
son époux,
M. Frederic Van Cauwenberghe,
Mme Robert Marchand,
ses parents,
M. et Mme Raoul Rossi,
ses beaux-parents,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Catherine ROSSI,
née Van Cauwenberghe,

survenu accidentellement, le 4 mars 1990.

Les obsèques ont eu lieu à Paris, *le* 12 mars, dans la plus stricte intimité.

— Le 22 *février* 1990,

Thérèse,

ma sœur, s'est éteinte dans l'étonnement et le refus.

Ces dernières années, nous nous sommes tenues l'une et l'autre aux côtés de nos mère, père, frère, successivement saisis par le même froid.

Son mari, ses enfants la pleurent.

Je rends ici un dernier hommage à son courage.

Jacqueline Lesschaeve.

Anniversaires

— Le 14 mars 1980,

Louise BEHAR

nous a quittés.

Que ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent.

— *Le 15 mars* 1989 décédait, à l'âge de cinquante-huit ans,

Maurice GRANIER,
ancien élève de l'X (Polytechnique),
ingénieur en chef de l'armement (c.r.),
Master of Science der California
Institute of Technology,
directeur à l'Air liquide.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent de l'homme d'exception qu'il fut.

66, rue de Javel, 75015 Paris.

— Le 14 mars 1987,

Jean-Claude LANGELLIER

nous quittait.

Une pensée est demandée à tous ceux *qui* l'ont connu.

« J'entends vibrer ta voix dans tous les bruits du monde. »
Paul Eluard.

— Le 15 mars 1980,

Nicolas VEITH

était emporté par une avalanche à l'âge de vingt-quatre ans.

Il a été rejoint dans la mort par son frère,

Frédéric,

le 26 janvier 1983, à l'âge de trente-deux ans.

Nous pensons toujours beaucoup à eux.

— 15 mars 1981,

Maxime VIBERT-GUIGUE.

Toujours présente dans notre pensée.

Soutenances de thèses

— Université Paris-VII, le jeudi 15 mars, à 14 h 30, centre Censier 13, rue Santeuil, M. Nagib Khouri : « Le feu et la cendre : le travail de deuil par les rites funéraires dans un village libanais Abdilly Batroun ».

— Institut d'études politiques de Paris, le vendredi 16 mars, à 10 h 30, salle André Siegfried, Mme Elisabeth Fouquoire Brillet : « Guerre populaire et armée *régulière*. La politique chinoise de défense entre les deux lignes, 1949-1965 ».

— Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le vendredi 16 mars, à 10 heures, salle 308. Entrée : 1, rue Victor-Cousin, *galerie* Jean-Baptiste Dumas, escalier L (Sorbonne), M. Daniel Arroyo-Bishop : « Système archeodata. Enregistrement, analyse et conservation du document archéologique européen ».

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au Journal officiel du mercredi 14 mars 1990 :

UN ARRÊTÉ

● Du 1er février 1990 portant *classement du site de la grotte* d'Amelineau sur la commune de Hures-la-Parade (Lozère).

PARIS EN VISITES

JEUDI 14 MARS

« De l'impressionnisme à l'expressionnisme », 10 h 30, entrée du Musée de l'Orangerie des Tuileries, place de la Concorde (l'Art et la manière).

« L'Ecole nationale des beaux-arts », 14 h, 14, rue Bonaparte.

« L'hôtel du bronzier Gouthière et son quartier », 14 h 30, 6, rue Pierre-Bullet (Monuments historiques).

« La crypte archéologique », 14 h, entrée, sur le parvis de Notre-Dame (Tourisme culturel).

« Les salons de l'hôtel de Soubise », 14 h 20, dans la cour, 60, rue des Francs-Bourgeois (C. Merle).

« L'hôtel de Lauzun », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (Paris livre d'histoire).

« Le dix-huitième siècle français, de Watteau à Fragonard, au Louvre », 14 h 30, grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Arts et caetera).

« L'îlot Saint-Gervais et les Compagnons du devoir », 14 h 30, 44, rue François-Miron (Sauvegarde du Paris historique).

« De Popincourt à la rue de Lappe », 14 h 30, métro Saint-Ambroise (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Exposition : Présent de l'Orient à l'Occident », 14 h 30, Institut du monde arabe, entrée principale, rue des Fossés Saint-Bernard (Paris et son histoire).

« Femmes, fin du siècle », 14 h 45, Musée de la mode, 10, avenue Pierre-1er-de-Serbie (l'Art pour tous).

« L'Ecole des beaux-arts, histoire et fonctionnement », 15 h 30, devant l'entrée, 17, quai Malaquais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

18, boulevard Haussmann, 14 h 15 et 18 heures : « Lille, l'architecture de la *conquête à la Révolution*, 1668-1800 », par O. Lesaffre (Maison du Nord-Pas-de-Calais).

9 *bis*, avenue d'Iéna, 15 heures : « La Sicile grecque. Agrigente et Selinonte », *par O. Boucher (Antiquité vivante).*

Salle Psyché, 15, rue J.-J. Rousseau, 15 heures : « Réincarnation et christianisme : vers la réconciliation », par M.-P. Stanley (USFIPES).

Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 18 heures : « Initiation aux sciences de la terre ».

6, rue Ferrus, 18 heures : « Les armes de la paix : une idée à redécouvrir », par S. Pisar (Institut français des relations internationales).

23, rue de Sévigné, 18 h 15 : « Histoire générale de Paris. Description de la ville classique : topographie, urbanisme, monuments », par J.-M. Léri (Musée Carnavalet).

Auditorium du Musée du Louvre, 18 h 30 : « Naissance du portrait dans l'art grec : l'imagerie de l'étranger et son rôle dans l'émergence du portrait », par A. Pasquier (cycle : l'Image de l'autre)

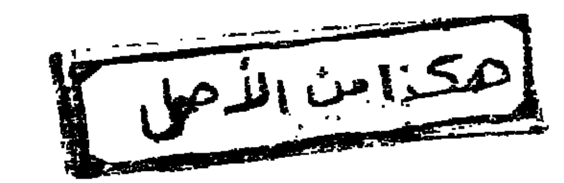
18, rue de Varenne, 20 h 30 : « Laïcité de l'école : héritage ou programme à remplir pour une société démocratique ? », par Guy Coq (centre Varenne).

□ **Rencontres avec les mères, argentines de la place de Mai.** — L'association Solidarité avec les mères de la place de Mai propose de les *rencontrer*, à Paris :

— le 15 mars, de 12 heures à 13 heures, devant l'ambassade d'Argentine (angle rue Cimarosa/avenue Kléber) ; à 20 heures, à l'Institut des hautes études d'Amérique latine (28, rue Saint-Guillaume), projection du film *Débarquements*, de Jeanine Meerapfels, suivie d'une conférence de Mme Hebe Bonafini, présidente des mères de la place de Mai, et de Mme Elisa Landin ;

— le 16 mars, à 14 heures, au Palais de justice pour l'ouverture du procès du capitaine Astiz.

▶ **Solidarité avec les mères de la place de Mai, 18, rue Nollet, 75017 Paris.**



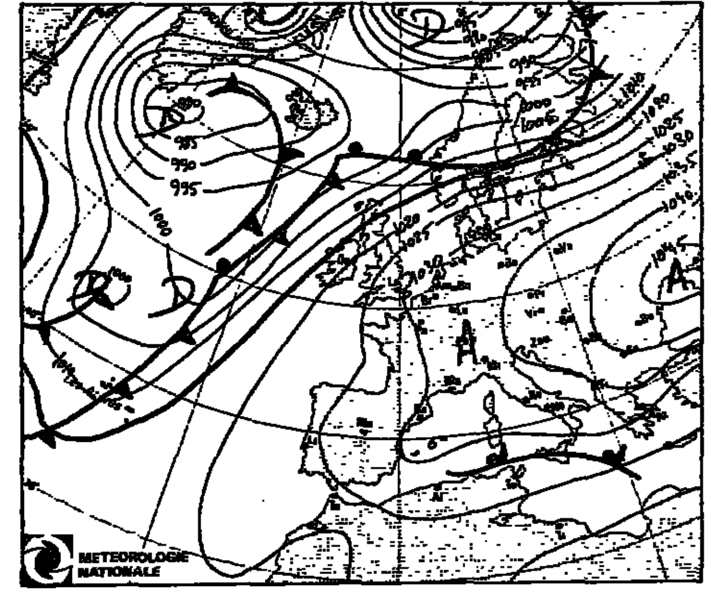
AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14 MARS A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 16 MARS A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 14 mars à 0 heure et le jeudi 15 mars à 24 heures.

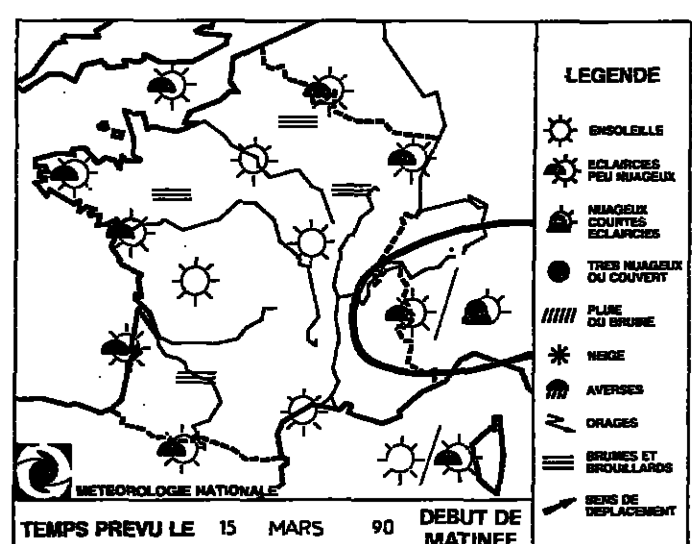
Mercredi, un front peu actif finit de s'évacuer vers l'est. Jeudi, les conditions redeviennent anticycloniques. Seule la Corse et la Côte d'Azur pourront connaître quelques averses.

Jeudi : brume puis soleil.

Le matin des bancs de brume ou brouillard se formeront en toutes régions. Après leur dissipation, le soleil brillera. Seules les Alpes seront le matin accrochées par les nuages. Quelques averses pourront se produire en Corse et sur la Côte d'Azur.

Les températures *minimales* seront fraîches, de 0 à 4 degrés en général sauf sur le Centre et le Nord, où elles iront de – 2 à + 3, et près du littoral méditerranéen, où elles atteindront 6 à 12 degrés.

L'après-midi les températures monteront jusqu'à 10 à 13 sur le Nord, 13 à 16 degrés sur le reste de la moitié nord et 14 à 20 degrés sur la moitié sud.



TEMPS PREVU LE 15 MARS 90 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 14-3-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 13-3-1990 à 6 heures TU et le 14-3-1990 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	16	7	C
BIARRITZ	15	12	A
BORDEAUX	14	9	P
BOURGES	14	9	C
BREST	13	4	D
CAEN	14	3	D
CHERBOURG	12	5	D
CLERMONT-FER	18	10	C
DIJON	17	10	P
GRENOBLE S-M-H	20	10	C
LILLE	13	5	D
LIMOGES	11	8	P
LYON	16	9	C
MARSEILLE-MAR	18	9	B
NANCY	16	9	P
NANTES	15	3	B
NICE	17	11	D
PARIS-MONTS	15	8	D
PAU	16	10	P
PERPIGNAN	24	14	C
RENNES	15	5	D
ST-ETIENNE	17	8	P
STRASBOURG	17	7	B
TOURS	13	4	N
TOULOUSE	18	10	C
POINTE-A-PITRE	30	19	N

ÉTRANGER

ALGER	27	10	D
AMSTERDAM	12	6	P
ATHÈNES	19	10	D
BANGKOK	35	27	C
BARCELONE	19	13	P
BELGRADE	17	0	D
BERLIN	10	2	N
BRUXELLES	14	6	D
LE CAIRE	21	18	D
COPENHAGUE	8	2	C
DAKAR	31	19	D
DELHI	27	14	D
DJERBA	18	11	C
GENÈVE	17	8	C
HONGKONG	19	18	P
ISTANBUL	14	9	P
JÉRUSALEM	10	8	C
LISBONNE	18	11	D
LONDRES	12	3	D
LOS ANGELES	16	4	D
LUXEMBOURG	13	8	C
MADRID	20	8	N
MARRAKECH	25	11	D
MEXICO	28	11	B
MILAN	20	5	D
MONTRÉAL	9	1	P
MOSCOU	–1	–9	*
NAIROBI	26	20	C
NEW-YORK	28	4	D
OSLO	7	–2	*
PALMA-DE-MAJ.	19	13	B
PEKIN	8	4	D
RIO-DE-JANEIRO	29	25	B
ROME	16	7	B
SINGAPOUR	33	26	N
STOCKHOLM	1	–7	N
SYDNEY	24	16	C
TOKYO	11	4	N
TUNIS	22	11	D
VARSOVIE	8	–3	N
VENISE	19	4	B
VIENNE	14	3	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = TU temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 14 mars

TF 1

20.45 Variétés : Sacrée soirée. Spécial Gainsbourg. Variétés : Florent Pagny, Julien Clerc, Texas, Jimmy Sommerville, Richard Bohringer, Vanessa Paradis.
22.35 Série noire : Le grand môme. De Jacques Ertaud, d'après A.D.G., avec Jacques Denis, Paul Leski.
0.00 Journal, Météo et Bourse.
0.20 Série : Intrigues.
0.40 Série : Mésaventures.
1.05 TF 1 nuit.

A 2

20.45 Feuilleton : Les diamants de la vengeance. *De Jerry London, avec Madolyn Smith, Tom* Berenger (3e épisode).
22.10 ▶ Magazine : My télé is rich. De Bernard Rapp et Marie-France Kosmowski.
23.05 Informations : 24 heures sur la 2.
23.20 Météo.
23.25 Eurochallenge 90.
23.30 Magazine : Du côté de chez Fred.

FR 3

20.35 Opéra bouffe : Les brigands. D'Offenbach, livret de Meilhac et Halévy, avec Michel Trempont, Ghylaine Raphanel, Colette Alliot-Lugaz, Bernard Pisani, Christian Asse, Thierry Dran, Monique Barscha (diffusé en simultané et en stéréo sur France-Musique).
22.40 Journal et Météo.
23.05 Magazine : Mille Bravo. Présenté par Christine Bravo.
0.05 Musique : Carnet de notes. Symphonie nº 26, de Haydn, par le Sinfonietta de Chambord.

CANAL PLUS

20.30 Bandes annonces cinéma.
21.00 *Cinéma* : Le solitaire. ■ Film américain de Michael Mann (1980). Avec James Caan, Tuesday Weld, Willie Nelson.
22.50 Flash d'informations.
22.55 Sport : Football. Championnat de France : Sochaux-Marseille, en différé de Sochaux.
0.45 Cinéma : Ni vu ni connu. ■■ Film français d'Yves Robert (1957). Avec Louis de Funès, Noëlle Adam, Moustache.

LA 5

20.40 Téléfilm : Le serment du sang. De Paul Wendkos, avec Melissa Gilbert, Joe Penny.
22.20 Débat : *La Mafia.* Animé par Gilles Schneider.
23.30 Magazine : Nomades
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Les complices. De Michaël Lähn, avec Alexander Radszum, Gudrun Landgrebe.
22.10 Série : Le Saint.
23.05 Documentaire : Succès. Les aventuriers.
0.00 Six minutes d'informations.
0.35 Musique : Boulevard des Clips.

LA SEPT

20.00 Documentaire : La lucarne. De Thierry Augé.
21.00 Téléfilm : L'homme idéal pour une mission délicate. De Janos Kovacsi.
22.40 Magazine : Dynamo. De Benoît Delépine et Matthias Sanderson.
23.10 Documentaire : Jean-Jacques. De Jean Gaumy.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Nuits magnétiques. Tendres barbares.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Concertos pour écriture.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Les brigands, opéra bouffe en trois actes d'Offenbach, par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Claire Gibault ; sol. : Michel Trempont, Ghylaine Raphanel, Colette Alliot-Lugaz, Bernard Pisani, Christian Asse, Thierry Dran, Monique Barscha. Diffusé en simultané sur FR 3.
23.07 Jazz-club. En direct du Bilboquet, à Paris : Spanky Wilson (chanteur), Philippe Milanta (piano), Luigi Trussardi (contrebasse), Philippe Combelle (batterie).

Jeudi 15 mars

TF 1

15.15 Série : Tribunal.
15.45 Quarté à Evry.
15.55 Variétés : La chance aux chansons.
16.30 Série : Vivement lundi.
16.55 Club Dorothée.
17.50 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.50 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Divertissement : Pas folles les bêtes !
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Série : Navarro. Barbès, de l'aube à l'aurore.
22.15 Magazine : Ex libris. Expliquez-moi : Nadine Vaujour (*Filles de l'air*), Maître Paul Lombard (*Histoire de la répression politique*), *Lisa Sliwa (Riposte en légitime défense)*, Paul Guth (*le Retour de Barbe Bleue*) ; Extérieur livre : Patricia Highsmith (*Cadavres exquis*), Alain Leauthier et Frédéric Ploquin (*les Flics*) ; Exploration : Agatha Christie.
23.15 Série : L'heure Simenon. Cour d'assises, de Jean-Charles Tacchella.
0.15 Journal, Météo et Bourse.
0.35 Série : Mésaventures.
1.00 TF1 nuit.

A 2

17.05 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Laurent *Cabrol.*
17.25 Magazine : Giga. Quoi de neuf docteur ? Reportages ; Les années collège.
18.30 Série : Mac Gyver.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné ! Présenté par Patrice Laffont.
20.00 Journal et Météo.
20.35 INC.
20.40 Magazine : Envoyé spécial. Présenté par Bernard Benyamin. Sommaire : *Echecs et mythes ; Les néonazis ;* Les décharges publiques.
21.40 Série : Un commissaire enquête. On ne joue pas avec le feu, de Wolfgang Storch, avec Karin Anselm, Michael Lesch.
23.10 Informations : 24 heures sur la 2.
23.25 Météo.
23.30 Eurochallenge 90.
23.35 Magazine : Du côté de chez Fred. La famille Hugo.

FR 3

13.30 Magazine : Regards de femme. Le grand témoin : Sylvie Brunel. Invitée : Gemma Salem, pour *Lettre à l'ermite autrichien.*
14.03 Magazine : Carte verte. Karnak : le temps des dieux, de Michel Marie.
14.30 Magazine : Dadou babou.
15.03 Série : Sur la piste du crime.
16.03 Magazine : Télé-Caroline. Mon héros préféré ; cinéma, théâtre, livres ; Télé chic, télé choc ; De âne à zèbre ; Bruit de couloir ; Look ; Variétés ; Attraction ; Les recettes de l'amour.
17.30 Feuilleton : Guillaume Tell.
17.55 Dessin animé : Denver, le dernier dinosaure.
18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.30 INC.
20.35 Cinéma : La tour infernale. ■ Film américain de John Guillermin et Irwin Allen (1974). Avec Paul Newman, Steve McQueen.
23.25 Journal et Météo.
23.50 Téléfilm : La créature des ténèbres. *De Harvey Hart*, avec Leslie Nielsen, Gilbert Green.
0.45 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : La petite voleuse. ■■ Film français de Claude Miller (1988). Avec Charlotte Gainsbourg, Didier Bezace, Simon de La Brosse.
15.17 Pochettes surprises. Spécial cinéma du réel ; Ils, de Pauline de Grunne.
15.45 Cinéma : DARYL. □ Film américain de Simon Wincer (1985). Avec Barret Oliver, Mary Beth Hurt, Michael McKean.
17.20 Cabou cadin. Croc-note show ; Polluards ; Super Mario Bros et princesse Zelda ; Charlotte, Fléo et Benjamin.

En clair jusqu'à 20.30

18.15 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
18.30 Top album. Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invitée : Nadine Vaujour
20.30 *Cinéma* : Une poignée de plombs. ■■ Film américain d'Allen Smithee (1969). Avec Richard Widmark, Lena Horne, John Saxon.
22.10 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Les maris, les femmes, les amants. ■■ Film français de Pascal Thomas (1988). Avec Jean-François Stevenin, Susan Moncur, Emilie Thomas.
0.10 Cinéma : L'infirmière. Film français classé X de Gérard Kikoïne (1978). Avec Agnès Mercier, Marie-Dominique Cabanne.
1.25 Cinéma : Overdose. Film franco-belge de Jean-Marie Pallardy (1988). Avec Laura Albert, Gordon Mitchell, Jess Hahn.

LA 5

16.40 Dessins animés. Les triplés (rediff.) ; Lutinou et Lutinette ; Le petit lord ; Olive et Tom, champions de foot ; En route pour l'aventure ; Maxie.
18.50 Journal images.
19.00 Magazine : Reporters. De Patrick de Carolis.
19.40 Dessin animé : Manu.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : C'est facile et ça peut rapporter... vingt ans ! □ Film français de Jean Luret (1983). Avec Robert Castel, Michel Galabru, Katia Tchenko.
22.10 Série : Deux flics à Miami.
23.15 Magazine : Ciné Cinq.
23.25 Magazine : Désir.
0.00 Journal de minuit.

M 6

17.25 Informations : M 6 info (et à 18.25).
17.30 Série : L'homme de fer.
18.30 Série : Incroyable Hulk.
19.25 Série : Les années coup de cœur.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Cinéma : The Rose. ■ Film américain de Mark Rydell (1979). Avec Bette Midler, Alan Bates, Frederic Forrest.
22.50 Série : Brigade de nuit.
23.40 Feuilleton : Jo Gaillard (rediff.).
0.30 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.30 Méthode Victor : anglais.
14.55 Cinéma : Mister Boo fait de la télévision. ■ Film chinois (Hongkong) de Michael Hui (1978).
16.35 Court métrage : Chicago digest. De Paul Paviot.
17.05 Documentaire : *De Pékin à Shanghaï* à la recherche du Q.I. De Yolande du Luart.
18.00 Documentaire : Julio Cesar Chavez, une idole de la boxe. *De François Reichenbach et Claudia Druon de* Sosa.
19.00 Série : Contacts. Elliott Erwitt et Marc Riboud).
19.30 Magazine : Imagine.
20.00 Documentaire : Histoire parallèle.
20.45 Jazz soundies collection.
20.50 Documentaire : Kaltex en Chine. De Soizic Arsal, Willy Pierre, Simon Pradinas.
21.00 Magazine : Mégamix.
22.00 Documentaire : De l'arbre au violon. De Vincent Blanchet.
23.00 Documentaire : Hello Actor's studio (3). D'Annie Tresgot.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Hors songe, de Bernadette Labarge.
21.30 Profils perdus. Milena Jesenska.
22.40 Nuits magnétiques. Tendres barbares.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Concertos pour écritures.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : Noces, de Stravinski ; Symphonie nº 2 en mi mineur op. 27, de Rachmaninov, par le Chœur et l'Orchestre de Paris, dir. Semyon Bychkov, sol. Donna Brown (soprano), Hélène Jossoud (mezzo-soprano), *Philip Langridge (ténor)*, Romuald Tesarowicz (basse), Jacques Delécluse (piano), Pascal Devoyon (piano), Georges Pludermacher (piano), Hussyin Sermet (piano).
23.07 L'invité du soir. Vinko Globokar.

Audience TV du 13 mars

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée. France entière 1 point =202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	50.9	*Bande ann.* 17.0	*Pub* 6.6	*Actual. région* 18.3	*Nulle part* 3.7	*Reporters* 2.7	*Hulk* 2.0
19 h 45	58.7	Roue Fortune 25.9	Dessinez 12.6	19-20 infos 9.5	Nulle part 5.0	Bande ann. 3.0	Coup de cœur 3.2
20 h 16	71.0	*Journal* 27.7	*Journal* 17.4	*La classe* 11.5	*Pub* 3.4	*Journal* 6.3	*Cosby show* 5.2
20 h 55	73.4	Tout feu .. 26.0	Black Micmac 22.3	Marche siècle 7.1	Couleur pourp. 4.4	Big Boss 13.1	Le Distrait 3.6
22 h 08	66.3	Tout feu.. 25.3	*Black Micmac* 16.2	Marche siècle 7.3	Couleur pourp. 4.3	Big Boss 13.3	*Le Distrait* 2.5
22 h 44	35.5	Ciel m. mardi 15.1	Heure vérité 8.7	Soir 3 2.9	Couleur pourp. 4.4	China Beach 2.5	Companeros 2.2

SPORTS

SKI-ALPINISME : la Pierra-Menta

Une formule audacieuse

La Pierra-Menta, principale manifestation de ski-alpinisme de la saison, s'est achevée dimanche 11 mars, dans le Beaufortin. L'équipe lombarde Greco-Meraldi, victorieuse l'an dernier, s'est à nouveau imposée, mais avec un faible écart, devant celle du peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM) de Chamonix (Lanne-Trousselier). A la troisième place, on trouve aussi des gendarmes de montagne, les Autrichiens Schimpfossl et Steger.

ARÊCHES (Savoie)

correspondance

« *Au moins, je sais où vont mes impôts, et je suis plutôt content qu'ils servent le ski-alpinisme* », plaisante l'alpiniste Patrick Gabarrou, champion de France de cette discipline en 1989. « *Tant mieux si des athlètes de la trempe de Lanne et de Trousselier trouvent le moyen de s'entraîner, mais au point où en sont les choses il va falloir faire comme en Suisse : un classement militaire et un classement civil. Car le seul véritable professionnalisme en alpinisme de compétition, c'est l'armée qui le rend possible.* » A court de forme, Gabarrou n'a pas disputé le championnat de France couru sur les quatre étapes de la Pierra-Menta. Ce n'est pas le résultat de la première course officielle de la saison qui l'aura encouragé à mettre son titre en jeu. Le 26 février, à la Grande Trace, courue sur cinq sommets du Dévoluy, la première équipe civile (Favre-Violon) n'est que quatrième derrière les gendarmes de Chamonix, ceux de Luchon et l'équipe Mailly-Renard du GMHM – le groupe militaire de haute montagne, créé à Chamonix par le colonel Marmier et qui a vu défiler dans ses rangs une bonne partie des célébrités alpines des années 80 (Profit et Escoffier, entre autres).

Le faible enneigement du début de saison a encore compliqué l'entraînement des « civils ». Le cochampion de France 1989, Pierre d'Alboy, moniteur de ski de fond et éducateur à Annecy, précise : « *En temps normal, je peux faire de la peau de phoque à une demi-heure de chez moi. Cette année, il fallait aller en altitude, à Chamonix : le trajet est trois fois plus long, et le coût s'en ressent.* »

Comme pour tous les sports pratiqués à un haut niveau, l'entraînement foncier (course à pied, ski de fond, vélo) devient insuffisant à quelques semaines de l'échéance décisive. Il faut en passer par l'entraînement spécifique à haute dose. Le ski-alpinisme, lorsqu'il comprend des dénivelées journalières de l'ordre de 3 000 mètres, est un sport dur, qui exige de se faire « mal aux jambes », comme en cyclisme !

A ces aléas s'ajoutent ceux qui touchent à l'organisation même des épreuves sportives en haute montagne. Consciente de ces difficultés, la Fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME) n'avait pas jugé bon de reconduire la formule de 1988 et 1989 (un challenge national et une Coupe de France par addition de points sur quatre épreuves), mais avait décidé de décerner le titre de champion de France 1990 à l'issue de la seule compétition offrant une rigueur professionnelle, la Pierra-Menta.

La course née dans le village d'Arêches a dépassé le cadre national en se transformant en un véritable championnat du monde officieux. Les champions d'Italie et leurs dauphins (les plus véloces en montée), les coureurs autrichiens (les meilleurs en descente), des Suisses (spécialistes du ski de fond d'altitude), ainsi que les compétiteurs tchèques, tous ont plébiscité la formule française, la plus dure et la plus audacieuse puisqu'elle se refuse à faire du succédané de ski-alpinisme (slaloms encordés, montées en peau de phoque sur piste de ski...) comme en Italie, sans pour autant se replier sur des itinéraires peu escarpés comme c'est le cas pour les « patrouilles » suisses.

La Pierra-Menta 1990 a aussi permis de réunir un plateau très polyvalent de sportifs issus du monde de la montagne. Catherine Destivelle, une des meilleures grimpeuses de la décennie, fut ainsi de la partie, associée à l'himalayiste Christine Janin : elles terminent à plus de quatre heures des sœurs Trecourt pour cette participation expérimentale et courageuse. Le fil tissé par la montagne entre des figures aussi dissemblables que la trace de la fondeuse sur le plateau du Vercors et la suspension de la grimpeuse sous un surplomb de Provence est resté tendu à la Pierra-Menta.

VOLODIA SHAHSHAHANI

Résultats

BASKET-BALL

FINALE DE LA COUPE DES COUPES

Le club italien Virtus Bologne a gagné le 13 mars son premier titre européen en battant le Real Madrid (79-74) en finale de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe.

SKI ALPIN

SLALOM FÉMININ DE VEMDALEN (Suède)

Cinq jours avant les dernières épreuves de la Coupe du monde de ski alpin, qui se disputeront à Are (Suède), l'Autrichienne Petra Kronberger a pris une option sur la victoire au classement général en gagnant le 13 mars le slalom de Vemdalen (Suède). Cette victoire dans une discipline qui n'est pas habituellement sa spécialité lui a assuré une avance de 34 points sur sa compatriote Anita Wachter. En revanche la Suissesse Vreni Schneider, *lauréate de la Coupe* 1989, a perdu tout espoir de conserver le trophée en chutant.

FOOTBALL : la situation en URSS

Mise en garde de la Fédération internationale

Le secrétaire de la Fédération internationale de football (FIFA), M. Joseph Blatter, devait se rendre mercredi 14 mars à Moscou pour s'entretenir des problèmes du football soviétique liés aux bouleversements auxquels le pays fait face actuellement.

« *Une seule association peut contrôler le football dans un seul pays. Ni une ligue professionnelle ni une ligue indépendante en train de se former ne peut le gérer* », a indiqué Joseph Blatter à l'AFP avant son départ, faisant référence à la naissance récente d'une Union des ligues de football et à la sécession des clubs géorgiens (*le Monde* du 14 mars).

Dans un mémorandum sur « *les événements négatifs se produisant depuis un certain temps dans la structure de l'organisation du football en Union soviétique* », Joseph Blatter avait fait savoir aux dirigeants de la Fédération soviétique que le comité exécutif de la FIFA pourrait prendre des sanctions disciplinaires : « *Ces sanctions comprennent la mise à l'écart de votre fédération de toute activité internationale, y compris la participation de vos équipes à toutes les compétitions de la FIFA* » précisait Joseph Blatter en faisait allusion à la prochaine Coupe du monde en Italie.

En ce qui concerne la sécession des Géorgiens, le secrétaire général a rappelé que les règles de le FIFA sont très précises : « *Aussi longtemps que les Républiques intéressées n'auront pas obtenu l'indépendance politique et la reconnaissance internationale, elles ne pourront devenir membres de la FIFA. Par ailleurs en refusant de participer aux compétitions organisées par la fédération d'URSS, les Géorgiens se mettent automatiquement hors jeu. Ils peuvent certes jouer entre eux, mais plus dans les compétitions internationales, aucun membre de notre association n'ayant le droit de les rencontrer.* »

□ **La crise du RC Strasbourg.** – Actuellement entraîneur du club suisse de Neuchâtel-Xamax, Gilbert Gress a annoncé le 13 mars qu'il ne rejoindra pas l'équipe pressentie par la mairie de Strasbourg pour redresser la situation du Racing Club alsacien (deuxième division), qui accuse un déficit de 90 millions de francs (*le Monde* des 22 décembre 1989 et 17 janvier 1990). Gilbert Gress a indiqué au cours d'une conférence de presse que la présence de l'ancien ministre André Bord à la présidence du club omnisports ayant la tutelle de la section football a motivé sa décision. Gilbert Gress avait été licencié du poste d'entraîneur de Strasbourg par André Bord il y a dix ans après que le club eut été champion de France.

OMNISPORTS : un projet de M. Bambuck

Création prochaine d'un conseil supérieur de discipline du sport

Le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, M. Roger Bambuck, a annoncé le 13 mars la création prochaine d'un conseil supérieur de discipline du sport. Cette nouvelle instance, qui sera composée de magistrats et de personnalités du sport, fera des recommandations en matière de discipline et d'éthique. Le projet de loi tendant à la création de cette nouvelle institution devrait être soumis au Parlement au cours de la session de printemps.

M. Bambuck a annoncé ce projet, au Sénat, à l'issue d'une réunion avec les présidents des fédérations sportives : « *Il était nécessaire d'envisager la création d'un tel conseil, compte tenu des problèmes de plus en plus difficiles auxquels le mouvement sportif doit faire face, des intérêts plus forts et des conflits plus importants qui surgissent.* » L'initiative a été appréciée par le président du Comité national olympique et sportif (CNOSF), M. Nelson Paillou.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 7, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-97-27 Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 49-60-30-00 Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Mme Geneviève Beuve-Méry, M. André Fontaine, *gérant*.

Le Monde PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

ABONNEMENTS

11, rue Jean-Mazet, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

SERVICE A DOMICILE : Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____________ Prénom : ____________

Adresse : ____________

____________ Code postal : ____________

Localité : ____________ Pays : ____________

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

011 MONO1

Le Monde

ARTS • SPECTACLES



Grégory Reinhart dans le rôle de Panthée

KLEINEFENN

L'OPÉRA-BASTILLE DÉMARRE AVEC BERLIOZ

8, 7, 6, 5, 4, Troyens...

Vingt-deux ans après les Londoniens, quelques années après les Lyonnais, les Parisiens vont avoir accès aux *Troyens* de Berlioz. Cette anti-*Tétralogie*, cette fresque historique doublée d'un traité des passions fut refusée par l'Opéra de Paris il y a près d'un siècle et demi. L'insulte sera lavée le 17 mars devant quelques ministres. Puis l'œuvre sera redonnée trois fois dans sa version intégrale (six heures et demi de spectacle, y compris l'entracte central d'une heure et demie) et quatre fois, simultanément, par épisodes séparés : *la Prise de Troie ; les Troyens à Carthage*. Si l'on sait que la contenance de la grande salle de l'Opéra-Bastille est de 2 700 places, et si l'on admet que l'on jouera tous ces soirs à guichets fermés (l'hypothèse est probable), ce seront au total 32 400 personnes qui auront accès à la première production lyrique d'un établissement qu'on a longtemps cru aussi maudit que le grand opéra berliozien, au point de penser, un temps, qu'il n'ouvrirait jamais. 32 400 personnes, c'est beaucoup. C'est peu si l'on songe aux coûts de la production. Et le score de 32 400 entrées apparaît plus relatif encore quand on pense au budget des Opéras de Paris : 560 millions, sur lesquels l'Etat – autant dire nous tous – verse 431 millions.

Ouvrir ses portes au plus grand nombre, tel est le premier commandement d'un Opéra populaire tel que se veut la Bastille. Ouvrir ses portes à la nation, c'est ce que n'oublie pas de faire une fois l'an un établissement aussi peu « grand public » que la Scala de Milan en laissant entrer, à chaque spectacle de début de saison, les caméras de la RAI. Et en mettant gratuitement à disposition de toutes les antennes de radios européennes, réunies au sein de l'Union européenne de radio (UER), la bande-son de ce même spectacle. On ne verra *les Troyens*, au soir du 17 mars, ni sur Antenne 2 ni sur FR 3. Et contrairement aux accords passés (mais non signés ?) entre l'Opéra-Bastille et Radio-France, on ne l'entendra pas non plus sur France-Musique (qui avait demandé le droit de passage gratuit sur les antennes de l'UER). Mardi 13 mars, la retransmission en direct sur la chaîne était annulée : le chef d'orchestre des *Troyens* et directeur musical de l'établissement, le Coréen Myung-Whun Chung, craignait une prestation encore imparfaite. Artistiquement, c'est évidemment son droit. Civiquement, cela l'est moins, si l'on compare les 32 400 spectateurs payants ou invités aux 300 000 auditeurs espérés *(lire notre dossier pages 26 à 28)*.

ANNE REY



D.R.

Onimaru, adaptation très lointaine des *Hauts de Hurlevent*, est l'un des cinq films de la rétrospective Yoshida. Noblesse graphique de l'image qui raconte la violence sourde des passions enchaînées, quête acharnée d'une *harmonisation de la mort et de la vie. Ce sont les marques* de ce cinéaste japonais. Les constantes de tous ses films, aussi différents soient-ils.



MARC ENGUERAND

Sandrine Bonnaire fait ses débuts au théâtre dans *la Bonne Ame de Sétchouan*, parabole de Brecht sur la difficulté d'être bon. Rien de facile, mais Sandrine Bonnaire a prouvé au cinéma qu'elle est une vraie comédienne. *« Elle est concrète comme son personnage, j'ai choisi la pièce pour elle »*, dit son metteur en scène, Bernard Sobel, qui connaît très bien Brecht.



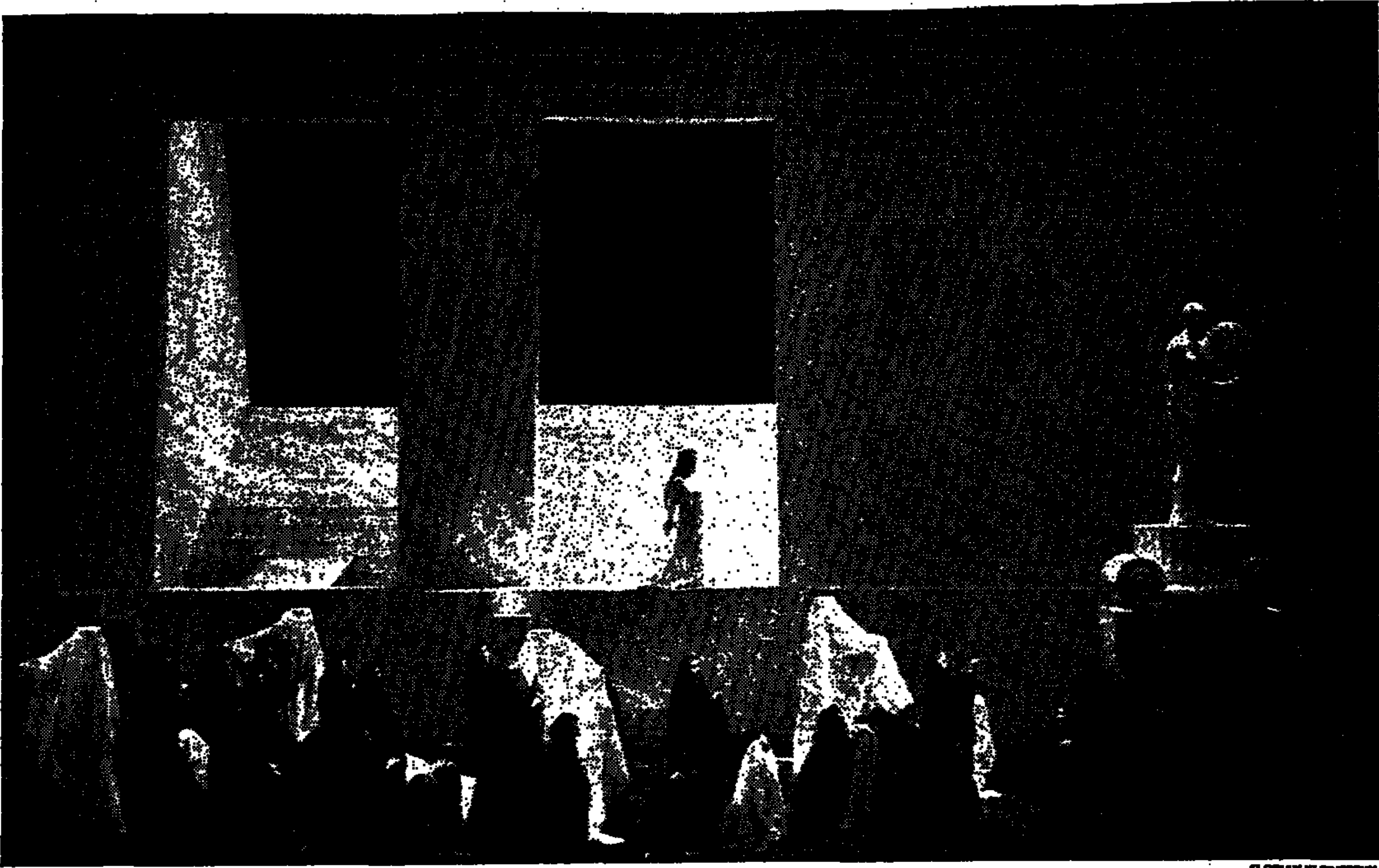
D.R.

Grâce aux collections mexicaines, qui ont largement été mises à contribution, on peut voir au Grand Palais une importante exposition consacrée à l'« Art précolombien du Mexique ». Un art représentatif des civilisations maya et aztèque, mais aussi olmèque, toltèque ou mixtèque, mis en scène avec tout le décorum qui entoure nécessairement ces grandes rétrospectives.

OUVERTURE DÉFINITIVE, LE 17 MARS, DE

Il était urgent de

Prototype prometteur, mais livré avant les essais, l'Opéra Bastille sera peut-être dans dix ans la merveille technique annoncée. Son rodage prendra du temps. *Des pannes* restent à craindre. Fallait-il dans ce cas l'ouvrir au public avec une production aussi lourde que *les Troyens* ? Evidemment, répondent en chœur ses conducteurs. Un Opéra qui ne joue pas est un Opéra mort.



FLORIAN KLEINEFENN

La prise de Troie, vue par Pier-Luigi Pizzi, décorateur et metteur en scène.

RAPPELEZ-VOUS. C'était (à un mois et demi près) il y a treize ans. Beaubourg ouvrait ses portes. Et l'incertitude régnait. Equipement monstrueux, budgétivore, affirmation insolente de centralisme culturel, supermarché des arts..., là-dessus, tout le monde était d'accord. Et tout le monde se posait les mêmes questions, qui dépassent aujourd'hui la raison : est-ce que les gens vont venir, ne vont pas être effrayés ? Est-ce qu'ils vont aimer ? Est-ce que Beaubourg va être un succès ?

Une semaine plus tard, la Piazza était noire de monde, toute la province affluait vers la capitale, le musée étouffait..., queues gigantesques, des heures d'attente à l'entrée. Et, dans l'euphorie du plébiscite, allaient se trouver balayées des interrogations de fond (structure de l'institution, hiérarchisation de ses différents départements, lourdeur de l'équipement, difficultés d'entretien) qu'on n'aurait plus le temps de réexaminer de près pendant de longues années, et qui n'allaient resurgir, sous forme de grèves, dans leur *insoluble absurdité, qu'en ... avril dernier.*

L'Opéra Bastille n'est pas Beaubourg. Mais il y a des parentés. Ne serait-ce que cette paroi de verre qui, dans les deux cas, remplit une fonction de communication vers l'extérieur, vers l'opinion. Que dit-elle, cette paroi ? Que ce qui se passe derrière n'est pas réservé à la délectation d'initiés ; fini le huis-clos des vieux musées, du vieil Opéra. La culture commence dehors, se poursuit dedans, en pleine lumière dans les deux cas. On fait dans le populaire et ça se voit.

Mais est-ce que ça va marcher ? L'interrogation, concernant la Bastille, paraîtra peut-être absurde en l'an 2003. Elle explique pourtant que personne là-bas, en prévision de la soirée du 17 mars, n'ait échappé au surmenage généralisé. Passer le cap de l'inauguration, sans catastrophe, sans panne sur le plateau et, si possible, avec de bonnes critiques : chacun, du haut en bas de l'organigramme, aura été victime de cette obsession, tout en mesurant son absurdité. Car *les Troyens* sera ensuite donné plusieurs fois avant l'été, en version intégrale ou par moitié, repris encore, à satiété, lors des saisons ultérieures. Pour atteindre à cet achèvement, à cette homogénéité, à cette perfection, qui tiendraient du miracle s'ils étaient réunis d'emblée. *« Du temps, il nous faut du temps ; que le public, que les critiques soient patients, qu'ils ne nous soumettent pas, en un soir, au jugement de Dieu. »* Troie, pas plus que Paris, ne s'est fait en un jour, surtout quand Berlioz interdit tout mécanisme acquis, toute facilité. Cela, bien sûr, on le sait. Mais on répète, les traits creusés : *« Pourvu que ça marche le 17 ! »*

« Il est plus difficile de continuer que de commencer. » Pâle, les épaules lasses, Myung-Whun Chung est à l'évidence un directeur musical vanné. Mais il s'interdit, seul contre tous, de succomber à la psychose de l'inauguration : *« Le vrai travail commencera le 18. Les efforts immenses que nous avons accomplis avec l'Orchestre de l'Opéra pour cette première des* Troyens *est un début, pas une fin. C'est ainsi qu'il faudra le juger. Si les gens viennent en pensant trouver une formation accomplie, ils seront déçus. Le seul vœu que j'aie d'ailleurs exprimé aux musiciens est celui-ci : qu'on se donne, eux et moi, les moyens de continuer.*

» Le temps est ce qui coûte le plus cher. Le temps collectif coûte encore plus cher. Une minute de perdue, quand on est 200 musiciens, instrumentistes et choristes, cela peut signifier 200 minutes inemployées. Quand je travaillais au Met, tout le monde était prêt à répéter à 10 heures pile. Ce n'est pas encore le cas à Paris, même si on peut mieux travailler en France qu'en Italie.

» L'opéra de Berlioz est une œuvre difficile. Colin Davis, le spécialiste que l'on sait, m'a avoué qu'elle l'avait presque tué. Je l'ai remercié de m'avoir passé le relais ! Chaque jour, je me retrouve confronté au paradoxe de ces formes classiques, porteuses d'émotions si complexes : si on les dirige trop émotionnellement ou trop sobrement, quelque chose se perd. Chaque jour, je cherche un équilibre pour que l'émotion, portée au maximum, ne s'exerce pas aux dépens de la clarté. »

C'est bien la difficulté des *Troyens* en effet *(lire page 4 l'article de Gérard Condé).* Ajouté au minutage général, digne de *Parsifal*, et à l'obligation de réserve imposée à certains pupitres (les cuivres) particulièrement exposés techniquement, n'est-ce pas beaucoup, n'est-ce pas trop, pour un orchestre naguère à l'abandon, en perdition ?

Or voyez comme l'opinion se retourne facilement. Dès que ce « mauvais » orchestre se vit doté d'un chef, jeune, coréen, sur lequel personne ne savait rien de désobligeant, on se prit à penser qu'il le méritait. Dès que l'on apprit qu'entre Chung et ses musiciens la sympathie passait, on se prit à trouver ces musiciens sympathiques. *« On m'avait dit sur eux des tas de choses affreuses,* reconnaît l'intéressé. *Mais je ne pouvais pas espérer mieux, humainement, que ce que j'ai reçu d'eux. »* Alors, enfin, entre un chef et cette formation rétive, un vrai lien ? Oui, dit Chung : un lien d'autorité. *« La sympathie peut rendre le rôle de chef d'orchestre plus difficile à exercer. Il faut savoir dire non. »*



FLORIAN KLEINEFENN

Myung - Whun Chung, 37 ans, directeur musical.

CENT SOIXANTE-DIX MUSICIENS ENTRE BASTILLE ET GARNIER

L'Orchestre de l'Opéra, rappelle Dominique Dujols, qui en a désormais la responsabilité (cette très jeune femme est une ancienne collaboratrice de Maurice Fleuret), compte à ce jour cent trente musiciens – si l'on n'exclut ni les retraités prochains ni ceux dont le service a été prolongé. Un hautboïste solo de dix-huit ans, et une violoniste du rang (chinoise) ont été les seules recrues des premières auditions organisées pour Chung cet hiver. Les concours reprendront de mai à juillet prochains, pour porter la formation à 150 pupitres dans un premier temps, à 170 ultérieurement. Voilà pas mal de temps déjà que le fameux système maison de la « tourne » a été supprimé (il permettait aux musiciens de se faire remplacer en plein milieu d'une production). Mais le régime si particulier de l'Orchestre, qui travaillera par rotation, à cheval entre lyrique et ballets, entre Opéra Bastille et Opéra Garnier, semble pour l'instant ne gêner personne. Est-ce ainsi, pourtant, que l'on identifie un orchestre à un lieu, que l'on fait naître – c'est urgent, dit-on – un « esprit maison », que l'on renforce un ensemble dans sa spécialité (le lyrique, en priorité) ? *« La solution,* affirme Dominique Dujols, *passe par une vraie politique des chefs invités à Garnier et par l'ambition musicale des productions chorégraphiques qui y seront montées. Chung lui-même dirigera des ballets. »*

DES SYNDICATS PRIS AU JEU DU SUCCÈS

La première revendication de l'Orchestre, apprenant qu'il allait sortir du marasme, aurait été : Quand nous mettons-nous au travail ? La seconde : Quand serons-nous augmentés (à parité avec l'Orchestre de Paris ou celui de la Radio). Prouvons d'abord que l'on est bons, on sera mieux armés, a répondu la direction. Et ça a marché ! Comme quoi, le cap du 17 mars peut avoir aussi des vertus temporisatrices.

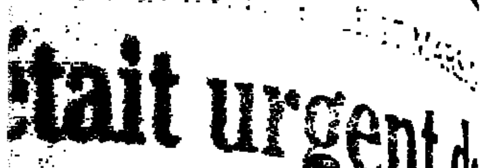
Ou adjuvantes, syndicalement. Après de longues semaines de silence (Pier-Luigi Pizzi, metteur en scène des *Troyens*, a commencé à travailler avec les chanteurs dès la fin janvier), les syndicats CGT, CFDT, CFE-CGC, FO et CFTC ont réuni leurs doléances le 6 mars dans un communiqué. Pas d'eczéma allergique, ici, mais un malaise larvé, dont on espère qu'il n'explosera pas au visage des responsables, comme à Beaubourg, treize ans après. Chacun dénonce, sans qu'on ait à le pousser, la sous-évaluation des effectifs et du budget Bastille (il y faudrait non pas 500 mais 700 millions de francs, selon un représentant CGT) ; les prérogatives du personnel plateau (déjà en action, et donc en situation de négocier) sur le personnel-salle ou administration ; le dépassement ahurissant des moyennes horaires prévues par la convention collective (trente-neuf heures, négociées avec le ministère) jusqu'à quarante-cinq, voire quatre-vingt-dix heures hebdomadaires ; le peu de disposition montrée surtout, par la jeune direction pour communiquer, informer, négocier.

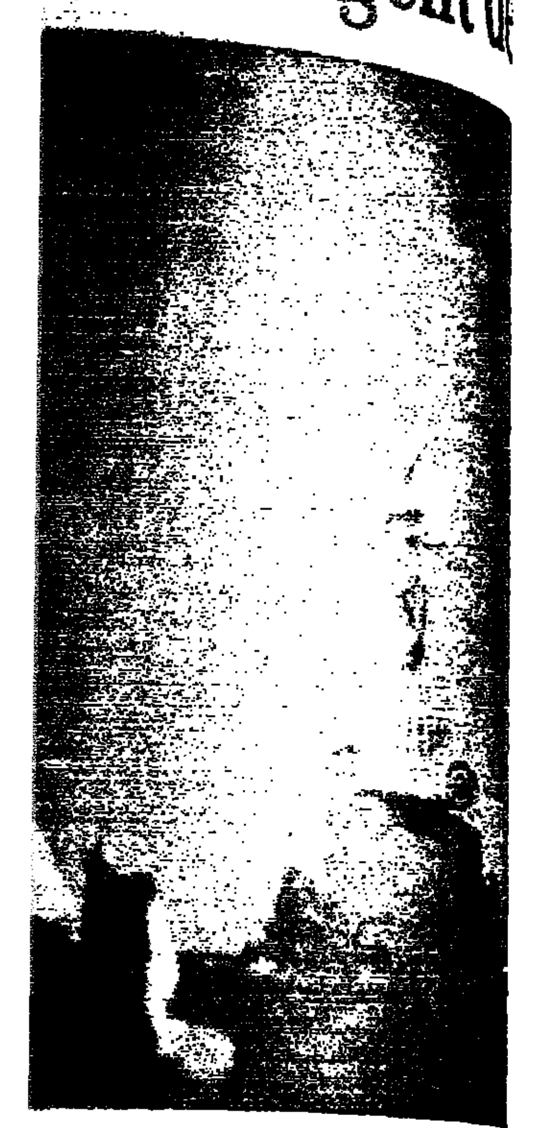
« Je suis arrivé le 13 janvier 1989, explique Dominique Meyer, directeur général (responsable administratif) de l'Opéra de Paris. *Il n'y avait pas de budget pour Garnier et Bastille, pas de plan de répartition des effectifs, pas de directeur musical, pas d'administrateur pour Garnier, pas de négociations engagées pour les conventions collectives, pas de programme pour le 13 juillet, date de l'inauguration de l'Opéra Bastille en présence de trente et un chefs d'Etat. Mon travail a consisté à tout réorganiser en quatorze mois de telle sorte que le transfert d'une partie des troupes à la Bastille ne se traduise pas par une augmentation démesurée des effectifs. L'entretien de deux grosses maisons coûte forcément plus cher que l'entretien d'une seule (cela nécessite, par exemple, deux équipes de pompiers). Mais personne ne souhaite l'explosion du budget.*

» En 1988, plus de 1 300 personnes travaillaient au TNOP (Favart et Garnier). Aux emplois budgétaires normaux s'ajoutaient les occasionnels permanents. Il s'agissait de contrats à durée déterminée, renouvelés indéfiniment, illégalement, chacun faisant semblant de ne pas s'en apercevoir. 1 165 emplois ont été budgétisés en 1989, pour les trois maisons Favart, Bastille et Garnier [la salle Favart a, entre-temps, été dissociée du TNOP] *: j'ai essayé de rapprocher l'effectif réel de l'effectif souhaité, et j'y suis parvenu. Simultanément, l'effectif technique a été partagé. Il y avait 148 machinistes à Garnier, il n'en reste que 44, et le théâtre fonctionne chaque soir.*

» Comme les décisions se prennent en marchant, les choses avancent parfois plus vite qu'elles ne le devraient. Cela passe par des remises en cause professionnelles, individuelles : on se rend compte que l'ancienneté n'est plus un gage suffisant pour occuper le poste qu'on occupe ; qu'à l'Opéra, comme dans la fonction publique, il manque de situations intermédiaires entre celle de l'employé de base et celle du cadre. Tout cela, ajouté à l'obligation de

➡





L'OPÉRA BASTILLE AVEC « LES TROYENS » DE BERLIOZ

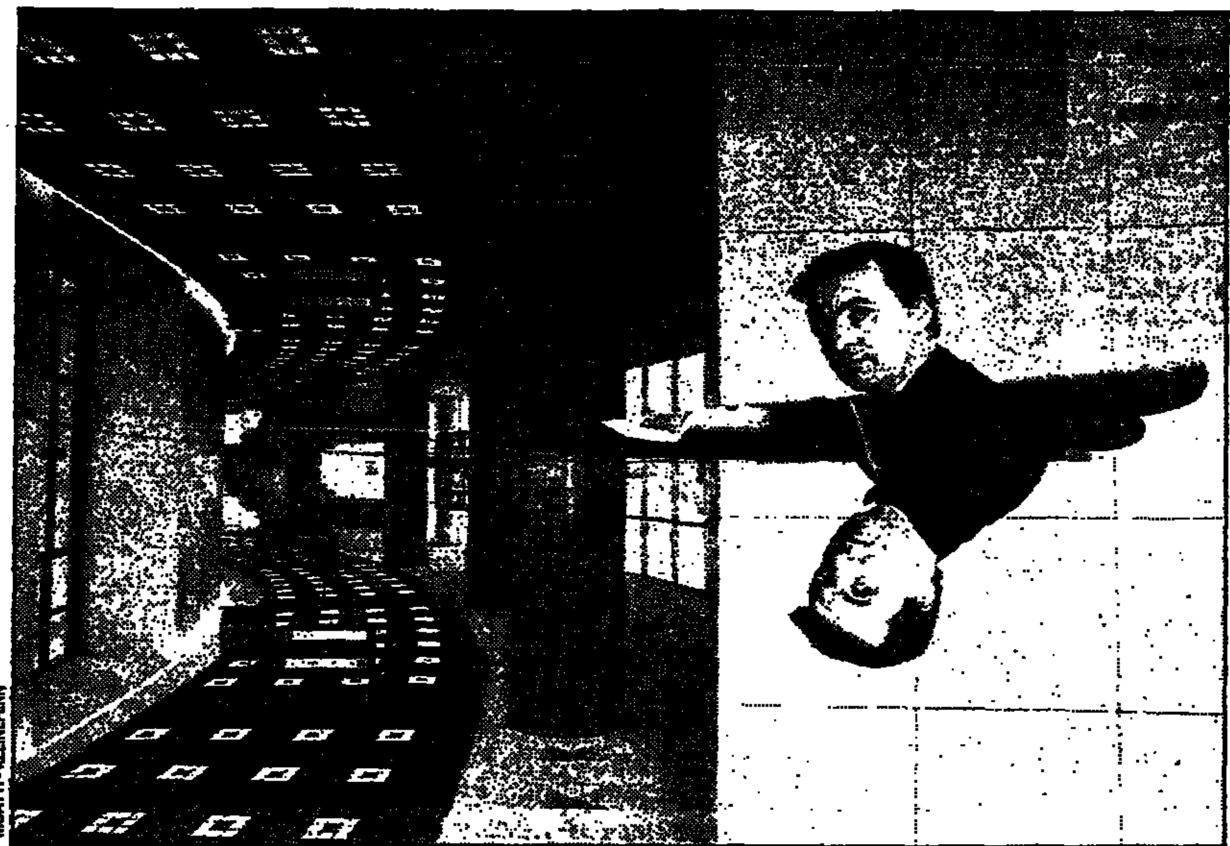
ne pas attendre

➡

s'adapter à de nouveaux lieux, à de nouveaux horaires, à de nouveaux locaux, à une nouvelle culture, en somme, au sein d'un effectif inchangé, constitue une reconversion radicale. D'où certains signes d'inquiétude : quand on redistribue les cartes, chacun regarde son jeu.

» Mais examinons la réalité de près. Dans une maison où les actions syndicales sont une tradition, il n'y a eu que deux grèves en quatorze mois, l'une des machinistes, l'autre du personnel administratif (celle du corps de ballet étant à imputer au projet de loi sur la danse). Et nous n'avons annulé qu'une soirée de cinéma à Garnier. Et pourtant, pour de nombreux personnels, les conditions de travail ont souvent été difficiles. Trois semaines avant l'inauguration du 13 juillet (un concert mis en lumières par Bob Wilson), les techniciens ne disposaient pas d'un centimètre de fil électrique ! Ils ont équipé le théâtre et ont réussi le spectacle avec des pannes d'électricité toutes les cinq minutes, un interphone inutilisable... Et personne dans le public ne s'est aperçu de rien.

» Pour 1990, les dépenses de Garnier et Bastille s'élèveront à 560 millions, la subvention de l'Etat à 431 millions. L'année suivante, ce budget sera en augmentation, obligatoirement. J'ai encore des choses à tester pour l'évaluer précisément car le bâtiment, comme le théâtre, ne ressemble à aucun autre. Ce qui est sûr, c'est que nous devrons augmenter nos ressources propres, et la répartition des recettes : coproductions plus nombreuses, attitude inventive et pédagogique sur chaque production, gestion serrée des espaces autour de la grande salle. Nos chances, ce sont les 2 700 places de cette salle, et la passion d'un public capable de remplir les 1 800 places du palais Garnier pour un ballet, alors que la salle compte 400 places aveugles. Nos 2 700 places, nous les mettrons au maximum à disposition de tous grâce à un système sophistiqué de réservations par minitel, de déplacements organisés en TGV. Mais il ne faudra pas que l'Opéra devienne pour autant aseptisé. Je serais très triste si, à la Bastille, il n'y avait pas de queues devant les guichets. »


MOATTI - KLEINEFENN

De Garnier à Bastille, un nouveau style de « boîte à sel ».

LES CAPRICES DE L'ASCENSEUR CENTRAL

Jean-Michel Dubois a quarante et un ans, huit de plus que Dominique Meyer. Il est, à un poste de haute responsabilité, le seul survivant de la période où René Gonzalès était administrateur général, celle de l'inauguration. Etonnamment calme, étonnamment musclé, *un peu d'or incrusté dans l'oreille droite*, ce transfuge du Théâtre de Bobigny, formé au TNS auprès d'André Engel, règne pour la production des *Troyens* sur près de 200 techniciens, décorateurs, maquilleurs, costumiers, éclairagistes, machinistes, manutentionnaires, perruquiers, et contrôle la gestion de tout le budget technique lié à l'activité sur le plateau. Soient treize services recrutés parmi les plus jeunes de Garnier, ceux qui ont bien voulu prendre des risques.

C'est Jean-Michel Dubois qui nous expliquera pourquoi l'Opéra Bastille devra fermer en juin prochain pour ne rouvrir qu'en novembre : l'ascenseur central est en panne. Autant dire l'arbre à cames. Car sur cet ascenseur capable de supporter 180 tonnes, les décors, en principe, peuvent être descendus et montés d'un seul tenant, pour être entreposés six étages plus bas. Et quand l'ascenseur descend, c'est tout un décor qui s'escamote en un éclair, dans l'attente du décor suivant.

Las !, l'ascenseur ne fonctionne pas. Et quand il fonctionnera – en admettant que ses douze moteurs puissent jamais être synchronisés, – les changements de décor à vue se heurteront toujours aux consignes de sécurité qui imposent que s'élève automatiquement, autour de la scène vide, autour de cet immense trou, un garde-fou. « *Une fois de plus*, dit Jean-Michel Dubois, *la réalité consacre la mort de l'idée. Avoir placé l'ascenseur sous le plateau central (et non sous l'une des scènes annexes, précisément prévues pour les dégagements) sera toujours un handicap pour le bon fonctionnement du théâtre. L'outil technique sera toujours monstrueux à gérer, alors qu'il visait à faciliter l'alternance. Il a été conçu par un cabinet allemand, pour des décors ayant obligatoirement 12 mètres de haut, fractionnables tous les 6,50 m. Cela correspond à une manière*

(Suite page 28)

Les inconnus de la Bastille parlent

L'histoire de la Bastille est riche en batailles, victoires et défaites, péripéties cloche-merlesques, en rebondissements inespérés. Un livre retrace cette aventure.



L'OUVRAGE est écrit par un sociologue, Philippe Urfalino, *uniquement à partir des récits* alternés, enregistrés au magnétophone, de « *quatre héros méconnus du grand public* » : les quatre qui ont vécu de bout en bout, et défendu contre vents et marées, la conception et la construction de l'Opéra Bastille. Ils disent leur vérité, sans précautions diplomatiques.

Il y a là François Bloch-Lainé, président de l'Etablissement public de l'Opéra Bastille (EPOB), tuteur vigoureux, l'auteur du rapport prophétique de 1976 qui dénonçait l'absurdité de l'explication au palais Garnier ; Michèle Audon, directrice de l'EPOB, sans qui le vaisseau se serait fracassé sur maints écueils (1), Gérard Charlet, architecte-urbaniste, qui a aiguillé l'Opéra vers la Bastille et a mené à bon port le concours d'architecture et la réalisation du projet de Carlos Ott (2), enfin le soldat le plus inconnu de la Bastille, Michael Dittmann.

Un étonnant personnage, « *né en Allemagne d'un père acteur et d'une mère première ballerine, époux d'une cantatrice de la troupe de l'Opéra de Paris, qui a travaillé dans de nombreux Opéras d'Europe, comme assistant, puis metteur en scène* », et notamment, de 1973 à 1979, au palais Garnier. Lorsque, en août 1981, Jean-Pierre Angremy est chargé de faire un rapport à François Mitterrand sur la construction d'un Opéra, c'est à Dittmann qu'il demande de l'aider. Tous deux défendent l'idée d'« *un opéra populaire, mais pas aux dépens de la qualité, et qui permette de faire revivre l'art lyrique français. Pour arrêter sa régression, il était nécessaire de construire un nouvel édifice équipé d'une salle plus moderne, avec de meilleures possibilités de production* ». Parallèlement, et grâce à cet Opéra, il fallait reconstituer « *l'ensemble de la pyramide des chanteurs français, des débutants jusqu'à la prima donna* ».

Et c'est Dittmann qui conçoit l'ensemble du schéma de fonctionnement, en particulier le fameux dispositif scénique avec ses douze plateaux superposés deux par deux, qui permet sur le papier l'alternance aisée de trois ou quatre spectacles, tous les décors restant montés sur leurs chariots. « *Michael agace tout le monde*, dit Charlet, *quand il prétend être le vrai père de l'Opéra et affirme que l'Opéra Bastille, dans sa forme achevée, est déjà contenu dans le Livre rouge* (remis en décembre 1981 au président de la République). *Pourtant, il faut reconnaître que l'on y peut retrouver l'essentiel* » (y compris la salle modulable).

Est-ce son accent allemand, son ton définitif et prophétique, son absence de diplomatie ? Dittmann sera rejeté dans l'ombre par la plupart des interlocuteurs officiels de l'EPOB, dont beaucoup souhaiteront « *s'approprier la paternité de l'Opéra Bastille et effacer la mémoire de ses origines* ». Mais ses coéquipiers savent ce qu'ils lui doivent : véritable « *dictionnaire vivant du milieu lyrique* » (M. Audon), c'est lui qui « *définit, jour après jour, tout ce que l'entreprise compte de nouveauté* » (G. Charlet).

L'édifice est donc d'emblée conçu pour offrir « *un outil de travail parfait* », une chaîne de montage complète, capable d'engendrer « *un nouveau mode de fonctionnement de l'Opéra pour accueillir un public très nombreux à un prix raisonnable. Tout se tenait : la taille de la salle, le nombre de représentations, le retour au répertoire, à l'alternance, et donc à la troupe, le dispositif scénique et les équipements qui lui sont associés* » (Dittmann). Si l'on compare le projet Angremy-Dittmann de décembre 1981 (p. 38) et le projet Mortier de février 1986 (p. 202), on voit que l'ordre de grandeur reste le même : 400 représentations dans les deux salles contre 370 selon Mortier ; personnel prévu : 940 personnes en 1981, 810 en 1986.

LES CHIFFRES DU DÉSACCORD

Ce sont ces chiffres qu'il faudra retenir pour apprécier, dans les prochaines années, la planification de l'Opéra Bastille, comme ce sont les chiffres qui ont amené Pierre Bergé et l'Elysée à condamner la politique de Barenboïm, qui défendait un autre type d'exploitation. Il s'agit là, en effet, du programme qui a été approuvé par tous les responsables de l'Etat et qui a servi à définir les données du concours d'architecture. Nul ne peut prétendre l'avoir ignoré.

Il n'est pas possible de suivre ce livre dans tous ses détails. L'histoire de la construction et des tribulations de l'Opéra a d'ailleurs été retracée fidèlement au jour le jour dans *le Monde* (3). On n'en rappellera ici que quelques étapes et certains faits peu connus. Mais tout cet ouvrage est à lire comme une « *analyse politique et sociologique* » en même temps qu'une sorte d'analyse spectrale de l'administration d'un grand projet par l'Etat, avec tout ce que la dominante artistique lui confère de passionnel et d'irrationnel.

En remontant aux origines du projet, on se souviendra d'abord que divers sites étaient en concurrence : La Défense, Marne-la-Vallée (!), La Villette, où l'Opéra aurait fait partie de la Cité de la musique. C'est, semble-t-il, l'Atelier parisien d'urbanisme, auquel appartenait Gérard Charlet, qui a éloigné l'Opéra de La Villette, « *îlot séparé du reste de la ville, excentré et mal desservi* ». La Bastille a eu d'emblée une résonance particulière et (avant même que l'on fixe son inauguration au 14 juillet 1989), elle était symboliquement le lieu où, le 10 mai 1981, un *immense rassemblement* avait fêté la victoire de la gauche...

Mais Charlet avait aussi une vision d'urbaniste : « *Selon moi, l'enjeu de la construction d'un Opéra à la Bastille était de savoir faire un bâtiment important dans un terrain trop petit, « savoir-faire » qui me paraissait nécessaire pour recréer la ville. Faire surgir dans ce lieu symbolique, au croisement de formes urbaines si variées, un fruit quelque peu monstrueux, mais malgré tout issu de la ville, me paraissait être le pari le plus moderne face à la confusion généreuse des discours urbanistiques et architecturaux contemporains.* »

Il reconnaît cependant que « *le site et le programme* » rendaient « *plus difficile l'expression d'un geste architectural* », étant donné le côté très contraignant de la « *fonctionnalité* » exigée par le bâtiment. D'où sans doute la déception du président de la République, du jury et des journalistes, qui ne se sont pas privés de critiquer les propositions de Carlos Ott et de ses concurrents malheureux.

L'un des chapitres les plus savoureux de ce livre est d'ailleurs celui qui concerne le concours d'architecture (*sept cent cinquante envois*) et les *péripéties* ubuesques qui ont bien failli mener au choix d'un projet irréalisable.

Moins drôles sont les crises suivantes qui ont failli faire capoter le projet : en 1984, les menaces contre le financement qui font repousser la salle modulable aux calendes grecques, la recherche d'un directeur artistique et, après l'épisode Gérard Mortier (septembre 1985-février 1986), très positif en définitive malgré ses tentatives absurdes pour « *déstabiliser* » l'EPOB, les années catastrophiques de la cohabitation.

On se demande encore comment des hommes d'Etat responsables ont pu remettre aussi légèrement en question un investissement de cette importance, avec des idées aussi aberrantes que de transformer l'Opéra (dont toutes les substructures étaient déjà réalisées) en auditorium, voire de transplanter toute la Cité de la musique dans cette « *baignoire-sabot* » que Frédéric Edelmann trouvait déjà trop exiguë pour le « *rhinocéros* » de l'Opéra. Tout cela parce que « *les tenants de Garnier, le lobby des deux cents familles attachées au vieil Opéra, étaient politiquement en position de force* ».

C'est miracle que toutes ces folies n'aient pas coûté plus de 10 millions de francs (4) et que, grâce au courage de François Léotard, à la diplomatie de Raymond Soubie et... au « grignotage » pratiqué en catimini par l'EPOB, finalement tout le programme ait été préservé, en dépit des commissions Chevrillon et autres Jacob.

Cependant, le bâtiment sauvé, c'était l'équipe artistique qui mettait dangereusement en péril le projet même de l'Opéra, et Gérard Charlet dit bien l'écœurement *qui saisit la petite équipe directrice en 1988 :* « *Nous avions le sentiment, déjà ancien, mais il n'avait jamais eu un tel accent, d'achever un équipement qu'au fond personne ne voulait. Comment les pouvoirs publics avaient-ils pu s'engager dans un projet qui supposait un bouleversement de la politique lyrique, alors que dès le début, nous n'avions senti que des réticences ? (...) Il en résultait maintenant que l'équipe artistique nommée en bout de course ne s'inscrivait nullement dans l'orientation de la décision initiale. Elle ne voulait pas d'un Opéra de répertoire et critiquait évidemment l'édifice dont elle avait hérité. Personne ne semblait pouvoir rappeler le sens originel du projet.* »

On semblait ainsi repartir dans la spirale financière infernale, dénoncée en 1976 par Jean Salusse. Aussi, malgré la violence de l'affrontement entre Daniel Barenboïm et Pierre Bergé, le nouveau président des Opéras de Paris, il faut savoir gré à celui-ci d'avoir rompu le processus en janvier 1989.

Toute la question maintenant est de savoir si, après une reconstruction difficile des équipes artistiques et techniques, en très peu de temps, il parviendra avec Dominique Meyer, Georges-François Hirsch et Myung-Whun Chung, à remplir intégralement le programme de la Bastille. Mais à chaque jour suffit sa peine. Il faut d'abord réussir *les Troyens*.

JACQUES LONCHAMPT

(1) Au cabinet de la culture, on disait cyniquement : « *Cette bonne femme ne tiendra pas le coup ; ce n'est pas grave, cela fera un chantier de moins.* »

(2) Tous les gens qui s'intéressent à l'architecture et à l'opéra liront son ouvrage magistral (en français et en anglais) sur *l'Opéra de la Bastille, genèse et réalisation*. Ed. Electa Moniteur, 176 pages 215 × 280, illustré par une profusion de plans et de photos en noir et en couleurs.

(3) Voir notre chronologie de l'Opéra Bastille (*le Monde* du 17 janvier 1989).

(4) « *Il faut être conscient que l'Opéra Bastille est l'une des très rares grandes opérations à avoir tenu les prix et les délais, les dépassements de coût et de temps étant très clairement imputables aux décisions de 1986* » (G. Charlet).

★ Philippe Urfalino : *Quatre voix pour un Opéra. Une histoire de l'Opéra Bastille, racontée par M. Audon, F. Bloch-Lainé, G. Charlet et M. Dittmann*, Ed. Métailié (5, rue de Savoie, Paris) 312 pages, 110 F.

OUVERTURE DÉFINITIVE, LE 17 MARS, DE L'OPÉRA BASTILLE AVEC « LES TROYENS » DE BERLIOZ

L'insulte faite à Berlioz enfin réparée

L'Opéra de Paris, il y a cent trente ans, refusait *les Troyens* de Berlioz. Un ouvrage qui valait pourtant cent fois les pâles créations dont il faisait son ordinaire. Le 17 mars, quoi qu'il en soit, l'insulte sera lavée.

S'IL est un opéra qui, plus que tant d'autres, exige de l'auditeur une réceptivité particulièrement aiguisée, et de l'intuition pour en percevoir la beauté, c'est bien celui-là. Car rien, dans la conception et l'écriture, n'est fait pour faciliter à nos oreilles modernes l'accès à cette aventure qui, déjà à son époque, allait à contre-courant (on préférait alors se moquer de l'Antiquité et de la tragédie lyrique : *Orphée aux enfers* et *la Belle Hélène* en témoignent) et s'opposait en même temps au mouvement novateur représenté par le drame wagnérien.

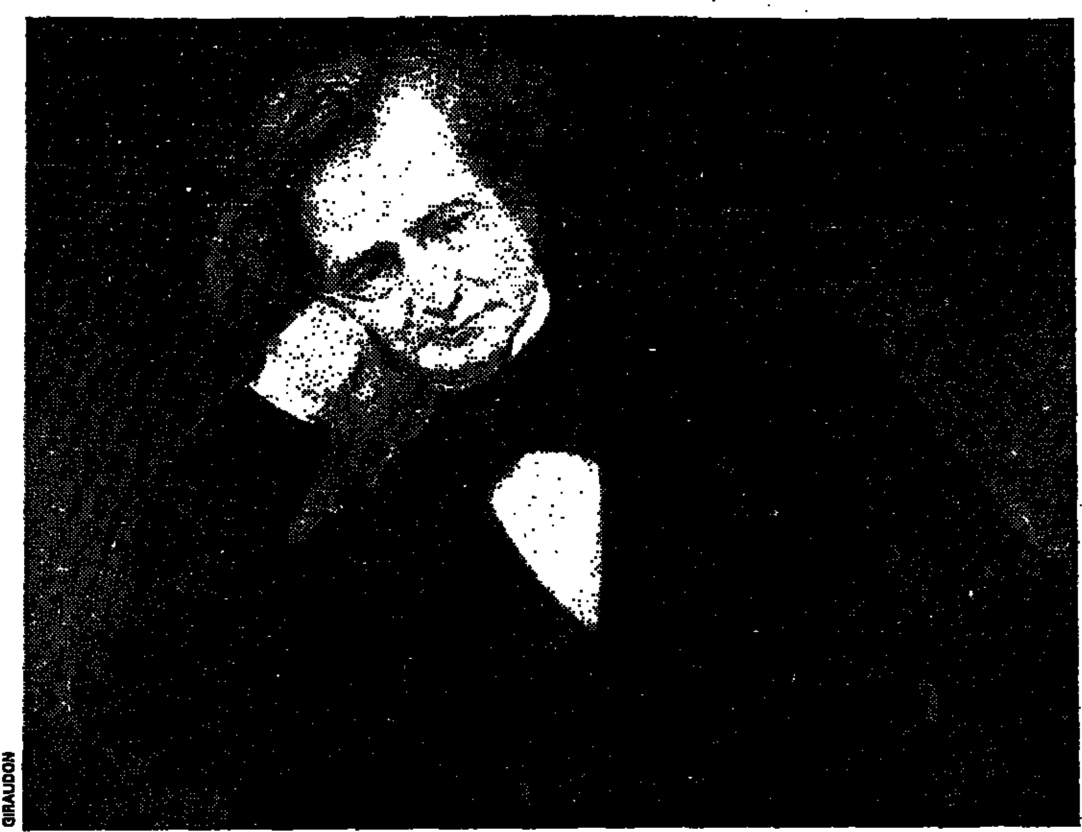
A ce qu'on pourrait appeler improprement le jansénisme de Wagner, supprimant les airs et la vocalité jugés frivoles au profit du récitatif plus chargé de sens, Berlioz répond par le droit au plaisir de la forme (les airs et les ensembles peuvent subsister pour peu qu'on en renouvelle la coupe) et au plaisir des sens (la vocalité constituant l'essence même de l'art lyrique, on ne saurait l'exclure sans pertes irréparables). En deux mots, Wagner s'en prend au langage même de l'opéra qu'il récuse, Berlioz veut agir sur le style.

En changeant le langage, Wagner a ouvert la voie à un siècle de modernité où la quête perpétuelle d'idiomes inédits a abouti à la perte d'un vocabulaire commun, perte dramatique en matière d'opéra, comme en témoigne le peu d'intérêt du grand public à l'égard d'ouvrages qui, en dépit ou à cause de leur nouveauté, ne lui « parlent » pas.

En changeant de l'intérieur le style du grand opéra, Berlioz a surpris sans choquer, a dérouté une partie de ses admirateurs mais, un siècle après, la leçon des *Troyens* redevient actuelle : ils ne sont pas modernes – ils ne l'ont jamais été – ils ne sont pas néoclassiques, malgré les apparences, mais résolument personnels. On serait tenté d'écrire qu'ils sont postmodernes car, sans se priver pour autant d'innover, ils s'inscrivent en faux contre la notion sclérosante de progrès en art.

S'il fallait donner un seul conseil pour pénétrer dans l'univers des *Troyens* à un auditeur qui craindrait de trouver porte close, ce serait d'oublier les idées reçues. *Premier exemple : contemporains de Tristan, les Troyens* perpétuent la forme classique de l'opéra découpé en numéros. Certes, mais où est le mal puisqu'on continue à jouer, sans trouver leur principe obsolète, les chefs-d'œuvre de Mozart, Rossini ou Verdi conçus selon ce principe ?

Second exemple : on trouve, dit-on, dans *les Troyens*, des pages que Meyerbeer aurait pu écrire... A condition de les désigner clairement, la comparaison serait intéressante – d'ailleurs Meyerbeeer n'était pas toujours un si mauvais compositeur – seulement il n'avait guère de style et, au contraire, il est aisé de déceler, dans la moindre page des *Troyens*, une inspiration absolument personnelle. Notamment ces fameuses incongruités harmoniques dont le plus trivial ouvrage de l'époque était exempt. Preuve, s'il en fallait une, que Berlioz était un piètre imitateur ou qu'il avait en ce domaine des idées bien à lui. Penchons pour la seconde hypothèse.


GIRAUDON

Hector Berlioz, par Achille Peretti (1923).

Troisième exemple : *les Troyens* sont une « grande machine », un « péplum » dans lequel les personnages expriment très fort des sentiments invraisemblables. Il suffit d'écouter pour se rendre compte que, sauf erreur d'interprétation, on ne crie guère dans cet ouvrage (le même malentendu existe pour *Aïda*) mais que, au contraire, l'intimité, soulignée par les finesses et la mobilité de l'instrumentation, est un élément de contraste dont Berlioz ne se montre pas avare. *Ceux qui attendaient (ou redoutaient)* des fracas constants et une musique cherchant sans cesse à attirer l'attention par des effets extérieurs, risquent d'être passablement déçus.

Dernier exemple : il n'y a pas d'intrigue centrale pour unifier ces cinq actes, on ne voit pas trop ce qu'il faut conclure. La bêtise, justement, est de vouloir conclure, disait précisément Flaubert vers la même époque. *Les Troyens* ne racontent pas une histoire ; mêlant les destins collectifs et individuels. Berlioz les confronte sans moraliser. Certes le style ne manque ni de couleur ni de passion mais, comme dans *Salammbô*, exactement contemporain, l'auteur s'efface par excès de présence. Le roman de Flaubert, avec toutes les différences qu'on peut trouver, est une référence utile pour mieux percevoir *les Troyens* tels qu'ils sont.

S'il fallait à présent une référence picturale, on choisirait peut-être *la Mort de Sardanapale* de Delacroix, sans s'inquiéter de la banalité d'un tel rapprochement. Car ce n'est pas tant l'Orient, un mélange de classicisme et de romantisme, le mouvement, la vigueur du coloris, qui justifient la comparaison, que la façon de donner une impression précise au spectateur en juxtaposant des touches et des couleurs qui, vues de près, sembleraient floues ou incongrues. En effet, Berlioz procède exactement de la même façon ; on s'en aperçoit quand on examine sa musique dans le détail ou qu'on tente de l'analyser selon les critères traditionnels : les choses ne sont pas à leur place, mais si on les modifiait on détruirait l'équilibre. On a beaucoup critiqué l'écriture de Berlioz tout en reconnaissant que le résultat sonnait bien, croyant à un habillage habile, alors que c'est l'inverse : en décharnant ses harmonies, Berlioz crée justement l'espace acoustique nécessaire pour qu'elles sonnent. Car l'union des timbres n'est pas neutre et il compose avec des sons plus qu'avec des notes. Aussi ses intentions apparaissent-elles toujours plus clairement à l'audition, précisément parce que les mouvements insaisissables des sons créent une réalité acoustique différente des éléments dont elle est constituée sur le papier.

Cette remarque vaut pour toute la musique de Berlioz, mais elle est encore plus importante à faire ici car on a trop tendance à voir *les Troyens* comme une fresque quand il s'agit tout autant d'une mosaïque (de là peut-être l'impression de longueur qu'on peut ressentir à la première approche) : rien ne s'installe jamais et pourtant les grandes lignes se dégagent avec une netteté singulière. C'est pour cela sans doute que cette partition à la fois lumineuse et secrète laisse indifférents ceux qui restent à sa périphérie et exerce une vraie fascination sur qui réussit à l'approcher intimement.

GÉRARD CONDÉ

(Suite de la page 27)

manière de travailler calibrée, typiquement anglo-saxonne. Ce n'est pas l'esthétique des metteurs en scène d'opéra français.

» On ne peut pas dire si, en novembre, le système marchera. Mais on peut jurer que décorateurs et techniciens sauront le pervertir et se l'approprier. Les techniciens de Garnier ont déjà prouvé qu'ils savaient s'adapter avec une rapidité étonnante, qu'ils étaient capables de tester la machine tout en la découvrant. Quand la Régie Renault sort une nouvelle voiture, elle en a cassé deux cents. La machinerie d'un théâtre doit, elle aussi, être rodée, mais sans droit à la casse. Celle-ci marchera un jour, il ne peut pas en être autrement. Mais elle nous a été livrée en cours de finition : nous pouvons dire sans exagérer que nous avons un an de retard. Si Chéreau et Barenboïm avaient dû ouvrir en janvier dernier avec Don Giovanni, *je ne vois pas dans quel théâtre ils l'auraient fait.* »

Le projet Bastille ayant déja connu les avatars que l'on sait *(Lire ci-contre l'article de Jacques Lonchampt)* pourquoi ne pas avoir, une fois encore, retardé l'échéance et choisi de n'ouvrir qu'en toute sécurité ?

LEVER LE RIDEAU TOUS LES SOIRS

Parce qu'« un théâtre qui ne joue pas est un théâtre mort ». Georges-François Hirsch a été nommé administrateur général pour le prouver. Comme pour – c'est lui qui énumère son propre cahier des charges – « *maîtriser le bâtiment au lieu de se laisser dominer par lui ; conserver au métier son caractère artisanal malgré une organisation industrielle ; agir en bon gestionnaire dans des perspectives artistiques de pointe ; émanciper chaque service sous forme d'unité de production, avec une mission et un budget autonomes, une comptabilité analytique claire ; se refuser, face aux demandes du personnel, aux négociations au coup par coup, mais avoir une vision globale ; négocier tous les cachets en fonction d'un plafond, à 5 000 francs près, bref : imaginer, globalement, une nouvelle vie pour la maison, et surtout, créer la confiance, sachant qu'on ne pourra pas y reproduire les schémas de Garnier* »... Bon courage, monsieur le patron. Un patron passé par le privé (le Théâtre des Champs-Elysées), qui s'emploiera à prouver encore que, non, l'opéra n'est pas budgétivore ; qu'il faut savoir faire avec ce que l'on a – ou ce que l'on aura l'astuce de trouver auprès de partenaires privés. Faire quoi ? « *Des choses extraordinaires, bien sûr* ». Et, d'abord, lever le rideau tous les soirs. « *C'est le minimum de ce qu'on l'on doit au contribuable, qu'il vienne au théâtre ou pas.* »

PIERRE BERGÉ A L'ATTAQUE DES STATUTS

Un établissement bourdonnant, rayonnant : voici la Bastille à plein rendement, telle que nous la promet, pour dans quelques années, M. Hirsch. Une représentation différente chaque soir dans la grande salle ; les spectacles expérimentaux de la salle modulable comme contrepoids, comme « *contre-pouvoir* » (salle qui sera « *une autre unité de production, mais que chapeautera bien sûr l'administration générale) ; une programmation non-stop dans l'amphithéâtre (450 places) et dans le studio (250 places), aussi bien attrayante que didactique – la formule reste à inventer. Et des causeries, des projections cinéma ou vidéo – historiens, spécialistes de la littérature, critiques d'art se penchent déjà sur « Le sort des Troyens »*, à l'auditorium du Louvre, – des pièces de théâtre (*les Troyennes*, d'Euripide, par les élèves du Conservatoire d'art dramatique, cette fois), des lectures (l'*Enéïde*, par les comédiens français, des digressions parlantes (présentation de la *Kassandra* de Xenakis, parallèlement à Berlioz, ce printemps) ; et l'accueil de compositeurs ou de plasticiens en résidence (les Poirier et leurs *ruines imaginaires* ont déjà pris leurs quartiers dans l'amphithéâtre) : les élèves de l'Ecole des beaux arts appelés à venir planter leurs chantiers quelque part où cela se voie, comme un signe de bienvenue...

Tout cela serait bel et bien, dit Pierre Bergé, le boss des Opéras de Paris et de la maison Saint Laurent, si tout ce qui concerne Bastille et Garnier se décidait dans son bureau et pas quai de Bercy, au ministère des finances, par un contrôle *a priori*. « *J'ai trente ans d'expérience dans l'entreprise, l'habitude de gérer un budget de 3 milliards, et me voici contraint, pour 500 millions, à devoir demander pour tout et pour rien leur accord à des gens qui, de leur vie, n'ont été confrontés ni aux problèmes de l'entreprise, ni à ceux du personnel, ni à ceux de la gestion. Il y a de quoi trouver cette position humiliante.*

» A Bastille, les gens défilent dans mon bureau. Or je n'ai pas le droit de créer un poste de ma seule initiative ni de donner un centime d'augmentation. Comment rêver d'un dialogue social constructif dans ces conditions ? Le personnel n'a pas d'interlocuteur réel puisque la direction n'a pas le pouvoir effectif. C'est exactement le contraire qu'il faudrait faire : renoncer pour les Opéras de Paris à l'absurde statut d'établissement public industriel et commercial (il n'est même pas encore voté, mais devrait être adopté dans quelques semaines par le Conseil d'Etat). Et transformer cet équipement culturel en entreprise publique, comme Renault. Si l'on peut prouver que ma gestion n'est pas bonne, alors, qu'on me révoque !»

Rendez-vous dans treize ans ?

ANNE REY

Nom : Wagner Prénom : Eva

Elle est celle dont l'absence brille à la tribune des conférences de presse. Celle dont Pierre Bergé dit, lyrique, qu'« on ne peut penser sans émotion que, dans ses veines, coule le sang de Wagner, de Liszt, et de Marie d'Agoult » : Eva Wagner. D'elle dépendra, dans les années à venir, une bonne partie de vos délices, de vos émotions, et aussi de vos déceptions éventuelles. Ses attributions à la Bastille sont froidement réunies sous le *titre de directeur de la programmation. Mais le poste est chaud, brûlant même.* Il consiste à choisir tous les chanteurs et à bâtir toutes les distributions.

L'arrière-petite-fille du grand Richard aime, nous a-t-elle dit, travailler dans l'ombre et n'a pas une passion pour les déclarations fracassantes. C'est vrai qu'elle reste discrète sur son amitié pour Daniel Barenboïm – c'est lui qui l'a nommée, – une amitié qu'elle continue à lui manifester de loin, au sein de la nouvelle équipe de la Bastille et aux côtés de Pierre Bergé – c'est lui qui l'a licencié.

Ce qui m'a poussée, dit-elle, à accepter ce poste, et à le conserver après le départ de Barenboïm, c'était de participer à la naissance d'un nouvel opéra. Je veux voir la Bastille ouvrir ses portes. Ma décision de rester a été justifiée par des raisons privées : j'ai un fils, un mari, nous avions déménagé à Paris.

» Je crois avoir une bonne connaissance des chanteurs : *et d'excellents réseaux d'informateurs. Ce qui* fait que j'aime beaucoup mon métier et que j'accepte de le faire maintenant un peu différemment de ce que j'avais prévu – l'inattendu peut être intéressant – en y *mettant une énergie décuplée. On a perdu du temps, la* Bastille ne fonctionnera vraiment que dans quatre ou cinq ans : l'établissement n'aura une ligne artistique, un style, que dans dix ans. Actuellement, nous n'avons que *deux saisons de productions à peu près arrêtées, alors* qu'une grande maison d'opéra marche de nos jours sur des plannings décidés jusqu'à cinq années à l'avance. De plus, nous perdons tous beaucoup de temps à des problèmes d'organisation qui auraient dû être résolus depuis longtemps. J'ai besoin d'une télévision dans mon bureau, pour voir des vidéos : je n'ai pas de prise de courant.


D.R.

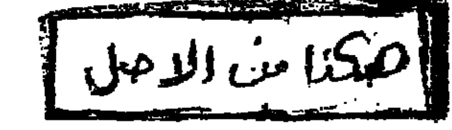
Le choix des voix.

» Mon rôle est de beaucoup voyager pour écouter où en sont les grands chanteurs, éventuellement d'en dénicher de nouveaux (comme Tina Kiberg, une Danoise, programmée la saison prochaine). J'étais hier à Vienne, la semaine dernière à Milan, *je ne trouve pas encore le temps de me déplacer suffisamment.* Je détermine les cachets en fonction du marché des chanteurs, *puis je* discute avec leurs agents. Oui, même avec Domingo. Sachez *qu'un théâtre parisien accepte de payer* des cachets plus élevés que les nôtres.

» *J'ai commencé ce métier après la mort de Wieland Wagner, en 1966 : j'étais le bras droit de mon père,* Wolfgang, pour l'organisation du Festival. Je travaillais trois mois à Bayreuth, le reste de l'année dans un grand bureau de concerts : Shulz à Munich. Il est très connu dans le métier. *C'est lui qui a déniché Caballe, Horne, qui* s'occupait de Fritz Wunderlich. Ensuite, j'ai été l'assistante d'Otto Schenk à Vienne, et une fois d'Everding à Londres pour une *Salomé* : la première de Grace Bumbry. *Puis j'ai travaillé pour* Unitel-Films, notamment avec Solti, Karajan, j'ai fait toutes les distributions des films de Ponnelle. Je me suis retrouvée en 1984 *Opera Director* de Covent Garden.

» Myung-Whun Chung ? Je crois être la première à avoir cité son nom, pour un *Don Carlo*, du temps de Gonzalès ; le projet a été abandonné. Mais je me réjouis de travailler désormais avec un tel directeur musical. Un grand professionnel. »

A. R.



UNE RÉTROSPECTIVE DU CINÉASTE JAPONAIS KIJU YOSHIDA

L'instabilité des sentiments

Kiju Yoshida appartient à la génération de la Nouvelle Vague japonaise. Critique et scénariste, il a étudié la littérature française à l'Université de Tokyo. Il est connu en France pour une oeuvre particulière « Eros + Massacre ». Cinq de ses films, qui couvrent une période allant de 1962 à 1988, sont présentés en rétrospective.

VÊTU de noir, le visage lisse aux contours nets encerclé d'une courte barbe, les cheveux à peine gris, Yoshida semble finement dessiné au trait. Evidemment sa voix est douce, ses gestes précis, il est toute harmonie. Pourtant ses films traduisent la violence des passions enchaînées. Non pas dans les cris ou la brutalité, mais à travers l'inexorable froideur, la splendeur très composée d'images qui racontent le bonheur empêché, que ce soit par la société, la maladie, la mort, l'absurdité du destin.

Son film le plus extériorisé est sans doute *Onimaru* – présenté en 1988 au festival de Cannes – parce qu'il recompose le jeu formaliste et outrancier du théâtre traditionnel. Rien d'arbitraire, puisque Yoshida retranscrit *les Hauts de Hurlevent*, de façon très lointaine en légende médiévale épique, à la façon des livrets de Nô.

« Je pensais depuis l'âge de vingt ans au roman d'Emily Brontë, explique Yoshida. *J'étais passionné par le sort de cette femme, qui a subi une discrimination parce qu'elle était femme, et vivait sur une lande isolée, et travaillait, écrivait les affres d'un amour hors norme. Elle possédait un don de sorcière, elle avait le pouvoir de transcender certaines situations bloquées. Il faut lui rendre hommage, à elle, à ses romans et à l'interprétation qu'en a donnée Bataille. Si j'avais tourné quand j'avais vingt ans, le résultat aurait été tout autre. Chacun de mes films exprime une période de ma vie, c'est pourquoi ils ne se ressemblent pas. Ils disent mon évolution ».*

LA JEUNE FILLE, LE DRAGUEUR ET LE TORRENT

Il avait vingt cinq ans lorsqu'il a réalisé *la Station thermale d'Akitsu* (1962) qui se passe juste à la fin de la guerre, qui utilise et creuse un thème de mélo : l'amour absolu d'une jeune fille fidèle, pour un garçon tuberculeux, mais surtout lâche, invertébré, fuyant. Elle reste attachée à la station thermale, à son torrent et à ses rochers. Lui s'en va, revient de temps en temps, et repart vers son existence de dragueur triste, mal marié. Yoshida compare le film au *Lys dans la vallée*, car le personnage principal du film est le paysage, comme chez Balzac. *« J'ai tourné environ dix ans après le moment où le film se passe, c'est à dire au moment de la défaite. Nous avions mis beaucoup d'espoir dans la paix et la démocratie. Mais les passions se sont évanouies. En fait le suicide de la jeune fille exprime la défaite de la passion. Et quand j'ai mis en scène* la Promesse, *j'avais cinquante ans, et pour des raisons personnelles, je m'étais retiré du cinéma pendant treize ans. Ce film représentait un retour, il était très important ».*

La Promesse (1986), c'est celle d'aider activement à *mourir une vieille dame qui ne supporte plus sa* déchéance physique. Qui a exécuté cette promesse ? Son mari, son fils, sa belle-fille – encore un couple qui ne s'entend pas – son petit fils peut-être. Contrairement aux autres il ne s'accuse pas, mais la vieillesse le dégoûte. Sans le moindre effet appuyé, le film est particulièrement dur, à cause justement de la lassitude exaspérée des jeunes, des dérives mentales des vieux, de leur dégradation dans un univers de propreté quasi psychotique.

« Quand j'ai tourné la Promesse, *nous commencions à oublier le quotidien de la mort. Les fumerolles ne s'élevaient déjà plus des cimetières -vous savez qu'au Japon, les morts sont incinérés. A présent, dans le monde industriel tout entier et pas seulement chez nous, on va mourir à l'hôpital. Les enfants ne vont plus accompagner leurs parents, n'assistent plus à l'incinération. Ils se contentent de recevoir les cendres. A partir du moment où on cache la mort, le fait de vivre pose d'autres questions. J'ai lu quelque chose de ce genre dans* l'Elégie à Marthe, *de Rilke. Il y a de l'irrémédiable dans la perte de la colère, des passions, de l'énergie, de la rage de vivre.*


GÉRARD AMSELLEM

Kiju Yoshida : les incertitudes de l'espace et du temps.

Cet effort acharné pour harmoniser la vie et la mort reste sans espoir, mais c'est un thème continu dans l'oeuvre de Yoshida. Il se relie à celui d'une instabilité des sentiments, presque organique. *« Je ne crois pas seulement à l'impossibilité de l'amour, je crois que toute rencontre est impossible, et que dans son obligatoire confrontation avec la société, l'individu est condamné à l'échec. Je ne suis pas plus pessimiste que les hommes de ma génération, qu'ils soient d'Occident ou d'Orient.*

» Ce en quoi je me vois entièrement Japonais est ma manière de traiter l'espace et le temps. J'essaie de briser certaines traditions qui cherchent à transcrire une impression d'enracinement, d'intimité. J'ai voulu détruire ces schémas esthétiques, parce qu'ils se reflètent sur des habitudes qu'il est temps de perdre. Je me suis toujours intéressé aux peintres d'avant-garde, et j'ai su très tôt que, comme le disait Marcel Duchamps, l'art est seulement dans le mot qui le désigne. Parmi les cinéastes connus, Ozu ou Kurosawa ont également, à leur manière essayé de détruire les certitudes d'espace et de temps. Le monde de Kurosawa se réfère à l'expressionnisme, il est très loin du quotidien. Ozu, considéré comme peintre de la vie japonaise crée en fait un univers abstrait, qui donne aux spectateurs une impression d'étrangeté, d'éloignement.

« Chez nous, c'est vrai, la tradition est très forte, plus vivante qu'en Occident. Mais il faut savoir qu'elle est soutenue par un système social également très fort, très particulier. Les acteurs de Nô et de Kabuki forment des familles hierarchisées, une communauté fermée qui est sacrée dans la mesure justement où elle est fermée, mais qui en même temps est mal considérée. La forme de leur art est magnifique, mais il faut voir ce qui l'a mis en marche, et qui le maintient. C'est un problème politique.

» Le cinéma ? J'y suis arrivé à la fin de l'âge d'or. On ne pouvait déjà plus en parler de façon globale. Je vérifie que je tourne un film à chaque fois que j'en tourne un. Je ne peux pas faire de projet. Mais c'est bien comme ça. Le cinéma a été trop protégé, sans raison. Je n'ai jamais envisagé mon existence sous l'angle de la continuité.

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

★ La Source thermale d'Akitsu (1962), Histoire écrite sur l'eau (1965), Coup d'état (1973), la Promesse (1986), Onimaru (1988). Vo : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

Always
de Steven Spielberg,
avec Richard Dreyfuss,
Holly Hunter,
John Goodman,
Brad Johnson,
Audrey Hepburn,
Robert Blossom.
Américain (2 h 04).

Un pilote d'élite qui a promis à sa femme d'abandonner son métier, trop dangereux, se tue lors de sa dernière mission. Mais il rencontre une fée qui le renvoie sur terre. Mort ou vivant, il veut le bonheur de sa femme.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, dolby, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, dolby, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

Berlin Jérusalem
de Amos Gitai,
avec Lisa Kreuzer,
Rivka Neuman,
Markus Stockhausen,
Benjamin Levy,
Vernon Dobtcheff,
Veronica Lazare.
Franco-israélien (1 h 29).

Destins parallèles de deux femmes, une poétesse allemande, une révolutionnaire russe, qui, dans les années 20, partent pour Jérusalem, pays d'espoir et symbole. Elles se trouvent confrontées à la réalité.

VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Le Décalogue 3, Tu respecteras le jour du Seigneur
de Krzysztof Kieslowski,
avec Daniel Olbrychski,
Maria Pakulnis,
Joanna Szczepkowska.
Polonais (56 mn).

Troisième épisode : un homme qui s'apprête à passer les fêtes de Noël avec sa femme et ses enfants, manque de céder à la tentation lorsqu'une ancienne maîtresse lui demande de l'aide.

VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

Le Décalogue 4, Tu honoreras ton père et ta mère
de Krzysztof Kieslowski,
avec Adrianna Biedrzynska,
Janusz Gajos,
Arthur Barcis.
Polonais (55 mn).

Quatrième épisode : *les* rapports très troubles qu'une fille entretient avec son père. Mais est-il réellement son père.

VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

Elémentaire, mon cher... Lock Holmes
de Thom Eberhardt,
avec Michael Caine,
Ben Kingsley,
Jeffrey Jones,
Lysette Anthony,
Peter Cook,
Paul Freeman.
Britannique (1 h 45).

On croit toujours que Sherlock Holmes était un génie de la déduction. Pas du tout, c'était Watson. L'homme au *chapeau à oreillettes n'était* là que pour l'image. Prix du jury au Festival de Cognac 1989.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46).
VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

La Fête des pères
de Joy Fleury,
avec Thierry Lhermitte,
Alain Souchon,
Gunilla Karlzen,
Jean-Louis Foulquier,
Rémi Martin,
Micheline Presle.
Français (1 h 28).

Comment devenir père ? En adoptant un enfant. Comment adopter un enfant ? Là commencent les difficultés. *Thierry Lhermitte et* Alain Souchon vont chercher très loin pour trouver de quoi combler leur désir de paternité. Et ramènent une blonde explosive.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, handicapés, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George-V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

La Fille des collines
de Robin Davis,
avec Florent Pagny,
Nathalie Cardone,
Tchéky Karyo,
Jean-Pierre Sentier.
Français (1 h 41).

Deux frères vivaient en paix. Arrive une bombe sexuelle. Ce n'est pas *Susie et les Baker boys*, ça se passe dans les Pyrénées à la fin des années 50. C'est un drame paysan.

Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, handicapés, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-images), 18e (45-22-47-94).

Pourquoi Bohdi-Dharma est-il parti vers l'Orient ?
de Bae Yong-Kyun,
avec Yi,
Sine,
Hwang.
Coréen (2 h 15).

Dans un ermitage coréen, un vieil homme se prépare à la mort. Réfléchit sur la vie. *Le thème est austère, le film* est à voir.

VO : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

Un héros comme tant d'autres
de Norman Jewison,
avec Bruce Willis,
Emily Lloyd.

➡

CINÉMA

➡

Joan Allen,
Kevin Anderson,
Richard Hamilton,
Judith Ivey.
Américain (1 h 55).

Le Vietnam, toujours le Vietnam. Cette fois à travers la curiosité d'une fille pour son père, mort dans cette guerre, et dont personne ne veut lui parler. La culpabilité américano-cinématographique se porte bien.

VO : *Forum Orient Express*, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; *Pathé Clichy*, 18e (45-22-46-01).

Venus Peter

de Ian Sellar,
avec Ray McAnally,
Gordon R. Strachan,
David Hayman,
Sinead Cusack,
Caroline Paterson,
Sam Hayman.
Britannique (1 h 34).

Entre rêve et réalité, la vie d'un jeune pêcheur dans un petit port d'Ecosse, pendant les années 40.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Le Visiteur du musée

de Constantin Lopouchanski,
avec Victor Mikhailov,
Vadim Lobanov,
Vera Maiorova,
Irina Rakchina,
Alexeï Ingouelevitch.
Soviétique, noir et blanc et couleurs (2 h 16).

L'histoire se passe dans un futur proche ou lointain, sur une terre dévastée, peuplée de mutants dégénérés. La civilisation technocratique ayant disparu, personne ne sachant plus rien faire, la pénurie est totale, des fanatiques réinventent des rites cruels. Prix spécial du jury au Festival de Moscou 1989.

VO : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

SÉLECTION

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît désormais dans *le Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.

Adieu au faux paradis

de Tevfik Baser,
avec Zuhal Olcay,
Brigitte Janner,
Ruth Olafsdottir,
Barbara Morawiecz,
Ayse Altan,
Serpil Inanc.
Allemand (1 h 32).

Une jeune Turque qui vit en Allemagne, tue son mari, et, d'une certaine façon, découvre la vie en prison. Mais elle devra revenir dans son pays pour y être jugée. Le film est insolite et émouvant, tout au moins dans sa première partie.

VO : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

Le Bal du gouverneur

de Marie-France Pisier,
avec Vanessa Wagner,
Kristin Scott-Thomas,
Didier Flamand,
Laurent Grevill,
Jacques Sereys.
Français (1 h 38).

Le charme désuet de la vie mondaine et diplomatique au temps des dernières colonies et des premières amours.

Forum Orient-Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; *UGC Biarritz*, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

Chet Baker, let's get lost

de Bruce Weber,
avec Chet Baker,
Carol Baker,
Vera Baker,
Dick Bock,
William Claxton,
Flea.
Américain, noir et blanc (2 h).

Récits sur la vie agitée d'un trompettiste de jazz blanc et génial. Sa famille, ses femmes, ses amis parlent de lui. Il joue, il chante. Montage fascinant de documents sur sa jeunesse dorée, son âge mûr ravagé. Il n'a pas eu le temps de devenir vieux.

VO : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

Crimes et délits

de Woody Allen,
avec Martin Landau,
Woody Allen,
Anjelica Huston,
Mia Farrow,
Claire Bloom,
Joanna Gleason.
Américain (1 h 44).

Martin Landau, ophtalmologiste célèbre et Woody Allen, documentariste incompris, sont les deux héros de ce film à tiroirs, empli de paradoxes, d'aphorismes sur la vie, la mort, l'amour, les femmes, les autres, Dieu et soi. Soi surtout. Et naturellement bourré d'humour explosif : du pur Woody Allen.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; *UGC Rotonde*, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, handicapés, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16).
VF : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Le Décalogue 1, Un seul Dieu tu adoreras

de Krzysztof Kieslowski,
avec Henryk Baranowski,
Wojciech Klata,
Maja Komorowska.
Polonais (53 mn).

Premier épisode, sur la religion et la foi, sur la révolte et le désespoir. Au centre, la mort d'un enfant de onze ans. Les réactions de sa *tante, catholique pratiquante*, et de son père, qui, lui, n'accepte pas.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Le Décalogue 2, Tu ne commettras point de parjure

de Krzysztof Kieslowski,
avec Krystyna Janda,
Aleksander Bardini,
Olgierd Lukaszewicz.
Polonais (57 mn).

Deuxième épisode, à propos du parjure. Une femme enceinte fait le vœu d'avorter si son mari, malade, guérit. On sait que l'Eglise et donc Dieu, n'apprécient *guère cette pratique*. Pourtant l'homme guérit. Alors le couple décide de garder l'enfant. Quoi qu'il en soit, ils auront encouru la colère divine.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

La Guerre des Rose

de Danny De Vito,
avec Michael Douglas,
Kathleen Turner,
Danny De Vito,
Marianne Sägebrecht,
Sean Astin,
Heather Fairfield.
Américain (1 h 57).

Ils se sont vus, se sont aimés, se sont épousés, ont fait deux enfants, acheté une maison, se sont lassés l'un de l'autre. C'est surtout la femme qui s'est lassée. Le divorce paraît inéluctable. Mais aucun des deux ne veut lâcher la maison. Les coups tordus, les coups tout courts, ne leur font pas peur. Ces yuppies sont terrifiants. Le film traite en comédie cinglante la sauvagerie des rapports homme-femme. Danny De Vitto, réalisateur, arbitre et tire la morale de l'histoire.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, handicapés, dolby, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, *dolby*, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, handicapés, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Haitian Corner

de Raoul Peck,
avec Patrick Rameau,
Aïlo Auguste-Judith,
Jean-Claude Eugène,
George Wilson,
Emile Saint-Lo,
Toto Bissainthe.
Haïtien (1 h 38).

Un Haïtien silencieux, exilé à New-York, *tente d'oublier* sa prison, les tortures. Un jour, il croit reconnaître l'un de ses tortionnaires. Il le poursuit, mais ne veut pas devenir, lui aussi, une bête cruelle. Un film authentique, avec des acteurs fabuleux.

VO : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

Maman

de Romain Goupil,
avec Anémone,
Arthur H.,
William Lafon,
Karim Massard,
Sabrina Houicha.
Français (1 h 28).

Anémone, on s'en serait douté, est une mère assez peu conventionnelle. Mais elle a un cœur immense et une vitalité inébranlable. Romain Goupil raconte ses mésaventures et celles de sa smala, sur fond de critique sociale ironique, avec beaucoup d'humour et une tendresse débordante.

George-V, 8e (45-62-41-46).

Music Box

de Costa-Gavras,
avec Jessica Lange,
Armin Mueller-Stahl,
Frederic Forrest,
Donald Moffat,
Lukas Haas,
Cheryl Lynn Bruce.
Américain (2 h 05).

Procès d'un Hongrois réfugié de la dernière guerre, devenu un Américain modèle farouchement anticommuniste, et accusé d'avoir menti aux services d'émigration, d'avoir été un nazi actif. C'est Armin Mueller-Sthal, magnifique. Sa fille, Jessica Lange, avocate, le défend. Comme à son habitude, Costa-Gavras pose des questions brûlantes avec une générosité indéniable.

VO : Gaumont Les Halles, handicapés, *dolby*, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
VF : Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Stan the Flasher

de Serge Gainsbourg,
avec Claude Berri,
Aurore Clément,
Richard Bohringer,
Elodie,
Lucie Cabanis,
Daniel Duval.
Français (1 h 10).

Gainsbourg se voit sous les traits d'un raté impuissant, tourmenté par les nymphettes, et se fait représenter par Claude Berri. Il y a des mots comme de la musique, du bien sur les images comme le blues du personnage. Un blues mortel.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; *Pathé Français*, 9e (47-70-33-88).

Susie et les Baker Boys

de Steve Kloves,
avec Michelle Pfeiffer,
Jeff Bridges,
Beau Bridges,
Ellie Raab,
Jennifer Tilly,
Xander Berkeley.
Américain (1 h 53).

Deux frères, pianistes d'hôtel, vivotent tristement. Ils ont l'idée de s'adjoindre une chanteuse, tout à fait sexy. Immédiatement, les affaires reprennent. Mais leur vie s'en trouve compliquée. Le film est émouvant, beau comme toutes les légendes des OS du spectacle.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, dolby, 15e (45-74-93-40).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

La sélection cinéma a été établie par Colette Godard.

REPRISE DE « MOISE ET AARON » DE STRAUB ET HUILLET

Le chanté, le dit, le montré

Comment signifier dans un opéra que pour l'un (Moïse) Dieu est idée, pure entité spirituelle, tandis que pour l'autre (Aaron), à travers miracles et représentations imagées, il est efficacité, il est pouvoir ? Dans *Moïse et Aaron*, ouvrage que Schönberg laissa inachevé, peut-être par antisionisme, ce conflit de pure métaphysique est génialement incarné dans la musique : l'un chante, l'autre pas.

Dès 1959, Jean-Marie Straub et Danièle Huillet pensaient à un film-opéra (le premier d'un genre que d'autres n'allaient pas tarder d'affadir), un plaidoyer contre le réalisme réalisé en play-back, en couleurs et en plein air ; la caméra ne donnerait que le plus petit nombre d'informations nécessaires, s'interdisant notamment le champ/contre-champ et calquant tous ses trajets sur l'impulsion de la musique ou de l'idée. Terminé finalement en 1974, cet oratorio énigmatique devint un film-culte, un exemple d'ascèse cinématographique, d'autant plus admiré ou détesté que les occasions de le voir étaient rares.

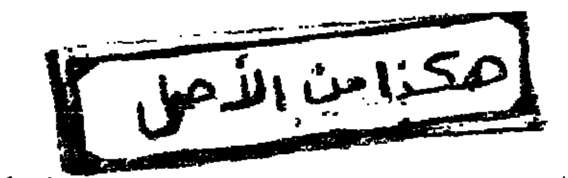
***Moïse et Aaron* passe encore cette semaine, et les éditions Ombres proposent le livret bilingue (la traduction, de Straub et Huillet, est celle que l'on peut lire en sous-titres), accompagné du découpage du film plan par plan avec, en annexes, une interview des réalisateurs et du chef d'orchestre Michael Gielen, un journal de bord commenté... Les films fondateurs ont besoin de commentaires.**

A.R.

★ Cinéma Panthéon, 5e, tél. : 43-54-15-04 ; et Éditions Ombres, 50, rue Gambetta, 31000 Toulouse.


D.R.

Film culte, exemple d'ascèse cinématographique...



LES DÉBUTS AU THÉATRE D'UNE ACTRICE DE CINÉMA

La Bonnaire de Setchouan

Révélée au cinéma par Pialat *(A nos amours, Sous le soleil de Satan)*, Doillon, Varda *(Sans toit ni loi)*, Sandrine Bonnaire fait à vingt-deux ans ses débuts sur scène, chez Bernard Sobel. Dans *la Bonne Ame de Setchouan*, de Brecht, elle joue un double rôle, *tantôt homme, tantôt femme.*

« UN ami en qui j'ai toute confiance, *dit Sandrine Bonnaire*, m'a parlé de Bernard Sobel et m'a dit « C'est un bon ». Je suis allée voir *Hécube*, je l'ai rencontré. Il devait tourner *l'Orestie*, où il m'a proposé un petit rôle. J'ai demandé à lire. Entre-temps, il a changé d'avis et m'a offert *la Bonne Ame de Setchouan*.

» Je n'avais pas d'idée préconçue. Avant de commencer à répéter, nous avons vu ensemble beaucoup de spectacles, c'est très dur quand c'est mauvais... Je me suis rendu compte que la scène exige une extrême précision. Dans ma tête, elle représentait plutôt une grande liberté. Les premiers temps, j'étais un peu troublée, je jouais sur la spontanéité, l'humeur, et ça ne marchait pas. Il faut mettre la spontanéité de côté, la ramener après s'être construit quelque chose de solide. J'avais peur, et ce n'est pas fini.

» Mais on va jouer pour trois cent cinquante personnes, pas davantage. Se retrouver devant mille spectateurs aurait été trop dur techniquement. Je connais mal le théâtre, j'y étais très peu allée. A l'époque, j'y pensais comme une jeune fille qui rêve d'une chambre rose. Quand je suis arrivée la première fois..., c'était impressionnant de voir vingt et un comédiens assis sur des chaises et qui attendent quelque chose de vous. On a commencé par moi, avec un texte à dire au public. J'étais dans mes baskets. Je me croyais en train d'apprendre à plonger.

» Je m'entends bien avec les autres, finalement. Chacun opère à sa manière. Il y a ceux qui passent par trente-six chemins, d'autres qui agissent et recommencent, j'appartiens plutôt à cette catégorie. On se complète, j'apprends à jouer avec des partenaires, c'est comme deux instruments, un piano avec des graves et des aigus. Ils sont vraiment bien, ils m'aident quand je bloque sur des détails. Par exemple, dans la scène de mariage, on sert du vin, mais on n'avait pas encore les accessoires, on faisait les gestes, et j'allais trop vite. Donc, je suis restée sans plus rien à faire alors que le texte qui va avec n'était pas terminé. Un comédien m'a tendu à nouveau son gobelet... Je me suis sentie rassurée, je me suis dit qu'ils ne me laisseraient pas dans l'embarras. Ils sont généreux. Et, à présent, je suis plus sûre de moi, d'ailleurs je n'ai plus le choix.

» Un rôle double, c'est vrai, c'est compliqué, mais avec la pièce on sait où on va. Le travail m'a redonné une audace que j'avais perdue, dans le sens où, plus je tournais, plus j'avais peur du ridicule. Je craignais le « bide », comme ces acteurs qui racolent *pour faire rire, et ça ne fonctionne pas. La peur du ridicule* fait la différence entre les enfants et les adultes. Enfant, on peut faire n'importe quoi. Ensuite, on se pose des questions, on ne trouve pas la solution, on ne sait même pas si les questions sont justes. *J'ai tendance à me laisser enfermer par ce que je ne* sais pas. J'avais plein d'idées, que je n'osais pas réaliser. Au théâtre, on peut et même on doit se montrer ridicule avant d'arriver à ce qui est bien. Je suis timide, oui, vis-à-vis de moi-même.

» J'avais l'impression de stagner, j'ai trop tourné sans forcément bien choisir. Un jour, je visionnerai tous mes films à la suite, et je suis sûre que je ne verrai pas d'évolution, sauf physique. J'ai connu des gens, j'ai appris des choses, mais à l'arrivée ce n'était pas toujours bon. Comment s'en rendre compte à temps ? Je ne sais pas. Au théâtre, il y a en jeu moins d'argent, moins de technique, donc on peut modifier. Bernard Sobel n'arrête pas de changer, mais la ligne est décidée, elle ne varie pas.

» Au théâtre, on se tient au même niveau que le metteur en scène ; au cinéma, il est davantage un chef. L'acteur, sur scène, pourrait faire son propre montage, mais il ne doit pas. Tenir un petit rôle est certainement difficile. Vous dites vos répliques, puis vous repartez en coulisse, et vous ne devez pas perdre l'émotion. Je n'ai pas lu les théories de Brecht sur le jeu. Sobel ne m'a rien demandé, il m'a indiqué des livres. Il est fort. J'étais souvent complexée de n'avoir pas lu ou vu ce qu'il faut, les gens vous amènent ça brutalement : « Ah bon, tu ne connais pas... » Lui, pas du tout, il m'a conseillée. Il m'a donné envie de lire.

» J'ai mûri pendant les répétitions. Pas dans mon métier, mais dans mes rapports avec les gens. La façon de vivre, d'ailleurs, a une influence sur le métier. Je ne suis pas trop mauvaise élève.

» Le métier vous donne des habitudes. A cause du cinéma, j'ai tendance à jouer en fonction de l'instant. Dans un scénario, vous avez trois ou quatre scènes qui définissent le personnage, et vous réagissez aux situations. Là, je dois réfléchir à la manière dont le personnage va se comporter, à ce qu'il va dire... Je dois travailler... C'est comme un peintre : il ne se contente pas de dessiner, il fait des ombres, des nuances.

» Les sentiments, dans *la Bonne Ame*, sont simples. Les thèmes aussi. Seulement, ils sont amenés de façon compliquée, parce que Brecht n'adopte aucune solution. La bonne âme veut trop de choses. Elle veut le bien des autres, elle a besoin d'argent ; les dieux lui disent : *« Sois bonne avec toi-même* ; elle, elle n'arrive pas à lier son propre bonheur à celui des autres. Et puis elle devient amoureuse de l'aviateur. Après tout, on ne sait pas si, à sa façon à lui, il ne l'aime pas. On a voté pour savoir... Personnellement, je ne crois pas. Je crois qu'il profite d'elle. Peut-être pourrait-il l'aimer si elle lui faisait obtenir la place qu'il désire.

» Je n'ai pas l'impression qu'elle soit capable du pire. Moi non plus, je n'en suis pas capable... Sauf peut-être pour me défendre d'un danger mortel. Il m'arrive de me révolter, y compris sur des banalités, des faits divers : par exemple, si je vois deux types qui en tabassent un, je voudrais qu'ils se fassent tabasser à leur tour et, si je pouvais, j'irais bien chercher quatre costauds pour le faire. C'est normal, mais injuste, et ça ne sert à rien. Si on savait ce qui est juste, les gens ne seraient pas si cruels. La méchanceté est une sorte de maladresse.



MARC ENGUERAND

Sandrine Bonnaire apprend à plonger.

» Les gens qui bossent à l'usine et les créateurs ont des niveaux de vie très différents, c'est injuste. Pourtant, créer est tellement formidable qu'ils méritent le bonheur. Je me mets dans le même sac. Je gagne bien ma vie, surtout pour vingt-deux ans. J'ai des amies, des filles avec qui j'étais en classe, qui ont un travail sans intérêt et gagnent 4 000 F par mois. Elles sont aussi jolies que moi, simplement elles n'ont pas eu ma chance. Je ne me sens pas très à l'aise avec elles, mais en même temps je me dis : « Et pourquoi ce ne serait pas moi ? »

» Je suis fière de ce que je fais, c'est humain. Si je possède certaines qualités, c'est grâce à mes parents, à l'éducation qu'ils m'ont donnée. *Quand je réussis, ils sont récompensés. J'aimerais* avoir des enfants, pourquoi pas ? si j'arrive à équilibrer mon existence en dehors du métier. Bien sûr, à ce moment-là, partir trois mois tourner dans le désert, comme je viens de le *faire avec Depardon, ce n'est pas évident.*

» Au fond, je mène une vie simple, je ne sors pas. Quand j'ai fini mon travail, j'aime voyager. Pas tellement en touriste. Visiter de beaux endroits, oui, mais ce sont les gens qui m'intéressent. Je me suis toujours assez bien débrouillée là-dessus. Je lie connaissance facilement. En vacances, le soleil efface ma timidité, d'ailleurs les gens se montrent plus libres. J'aime la chaleur. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

Sobel, l'autre génération

Bernard Sobel : « Sandrine est là comme une *enfant dans la cour d'école, qui dit « Je vais faire le méchant, le gentil, tout ce qu'il faut. »* Quand elle est venue me voir, je me suis demandé ce que je pourrais lui proposer, sans avoir à théoriser sur le théâtre. D'abord je n'imaginais pas revenir à Brecht. J'en ai assez de l'étiquette qui me colle, de sérieux dramaturgique, de banlieue triste. Mais, avec Brecht, il y avait entre elle et moi un immense pédagogue du théâtre, je *n'avais pas à en assumer la fonction.*

» Elle s'est aperçue qu'elle n'était pas l'objet d'un metteur en scène, qu'elle était comme les autres acteurs et comme moi au service d'une œuvre. *Elle et moi appartenons à deux générations.* La mienne n'a jamais pu se tenir hors de l'histoire. J'ai toujours été concerné, marqué par la grande, la petite histoire — la guerre, l'étoile *jaune, les camps, les utopies de l'après-guerre.* L'utopie m'est naturelle. J'ai toujours eu l'impression de savoir. Sandrine appartient à une *génération qui n'a que sa peau à défendre.*

» Habituellement, on se dit que tenir un double rôle est difficile, exige un métier solide. On prend quelqu'un de plus vieux. Mais *la Bonne Ame* est une pièce rusée, tordue. Effectivement, il faut quelqu'un de solide sur ses pieds, ce qu'est Sandrine. De plus, elle ne trimballe pas les miasmes du théâtre, qui sont les miens *d'ailleurs, je tiens à le dire. Elle est arrivée,* avec sa clarté absolue, et elle joue. Elle est là avec son innocence, délivrée de tout préjugé, apte à entrer dans la maïeutique de Brecht, dans son école. *On a besoin de simplicité pour aborder les* ambiguïtés de son théâtre. Sandrine Bonnaire incarne l'utopie de ce que devrait être une relation de travail. Utopie passagère peut-être. »

C. G.

SPECTACLES NOUVEAUX

Aboli Bibelot et le monde est rond

d'après Mallarmé et Gertrude Stein, mise en scène de Xavier Marchand, avec Martin-John Back, Yves-Noël Genod, Frédéric Marchand, Fabienne Combet.

Il n'est pas étonnant que le théâtre s'intéresse ces jours-ci à Stéphane Mallarmé dont l'œuvre poétique paraît bien s'accorder avec *l'humeur de quelques-uns*, qui résistent, au moment où l'époque batifole en plein mirage cathodique : introspection, méfiance des modes dominantes, suprématie du mot, recherche de la perfection. L'Américaine Gertrude Stein est une habituée du traitement scénique de sa prose qui s'y prête bien dans la mesure où elle est une réflexion virtuose sur le langage. On ne sait rien des gens qui se livrent à Saint-Denis à l'exercice le plus périlleux qui soit : donner à voir des textes écrits loin de la scène.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. A partir du 14 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. 80 F et 100 F.

La Bonne Ame du Setchouan

de Bertolt Brecht, mise en scène de Bernard Sobel, avec Andrzej Seweryn, David Gabison, Philippe Faure, Nicolas Pignon, Sandrine Bonnaire, Dominique Parent.

Le nouveau spectacle très attendu de Bernard Sobel servi par une distribution éclatante emmenée par Sandrine Bonnaire qui fait ses débuts sur la scène. Lire ci-contre l'interview de l'actrice par Colette Godard.

Théâtre de Gennevilliers, 41, av. des Grésillons, 92000 Gennevilliers. A partir du 14 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. 70 F et 100 F.

Ce que voit Fox (« Fall »)

de James Saunders, mise en scène de Laurent Terzieff, avec Pascale de Boysson, Michèle Simonnet, Hermine Karagheuz, Dominique Hollier et Laurent Terzieff.

(Voir notre photo légendée page suivante.)

Théâtre Hébertot, 78 bis, bd des Batignolles, 17e. A partir du 15 mars. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. Durée : 1 h 45. De 120 F à 210 F.

L'Ecole des femmes

de Molière, mise en scène de Catherine Dasté, avec Graeme Allwright, Nathalie Deucher, Yves Verhoeven, Flore Lefebvre des Noettes, Claude Berichasse.

Une star de la chanson française des années 70, modèle *protest-song écolo-gaucho*, fait merveille dans ce Molière conduit d'une main ferme par la directrice des Quartiers d'Ivry.

Théâtre d'Ivry, 1, rue Simon-Dereure, 94000 Ivry. A partir du 20 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 46-72-37-43. Durée : 2 heures. 55 F et 70 F.

Greek (à la Grecque)

de Steven Berkoff, mise en scène de Jorge Lavelli, avec Richard Fontana, Catherine Hiégel, Judith Magre et André Weber.

L'œuvre nouvelle d'un auteur, metteur en scène et surtout excellent acteur juif anglais d'origine russe, qui s'empare des mythes du théâtre *antique grec et les* transpose dans une Angleterre résolument thatchérienne et violente. Pain – noir – béni pour le directeur du Théâtre de la Colline qui retrouve Catherine Hiégel et Judith Magre, deux de ses plus fidèles pensionnaires, Richard Fontana, tout juste sorti d'une excellente performance au Français dans *Lorenzaccio*, et André Weber.

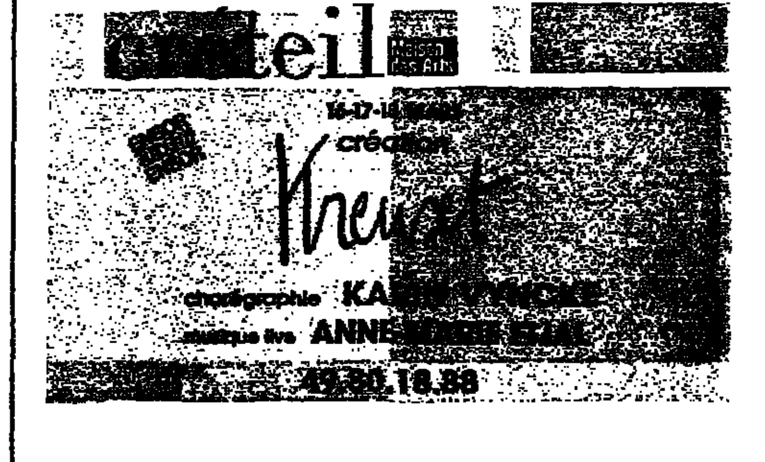
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. A partir du 14 mars. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. 80 F et 130 F.

Joko fête son anniversaire

de Roland Topor, mise en scène de Jean-Louis Jacopin, avec Dag Jeanneret, Désirée Olmi, Arnaud Laurens, Nadine Berland, Alex Selmane, Eric Petitjean.

Notre maître vivant de l'humour noir, de l'humeur folle, de l'humain-roi sur la petite scène de l'Odéon que connaît bien Jacopin. Une distribution nombreuse pour une farce décorée par Jean Haas et habillée par Cidalia Da Costa, deux noms que l'on retrouve toujours avec intérêt.

Théâtre National de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, 6e. A partir du 15 mars. Du mardi au dimanche à 18 h 30. Tél. : 43-25-70-32. De 42 F à 62 F.



THÉÂTRE / DANSE

➡

Le Malade imaginaire

de Molière, mise en scène de Jean-Marie Villégier, avec Denis Manuel, Jean Dautremay, Nelly Borgeaud, Isabelle Desrochers, Henry-Anne Eustache, Joëlle Robin, Françoise Gernigon.

Le spectacle le plus tentant proposé cette saison par le Châtelet qui a connu bien des soucis avec ses productions lyriques antérieures. L'excellence de la formation de William Christie dans le grand répertoire classique français, celle de Francine Lancelot passée maître dans la restitution des chorégraphies subtiles du XVIIe siècle, celle enfin de Jean-Marie Villégier qui s'attaque à Molière-Charpentier après avoir fait triompher l'œuvre de Quinault-Lully, *Atys*. Ce choix ne doit rien au hasard tant sont liés les deux ouvrages : *Atys* est une œuvre noire donnée trois ans après la mort de Molière, et en son hommage, et *le Malade imaginaire* est l'œuvre de sa mort même. Deux mots des comédiens pour finir : quelle joie de retrouver Denis Manuel, Jean Dautremay, Dominique Visse, Christine Murillo et Nelly Borgeaud sur une scène à la mesure de leurs talents très divers et très complémentaires !

Châtelet Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, 1er. A partir du 17 mars. Les mardi et samedi à 20 heures, le dimanche à 14 h 30 (et les 21, 22, 23, 24, 27, 28, 29, 30 et 31 mars). Tél. : 40-28-28-40. De 50 F à 295 F.

Minna von Barnhelm

de Gotthold Ephraïm Lessing, mise en scène de Claude Yersin, avec Géraldine Bourgue, Jörn Cambreleng, Isabelle Candelier, Huguette Clery, Michel Chaigneau, Patrice Connard, Philippe Deplanche.

Le premier grand texte du répertoire classique allemand sous la plume du premier traducteur germanique de Diderot monté pour la première fois en français par le directeur du Nouveau Théâtre d'Angers qui signe là un très beau et intelligent spectacle.

Orangerie de Sceaux, allée d'honneur du château de Sceaux, 92000 Sceaux. A partir du 15 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 46-61-36-67. Durée : 3 h 15. 80 F.

Naître coupable, naître victime

d'après Peter Sichrovsky, mise en scène de Stéphanie Loïk, avec Guy-Pierre Couleau, Anne Delange, Maryline Even et Frédéric Leidgens.

Stéphanie Loïk continue son parcours hors des sentiers battus avec cette œuvre, montage de nombreux témoignages d'enfants de nazis et de jeunes juifs allemands et autrichiens.

Atalante, 10, place Charles-Dullin (impasse à gauche), 18e. A partir du 14 mars. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 39-52-34-12. Durée : 1 h 30. 60 F et 90 F.

Ruy Blas

de Victor Hugo, mise en scène de Nicolas Lormeau, avec Michel Aymard, Valérie Bezançon, Claudie Guillot, Denis Podalydès, Pierre-Henri Puente, Sébastien Roche.

Claude Sévenier, depuis plus de vingt ans, anime avec une ferveur sans pareil, un courage et une obstination singuliers, cette belle salle de grande banlieue. Il invite aujourd'hui un jeune comédien, sorti brillamment et récemment du Conservatoire, Nicolas Lormeau. Il s'est entouré de jeunes gens pour s'attaquer à la grande œuvre d'Hugo

Espace Gérard-Philipe, Marché Debussy, rue Louise-Michel, 78000 Sartrouville. A partir du 20 mars. Du lundi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 39-14-23-77. De 35 F à 75 F.

SÉLECTION

1, place Garibaldi

de Jean-Claude Penchenat, mise en scène de l'auteur, avec Arnault Lecarpentier, Françoise Miquelis, Guillaume Ede, Benoît Vergne, Emmanuel Messarotti, Hélène Philippe.

Jean-Claude Penchenat se souvient d'une enfance niçoise et de son amour du cinéma à l'occasion de ce spectacle autobiographique en forme de pure fantaisie. De la seconde guerre mondiale à la guerre d'Indochine, un quotidien de poésie et d'émotions.

Théâtre du Campagnol, 254, av. de la Division-Leclerc, 92000 Châtenay-Malabry. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 46-61-33-33. Durée : 2 h 30. De 55 F à 100 F.

L'Antiphon

de Djuna Barnes, d'après la traduction de Natacha Michel et de Maya Gibault, mise en scène de Daniel Mesguich, avec Geneviève Casile, Jean-Damien Barbin, Mark Saporta.

Ainsi commence la saison du Théâtre de l'Europe à l'Odéon dirigé par Lluis Pasqual, enfin chez lui, totalement. Cette œuvre de Djuna Barnes n'a jamais été représentée en France et qu'une seule fois à sa création à Stockholm en 1961. Un récit autobiographique, de très belles pages de littérature, belle matière pour le fin lecteur qu'est Daniel Mesguich.

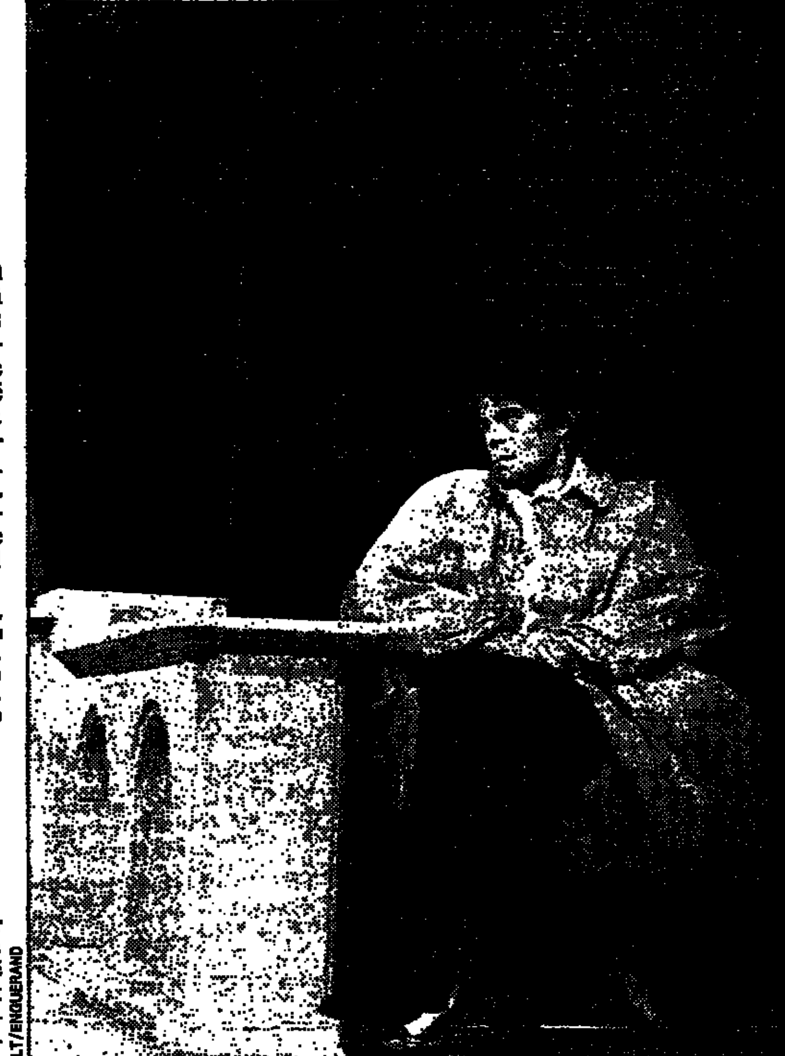
Théâtre National de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-25-70-32. Durée : 2 heures. De 57 F à 180 F.

Le Banc

d'Alexandre Guelman, mise en scène de Saskia Cohen-Tanugi, avec Elisabeth Depardieu et Jean-Michel Dupuis.

S'il ne vous fallait voir qu'un spectacle de cette sélection – ce serait malgré tout dommage, – il faudrait voir ce *Banc*, l'œuvre magistrale d'un écrivain russe gorbatchévien, mise en scène avec énergie et talent par Saskia Cohen-Tanugi arrivée aujourd'hui à maturité. Elisabeth Depardieu n'a jamais paru aussi à l'aise dans un rôle malaisé, tandis que Jean-Michel Dupuis – trop peu encore s'en sont aperçus – prouve une nouvelle fois qu'il est le meilleur comédien de sa génération.

Studio des Champs-Elysées, 15, av Montaigne, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-20-08-24. Durée : 1 h 30. De 110 F à 150 F.



J.F. RAULT / ENGUERAND

L'automne, un jardin, trois sœurs, leur mère, au bilan de leur vie. Un homme assis à l'écart, les regarde, amusé, tendre, critique. C'est un montreur aux gestes doux et amples, c'est Laurent Terzieff dans *Ce que voit Fox* de James Saunders, un spectacle qui va droit au cœur. Entouré d'un quatuor féminin aux nuances délicates, Laurent Terzieff reprend au théâtre Hébertot cette pièce sur la famille, le temps qui passe et le monde qui rôde autour.

[redacted]

Cyrano de Bergerac

d'Edmond Rostand, mise en scène de Robert Hossein, avec Jean-Paul Belmondo, Béatrice Agenin.

Un nez long comme l'envie de jouer de Belmondo, des files d'attentes longues comme un jour sans fin pour obtenir une place, la pièce la plus belle de Rostand en route pour la gloire.

Marigny, carré Marigny, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 15. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-56-04-41. Durée : 3 heures. De 100 F à 350 F.

La Danse de mort

d'August Strindberg, mise en scène de Lucian Pintilié, avec Michelle Marquais, Bernard Fresson, Jean-Claude Jay et Jezabelle Amato.

Trois comédiens superbes en haut d'une affiche où l'on retrouve avec curiosité le metteur en scène Lucian Pintilié, familier du Théâtre de la Ville.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-74-22-77. Durée : 2 heures. De 60 F à 120 F.

Le Malade imaginaire

de Molière, mise en scène de Hans Peter Cloos, avec Jean-Pol Dubois, Denis Lavant, Catherine Jacob, Eric Prat.

Hans-Peter Cloos a le génie de s'emparer des œuvres pour les faire siennes, c'est-à-dire, comme l'on dit vulgairement, de les faire délirer. Jean-Pol Dubois, Denis Lavant et Catherine Jacob ne sont pas en reste : ils ne sont pas tristes non plus. Un grand rendez-vous.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 h 30. De 60 F à 130 F.

La Nature des choses

d'après Lucrèce, mise en scène de Jean Jourdheuil, avec Jorge Silva Melo, et André Wilms.

Un spectacle très court, et certainement très bon, par une troupe – informelle mais unie – qui sert sans pareil un théâtre de grande qualité. Après Shakespeare, Lucrèce. Miam !

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 1 h 15. 85 F et 110 F.

Popkins

de Murray Schisgal, mise en scène de Danièle Chutaux, avec Gérard Jugnot, Zabou, Maurice Chevit, Laurent Gamelon.

Zabou est une comédienne qu'on aime beaucoup, même s'il est encore difficile, à ce stade de sa carrière, d'expliquer vraiment pourquoi. Cette jeune femme a beaucoup de charme et une envie de jouer qui fait plaisir. La voici, après avoir été l'Angélique du *Dandin* de Planchon, aux côtés de Gérard Jugnot pour une comédie à succès de Schisgal. Cela fait envie.

Atelier, 1, place Charles-Dullin, 18e. Du lundi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 heures. Tél. : 46-06-49-24. Durée : 2 heures. De 100 F à 220 F.

Ruy Blas

de Victor Hugo, mise en scène de Jacques Rosner, avec Frédéric van den Driessche, Jacques Rosner, Jean-Claude Dreyfus, Sophie Duez, Odile Brisset.

Le nouveau spectacle du directeur du Centre dramatique de Toulouse poursuit au TEP une brillante tournée durant laquelle s'est particulièrement illustrée Sophie Duez, que l'on n'attendait pas chez Hugo.

Théâtre de l'Est Parisien, 159, av. Gambetta, 20e. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures, le dimanche à 15 heures. Tél. : 43-64-80-80. Durée : 3 h 10. 75 F et 130 F.

DANSE

Béjart Ballet Lausanne

Ring um den Ring.

A mi-chemin du ballet, de l'opéra, du drame et de la bande dessinée, un étonnant spectacle qui réussit à raconter en quatre heures la *Tétralogie*, de Wagner. Le public de l'Opéra de Berlin a fait un triomphe à la création mondiale de ce nouveau Béjart, le 7 mars dernier.

Opéra de Paris. Palais Garnier (les 14, 15, 16 et 20, 19 h 30 ; le 17, 20 h 30 ; le 18, 14 h 30). Tél. : 47-42-53-71. De 20 F à 300 F.

Ballet du Théâtre Kirov de Leningrad

La Belle au bois dormant.

La troupe du Kirov quitte le Palais Garnier pour le Palais des Congrès. *La Belle au bois dormant*, nous venons juste de voir la version Noureev, mais quand c'est bien dansé (ce devrait être le cas avec le Kirov), c'est un festival de virtuosité toujours enchanteur (1). Quant au *Lac des cygnes*, peut-être le plus beau des ballets classiques, sa magie devrait toujours opérer (2).

Palais des Congrès (du 14 au 17, 20 heures ; le 18, 15 heures). Tél. : 48-78-75-15. De 100 F à 300 F. Les 20, 21, 22, 23, 24, 27, 28, 29, 30, 31 mars à 20 h 30, les 25, 31 mars et 1er avril à 15 h (Le Lac des cygnes).

Compagnies Nadine Hernu Compagnie Toute une nuit Compagnie Castafiore

Accoules, A son corps semblant, Akt+, Isidore D.

Offensive de la jeune danse française au Centre Pompidou. Nadine Hernu a déjà signé des pièces assez attachantes pour que l'on ait envie d'aller voir son *Accoules* ; au même programme, *A son corps semblant*, de Jean-Michel Agius, *Akt +*, et *Isidore D.*, de Marcia Barcellos et *Karl Biscuit* (1). Le poète fantaisiste qu'est Charles Cré-Ange prend la suite avec *Save our Soul*, inspiré par *la Nuit des rois*, de Shakespeare (2).

Centre Georges-Pompidou (les 14 et 15, 20 h 30 ; le 16, 18 h 30). Tél. : 42-74-42-19. De 55 F à 75 F.

Karin Vyncke

Kreuset.

Avec Anne-Teresa de Keersmaeker, Roxane, Huilmand, Wim Vandekeybus, Karin Vyncke témoigne de la vitalité de la *jeune danse flamande*. On peut se risquer à voir son *Kreuset* – dans le cadre d'une série de manifestations autour de l'exposition James Ensor.

Créteil. Maison des arts (les 16 et 17, 20 h 30 ; le 18, 15 h 30). Tél. : 49-80-18-88. De 75 F à 100 F.

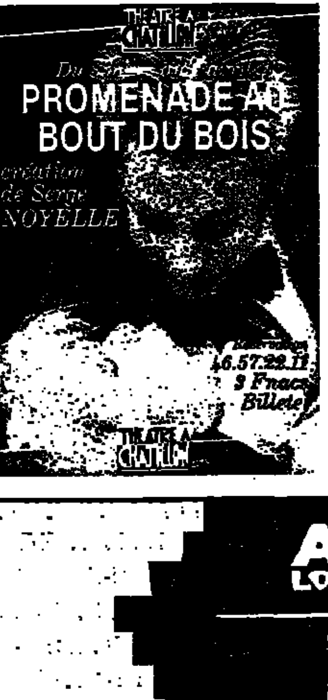
Joëlle Bouvier Régis Obadia

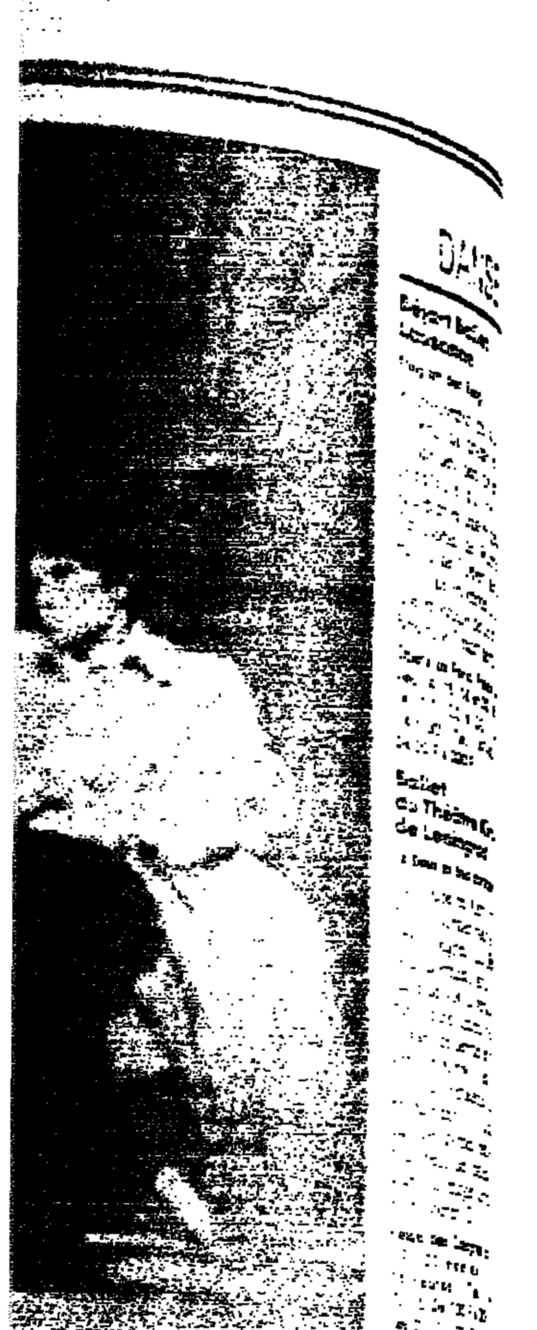
Un imprudent bonheur, Welcome to Paradise.

Dans les chocolateries Meunier transformées – joliment – en Centre d'art et de culture, Joëlle Bouvier et Régis Obadia présentent leurs créations récentes. *Welcome to Paradise*, est un magnifique duo qui réussit à introduire du suspense et de l'émotion dans la très simple histoire d'un homme et d'une femme. *Un imprudent bonheur* est peut-être moins exceptionnel, mais reste tout de même dans le dessus du panier de la production contemporaine.

Noisiel. Grand Théâtre de la ferme du buisson, 21 heures (+ le 17). Tél. : 60-06-20-00. De 60 F à 100 F.

La sélection « Théâtre » a été réalisée par Olivier Schmitt. « Danse » : Sylvie de Nussac





ROCK EUROPÉEN AU ZÉNITH

Panorama de l'avant-garde établie

Opération de relations publiques, le Festival du Zénith est aussi la seule manifestation de ce genre organisée en ce moment à Paris. Entre le modernisme éclectique (les groupes espagnols ou Christine Lidon) et l'avant-garde établie (Lloyd Cole, The The), c'est de toute façon l'occasion d'entendre plusieurs (bons) groupes en peu de temps.

LA raison d'être de ce festival a peu de chose à voir avec la musique. Il s'agit surtout pour le sponsor, la société Ricard, d'atteindre le public du rock malgré les restrictions imposées par la *loi et les règlements. Jetant son canotier* en polystyrène expansé aux orties, l'apéritif anisé a coiffé la casquette de base-ball des vrais rockers depuis les dernières Transmusicales de Rennes. Comparée au mécénat en musique classique, l'intervention manque de discrétion et d'élégance. A Rennes et à Paris, pour le concert du Fair (*le Monde* du 28 février 1990), de gros panneaux fluorescents étaient disposés autour de la scène et dans la salle. Cette précision apportée, il faut reconnaître que la programmation est plus qu'intéressante et qu'on peut se rendre au Zénith tel le capitaine Haddock embarquant sur l'*Aurore*, armé de solides résolutions anti-alcooliques, pour les raisons suivantes :



D.R.

Llyod Cole.

Lloyd Cole

C'est la rentrée parisienne du rocker britannique francophile établi à New-York. Il vient de réussir son album solo (*le Monde* du 26 février). Il a su se passer des Commotions, son groupe, sans se perdre. Lors d'un récent concert à Manchester, Lloyd Cole a fait avaler à une salle de fans des Commotions presque tous les titres du nouvel album – qui venait à peine d'arriver chez les disquaires – sans jouer les tubes du groupe, mais en reprenant *The Gift* du Velvet Underground, *She Belongs To Me* de Dylan et *Why Don't We Do It In The Road* des Beatles. Le propos est clair et arrogant : je suis Lloyd Cole, héritier légitime de Lou Reed, Dylan et Lennon, unique propriétaire de mon passé, vous n'avez aucun droit sur moi.

Il a toujours sa tête de gros bébé, avec maintenant des cheveux longs et une barbe, un peu comme si Tanita Tikaram décidait de se déguiser en Charles Manson. Sur scène, il a l'air à la fois tout content et un peu gêné de se retrouver là, comme un gamin timide qui fait le malin entre les chansons. Derrière lui, tel le représentant accrédité de la statue du Commandeur (puisqu'il jouait avec Lou Reed lors de sa dernière tournée), Robert Quine, guitariste virtuose qui débite sur sa Stratocaster des kilomètres de notes, précises et furieuses, avec l'air las d'un contrôleur de la SNCF en fin de service.

A Manchester, le public est resté sur le bord de la route, malgré l'excellence du groupe et à cause de l'arrogance un peu puérile de Cole (sans parler des lumières, catastrophiques). Exactement le genre de choses qui se règlent en cours de tournée.

The The

Il est assez facile de se moquer de Matt Johnson, *comme de tous les gens sérieux. Les disques de The* The sont des choses pesantes, tendues et réfléchies. *Mind Bomb* (Epic), le dernier en date, était à la fois un manifeste politique (*The Beat(en) Generation*, le bilan d'une décennie de thatchérisme) et l'acte de naissance de The The en tant que collectif.

Jusqu'ici Matt Johnson avait assumé l'identité du groupe. Il garde encore le monopole sur les compositions, mais il s'est adjoint les services de Johnny Marr, ex-guitariste des Smiths, devenu le premier mercenaire à six cordes de sa génération. Le groupe a gagné une identité scénique qui lui échappait, et son passage au Casino de Paris, l'automne dernier, a laissé le souvenir d'un moment sombre et fort.

A force de se cogner la tête contre les murs, Johnson s'est lassé de la politique. Lors d'un récent passage à Paris, son discours se faisait presque apocalyptique, et c'est la seule route que puisse suivre The The sans se renier.

Les Ecossais

The Silencers seront en tête d'affiche, devant The The, même s'ils n'ont qu'un album derrière eux. Ils ont résolument emboîté le pas à Simple Minds, mêmes racines celtiques, même enthousiasme grandiloquent à les mettre en avant. En France, ils ont *décroché un Disque d'or, à la surprise générale. Les* finesses de *Blues for Buddah* (sur BMG) n'apparaissent pas automatiquement sur scène, mais en première partie de Simple Minds, ils avaient démontré une aptitude à la manipulation des masses sans rapport avec leur jeune âge.

Love and Money vient aussi de Glasgow, mais eux communient avec Deacon Blue dans le culte de Steely Dan. Ils ont même réussi à faire produire leur dernier disque par Gary Katz, l'ancien producteur du groupe de Fagen et Becker. Ils sont parmi les aînés de la vague américanophile écossaise, et pourtant tout le monde leur est passé devant, de Texas à Gun. Ce n'est pas tout à fait juste.

El Ultimo de la fila

Les groupes ibères se succèdent en France sans arriver à entamer la conscience collective. Avec son guitariste flamenco, El Ultimo de la fila tente la passe andalouse, en y mettant sans doute plus d'enthousiasme que d'exactitude. Manolo Garcia est une gentille bête de scène qui sait que le succès qui lui est acquis chez lui ne va pas de soi en France. Il travaille la salle en se cambrant et en se déhanchant, et ne s'arrête qu'une fois la partie gagnée.

Et aussi...

Les Basques de Duncan Dhu, groupe au son discret, basse, batterie, guitare acoustique, entre la mélancolie vraie et les clichés du genre. Christine Lidon, chanteuse française précédée d'une rumeur de plus en plus flatteuse. Les Avions, groupe de rock français, qui tourne depuis déjà longtemps autour de la chanson, du son qui cristalliserait leur énergie.

La surprise du chef

Big Audio Dynamite. Leur dernier disque est récent, ils sont passés il y a à peine deux mois à Paris. Mais la formation vient de perdre la quasi-totalité de ses membres, à l'exception de Mick Jones (membre fondateur et président, ex-guitariste du Clash) et Dan Donovan (claviers). Don Letts, l'artisan avec Jones du son BAD (mélange urbain, rock, rap, funk, reggae), est parti, et le guitariste a le choix entre reconduire la formule qui s'essoufflait un peu et prendre un virage à 180 degrés comme il le fit au sortir du Clash. Les spectateurs du Zénith essuieront les plâtres, mais, en matière de rock, l'expérience peut être plaisante.

THOMAS SOTINEL

★ Les 16 et 17 mars, de 19 heures à minuit au Zénith, porte de Pantin, Paris-19e. 120 F. Location FNAC, Virgin Megastore, Clémentine, Billetel.

DÉCOUVERTES

Molière-Charpentier

Le Malade imaginaire

Jean Dautremey, Nelly Borgeaud, Isabelle Desrochers, Christine Murillo, Denis Léger-Milhau (comédiens). Howard Crook (ténor), Monique Zanetti (soprano). Claire Brua (mezzo-soprano). Bernard Deletré (basse). Ris et Danceries, Ensemble Clément Janequin, Les Arts florissants, William Christie (direction). Francine Lancelot (chorégraphie), Jean-Marie Villégier, Christophe Galland (mise en scène).

Voir notre photo page suivante.

Le 17, 20 heures (et les 21, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 29, 30, 31 mars, 1er, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 avril) ; le 18, 14 h 30 (et les 21, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 29, 30, 31 mars, 1er, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 avril). Châtelet. Théâtre musical de Paris. Tél. : 40-28-28-40. De 50 F à 295 F.

Henry

Le Livre des morts égyptien : la Sortie du jour

Pierre Henry.

« *Je voulais inventer un texte sonore, sans mot ni incantation ni supplique aux dieux. Cette écriture volontairement abstraite n'était envisageable, pour moi, qu'à partir d'un piano (mon instrument de prédilection). Il a donc été pris comme unité de travail « un complexe de sons » exclusivement pianistiques. J'ai constitué ainsi une base d'échantillonnages microscopiques à facteurs variables : percussion, glissando, trille, trait, trémolo. (...) Par une série de juxtapositions en contrepoints polyphoniques (parallélisme de hauteur et d'intensité), j'ai imaginé un macrocosme sans cesse en évolution. Lente coulée par paliers possédant une thématique plutôt modale.* »

Il y a près de trente ans, Pierre Henry avait mis en musique *le Livre des morts thibétain*, un autre texte inspiré par le passage de la vie à la mort. Cette œuvre de 1962 a été rééditée par Philips sur disque compact, en 1985 (412 706-2).

Le 19. Auditorium du Louvre, 20 h 30. Tél. : 40-20-52-29. De 60 F à 80 F.

Beethoven

Sonate pour piano op. 13

Brahms

Variations et fugue sur un thème de Haendel op. 24.

Chopin

Trois Mazurkas
Barcarolle

Liszt

Funérailles
Au bord d'une source
Valse de Faust, paraphrase d'après l'opéra de Gounod

Benjamin Pasternak (piano).

Vainqueur du concours des concours organisé en juin dernier par la Salle Gaveau, Benjamin Pasternak est un singulier pianiste. Il joue Mozart, Beethoven avec une intelligence de phrasés une simplicité d'approche magnifiées par un jeu de pédales remarquablement léger. Il joue Liszt, les *Funérailles, Au bord d'une source* avec les mêmes attentions, la même intériorité. Rien qui puisse faire imaginer qu'il se transforme en diable pour se lancer dans la ronde infernale de la *Valse de Faust*, la célèbre paraphrase de Franz Liszt, qu'il joue à un train d'enfer, les doigts en état d'apesanteur. Rien qui puisse faire imaginer non plus qu'il joue les *Variations sur un thème de Paganini* de Rachmaninov comme peu de pianistes aujourd'hui. Tantôt charmeur, délicat, félin, tantôt rageur, technicien transcendant, il fait honneur à Mieczyslaw Horszowski, qui fut son professeur pendant de longues années. Il est vrai qu'auprès d'un tel géant, on ne peut qu'emprunter la bonne voie.

Le 20. Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 90 F à 160 F.

SÉLECTION PARIS

Mercredi 14 mars

Janacek

Sonate pour violon et piano

R. Strauss

Sonate pour violon et piano

Prokofiev

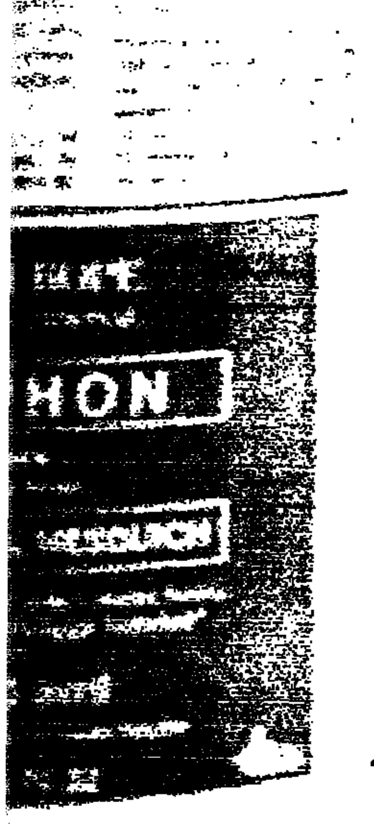
Sonate pour violon et piano n° 1

Sarasate

Fantaisie sur des thèmes de Carmen

Dmitry Sitkovetsky (violon), Pavel Gililov (piano).

➡



MUSIQUES

➡ Violoniste brillant, à l'intonation proche de la perfection, Dmitry Sitkovestky n'est pas toujours convaincant musicalement lorsqu'il abandonne la grande virtuosité pour l'intimité de Schumann ou la dangereuse simplicité de Mozart. Par chance, il s'est choisi un programme brillant, virtuose (à l'exception de l'insaisissable *Sonate* de Janacek) qui lui convient tout à fait.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 110 F à 300 F.

Beethoven

Concerto pour piano et orchestre nº 3
Symphonie nº 3 « Héroïque »

Akiko Ebi (piano), Orchestre philharmonique de Radio-France, Marek Janowski (direction).

Donné au profit de Médecins du monde, ce concert va donner l'occasion d'entendre Akiko Ebi dialoguer avec un orchestre ressuscité par Marek Janowski, l'un des grands bâtisseurs d'orchestre du moment. Le *Troisième Concerto* de Beethoven est peut-être son plus beau, celui dans lequel le compositeur réussit le mieux à équilibrer le discours du soliste avec la partie orchestrale, tout en élargissant des possibilités induites par les *Concertos en ré* et en *ut mineur* de Mozart. Il faudra attendre près de cinquante années pour que le jeune Brahms, insensible aux démons de la virtuosité pour la virtuosité, impose une conception aussi peu frivole dans un genre qui ne tardera pas à être maudit à cause des excès auxquels il a conduit certains compositeurs.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. Location Fnac. De 50 F à 300 F.

Stravinski

Les Noces

Rachmaninov

Symphonie nº 2

Jacques Delecluse, Pascal Devoyon, Georges Pludermacher, Huseyin Sermet (pianos), Donna Brown (soprano), Hélène Jossoud (mezzo-soprano), Philip Langridge (ténor), Romuald Tesarowicz (basse), Chœur et Orchestre de Paris, Semyon Bychkov (direction).

Un bien curieux assemblage ! La maigreur essentielle de Stravinski suivie par la sentimentalité bavarde de la *Deuxième Symphonie* de Rachmaninov. S'il dirige avec davantage de précision rythmique, s'il est un chef plus irréfutable que Daniel Barenboïm, son prédécesseur, Bychkov n'a sans doute pas son sens infaillible de la programmation.

Salle Pleyel, 20 h 30 (+ le 15). Tél. : 45-63-88-73. De 48 F à 190 F.

Jeudi 15

Ramuz-Stravinski

L'Histoire du soldat

Ensemble Ars Nova, Compagnie Foraine, Le Grand Ecart, Théâtre de l'Unité, Philippe Nahon (direction musicale), Jacques Livchine (mise en scène).

L'Histoire du soldat ne coûte pas trop cher à monter et fait toujours de l'effet. Est-ce pour cette raison qu'il n'y a guère de mois sans qu'une nouvelle production pointe le bout de son nez ? Celle-là se veut fidèle aux souhaits de Stravinski, il y aura donc des jongleurs dans les Arènes de Lutèce.

Arènes de Lutèce (les 15 et 16, 20 h 30 ; le 17, 15 h 30 et 20 h 30 ; le 18, 15 h 30). Tél. : 43-48-04-17.

Mozart

Idoménée

David Rendall, Frédérik Plantak, Jacques Schwarz (ténors), Brigitte Desnoues (mezzo-soprano), Michèle Lagrange, Danièle Borst (sopranos), Marcel Quillevere (basse), Orchestre d'Auvergne, Jean-Jacques Kantorow (direction), Simone Amouyal (mise en scène).

La première mise en scène lyrique de Simone Amouyal ; la première prestation à Paris de l'Orchestre d'Auvergne ; des prises de rôles pour quelques-uns des chanteurs, tous jeunes : beaucoup de risques pour un ouvrage toujours périlleux à monter.

Opéra-Comique. Salle Favart (les 15, 17 et 20, 19 h 30 ; le 18, 18 heures). Tél. : 42-86-88-83. De 40 F à 400 F.

Vendredi 16

Mozart

Symphonie nº 27 KV 199
Symphonie concertante pour clarinette, hautbois, cor et basson KV 297
Concerto pour flûte et orchestre nº 1 KV 313

Haydn

Symphonie nº 49

Pascal Moragues (clarinette), Pierre Moragues (cor), Patrick Vilaire (basson), Philippe Bernold (flûte), David Walter (hautbois), Orchestre d'Auvergne, Jean-Jacques Kantorow (direction).

Les Moragues, David Walter, Philippe Bernold, Patrick Vilaire figurent au premier rang de l'école de vents française. Les cordes de l'Orchestre d'Auvergne entraînées par Alexandre Brussilowsky et Jean-Jacques Kantorow sont remarquables par leur homogénéité et leur beauté sonore. Dans le programme qu'ils ont choisi, ces musiciens peuvent faire des miracles.

Opéra-Comique. Salle Favart. 20 heures. Tél. : 42-86-88-83. De 20 F à 150 F.

Samedi 17

Berlioz

Les Troyens, version intégrale

Grace Bumbry (soprano), Colette Alliot-Lugaz, Shirley Verrett, Nadine Denize (mezzo-soprano), Orchestre et chœurs de l'Opéra de Paris, Myung-Whun Chung (direction), Pier-Luigi Pizzi (mise en scène).

Lire notre dossier pages 25 à 28.

Opéra de la Bastille, 18 heures. Tél. : 40-01-16-16. De 75 F à 540 F.
Les 20, 26, 28 mars et 3 avril à 19 h 30 Berlioz (*Les Troyens*, actes I et II). Les 21, 27, 29 mars et 4 avril à 19 h 30 Berlioz (*Les Troyens*, actes III, IV et V).

Dimanche 18

Beethoven

Sonates pour piano nºs 18 op. 31 et 23 op. 57

Liszt

Sonnet de Pétrarque nº 123
Après une lecture du Dante

Gerhard Oppitz (piano).

Esprit curieux, Gerhard Oppitz joue à peu près toute la littérature d'importance écrite pour le piano (tout Chopin, tout Brahms, toutes les sonates de Schubert, celles de Beethoven, plus de quatre-vingts concertos, etc.) avec une sorte de systématisme qui pourrait effrayer si cette démarche n'était « adoucie » par une vive sensibilité et une culture immense.

Théâtre Renaud-Barrault, 11 heures. Tél. : 42-56-60-70. 80 F.

Journée d'ouverture du Festival des instruments anciens

The Locke Consort, Claire Giardelli (violoncelle), Danièle Salzer (pianoforte), Académie Sainte-Cécile, Françoise Johannel (harpe ancienne).

Pour sa dernière édition, le Festival des instruments anciens a réuni la crème des interprètes baroques. Ils se produiront du 18 mars au 10 avril dans onze lieux répartis dans tout Paris. En tout, seize concerts parmi lesquels un concert Jordi Savall (église Saint-Julien-le-Pauvre, le 22 mars), le *Stabat Mater* de Pergolèse (à l'église Sainte-Clotilde, le 23), *Belshazzar* de Haendel (à l'église Sainte-Clotilde, le 31) *King Arthur* de Purcell (à l'Opéra-Comique, le 2 avril), une nuit des instruments anciens (au Cirque d'hiver, le 7), *la Création* de Haydn (à l'église Saint-Germain-des-Prés, le 10).

Musée Carnavalet, 14 heures, 15 heures, 16 heures et 17 heures. Tél. : 42-72-21-13. Entrée libre.

V. FOURNIER/ENGUERAND.

Lors de sa création, le Malade imaginaire était accompagné d'une musique composée spécialement par Marc Antoine Charpentier. Elle vient d'être retrouvée dans la bibliothèque de la Comédie-Française. William Christie qui avait triomphé dans Atys a le redoutable honneur de recréer la musique de la dernièr pièce de Molière. On ne change pas une équipe qui gagne (voir rubrique découverte page précédente pour les dates et renseignements).

Lundi 19 mars

Mozart

Divertimento K 247
Concertos pour piano et orchestre nºs 22 K 482 et 27 K 595

Murray Perahia (piano), Orchestre de chambre d'Europe.

Le retour de Murray Perahia dans les concertos de Mozart est une fête que sauront célébrer les fidèles de Piano ****, même si l'acoustique de Pleyel ne permettra qu'aux mieux placés d'entre-eux de profiter pleinement du toucher aérien du pianiste américain et du timbre de son piano. Il a choisi deux concertos très différents l'un de l'autre. Le *Vingt-deuxième* est le plus virtuose de la série des vingt-sept, le plus volubile et charmeur. Le *Vingt-septième* le moins terrestre. Encore qu'il puisse être possible de le jouer d'une façon moins désincarnée que celle qui a été imposée par une tradition d'interprétation qui s'appuyait sur le fait qu'il s'agissait de l'une des dernieres œuvres de Mozart. Or on sait maintenant qu'il n'en est rien... Lorsque Mozart l'a composé, il n'avait pas encore un pied dans la tombe.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 120 F à 400 F.

Tchaïkovski

Trio pour piano, violon et violoncelle op. 50

Trio Tchaïkovski.

Dédié « A la mémoire d'un grand artiste », le *Trio pour piano, violon et violoncelle* de Tchaïkovski est peu souvent joué et enregistré (RCA vient toutefois de rééditer l'enregistrement légendaire de Rubinstein/Heifetz/Piatigorsky sur disque compact GD 87 768). Composé en 1882, un peu moins d'un an après la mort du pianiste Nicolas Rubinstein, ce morceau, constitué de deux volets (le second étant un thème et variations) s'éloigne résolument de l'écriture habituelle du trio. Cette œuvre est finalement une sorte de concerto qui oppose le piano aux deux instruments à cordes (il est curieux de noter que, deux années plus tôt, le compositeur avait inclus dans le second mouvement de son *Deuxième Concerto pour piano*, un long passage confié aux seuls piano, violon et violoncelle). Ce trio est un chef-d'œuvre injustement délaissé.

Châtelet. Théâtre musical de Paris. 12 h 45. Tél. : 40-28-28-40. 35 F.

Mardi 20

Bach

Sonates pour violon nº 1 BWV 1003, nº 3 BWV 1005
1re Partita pour violon BWV 1002

Sigiswald Kuijken (violon).

« C'est certain, je ne joue plus les Sonates et Partitas *de Bach de la même façon depuis que j'ai entendu Sigiswald Kuijken les jouer sur son violon baroque. »* Cet hommage de Gérard Poulet, au Milstein du violon monté en boyaux, montre bien l'intérêt qu'il y a d'aborder une œuvre à l'aide de l'outil le plus proche possible de celui qui était connu du compositeur, comme il prouve la reconnaissance du travail des musiciens baroques par un groupe de plus en plus large d'interprètes qui ne se posaient hier pas ce genre de problèmes. Knijken a enregistré cette somme de la musique de violon sur deux disques compacts Deutsche-Harmonia Mundi (7492902). Une interprétation qui fait jeu égal, dans un style sans doute plus austère, avec les traductions légendaires du jeune Menuhin (EMI « Références »), Arthur Grumiaux (Philips), Nathan Milstein (Deutsche Grammophon) et Henryk Szering (Odéon-CBS, hélas ! hors catalogue).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30. Tél. : 42-33-43-00. De 70 F à 100 F.

JAZZ

Lol Coxhill Quintet
Phil Woods Quintet

Deux fois double hommage à Sidney Bechet : c'est une des bonnes idées du festival Banlieues bleues. D'un côté, le 15, Lol Coxhile Quintet et Phil Woods Quintet, aussi différents l'un de l'autre que chacun peut l'être de Bechet (vous suivez ?). Et le 17, Michel Doneda suivi de Hugh Masekela : voir plus haut. Différent ne veut pas dire éloigné. Chacun des quatre groupes mérite le détour. Hugh Masekela est rare en France, trop rare.

Le 15. Montreuil. Salle des fêtes. 20 h 30. Tél. : 43-85-66-00. De 70 F à 90 F.

Buster Williams Quintet

Un des meilleurs bassistes afro-américains. Un des disques de l'année 1989. Un des événements du New Morning. Un des vendredis bleus de ce printemps.

Le 16. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Michel Doneda
Hugh Masekela

Lire la 1re note de la rubrique « jazz ».

Le 17. La Courneuve. Centre Jean-Houdremont, 20 h 30. Tél. : 43-85-66-00. De 70 F à 90 F.

Helen Merrill

La belle Helen est de retour, dans un cadre qui lui sied, avec un trio qui lui réussit. Une chance.

Le 19. Théâtre de la Ville. 20 h 45. Tél. : 42-74-22-77. 60 F.

ROCK

Boogie Down Productions
Jungle Brothers
A Tribe called Quest

Boogie Down Productions est l'enfant de KRS1, conscience politique du rap new-yorkais intellectuel des ghettos. C'est peut-être son humour rageur qui l'empêche de sombrer dans les errements de Public Enemy, c'est en tout cas sa colère qui l'éloigne de l'hédonisme sautillant de De La Soul. KRS1 est l'une des grandes voix de la musique noire américaine.

Le 14. Elysée-Montmartre, 19 heures. 100 F.

October
Fin de siècle

C'est l'étape parisienne de la tournée organisée par le réseau du Printemps de Bourges. On retrouvera au New Moon Fin de siècle, Marseillais montés à la capitale dans l'espoir (pas si fou que ça) d'imposer leur rock dur avec juste une pointe d'accent méditerranéen (côté Marseille et côté Oran).

Le 14. New Moon, 22 heures. Tél. : 49-95-92-33.

Johnny Clegg

Son dernier album n'a pas tout à fait convaincu, sans doute parce qu'on s'est aperçu que Johnny Clegg était assis entre deux chaises, l'une africaine, l'autre américaine, surtout depuis son succès européen. Reste à savoir si sa domestication musicale a eu des conséquences sur sa furia scénique.

Les 19 et 20. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00. Location Fnac. 150 F.

Doctor Feelgood
Lee Brilleaux

Il fut un temps (1975-1976) où Doctor Feelgood était le meilleur groupe de rock'n'roll du monde, par défaut, mais aussi parce que le mariage entre la voix cassée de Lee Brilleaux et la guitare-hachoir de Wilko Johnson avait été béni des dieux. Aujourd'hui, le rhythm'n'blues a pris du ventre, comme tous les buveurs de bière, restent les souvenirs et la force du genre.

Le 19. New Morning, 20 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Stephan Eicher

C'est un maniériste subtil, qui travaille les sons autant que les mélodies et les textes (dont certains, sur son dernier album, sont signés Philippe Djian). Mais s'il faut quand même le faire tomber dans une catégorie, Stephan Eiher est un rocker malgré tout, descendant hélvétique des balladins pop anglo-saxons.

Le 20. Bataclan, 20 h 30. Tél. : 47-00-30-12. Location Fnac. 135 F.

Tournée Lloyd Cole

Voir notre article page 33.

Le 17 mars à 20 h 30 à Reims, au Théâtre, Tél. : 26-47-44-43. 125 F. Le 18 à 18 h 30 à Lyon, au Transbordeur. 125 F. Location FNAC.

VARIÉTÉS

Louis Chedid

D'abord Louis Chédid, fabricant et exécutant de bien belles chansons. Pour cette semaine on soulignera la présence en première partie de Kashtin duo montagnais (Indiens du nord du Québec) au folk classique et pur, chanté dans la langue des Inuit.

Du 14 au 17, 20 h 30 ; le 18, 16 heures. La Cigale. Tél. : 42-67-11-64. De 160 F à 180 F.

Diane Dufresne

Toujours dans le cadre de Chorus des Hauts-de-Seine, une folie québécoise. Diane Dufresne offre un show autobiographique intitulé *Les hommes de ma vie* avec deux « pays », Michel Rivard (que l'on peut par ailleurs voir en solo au théâtre Rutebeuf de Clichy, le jeudi 15) et Claude Dubois, et un métèque, Georges Moustaki. Délire et grands sentiments garantis.

Le 18. Nanterre. Parc départemental André-Malraux, 20 h 30. Tél. : 47-32-24-42. 120 F.

MUSIQUES DU MONDE

Amalia Rodrigues

Celle qui fit découvrir le fado au monde entier grâce à une voix exceptionnelle, grande artiste qui fut à la fois l'expression du peuple portugais et celle du pouvoir salazariste, chante aujourd'hui au bénéfice de l'association des artistes contre le SIDA. Si la voix accuse l'âge, le sens du tragique, les sentiments ne se sont pas émoussés.

Le 20. Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 150 F à 1000 F.

Musique turque

Héritiers des soufis, des derviches tourneurs ou des Tziganes, les musiciens turcs maintiennent vivante une tradition nationale affirmée depuis le dix-septième siècle. La Maison des cultures du monde présente, à l'occasion de l'exposition Soliman le magnifique au Grand Palais, un cycle de musique turque allant de la musique tzigane d'Istanbul au chant classique ottoman.

Le 16 à 20 h 30, l'Ensemble instrumental des Frères Erguner. Le 17 à 20 h 30 et le 18 à 17 h, l'Ensemble d'Istanbul de musiques tziganes. Le 19 à 20 h 30, Chant classique ottoman. Les 20, 21, 22 et 23 à 20 h 30, les derviches Kadiri d'Istanbul. Maison des cultures du monde, 45-44-72-30. 90 F.

La sélection « Musiques » a été réalisée par : Alain Lompech. « Jazz » : Francis Marmande. « Rock » : Thomas Sotinel. « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.



L'« ART PRÉCOLOMBIEN DU MEXIQUE », AU GRAND PALAIS

Les Zapotèques sont de retour

D'admirables pièces exposées, comme dans toutes ces expositions d'art non occidental qu'assurent, année après année, des ministères associés. Admirables, mais comme coupées de notre sensibilité par une présentation intimidante. Encore un peu de décontraction, messieurs les conservateurs...

CHAQUE année, les services adéquats des ministères des affaires étrangères et de la culture, réunis ou solitaires, font venir dans la capitale une exposition qui célèbre les hauts faits artistiques des civilisations non occidentales. Elles ont en général des titres assez ronflants : « L'or des *Machins* », « *Trésors des civilisations du Chose* », « Chefs-d'œuvre inconnus des Trucs », « L'univers fantastique des Indiens Machinchouettes (XIe av. J.-C.-IIe ap. J.-C.) ». La présentation en est souvent raffinée, même si elle n'atteint pas le niveau de certaines grandes manifestations vénitiennes, par exemple sur l'archéologie de la Chine.

Les explications en sont savantes, rédigées par les meilleurs experts et des pléiades de conservateurs ; les catalogues sont définitifs ; dans le parcours même de l'exposition, les progrès de la muséographie donnent au public de façon sommaire et simplifiée l'essentiel de ce qu'il faut savoir, par exemple : « *La Méso-Amérique – nom largement utilisé depuis son adoption en 1943 – est l'espace géographique compris entre deux lignes dont l'une, au nord, va de l'Etat mexicain de Sinaloa jusqu'au rio Panuco, à la frontière entre les Etats de Veracruz et de Tamaulipas, et l'autre, au sud, traverse le Salvador et le Honduras septentrional.* » Chaque objet présenté porte une étiquette précise qui n'épargne rien du détail de ce que l'on peut voir, exemple : « *Sculpture anthropomorphe en attitude rituelle, haut plateau central, culture aztèque, postclassique tardif (1300-1521 ap. J.-C.). Pierre. 80 cm × 28 cm.* »

LE CORPS DU JEUNE AZTÈQUE

Naguère, le descriptif qui suivait confinait au ridicule, sorte de fiche redondante par rapport à la photographie. Aujourd'hui, c'est un peu mieux : « *Cet orgueilleux et jeune Aztèque affirme sa virilité, sa force et son attitude décidée devant la vie. Il montre un corps admirable, pratiquement nu, sans dommage aucun, avec le sexe pudiquement caché par une bande de tissu qui passe entre les jambes, couvrant et protégeant sa virilité.* » Et voilà pourquoi votre fille est muette.

Muette mais pas sourde. Parce que ces expositions, pour merveilleuses qu'elles soient, ne parviennent pas à réconcilier le discours artistique à tendance universaliste (qu'est-ce que la pudeur aztèque ?), les nécessités précieuses de la pensée archéologique, avec sa terminologie barbare, les dimensions ethnologiques et historiques (on apporte parfois, à titre d'alibi, quelques images tirées d'un codex), enfin la complexité culturelle : les cultures précolombiennes sont-elles si bien assimilées par le public qu'on puisse ainsi couper la statuaire de l'architecture, de l'écriture ou de faits de civilisation comme la méconnaissance paradoxale de certaines techniques (*absence du fer, etc.*) ?

Le rituel de présentation des civilisations non occidentales paraît souvent perpétuer une crainte dont la raison d'être a pourtant disparu : que le public ne comprenne pas la valeur esthétique autonome des objets et des œuvres. Mais il sacrifie du coup – et encore une fois malgré d'indéniables efforts d'explication – au plaisir trop exclusif de collectionneurs qui se sont habitués à ne plus souffrir de voir un bas-relief *sans le mur auquel il a été arraché, un vase sans un* souvenir de la tombe d'où il a été enlevé. Il est d'ailleurs révélateur que les catalogues d'exposition ressemblent à s'y méprendre à des catalogues de vente aux enchères...

Cela posé, et même sans être collectionneur, on ne peut que se réjouir de cet « Art précolombien du Mexique » que les plus respectables institutions de France et du Mexique nous présentent au Grand Palais avec le concours d'Olivetti : cent trente œuvres, issues de sites archéologiques couvrant (avec ambition) une période de trois mille ans, et parcourant, tel l'éclair, toutes ces civilisations aux noms si doux que le capitaine Haddock pouvait s'en servir d'injures : zapotèque, olmèque, maya, huaxtèque, mixtèque, et bien sûr aztèque. La plupart des œuvres n'étaient pas sorties du pays, même si quelques-unes, avec leurs becs, leurs grandes oreilles, leurs faces vert émeraude, leurs chapeaux, leurs sourires carnassiers ou sereins, peuvent donner un petit goût de déjà vu. C'est que, peut-être, les chefs-d'œuvre des civilisations perdues doivent obéir à une sorte de code des splendeurs établies.

Il faut, bien sûr, aller voir cette exposition du Grand Palais, car ce n'est pas tous les jours que de telles pièces pourront voyager. Voilà ce qu'il faut dire *au public. Mais il faut – c'est aux conservateurs que* ce discours s'adresse – commencer à repenser une muséographie qui semble figer désormais les civilisations dans un « jus » respectable mais convenu, et à notre sens inadapté aux besoins contemporains de connaissance, de découverte ou de redécouverte. Une fois cela dit, laissons la parole à Jacques Soustelle qui, comme il se doit, préface le catalogue : « *La haute valeur esthétique des œuvres mexicaines, colombiennes, péruviennes, s'est imposée. Si l'on figure sur une mappemonde les zones privilégiées de la planète où le génie et la main de l'homme ont créé ces réalités qui reflètent une civilisation, le Mexique se trouve au premier rang. Face au majestueux cortège des cultures et des empires, au long des millénaires, nous assistons sans aucun doute à la naissance et au déclin, plusieurs fois renouvelés, d'une grande et belle aventure humaine.* »

Et si notre plaisir et notre intérêt aussi pouvaient s'en trouver renouvelés, voilà qui légitimerait grandement la récurrence de ces expositions, pompeuses mais nécessaires.

FRÉDÉRIC EDELMANN

★ Lire « Renseignements pratiques » dans la rubrique « Nouvelles expositions » ci-contre.

D.R.

D.R.

Ci-dessus : prêtresse. Culture du Veracruz central (200-900 après J.-C.). A gauche : sculpture représentant la dualité. Culture totonaque (900-1521 après J.-C.).

NOUVELLES EXPOSITIONS

Le calendrier des expositions paraît désormais dans *le Monde* du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Arts-Spectacles.

Art précolombien du Mexique

Voir notre article ci-contre.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris, 8e. Tél : 42-89-54-10. Tous les jours sauf mardi de 10 h à 20 h, mercredi jusqu'à 22 h. Du 16 mars au 30 juillet. 33 F.

Albert Bitran

Graves et discrètes comme les peintures, les œuvres sur papier d'un artiste un peu trop solitaire, qui ne cherche pas à plaire, et continue à œuvrer entre formes décantées et couleurs retenues.

Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine, Paris, 8e. Tél : 45-62-57-07. Tous les jours sauf dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30. Du 14 mars au 14 avril.

César Domela

Si à quatre-vingt-dix ans, Domela s'est depuis longtemps libéré de la géométrie stricte des constructions du Stijl, il court toujours après les lignes ondulées et les rythmes colorés. Voir à l'Institut néerlandais le choix de peintures et de reliefs récents qui accompagnent la présentation de son œuvre gravé.

Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris, 7e. Tél : 47-05-85-99. Tous les jours sauf lundi de 13 h à 18 h. Du 18 mars au 29 avril.

Jorn

Des dé-collages inédits d'un des enfants sauvages de la peinture, qui participa à l'invention de la ligne mouvementée du groupe Cobra, en conjuguant verbe, images et gestualité.

Galerie Ariel, 140, bd Haussmann, Paris, 8e. Tél : 45-62-13-09. Tous les jours sauf samedi et dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Du 14 mars au 27 avril.

SÉLECTION PARIS

Herbert Brandl, Ernst Caramelle, Franz West

Fidèle à ses principes d'explorations, l'ARC, tête chercheuse du Musée d'Art moderne de la ville, offre leur première grande exposition parisienne à trois jeunes contemporains.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 12, av. de New-York, Paris, 16e. Tél : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi de 10 h à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Visites commentées grat. les jeudis à 15 h et les 18 mars, 1er et 15 avril à 11 h. Jusqu'au 22 avril 1990. 15 F.

Olivier Debré

Jamais montrées, jamais même reproduites, ce sont, datées des années 50, les premières encres d'Olivier Debré : les souvenirs de Picasso s'estompent, la construction abstraite se dégage des détails, un style se forme.

Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri, Saint-Denis, 93000. Tél : 42-43-05-10. Tous les jours sauf mardi de 10 h à 17 h 30, dimanche de 14 h à 18 h 30. Jusqu'au 31 mars 1990.

Filonov

Pour avoir été censuré, pour n'avoir pas exposé à l'étranger avant que tombe le rideau de fer, pour n'avoir pas émigré, Pavel Filonov, l'un des protagonistes de l'avant-garde russe des

➡

ARTS

➡ années 20, est resté à la porte de l'histoire de l'art moderne. Et son œuvre, dont nous découvrons, à peu près en même temps que les Soviétiques, l'étrange complexité, va devoir être lue, passée au peigne fin, longuement analysée, avant de trouver sa juste place.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 30 avril.

Tony Garnier

Un grand Lyonnais, qui, dans sa bonne ville, lança les bases de l'architecture moderne en France. A ceux qui ne le sauraient pas ou l'auraient oublié, l'exposition du CCI le rappelle à travers une rétrospective complète, réunissant aussi des dessins et des esquisses inédits. D'où émerge une image complexe de l'architecte naviguant entre le classicisme et la modernité, le rêve et la réalité, l'utopie sociale et le béton armé.

Centre Georges-Pompidou, Galerie du CCI, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 21 mai.

Le Corps en morceaux

De la sculpture antique retrouvée sous forme de fragments, que le XIXe siècle a aimé compléter et le XXe siècle dérestaurer, aux morceaux de corps délibérément donnés comme œuvres achevées : une exposition de têtes, de torses, de mains, de jambes et de pieds coupés dans le vif du sujet, signés Rodin, Claudel, Degas, Bourdelle, Maillol, Gauguin, Matisse...

Musée d'Orsay, entrée quai Anatole-France, pl. Henri-de-Montherlant, Paris, 7e. Tél : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 h à 18 h, jeudi de 10 h à 21 h 45, dimanche de 9 h à 18 h. Fermé le lundi. Visite de groupes rens. au 45.49.45.46. Jusqu'au 3 juin. 25 F (dimanche : 18 F.). Billet jumelé exposition musée : 40 F.

Les trésors du musée Niepce : deux cents photographies

Créé en 1972 par la ville de Chalon-sur-Saône pour honorer son illustre fils, le musée Niepce ressemble un peu à un grenier plein de trésors cachés, où l'on peut découvrir en quantité des clichés de pionniers comme ceux de photographes d'aujourd'hui, les uns célèbres, les autres ignorés. L'exposition de Paris en propose deux cents.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris, 16e. Tél : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 30 avril. 25 F (comprenant l'ensemble des expositions).

Maurice Marinot peintre et verrier, 1882 - 1960

On connaissait le verrier, le meilleur en France de l'entre-deux-guerres, qui modelait à chaud et en force le bloc de verre, et le métamorphosait en coupes et en vases polychromes. On découvre ici le peintre qui exposa au Salon d'automne avec les Fauves, dès 1905, avant de flirter avec le cubisme.

Musée de l'Orangerie, place de la Concorde, jardin des Tuileries, Paris, 1er. Tél : 42-97-48-16. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 21 mai. 23 F, dim. : 12 F.

Peintres soviétiques d'aujourd'hui

Ils s'appellent Kolkoutine, Krymov ou Tichkov. On ne les connaît pas. Et pour cause : ces peintres soviétiques exposent pour la première fois en France. Les cimaises parisiennes ne sont pas épargnées par le vent qui souffle de l'Est.

Fondation Mona Bismarck, 34, av. de New-York, Paris, 16e. Tél : 47-23-38-88. Tous les jours sauf dimanche de 10 h à 19 h. Jusqu'au 7 avril.

Soliman le Magnifique

Le Grand Turc est au Grand Palais. Et avec lui une partie des trésors du palais de Topkapi : pièces d'orfèvrerie, textiles, céramiques, miniatures, calligraphies, documents témoignant de l'art et de la culture ottomans à son apogée.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris, 8e. Tél : 42-89-54-10. Tous les jours sauf mardi de 10 h à 20 h, mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 14 mai 1990. 33 F.

Daniel Spœrri

Depuis trente ans, Daniel Spœrri cultive le « ready made » à tendance sociologique. Il n'est ni peintre ni sculpteur, mais collectionneur boulimique des objets les plus banals de notre quotidien. En particulier de reliefs de tables, avec lesquels il s'est forgé la réputation de père incontesté du « Eat Art ».

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, Mnam, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 6 mai.

Tendances multiples des années 80

Pour décrire le développement de l'art vidéo depuis dix ans, 50 cassettes ont été sélectionnées. Elles seront diffusées en continu au rez-de-chaussée du Centre-Pompidou. Au programme, entre autres : Jean-Luc Godard, Jenny Holzer, Thierry Kuntzel et le vénérable Nam June Paik.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines Mnam, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 6 mai.

GALERIES

Alighiero e Boetti

On connaît mal à Paris ce Turinois qui a été l'un des protagonistes de l'Arte Povera, dont l'œuvre difficile à classer comporte tout un aspect artisanal confié « aux autres ». Ainsi d'une précieuse tapisserie tissée par des femmes afghanes au début des années 70 : une mappemonde sur laquelle chaque pays est représenté par la couleur de son drapeau.

Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre, Paris, 3e. Tél : 42-78-03-10. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 19 h. Jusqu'au 28 avril.

Loïc Le Groumellec

Après les menhirs, les maisons : Loïc Le Groumellec poursuit sa visite de la Bretagne idéale sans renoncer à la monumentalité et au dépouillement presque abstrait qui font sa réputation.

Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris, 3e. Tél : 42-71-09-33. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 20 mars.

Werner Hannappel

Dénonciation critique, constat distancié, ironie du faux-semblant, les tableaux de la nature brossés par cet opérateur allemand de quarante ans relèvent du dépouillement. Avec une frontalité froide, l'acte photographique vise moins à révéler la présence des choses qu'à les réinventer.

Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris, 3e. Tél : 42-78-05-62. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 h à 19 h. Jusqu'au 24 mars.

Willem De Kooning

Depuis combien de temps n'avait-on pas vu de toiles de De Kooning dans une galerie parisienne ? Il y en a une vingtaine, et on doit aller les voir, l'âme d'autant plus sereine qu'elles seront, forcément, inaccessibles au commun des mortels.

Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme, Paris, 3e. Tél : 42-77-19-37. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h à 19 h. Jusqu'au 14 avril.

Fausto Melotti

Voir nore photo légendée.

Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts, Paris, 6e. Tél : 43-54-10-98. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 28 avril.

Mario Merz

Après la grande rétrospective Mario Merz du musée Guggenheim, une autre, à l'échelle d'une galerie. De l'artiste italien elle propose des peintures datées de 1957 à 1960, qu'on n'a jamais vues en France, un choix de pièces significatives de la période Arte Povera, et un environnement récent. Parallèlement sont exposés, rue de Montmorency, des multiples produits autour de 1969-70, par les représentants de l'Art Pauvre.

Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes, Paris, 3e. Tél : 42-77-63-60. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 h à 19 h, samedi de 11 h à 19 h. Jusqu'au 24 mars.

Kacem Noua

On aime bien Lucien Durand, découvreur de jeunes talents. On aime bien Kacem Noua et ses constructions poétiques à mi-chemin entre l'abstrait et le paysage.

Galerie Lucien Durand, 17, rue Mazarine, Paris, 6e. Tél : 43-26-25-35. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 7 avril.

Jaume Plensa

Au sein de la jeune sculpture espagnole, Plensa occupe une place prépondérante. Déjà très présent sur le marché international, il obtient aujourd'hui sa première grande exposition parisienne. Son sens du monumental et sa dextérité de manieur de fer devraient impressionner.

Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris, 4e. Tél : 42-74-38-00. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h à 19 h. Jusqu'au 20 avril.

Antoni Tàpies

Autour de deux œuvres monumentales, une suite de peintures de 1989. On y retrouve les lacérations, les encroûtements, les couleurs ocres et brunes et les croix chères au plus illustre des peintres catalans.

Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran, Paris, 8e. Tél : 45-63-13-19. Tous les jours sauf dimanche de 9 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 18 h, samedi de 14 h à 18 h. Jusqu'au 21 avril.

LUCA CARRA

Dans le genre sculpture puriste, on n'a pas tellement mieux fait que le Milanais *Fausto Melotti* dans l'entre-deux-guerres, qui vous balance des courbes d'une élégance et d'une musicalité rares. Aussi est-ce une excellente idée de l'exposer à Paris, où l'on ne sait rien de lui.

RÉGIONS

Angers

Cent dessins des musées d'Angers

Du XVe au XIXe siècle, des Pays-Bas à l'Italie, une évocation des collections de dessins des musées angevins, qui en possèdent plusieurs milliers, signés de Jean Cousin, de David, de Géricault, et, bien sûr, de David d'Angers.

Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée, 49100. Tél. : 41-88-64-65. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 13 mai.

Lyon

Pat Steir

On connaît peu en France cette femme peintre dont le travail pictural se développe à partir de fragments de tableaux célèbres démesurément agrandis. Aux antipodes de l'expressionnisme contemporain, elle analyse la création artistique, le pinceau à la main.

Musée d'art contemporain, 16 rue du Président Edouard-Herriot, 69001. Tél. : 78-30-50-66. De 12 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 2 avril.

Marcq-en-Barœul

La Grande Grèce

Ou l'art produit en Italie du Sud au temps des colons grecs. A Tarente, à Paestum, à Crotone, à Métaponte, à Sybaris ou à Canosa. Des vases funéraires, des statuettes votives, des armes, des bijoux, des monnaies témoignent de la puissance de cette colonie et de la richesse insolite de sa création.

Fondation Septentrion, 59700. Tél. : 20-46-26-37. De 14 heures à 18 heures. Dimanche et jours fériés jusqu'à 19 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 13 mai.

Marseille

D'un art l'autre

Cette première biennale réunit 69 artistes plasticiens utilisateurs de la photographie. Des ensembles thématiques, des rétrospectives, des créations et la présence de treize galeries privées confirment la place de la photographie dans le marché de l'art.

Centre de la Vieille Charité, Musée Cantini, Musée des beaux-arts, Espace d'art Ecureuil et autres lieux, 13000. Tél. : 91-56-28-38. Jusqu'au 23 avril.

Nancy

Rubens

La Transfiguration de Rubens est une des pièces maîtresses du musée de Nancy. Invisible il y a peu, à cause de son triste état, elle a été restaurée pendant plus de deux ans avant d'être exposée à nouveau. La toile, commandée au peintre par les ducs de Mantoue, est une prise de guerre de l'armée d'Italie, elle n'a jamais été restituée.

Musée des beaux-arts, 3, place Stanislas, 54000. Tél. : 83-37-65-01. De 10 heures 30 à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 9 avril.

Nantes

Daniel Dezeuze

De ses premiers travaux ascétiques dans l'esprit de Support/Surface à ses récents assemblages, ludiques et baroques, l'itinéraire d'un artiste français souvent trop discret. Chez Dezeuze, esprit de recherche, ironie et élégance font bon ménage.

Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-74-53-24. Jusqu'au 6 mai.

Rennes

Dessins italiens du XVIe au XVIIIe siècle

Le musée de Rennes accueille, en exclusivité et pour la première fois en France, les dessins italiens de la Galleria Estense de Modène. Celle-ci a hérité des prestigieuses collections des princes d'Este, mécènes et humanistes de l'Italie renaissante et baroque, dans lesquelles Parmesan, le Tintoret, Palma le Jeune, J. Bassano et Corrèges sont particulièrement bien représentés.

Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola, 35000. Tél. : 99-28-55-85. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 30 avril.

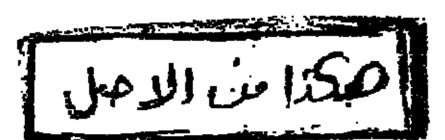
Villeneuve-d'Ascq

Fernand Léger

Des peintures naturellement, des gouaches, des dessins, mais encore des esquisses de décors et des films. C'est toute l'œuvre de Fernand Léger qui fait l'objet de cette rétrospective très conséquente organisée par le musée de Villeneuve-d'Ascq, où les collections permanentes sont riches d'un bel ensemble d'œuvres de l'artiste.

Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. De 10 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 17 juin.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette, Sélection « Photo » : Patrick Roegiers



BILLET

Histoire d'or

A qui se fier ? Depuis Churchill, la Grande-Bretagne faisait confiance à l'Union soviétique : une puissance *sérieuse, pas du* tout du genre à rendre la liberté à un territoire une fois conquis. C'est donc en toute tranquillité que, en 1967, la Banque d'Angleterre a vendu 460 220 onces d'or fin – soit près de 13 tonnes – que les trois Etats baltes avaient *déposées dans ses coffres* avant d'être annexés par l'URSS, en août 1940, à la faveur du pacte germano-soviétique.

Le Foreign Office, interrogé par la Chambre des communes, a expliqué que les 5,8 millions de livres (53 millions de francs) retirés, à l'époque, de la vente des réserves d'or de la Lituanie, de la Lettonie et de l'Estonie avaient servi à dédommager les Britanniques lésés par l'annexion des Etats baltes.

Au cours actuel, l'or balte vaudrait aujourd'hui 112,17 millions de livres (1 milliard de francs), précise le Foreign Office. Les exilés lituaniens de Grande-Bretagne demandent que cet or – qu'ils estiment à une valeur supérieure à celle qu'avoue le Foreign Office – soit rendu *« le plus rapidement possible »* à la *nouvelle République de Lituanie.* Embarras de Londres qui, bien que n'ayant jamais reconnu l'annexion de 1940, a signé en 1968 avec l'URSS un accord de renonciation réciproque aux compensations. Ce qui n'a pas empêché, en 1986, le règlement du contentieux anglo-soviétique sur les emprunts russes, qui ont fini par être remboursés aux détenteurs britanniques.

De son côté, la Banque de France se dit prête à restituer 2,2 tonnes d'or lituanien déposé en 1939, d'une valeur actuelle de 165 millions de francs, à *condition* que Paris reconnaisse la déclaration d'indépendance de Vilnius.

S. Gh.

Reprise des investissements, amélioration des résultats

Les armateurs français commandent une trentaine de navires

L'assemblée générale du Comité central des armateurs de France (CCAF), réunie le mercredi 14 mars, devait porter à la présidence de l'organisation professionnelle M. Gilles Bouthillier, président de la Compagnie nationale de navigation (groupe Worms). Il remplace M. Claude Abraham, président du groupe public Compagnie générale maritime (CGM), qui était à la tête du CCAF depuis deux ans.

Ce changement coïncide avec une embellie de la conjoncture et, pour la première fois depuis longtemps, les armateurs français affichent un certain optimisme. *Le total des commandes de navires programmées à court terme porte sur une trentaine de bâtiments, pour environ 5,5 milliards de francs.*

Il faudra probablement s'habituer à parler désormais de la marine marchande française *comme d'un secteur non seulement* convalescent mais ragaillardi. Et les groupes diversifiés, comme les Chargeurs réunis, qui jadis tenaient le haut du pavé et qui, *aujourd'hui, ont baissé pavillon, le* regretteront peut-être amèrement un jour.

L'heure est chez les armateurs, qui réunissent le 14 mars leur assemblée générale, sinon au franc optimisme, du moins à une assurance de bon aloi. L'ensemble du rapport que présente le délégué général, Mme Agnès de Fleurieu, est marqué au coin de cet état d'esprit nouveau et les mots de croissance, d'expansion, de succès, de renouvellement, de défis, reviennent *souvent sous sa plume*.

Ce n'est pas que le plan de soutien à la marine marchande, présenté fin août par le ministre de la mer, M. Jacques Mellick, après bien des atermoiements, ait plongé les milieux maritimes dans une admiration béate. Loin s'en faut (*le Monde* du 12 septembre 1989). L'habillage des mesures décidées, dont certaines n'étaient toujours pas publiées à la mi-mars, reste assez décevant, en termes quantitatifs autant que qualitatifs.

Surtout, le ministre, dont la politique est marquée davantage par l'hésitation que par la détermination, n'a pas su accompagner la sortie de son plan par un vaste mouvement d'intérêt dans l'opinion (industriels, exportateurs, négociants, établissements financiers) pour les métiers maritimes. Par rapport aux transports aériens et ferroviaires, la marine reste une « belle inconnue » alors que son rôle, *dans le* commerce extérieur par exemple, est fondamental.

La relative léthargie gouvernementale a heureusement été compensée par une conjoncture faste après une *année 1988 déjà satisfaisante*. L'an dernier, les tonnages échangés par voie maritime dans le monde ont progressé de 6,1 %, et même de 11 % pour le pétrole.

Certes, *tous les secteurs* n'ont pas également bénéficié de l'embellie. Celui des lignes régulières, desservies par les navires porte-conteneurs, en dépit d'un *raffermissement des taux de fret*, continue à souffrir d'une surcapacité de bâtiments très performants et d'un certain désordre, ce qui fait éclater les grands pools internationaux d'armateurs (et donne lieu à des procès entre chargeurs et transporteurs), sur les routes « royales » entre l'Europe et l'Extrême-Orient, l'Atlantique Nord, ou entre les Etats-Unis et l'Asie.

Les prix de l'occasion flambent

Mais, qu'il s'agisse du pétrole brut, des céréales, du charbon ou des croisières, les affaires vont bon train et les transporteurs français profitent de la manne. Du coup, le *nombre des navires désarmés* tombe à un niveau quasi incompressible. On s'arrache les cargos disponibles, et les vieilles barcasses reprennent du service. Les prix des *navires d'occasion flambent. Selon* Mme de Fleurieu, ils atteignent des niveaux trois, quatre et même sept fois supérieurs pour certaines catégories à ceux d'il y a quatre ans.

Même phénomène pour la construction neuve : un superpétrolier, qui valait 54 millions de dollars en 1987, dépasse aujourd'hui 82 millions. A la satisfaction des chantiers, les armateurs recommencent à commander des navires : 32 millions de tonnes l'an dernier (dont la moitié de pétroliers), ce qui marque un record *depuis le début des années 70. Et* la flotte mondiale, qui depuis 1982 avait perdu plus de 60 millions de tonnes, a repris sa croissance avec une hausse de 1,5 % l'an dernier.

Dans un tel contexte, la France, avec 217 navires (au lieu de 278 en 1987), dont 26 immatriculés sous le pavillon plus économique des Kerguelen, semble faire pâle figure à côté des géants japonais, libériens, taiwanais, grecs, sans parler des « seigneurs » de Norvège, dont le gouvernement mène une politique fort judicieuse, notamment fiscale.

Mais le potentiel maritime réel de la France dépasse le décompte strict des bateaux battant pavillon bleu blanc rouge puisque les compagnies contrôlent directement plus de cent navires immatriculés aux Bahamas, en Allemagne ou au Libéria. C'est le cas du très discret groupe Louis Dreyfus, numéro un mondial dans le transport des céréales ou des minerais par navires de fort tonnage.

Au total, les armateurs ont la haute main sur une capacité de 10 millions de tonnes. Sans compter les bâtiments qu'eux-mêmes ou des opérateurs sans scrupules louent pour des périodes plus ou moins longues. Leur chiffre d'affaires, en progression de 6 % par rapport à 1988, atteint 30 milliards de francs si l'on tient compte des filiales étrangères et des activités connexes.

Une communauté plus soudée et plus entreprenante

Voilà enfin les compagnies françaises, intéressées sans doute par les quelques subsides gouvernementaux mais moins qu'avant suspendues *comme à une bouée aux* crédits d'Etat, saisies par le salutaire réflexe de reprendre les investissements. Il faut à la fois renouveler une flotte qui vieillit et, pour *rester compétitifs, acquérir des* navires performants, conçus pour être manoeuvrés par des équipages de douze ou de quatorze hommes. Selon un pointage précis, les projets *immédiats d'investissements* portent sur une trentaine de navires pour une valeur globale de 5,5 milliards de francs. Après deux ans passés à la présidence du CCAF, M. Claude Abraham, patron du groupe public CGM, peut éprouver une légitime fierté : *« Les entreprises se sont consolidées, ont amélioré leurs résultats et se sont spécialisées. La communauté des armateurs est plus soudée qu'avant. La preuve a été apportée qu'un président d'entreprise publique peut valablement représenter l'ensemble d'un secteur économique. »* M. Claude Abraham n'a d'ailleurs rien du béni-oui-oui. Il n'a jamais couvert de flatteries les ministres de la mer successifs.

Il y a quelques mois, il s'est même dressé sur le chemin de M. Mellick, qui tentait d'imposer une nomination politique à la tête de la SNCM, la filiale de la CGM qui dessert la Corse, et il a eu gain de cause. Même teintée d'autorité, sa clairvoyance force le respect, notamment auprès de la toute-puissante direction du Trésor.

Même si le renforcement des groupes français se traduit par une saignée impressionnante d'emplois (12 600 marins et 6 000 officiers en 1985, environ 7 000 et 3 000 fin 1992), le dialogue social avec des syndicats devenus plus constructifs, a été réenclenché. *« Deux accords de salaires ont été signés en 1988 et 1989 avec presque tous les syndicats de navigants »,* souligne M. Claude Abraham. *« Un autre accord avec les sédentaires est proche. Nous rénovons la convention collective et nous préoccupons de la formation de personnel qualifié. »*

Les élèves de l'Ecole de la marine marchande du Havre ont eux-mêmes décidé une série d'actions promotionnelles pour revaloriser les carrières de lieutenants et de capitaines au long cours dont on manque désormais, comme de pilotes d'avions.

Delmas-Vieljeux, très à l'aise financièrement et qui tisse sa toile *dans le Pacifique, Louis Dreyfus,* le pétrolier Worms, les Bretons de la BAI sur la Manche, Soflumar pour le transport des hydrocarbures raffinés, la CGM et sa galaxie de filiales, voilà des noms qui n'occupent plus des strapontins et qui, dans certaines zones ou sur certains marchés, peuvent sans complexe rivaliser avec les armateurs prestigieux comme Evergreen (Taïwan), Sealand (Etats-Unis), Hapag-Lloyd (RFA), le néerlandais Nedlloyd ou YS Lines et Japan Lines, qui viennent de fusionner au sein de Navix Line Limited.

Un événement : pour la deuxième année consécutive, la CGM aura dégagé des (légers) bénéfices ! Le groupe a en commande neuf navires, dont trois grands porte-conteneurs en Corée. Mais il attend toujours que l'Etat fasse son devoir d'actionnaire par une dotation en capital d'au moins *500 millions de francs. Le holding* financier qui le coiffe ploie sous une dette de 1 milliard. L'achat récent d'UTA par Air France a eu pour résultat le « détournement » au profit de la compagnie aérienne de l'enveloppe initialement retenue pour le groupe maritime.

Qu'importe ! Poursuivant sa réorganisation, la CGM se recentre sur le trafic par grands porte-conteneurs et renforce sa ligne autour du monde. Les activités de vrac et de cabotage ont été regroupées dans une filiale, la Finistérienne, gérée plus souplement. Quant au dogme du « ni ni », M. Claude Abraham n'hésitera pas à l'enfreindre si un projet stratégique précis le conduit *à nouer des alliances. Trois de* ses filiales continuent d'ailleurs à être cotées en Bourse : la Financière de l'Atlantique, STEF (stockage frigorifique) et STIM (manutention, *travail temporaire).*

La marine française va mieux mais cela ne se voit pas toujours. Des officiers commandent aux passerelles de navires marocains ou des Bermudes. Sous les portiques de Dunkerque, de Lorient, de Fos, les bateaux enregistrés à Panama, à Limassol, à Monrovia ou au Pirée sont plus nombreux que les français. Mais ceux-là portent parfois vaillamment, sans qu'on le sache, les couleurs nationales aux antipodes. Le *La Pérouse*, « navire amiral » de la CGM qui bourlingue entre l'Australie et l'Europe du Nord, ne relâche jamais dans un port français. Mais, à chaque traversée, il rapporte beaucoup de devises à MM. Bérégovoy et Charasse...

Intercontinentale par nature, la marine de commerce est devenue, par nécessité, multinationale et par conséquent *moins facilement* identifiable.

FRANÇOIS GROSRICHARD

La répartition régionale des investissements étrangers en 1989

en pourcentage

Région	%
Nord - Pas-de-Calais	12,89
Picardie	5,92
Haute-Normandie	3,72
Basse-Normandie	7,98
Bretagne	1,17
Ile-de-France	7,13
Champagne-Ardenne	1,94
Lorraine	9,78
Alsace	12,37
Franche-Comté	0,14
Pays de la Loire	2,09
Centre	0,90
Bourgogne	6,48
Poitou-Charentes	0,33
Limousin	1,65
Auvergne	0,52
Rhône-Alpes	3,69
Aquitaine	2,89
Midi-Pyrénées	7,77
Languedoc-Roussillon	4,38
Provence - Alpes - Côte d'Azur	4,12
Corse	0,00

Source : DATAR

L'Alsace et le Nord - Pas-de-Calais sont les régions les plus attractives pour les investissements étrangers. Les emplois que comptabilise la DATAR sont ceux qui ont été annoncés l'an dernier par des groupes étrangers du secteur industriel (à l'exclusion des placements financiers ou des opérations immobilières) et qui seront créés dans les trois ans à venir.

1989 a été un bon cru pour les investissements étrangers en termes d'emplois puisqu'ils représentent près de 14 000 créations de postes de travail, au lieu de 13 200 en 1988 et un peu plus de 9 000 en 1987. Environ 300 emplois (d'origine japonaise) soit 2,15 % du total sont difficilement régionalisables, à cheval sur plusieurs sites.

1990 commence bien avec la décision du groupe suédois Saab-Scania de s'installer à Angers pour y fabriquer des camions en créant environ 1500 emplois.

INSOLITE

Le Japon qui rétrécit

Contrairement à ce que l'on *croit*, le Japon est un pays sans avenir... à très long terme. C'est du moins ce qui ressort de calculs effectués par des démographes japonais. En effet, compte-tenu de la baisse du taux de fécondité (actuellement tombé à moins de 1,7 enfant par femme en âge d'en avoir), le Japon *n'assure plus le renouvellement* des générations (qui se situe à 2,1 enfants par femme). La population du pays, qui a crû de 0,6 % par an au cours des années 80 et s'élève actuellement à 123 millions d'habitants, devrait baisser à partir de 2010.

Selon des projections la population japonaise retomberait à 108 millions d'habitants dès 2050 et à 87 millions en 2085. Et selon les calculs de l'Institut démographique du ministère de la santé, le Japon ne compterait plus que 45 000 âmes... et plus personne quelques années plus tard. Toutefois M. Shigemi Kono, directeur de cet institut, s'est félicité de... la lenteur de cette évolution : *« Si nous n'avions pas l'espérance de vie la plus élevée du monde l'extinction du peuple japonais serait encore plus rapide. »*

Après l'accord entre la Régie et Volvo

Renault face à l'ouverture des marchés européens

Les constructeurs européens d'automobiles réclament que le marché des Douze soit protégé de la concurrence nipponne pendant une période transitoire allant jusqu'à dix ans. Comment vont-ils utiliser ce délai pour se mettre à niveau ? Un exemple : celui de Renault qui a conclu un accord avec Volvo.

« L'accord conclu par Renault avec Volvo était vital, mais face aux Japonais il ne suffit pas. » M. Raymond Lévy parle clair. Le PDG du groupe estime que dans le *secteur des camions* le mariage des deux constructeurs est *« décisif »* : l'ensemble formé de Volvo Trucks et de Renault-Véhicules industriels (chacun a pris 45 % du capital du partenaire pour souder le couple), devient le plus gros fabricant mondial de poids lourds devant Daimler-Benz. Mais dans le secteur de l'*automobile*, l'accord *« est loin d'être décisif »*. Il ne dispense Renault d'aucun des efforts de rattrapage industriel et *« culturel »* engagé par son PDG.

Dix ans de protection pour quoi faire ? Quand on examine les situations des constructeurs européens en les comparant à celles de *leurs concurrents japonais, on* comprend pourquoi ils réclament que Bruxelles leur accorde un délai avant d'ouvrir complètement les portes du marché des Douze. *L'avance des firmes nippones pour* ce qui est de la productivité, des délais de conception des modèles, de la qualité, de la taille financière et commerciale est indéniable. *Toyota, Nissan, Honda et autres* Suzuki, qui détiennent aujourd'hui 10 % du marché européen (13,5 millions de voitures) pourraient, sans difficulté, doubler leur part, selon tous les experts du secteur, et la porter à 25 % ou même 30 % au tournant du millénaire. L'Europe suivrait ainsi le sort des Etats-Unis à dix ans de distance.

Ayant entamé sa restructuration plus tardivement que ses confrères européens, Renault cumule des *retards qui lui sont propres.* Peugeot SA a ramené ses dettes à presque zéro tandis que Fiat ou Volkswagen sont créditeurs et engrangent des profits financiers. Renault, lui, subit encore un endettement de 17 milliards de francs au 31 décembre 1989.

Après sa dégringolade du début des années 80, le groupe français est devenu le plus petit des fabricants européens avec 1 683 000 voitures construites en 1989 et souffre, en outre, de ventes trop orientées vers les pays latins et pas assez vers l'Europe du Nord. Mais pour l'essentiel la Régie est dans le peloton européen et c'est ce peloton tout entier qui est à la traîne derrière les Japonais.

ERIC LE BOUCHER

Lire la suite page 39

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

M. Rausch, ministre du commerce extérieur, reçu par son homologue est-allemand

Leipzig, foire de la réunification

En visite mardi 13 mars à la Foire de Leipzig (9 000 exposants), M. Jean-Marie Rausch, le ministre français du commerce extérieur, a eu des entretiens avec son homologue de la RDA, le docteur Gehrard Beil, ainsi qu'avec les ministres de l'industrie légère et de l'industrie lourde. A quelques jours des élections, deux défilés s'entrecroisent à Leipzig : celui des politiques (M. Schmitt le 13, M. Kohl le 14, M. Genscher le 15) et celui des industriels ouest-allemands.

LEIPZIG

de notre envoyé spécial

Les entreprises françaises ont elles encore quelque espoir de pouvoir travailler dans les cinq Lander qui constituent l'actuelle RDA ? A Leipzig, M. Jean-Marie Rausch pouvait à juste titre s'interroger. La grande foire de printemps, qui se tient du 11 au 17 mars, ce traditionnel forum des échanges entre l'Est et l'Ouest, connaît, cette année, un climat particulier, « *surréaliste* », selon un participant, exceptionnel en tout cas. C'est la foire de la réunification.

A Leipzig, la RFA rachète la RDA. Traditionnellement très présents à cette manifestation - qui fête cette année son 825e anniversaire - les industriels de la RFA sont venus plus nombreux encore aujourd'hui. La place manque pour les exposants : quelques combinats de la RDA ont accepté de se serrer un peu. Depuis l'ouverture samedi par le premier ministre, M. Hans Modrow, la cité, d'où les drapeaux de la RDA ont déjà disparu, reçoit tous les grands noms de l'industrie ouest-allemande. Volkswagen, Opel, Mercedes, Thyssen, Siemens, Preussag, la Commerzbank... tous annoncent des coopérations, des investissements directs, des prises de participation.

« *Le passé, l'Histoire, la langue, la proximité, il est normal que la RDA travaille davantage avec la RFA* » reconnaît M. Rausch qui s'est cependant inquiété auprès de ses interlocuteurs locaux de ce que les critères techniques et économiques ne semblent pas aujourd'hui être les seuls dans les choix des décideurs est-allemands.

En fait, l'agressivité des Allemands de l'Ouest commence à provoquer une certaine irritation chez les responsables économiques actuels de la RDA. Certes, nombreux sont ceux qui, dans les grands combinats, sont attirés par les capitaux, la technologie, mais aussi les promesses de promotion personnelle, que leur proposent les firmes de la RFA . Plusieurs sociétés françaises ont d'ailleurs décidé de travailler en RDA à partir de leurs filiales en RFA (Alcatel passe par la SEL pour les télécommunications, Gec Alsthom par Man-Energie...).

Des projets pour l'« après-élection »

Mais face « *à l'arrogance et à l'impérialisme* » des Allemands de l'Ouest, certains souhaiteraient voir les Français plus nombreux et plus agressifs. « *Il y a une centaine d'exposants français, mais près de mille de la RFA, dix fois plus* » se plaint un collaborateur du Dr Beil. Faute de place, de nombreuses entreprises françaises n'ont pu venir. Malgré cela, la France est mieux représentée que l'Autriche (94 exposants) et que l'Italie (64 participants).

« *Plus de 95 % des publicités passées chez nous*, ajoute ce haut fonctionnaire, *sont le fait de sociétés ouest-allemandes, le reste provenant d'Autriche, d'Union soviétique, de Tchécoslovaquie... Aucune ou presque entreprise française* ». « *Dix mille sociétés de la RFA veulent avoir un bureau de représentation à Berlin-Est, alors que neuf firmes françaises seulement se sont déclarées candidates* », commente, amer, un responsable.

Les industriels français présents à Leipzig n'en ont pas moins quelques projets qu'ils espèrent voir déboucher après les élections. Saint-Gobain négocie ainsi pour la construction d'une usine de verre plat, en concurrence avec ... la filiale ouest-allemande de l'Anglais Pilkington. Pechiney discute sur plusieurs dossiers, avec en particulier le projet d'une usine de fabrication de tubes en aluminium pour la cosmétologie. Citroën serait prêt à participer à l'agrandissement de l'usine de joints homocynétiques avec laquelle elle entretient une coopération depuis plusieurs années. BSN a décidé plusieurs investissements dans des usines de produits laitiers.

La banque alsacienne Sogenal, qui a déjà un bureau de représentation à Berlin-Est depuis quinze ans, envisage d'ouvrir des agences en RDA dès que la législation le permettra. La société de commerce Gréficomex prépare des investissements dans l'industrie légère (dans la dentelle de Plauen). En revanche, Spie-Batignolles et Cellier ont quelques difficultés dans leurs négociations pour la construction d'une usine de cellulose à Wittenberg, un marché de deux milliards de francs environ.

Après une année 1989 excellente, les relations commerciales entre la France et la RDA seront donc sans doute moins bonnes en 1990. L'an dernier, grâce en particulier à la vente de trois Airbus, les exportations françaises avaient atteint 4 milliards de francs, les achats s'élevant à 3 milliards. Il n'en reste pas moins, souligne-t-on dans l'entourage de M. Rausch, que la France reste le second partenaire de la RDA parmi les fournisseurs occidentaux, loin naturellement derrière la RFA. Lorsque la RFA et la RDA se seront réunifiées, Paris se trouvera, chez l'une comme chez l'autre, au premier rang !

ERIK IZRAELEWICZ

SOCIAL

Selon un sondage réalisé pour l'ANACT

Les PME-PMI parient sur la formation pour se moderniser

Selon un sondage réalisé par la SOFRES pour le compte de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT) (1) et présenté le 14 mars, 58 % des employeurs de PME/PMI considèrent que le développement de la formation permet d'améliorer la productivité du travail dans leur entreprise. Mais ils ne sont que 32 % à vouloir négocier un plan de formation avec leurs salariés. De la même manière, 80 % des chefs d'entreprise ne consultent pas les représentants des salariés au départ d'un projet.

L'ensemble des réponses fournies par les responsables des 422 sociétés comprenant de dix à cinq cents salariés révèlent tout à la fois un fort intérêt pour l'amélioration de leurs performances, avec un réel souci stratégique, et un manque de méthode qui correspond à la faiblesse des politiques sociales d'accompagnement.

Dans le droit fil du discours ambiant, la priorité est donc accordée à la formation comme moyen d'accroître la productivité, principalement dans les entreprises de plus de deux cents salariés (71 %) et celles du secteur du commerce et des services (63 %). Curieusement, cette voie est préférée à la modernisation des processus de production, qui paraîtrait plus logique, et surtout à l'amélioration des conditions de travail (13 %). Comme si les stages pouvaient tout résoudre.

Signe manifeste de la mauvaise connotation sociale du terme : 72 % des personnes interrogées veulent améliorer les conditions de travail dans le but d'obtenir une meilleure qualité et 61 % pour augmenter la productivité. Un point de vue très typé : les commerces, les services et les entreprises de plus de deux cents salariés penchent pour le premier objectif à 74 % ; l'industrie (à 76 %) et les entreprises de moins de cinquante salariés pour le second.

En revanche, les uns et les autres se soucient peu des effets de l'amélioration des conditions de travail pour l'image de leur entreprise, pour répondre aux attentes du personnel (39 % dans les deux cas) ou pour trouver plus facilement de la main-d'œuvre (13 %). Ce qui ne les empêche pas d'estimer à 86 % que lesdites conditions de travail ont changé au cours des cinq dernières années ou de considérer que les causes de difficultés dans ce domaine sont mineures.

Pour ce sujet, comme pour tout changement important, les dirigeants de PME-PMI ne font guère appel à une aide extérieure. Ils recueillent l'avis de leurs collègues (27 %), plus facilement qu'ils ne demandent l'assistance d'un consultant (20 %), mais ils s'adressent rarement à leur syndicat professionnel ou à la chambre de commerce. Amenés à réclamer un conseil pour des besoins de formation (à 40 %), ils ne sont plus que 8 % à le faire pour la gestion prévisionnelle de l'emploi ou pour l'amélioration des conditions de travail. « *Il y a donc un marché à développer* », estime M. Pierre-Louis Rémy, le directeur de l'ANACT, commanditaire du sondage.

Peu de concertation

De fait, les autres réponses montrent quelle grande distance existe entre les objectifs reconnus comme nécessaires et les méthodes employées pour les atteindre. La modernisation signifie d'abord (à 57 %) un changement de l'organisation du travail, plutôt que des équipements nouveaux (51 %), loin devant la modification de la hiérarchie (9 %).

On constate une certaine réserve quand il s'agit d'aborder de front le dialogue, et à l'entamer sur les vrais enjeux. Près de la moitié souhaitent négocier sur les objectifs économiques de la modernisation (49 %) et 41 % sur l'évolution des conditions de travail. Mais ils ne sont plus que 32 % à accepter de discuter de la formation, 17 % de l'aménagement du temps de travail et 10 % de l'évolution des classifications.

D'ailleurs, les représentants des salariés ne sont pas consultés au départ du projet dans 80 % des cas et le sont à 61 % quand les grandes lignes en sont définies, comme si l'on manquait de confiance ou que l'association du personnel aux choix pouvait être un frein à la réalisation d'un programme conçu exclusivement sur le terrain technique.

Ce qui n'interdit pas une certaine mauvaise foi. Quand des problèmes apparaissent et que le dialogue a été insuffisant, les dirigeants incriminent le manque de formation des interlocuteurs syndicaux (à 28 %) ou leur manque de motivation (à 26 %).

ALAIN LEBAUBE

(1) Sondage réalisé du 8 au 12 décembre auprès d'un échantillon de 422 dirigeants de PME-PMI de dix à cinq cents salariés représentatives par secteur d'activité, taille salariale et localisation géographique. Plusieurs réponses étaient possibles pour chaque question.

□ **Retraites complémentaires : l'AGIRC n'envisage plus de réduction en 1990.** – L'Association générale des institutions de retraite complémentaire des cadres (AGIRC) n'envisage plus de réduire le montant des retraites liquidées en 1990, a annoncé la CFDT, qui se félicite de cette décision. L'AGIRC, avait évoqué il y a quelques mois l'éventualité de procéder à des abattements en raison du désengagement financier de l'Etat dans le cadre du financement de la retraite à soixante ans à compter du 1er avril. Réunis le 8 mars, les partenaires sociaux ont demandé à être reçus rapidement par le gouvernement.

REPÈRES

BALANCE DES PAIEMENTS

Forte réduction du déficit américain en 1989

Le déficit de la balance des paiements courants des Etats-Unis, qui comprend les échanges de marchandises, de services et certains transferts de capitaux, a diminué de 16,3 % l'an dernier, pour s'établir à 105,89 milliards de dollars (603,6 milliards de francs) contre 126,55 milliards en 1988.

Le département du commerce attribue ce résultat, le meilleur depuis 1984, d'une part à la baisse de 11 % du déficit commercial (133,25 milliards de dollars) et d'autre part au vif redressement de l'excédent des services (+41 % à 21,65 milliards de dollars), hausse due en particulier à la progression du tourisme aux Etats-Unis et à une augmentation des bénéfices des entreprises américaines à l'étranger.

CÉRÉALES

Une récolte 1990 en nette hausse dans la CEE

La récolte de céréales dans la CEE devrait atteindre environ 170 millions de tonnes cette année, soit 7,5 millions de tonnes de plus qu'en 1989, a estimé le 13 mars à Strasbourg le commissaire européen à l'agriculture Ray Mac Sharry. Au total, 60 millions de tonnes de céréales supplémentaires devraient être récoltées dans le monde en 1990, par rapport à l'an dernier, a poursuivi le commissaire irlandais devant le Parlement européen. La récolte de céréales dans la CEE en 1989 (162,5 millions de tonnes) avait déjà dépassé de 2,5 millions de tonnes le plafond de production fixé par les Douze. – (AFP.)

PETROLE

Les cours du brent au plus bas depuis trois mois

Les cours du brent, pétrole brut de référence de la mer du Nord, poursuivaient le 13 mars à Londres leur récent mouvement de baisse et se situaient à leur plus bas niveau depuis le début de décembre dernier. Le brent cotait 18,60 dollars le baril pour livraison en mai en fin de matinée, contre 18,65 dollars lundi en clôture et 19,05 dollars vendredi soir.

Selon M. Nick Antill, un analyste de County Natwest, « *à court terme, les cours vont probablement continuer de baisser. Ils pourraient bien perdre environ un dollar de plus ... Le brut est assez faible en raison du niveau relativement élevé de la production de l'OPEP, alors que l'hiver se termine. Les températures sont douces aux Etats-Unis et en Europe, la consommation de fioul domestique diminue et les stocks recommencent à augmenter* ». – (AFP.)

INDUSTRIE

En achetant le numéro un italien du secteur

Bolloré Technologies consolide son activité films plastiques

Vincent Bolloré a choisi pour sa première acquisition de l'année de renforcer le coeur de Bolloré Technologies, à savoir la production de ces films plastiques ultra-fins (trois à quatre microns d'épaisseur) utilisés dans les condensateurs, marché d'un bon milliard de francs dont il dispute le leadership mondial à l'allemand Steiner et au japonais Toray.

L'industriel breton – dont la division emballages spécialisés et condensateurs pesait 500 millions de francs en 1988 — a annoncé mardi 13 mars qu'il avait pris le contrôle de la société Metalvuoto, numéro un transalpin de cette spécialité. Bolloré Technologies détiendra 90 % du capital de Metalvuoto, le solde demeurant entre les mains de la famille fondatrice Ronchi.

Le groupe devrait débourser pour cette prise de contrôle près de 100 millions de francs. Ce montant qui correspond au chiffre d'affaires de la société italienne lui permet de porter de 28 à 35 % sa part du marché mondial. En 1988, la reprise de Diners Club par Bolloré n'avait mis en jeu « que » 70 millions de francs.

Organisé en cascades de holding diversifié (logistique avec France Distribution, assurance et voyages avec Diners Club, transports avec SCAC), le groupe Bolloré dispose, il est vrai, de liquidités importantes estimées fin 1989 à près de 2 milliards de francs. Depuis le rachat en juillet 1986 de l'américain Almet, la production de films plastiques avait été surtout développée par croissance interne. L'acquisition de Metalvuoto ne semble guère traduire un revirement stratégique (le monde des producteurs de films plastiques est très restreint), mais plutôt une opportunité saisie à la volée.

Semi-conducteurs

ATT s'allie avec Sematech

Après IBM, un autre géant de l'industrie américaine – ATT – se manifeste de plus en plus dans les puces électroniques : après avoir annoncé en février et au début de mars deux alliances avec des japonais (Mitsubishi et NEC), le numéro deux mondial du téléphone vient de rendre public un accord pour partager avec le consortium Sematech une technologie de fabrication des semi-conducteurs avancés.

Après l'échec d'un autre consortium américain, US Memories, Sematech est la dernière tentative de risposte outre-Atlantique dans les composants électroniques. Aux termes de l'accord annoncé lundi 12 mars, ATT apportera à Sematech une technologie (Deep UV Resistant) mise au point dans ses laboratoires Bell, qui permettra de fabriquer des semi-conducteurs complexes avec des technologies extrêmement fines.

EN BREF

□ **La SNCF déboutée de sa plainte contre Entraide étudiante.** – La SNCF avait porté plainte contre une association bordelaise, Entraide étudiante, qui offrait à ses deux cents adhérents, pour une cotisation annuelle de 2 400 francs, le service de navettes d'autocars pour rentrer chez eux le week-end (*le Monde* du 7 mars). La SNCF, s'estimant victime d'une concurrence déloyale et d'une entrave à son monopole, réclamait 1,5 million de francs de dommages et intérêts à l'association. Le tribunal de police de Bordeaux a, le mardi 13 mars, relaxé les responsables de l'association et débouté la SNCF de sa plainte.

□ **Barrage de camions à La Turbie.** – Trois cents routiers français ont bloqué mercredi 14 mars la circulation des poids lourds au poste de péage de La Turbie (Alpes-Maritimes, sur l'autoroute A8. Ils laissent, toutefois, passer sur une seule file les voitures particulières. Ils entendent protester contre les violences dont auraient été victimes certains de leurs collègues de la part des routiers italiens en grève jusqu'à dimanche prochain. Les autorités italiennes se sont engagées à offrir une protection policière aux camions français qui franchiraient la frontière.

DG Bank : démission du vice-président du directoire. – Le vice-président du directoire de la DG Bank, impliquée dans un conflit avec des banques françaises qui vient d'être réglé, M. Karl Herbert Schneider-Gaedicke, a démissionné. Le banquier était responsable au sein du directoire du secteur titres, et travaillait pour la DG Bank depuis vingt-cinq ans.

ÉCONOMIE

SOCIAL

15 000 professionnels, 150 agences

Les mannequins en quête d'un véritable statut

Pas de contrat de travail écrit, pas de convention collective, pas de réel interlocuteur patronal, rarement de carte de travail ou de permis de séjour pour les étrangers... Travailleurs clandestins dans le prêt-à-porter ? Non : mannequins. Mme Servanne Chérouat, responsable du syndicat Force ouvrière de cette profession, se défend de pratiquer un quelconque misérabilisme. Mettant à profit la Journée de la femme, jeudi 8 mars, elle estime toutefois *« urgent que l'on mette un peu d'ordre dans un secteur dont les règles du jeu social sont très folkloriques »*.

Au fait, combien y a-t-il de mannequins en France ? *« Impossible de répondre avec précision. Il n'existe aucune statistique ni sur les mannequins ni sur les agences »*, affirme Mme Cherouat, qui évalue pourtant à quelque 15 000 le nombre de *« femmes mais également d'hommes et enfants »* concernés, et à environ 150 les agences – *« plus ou moins sérieuses »* – qui les font travailler.

« Nos différents interlocuteurs – agences de mannequins, de publicités, photographes – se renvoient sans cesse la balle. Depuis six ans que le syndicat existe, nous n'avons pu trouver d'interlocuteur patronal. Or les agences ne justifient pas les frais qu'elles prélèvent sur nos prestations et, lorsqu'une de ces entreprises disparaît, il est impossible de faire valoir ses droits car aucun contrat de travail n'est rédigé noir sur blanc », proteste la syndicaliste.

Certes, concède-t-elle, un mannequin professionnel gagne généralement bien sa vie (la journée de travail est rémunérée de 2 500 à 3 000 francs et le revenu mensuel varie approximativement entre 15 000 et 30 000 francs, sans compter les royalties sur les passages de spots publicitaires télévisés, pour *« ceux et celles qui travaillent à un bon rythme »*). Néanmoins, l'absence de convention collective ou de réel contrôle sur les employeurs renforcent le caractère aléatoire d'une profession où l'on débute très tôt.

Une carrière très aléatoire

« Il faut voir ces jeunes Américaines ou Australiennes de seize ou dix-sept ans qui arrivent en France et exerçent sans carte de travail. Si cela marche, tant mieux. Sinon, on les jette comme un vieux citron. Pour les Françaises, la règle est la même. Une carrière peut durer quinze ans ou quelques mois. Les agences profitent de cette situation », assure Mme Cherouat.

Pourtant, l'époque de la loi de la jungle vit peut-être ses derniers moments. Lors de la prochaine session parlementaire, le secrétariat d'Etat à la famille, en liaison avec le ministère du travail, présentera un projet de loi destiné à réglementer la profession. Si le militantisme syndical n'est pas étranger à cette initiative, c'est surtout la nécessité de protéger les enfants mannequins, de plus en plus recherchés, notamment par les publicitaires, qui est à l'origine de cette intervention.

En cherchant à mieux encadrer les conditions d'emploi des enfants, le gouvernement a été amené à définir juridiquement ce que sont les agences de mannequins, puisqu'elles devront obtenir une licence pour s'attacher les services d'un mineur. La loi stipulera en outre que ces agences sont bel et bien les employeurs des « models » et permettra que soient précisés par écrit les rapports entre l'utilisateur et l'agence, mais aussi entre cette dernière et le mannequin. *« Nous pourrons au moins y voir plus clair. Ce sera peut-être la fin du flou artistique »*, espère Mme Cherouat.

JEAN-MICHEL NORMAND

SERVICES

Une activité en pleine expansion

Le nombre de salons double tous les dix ans

Les salons en France se portent bien ; leur développement est source de rentrées et ils méritent davantage de place : telles sont les principales conclusions de l'étude réalisée par la Fédération française des salons spécialisés.

La Fédération française des salons spécialisés a recensé 300 manifestations de ce type en France, dans tous les domaines : deux fois plus qu'au début des années 80, quatre fois plus qu'au début des années 70, soit une croissance de l'ordre de 7 % par an. De nouveaux thèmes sont apparus : en particulier, depuis la fin des années 70 se sont développés les salons de « services » (tourisme, assurance, placements, etc.). D'autre part, on assiste à la « duplication » de salons, par répétition régionale voire internationale, mais aussi par arrivée de concurrents.

Ce « boom » est observé dans le monde entier, où le nombre de salons (4 000 aujourd'hui) a doublé aussi dans les dix dernières années (en Asie du Sud-Est, il a décuplé). En Europe, où ont lieu 60 % des salons, la France arrive au deuxième rang, derrière la RFA, tant par les surfaces d'exposition que par le nombre de visiteurs, en particulier les étrangers (les salons allemands accueillent en particulier deux fois plus de visiteurs venant de l'extérieur de la CEE). En fait, la part de visiteurs et d'exposants étrangers varie considérablement d'un salon à l'autre, même parmi ceux qui s'annoncent comme « internationaux ».

Dix-huit milliards de « retombées »

Sur le plan géographique, la province abrite maintenant les deux tiers des salons français : la situation se rapproche de celle de la RFA, où les manifestations sont davantages réparties entre les villes. Mais l'organisation reste assez concentrée : si l'on compte cent cinquante organisateurs, en fait une dizaine se partagent l'essentiel du marché. Les fédérations professionnelles contrôlent 75 % de l'activité, mais les organisateurs privés assurent la moitié du chiffre d'affaires total (qui dépasse 2 milliards de francs) et les cinq organisateurs les plus importants en assurent l'essentiel, notamment le groupe britannique Blenheim (284 millions de francs en 1988) et la SEPIC (249 millions).

En revanche, comme on peut s'y attendre, la clientèle des salons est plutôt celle des PME : c'est à elle qu'ils offrent des contacts et un accès aux marchés extérieurs. Outre le chiffre d'affaires direct, le rapport évalue à quelque 18 milliards de francs les « retombées » des salons, surtout dans le domaine de l'hôtellerie, de la restauration et des transports. Pour la restauration, le chiffre d'affaires induit serait de l'ordre de 6 milliards de francs, soit 15 % des dépenses des touristes en France : pour l'hôtellerie, il représenterait 10 % des nuitées.

Ces chiffres amènent évidement les organisateurs de salons à récuser l'idée d'un *« développement anarchique »* ou d'une *« guerre des salons »*, même si, derrière une euphorie née du développement, apparaît le sentiment d'une concurrence, en particulier avec l'étranger. Ils en tirent plutôt une revendication de la création de surfaces nouvelles d'exposition, évaluant à 150 000 ou 200 000 mètres carrés supplémentaires les besoins actuels, en dépit de l'ouverture d'un nouveau hall à Villepinte (Seine-Saint-Denis).

G. H.

Renault face à l'ouverture des marchés européens

Suite de la page 37

Le handicap est simple selon M. Lévy : Renault a une histoire, les Japonais construisent en Europe des usines toutes nouvelles. *« Je pourrais faire comme eux, bâtir en face de Flins un établissement neuf qui n'a pas besoin d'ailleurs d'être extrêmement robotisé. Je fais venir 15 000 jeunes ouvriers et techniciens diplômés et j'en choisis un sur trois, les meilleurs. J'obtiens une usine capable de rivaliser avec celles montées par Nissan ou Toyota en Grande-Bretagne. Mais il faudrait pour cela que je ferme Flins avec ses 10 000 salariés. Il ne saurait en être question. Voilà pourquoi la concurrence avec les nouvelles usines japonaises n'est pas équilibrée. »* L'industrie européenne pourrait en quelques mois se mettre à niveau. Rien ne l'en empêcherait d'un point de vue technique ou même financier. Le problème est social : supprimer un emploi ouvrier sur deux.

Le pari que fait Renault en demandant un délai d'adaptation n'est pas de conserver tous ses emplois. Il faudra bien relever la productivité et éliminer les sureffectifs par rapport au normes que fixent les constructeurs nippons pour toute l'industrie mondiale. Mais il est d'abord de le faire dans l'ordre, progressivement, et il est ensuite de ne pas renvoyer tout le monde pour transfuser du sang neuf. *« Renault veut faire avec les gens de Renault »*, comme le dit M. Michel Praderie, le directeur des affaires sociales.

Pari coûteux, à longue échéance, conforme à une tradition sociale qui essaie de ne pas jeter les hommes comme des citrons. Mais pari difficile.

« Nous avons déjà énormément progressé », explique M. Philippe Chauvel, directeur des fabrications. Depuis 1984 l'absentéisme a été ramené de 9 % à 5 %. L'objectif est de 3,5 %. Les stocks – de l'argent qui dort – sont passés de vingt à huit jours. L'objectif est de sept. Le nombre des défauts de qualité a été divisé par deux. La R19, dès sa sortie, avait une fiabilité supérieure à celle de la R11 en fin de carrière . L'objectif est un gain supplémentaire d'un tiers. Quant à la productivité, mesurée « en équivalents R5 », elle a crû de 19,6 fin 1987 à 23,8 fin 1989 représentant un gain de 20 %. Quel est l'objectif futur ? D'après les études précises du MIT et du cabinet McKinsey, l'usine Nissan Grande-Bretagne qui sert de référence dispose encore d'une avance de plus de 20 % sur celle de Renault à Vilvoorde en Belgique.

M. Chauvel, qui connaît les performances relatives de ses neuf usines de montage, sait donc qu'il lui faudra rehausser le niveau moyen d'un bon 25 %, mais surtout s'occuper des plus vieilles chaînes.

Comment faire ? Régler les tailles d'abord. Au montage, les ingénieurs considèrent qu'on atteint l'*optimum* avec un «module » de 60 véhicules montés par jour en deux équipes soit 1 000 par jour ou 200 000 par an. C'est la taille des nouvelles usines nippones en Europe, c'est la norme visée par la Régie. *« Ce travail de redimensionnement est forcément long »*, plaide M. Chauvel. En réalité il est bien entamé : seule l'usine de Maubeuge, avec 600 véhicules par jour, serait trop petite. Il n'est pas question de la fermer, précise Renault.

Gérer les hommes ensuite. C'est l'une des tâches les plus difficiles. Les usines nipponnes emploient des jeunes ; chez Renault à Douai la moyenne d'âge est de 38,7 ans. Elle est de 44,5 ans à Flins et de 47 ans à Billancourt qui va fermer . *« Faire avec... »* c'est, par exemple, réfléchir à une organisation qui donne aux plus vieux des postes moins fatigants. C'est surtout requalifier la population entière, 25 000 personnes. *« Cela prendra plus de cinq ans. »*

Une démarche « de qualité totale »

Revoir l'intégralité de l'organisation interne enfin. Nous y voici : Renault s'est engagé dans un « restyling » complet de ses modes de gestion jugés trop bureaucratiques, trop centralisés, qui ne favorisent guère la participation de tous, cadres, ingénieurs, techniciens et ouvriers à la recherche méticuleuse des retards et des défauts. Une démarche dite *« de qualité totale »*, que d'autres appelleront la mise en place d'une organisation post-taylorienne du travail et qui est inspirée directement du modèle japonais.

« S'interroger sur la façon dont fonctionnent les Japonais revient à nous regarder dans un miroir, à passer au crible la moindre de nos tâches et à changer tout ce qui peut l'être », explique M. Gérard Dubrulle, directeur du développement du management. Concrètement, M. Pierre Jocou, directeur de la qualité directement rattaché au PDG, a mis en place des *« projets transversaux »* dont les responsables sont chargés d'accompagner un nouveau modèle – il y en a six dans les cartons de la Régie – et d'en accélérer la sortie. *« Comme les Japonais il faut tourner chaque employé vers le souci du client, donner la primauté au processus d'amélioration et non au seul résultat et apprendre à considérer les hommes comme un atout et plus comme un problème »* expose-t-il. *Ensuite vous obtenez non pas seulement des gains de productivité, mais une machine dynamique de progrès. »*

Concevoir plus rapidement les nouveaux modèles est le point de levier de cette *« révolution culturelle »*. Renault met soixante mois à sortir une nouvelle voiture et les Japonais trente-cinq, autant que l'on puisse connaître leurs véritables chiffres. *« L'avantage d'aller plus vite est de mieux coller à la demande*, explique M. Patrick Le Quément, directeur du design industriel, *mais il est surtout d'engager le plus tard possible les dépenses en outillage et de réaliser ainsi de considérables économies. »* L'objectif est ici de gagner 30 % en cinq ans. Quand on précise que le conception d'un modèle coûte *entre 7 et 10 milliards de francs*, somme qui augmente avec l'arrivée des technologies nouvelles, on mesure l'enjeu.

L'argent gagné permettra de lancer plus de modèles et plus souvent. Avec une gamme de quatre voitures de base R5, R19, R21 et R25 – complétée peut-être par la future *« petite »* que l'accord important conclu avec les syndicats pour une troisième équipe à Flins rend compétitive – Renault fait aussi bien que ses confrères généralistes. Mais il était le seul à ne pas disposer de plusieurs marques : PSA a Peugeot et Citroën, Fiat a Lancia, Alfa et Ferrari, VW a Audi et Seat . D'autre part Ford a racheté Jaguar et GM 50 % de Saab. Volvo comble cette lacune avec brio dans un haut-de-gamme justement collé à l'image de *« qualité »* que vise M. Lévy. Mais le marché des véhicules *« spécifiques »* (notamment les maxi-familiales) s'accroît si vite (il représente de 10 % à 15 % du marché global actuellement), qu'il sera impossible de couvrir même à deux l'ensemble de toutes les gammes et on peut penser que d'autres alliances ponctuelles seront nouées. Le groupe fréquente Matra pour l'Espace et Chrysler pour un tout-terrain. Le réseau des concessionnaires Renault, aujourd'hui une cartemaîtresse de la Régie par sa densité, risque sinon de n'avoir pas assez de modèles à présenter et de passer aux mains des ennemis.

Tenir les coûts de fabrication

Résumons. Renault a des atouts : sa technologie, son réseau commercial en France, une présence désormais rentable dans d'autres secteurs que l'automobile (poids lourds, machines agricoles, robotique) et... le fait d'être resté nationalisé à 100 % jusqu'à présent. En effet l'opération Volvo réalisée par ouverture du capital n'a pas simplement consolidé la structure industrielle du groupe : elle va lui rapporter entre 4 et 8 milliards de francs d'argent frais en plus des 10 % d'actions Volvo. Avec son nouveau statut de société anonyme que le Parlement devrait voter au printemps, Renault pourrait encore trouver quelque 25 milliards si l'Etat descend des 75 % actuels à 51 % par augmentation de capital.

Certains des handicaps actuels devraient être surmontés : la qualité, la gamme et les délais de conception. D'autres, comme les coûts de fabrication, ne le seront pas entièrement mais la différence avec les Japonais s'amenuisera. D'abord parce que les coûts de *main-d'œuvre représentent une* part décroissante du total. Ensuite parce que les usines Renault sont implantées principalement en France et en Espagne, deux pays *devenus « vertueux » en matière de* salaires. Si les Japonais ne relèvent pas la barre d'un coup, en misant sur des exportations à partir d'usines qu'il bâtiraient en Europe *de l'Est. Renault peut tenir* ses coûts.

Il restera les désavantages. En premier lieu, la faiblesse relative de l'industrie française des équipements en particulier électroniques. Pour la pallier Renault envisage de se fournir à l'étranger, au Japon sûrement, pour certains composants. En deuxième lieu, la taille. Comme Fiat, VW ou Peugeot, le groupe ne joue que sur le seul tableau européen, tandis que les adversaires américains placent leurs autos aux Etats-Unis et en Europe et que les Nippons misent *sur les trois continents* : Asie, Amérique et Europe. *« Le marché européen suffit*, déclare M. Louis Schweitzer, directeur général adjoint, *et la taille n'est jamais une garantie. Un constructeur qui fabrique 6 millions de voitures, ne l'emporte pas forcément sur celui qui n'en fait que 2 millions. »*

Si une protection est accordée par Bruxelles, elle évitera que ne se déclenche une guerre des prix. Aussi, même en cas de tassement du marché – hypothèse problable – Renault jouira pendant la décennie 90 d'assez de calme pour pouvoir conduire sa *« révolution culturelle »*. Le protectionnisme permettrait à tout le monde de vivre. Voilà pourquoi, d'ailleurs, M. Calvet *explique qu'on ne saurait d'un* point de vue industriel, marier aujourd'hui deux constructeurs « généralistes » comme PSA et Fiat (il pourrait en être autrement *d'un point de vue financier*). Ensuite pourtant, après l'an 2 000, la question de la taille se reposera immanquablement. Renault, comme PSA et toute l'industrie *européenne, souffrira* alors de n'être que monocontinental.

Reste, en attendant, le pari social. Peut-on faire du tout neuf avec du vieux ? Même si le chemin déja parcouru depuis cinq ans interdit le pessimisme, cela reste l'inconnue principale.

ERIC LE BOUCHER

Les dix grands constructeurs mondiaux en 1988

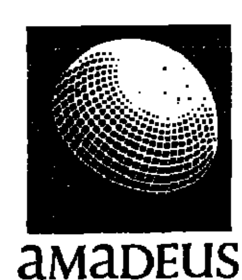
(production totale de véhicules particuliers en milliers)

	production	rang
General Motors (EU)	5 978	1
Ford (EU)	4 256	2
Toyota (Jap.)	3 160	3
Volkswagen (RFA)	2 693	4
Fiat (It.)	2 286	5
Nissan (Jap.)	2 080	6
Peugeot SA (Fr.)	1 862	7
Renault (Fr.)	1 590	8
Honda (Jap.)	1 545	9
Chrysler (EU)	1 247	10



CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES.

NRC HANDELSBLAD · LE SOIR · Le Monde · Süddeutsche Zeitung · CORRIERE DELLA SERA · EL PAIS · De Standaard · THE INDEPENDENT



amaDEUS
GLOBAL TRAVEL DISTRIBUTION

The Amadeus Group has been formed by Air France, Iberia, Lufthansa, and SAS to create and run a worldwide COMPUTERIZED RESERVATION SYSTEM for distributing travel related services.

Amadeus Marketing is the company within the Group with overall responsibility por international marketing, revenue collection and software development support for the whole Group.

Amadeus Marketing is experiencing a period of rapid growth that is generating highly interesting openings for the best professionals in the market.

MANAGER INTERNATIONAL AGENCY SALES

Main responsibilities

1. Sale of all AMADEUS products to large International Travel Agency chains throughout the world.
2. Personal responsibility for sales and product development with Travel Agencies that are represented on an international level.

Requirements

1. Previous experience in management and sales, preferably in a multinational/multi language environment.
2. Experience in automated distribution technology, preferably travel related.
3. Knowledge of business, marketing, or product planning and product launches.
4. Fluency in English and preferably other languages.
5. University graduate or graduate in business management or marketing.

Interested individuals please submit a written application to the
AMADEUS Marketing S.A., Personnel Department
Castellana, 95, 10th floor. 28046, MADRID (ESPAÑA).

Assurer l'avenir grâce à l'innovation.

Dans nos centres technologiques européens de Neuss et Hambourg travaillent des scientifiques et des ingénieurs hautement qualifiés aux tâches et à la solution des problèmes de demain et après-demain. Grâce à leur engagement, à leur esprit créatif et leur dévouement ils assurent les objectifs à long terme des entreprises du groupe international 3M. Un potentiel humain qui, du fait de son succès personnel, a laissé son empreinte dans notre entreprise, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Pour notre département européen application technique ayant la charge des imprimeries et des consommateurs finaux nous recherchons des hommes et des femmes comme

ingénieurs diplômés en technique d'impression.

Votre fonction
● coordination de l'appui technique pour l'introduction des encres d'imprimerie et des feuilles nouvelles et modifiées en Europe ainsi que la consultation en matière de produits dans le cadre de nos produits standards.

Pour cela il faut
● reconnaître les nouvelles perspectives sur le marché,
● exécution autonome en partant de la notion de produit pour aller jusqu'au produit final,
● amélioration des gammes de produits existants et élaboration de solutions pour les problèmes de nos clients,
● conseiller nos filiales européennes,
● supporter nos partenaires industriels grâce à une consultation sur le plan technique.

Votre formation:
● Vous avez suivi avec succès des études supérieures dans le domaine de l'imprimerie ou une formation réussie de technicien en imprimerie resp. de contremaître d'imprimerie avec quelques années d'expérience pratique.
● Vous êtes capable de travailler de façon autonome avec des contacts dans toute l'Europe. Vous êtes également capable de faire apport de vos idées au sein d'une équipe hautement qualifiée.
● Vos connaissances de l'anglais peuvent être développées.

Pour notre département européen application technique dans le domaine des bandes adhésives nous recherchons des hommes et des femmes comme

ingénieurs diplômés en chimie ou en technologie des matières plastiques.

Votre fonction
● coordination de l'appui technique pour l'introduction des bandes adhésives nouvelles et modifiées en Europe ainsi que la consultation en matière de produits dans le cadre de nos produits standards.

Pour cela il faut
● reconnaître les nouvelles perspectives sur le marché,
● l'exécution autonome en partant de la notion de produit pour aller jusqu'au produit final,
● amélioration des gammes de produits existants et de leur spécification en les adaptant aux exigences du marché,
● conseiller nos filiales européennes et leur clients.

Votre formation:
● Vous avez suivi avec succès des études supérieures dans le domaine de la chimie et de la technologie des matières plastiques.
● Des expériences dans l'industrie du papier constitueraient un avantage pour cet emploi.
● Vous êtes capable de travailler de façon autonome avec des contacts dans toute l'Europe. Vous êtes également capable de faire apport de vos idées au sein d'une équipe hautement qualifiée.
● Vos connaissances de l'anglais peuvent être développées.

Notre offre ● possibilités d'avancement exceptionnelles au sein d'une entreprise multinationale ● recyclage permanent specialisé ainsi que formation linguistique ● un développement des revenus dépassant la moyenne, en fonction du travail effectué (13 fois) ● avantages sociaux d'une grande entreprise y compris retraite complémentaire gratuite de l'entreprise ● 3M vous offre une indemnité de déménagement adéquate.
Veuillez adresser votre dossier de candidature au département.

3M Laboratories (Europe) GmbH
A l'attention de Madame K. Luckas - Hammfelddamm 11 - 4040 Neuss 1 – RFA

3M

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Le Monde de l'International



ALGERIE - الجزائر

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE

recherche

JEUNES CADRES ALGÉRIENS voulant faire carrière dans l'administration, les banques et les entreprises.

Niveau exigé : formation supérieure dans les spécialités suivantes :
- Commerce international,
- Gestion commerciale d'entreprise,
- Gestion financière et monétaire,
- Gestion finances publiques,
- Prix, fiscalité.

Formation théorique et pratique aux techniques modernes garantie en Algérie et auprès de partenaires étrangers.

Envoyer C.V. détaillé en indiquant l'expérience professionnelle et la position professionnelle actuelle à :

Commission Formation Information
Adresse :

Ministère de l'Economie
Immeuble « le Maurétania »
Place du Pérou - ALGER

Modalités et conditions de recrutement seront communiquées ultérieurement par voie de presse.

INSPECTEUR A TEMPS PARTIEL

Inspection-Surveying Ltd, recherche un inspecteur à temps partiel. Les marchandises à inspecter sont principalement de nature mécanique et automobile. Une bonne connaissance de l'ingénierie mécanique et de l'anglais sont nécessaires. Une expérience ou formation d'inspecteur bien qu'utile n'est pas demandée.
Veuillez envoyer votre CV en anglais + photo récente et détails de votre expérience à : Inspection Surveying Ltd, Churchdale Hall, Ashford, Derbyshire DE4 8NX Angleterre.
Tél. : 19-44 629-87555
Fax : 19-44 629-87636
Telex : 377530 Mailbox G.

MODINE

International Sales Engineer

Modine Manufacturing Company, a leading world manufacturer of automotive components, requires a Sales Engineer (based in France) for the French and Benelux markets.

Essential requirements are a degree in an engineering discipline and a minimum of three years experience in direct sales of custom engineered products or equipment. In addition to French, good knowledge of English is a must.

The remuneration package will include a competitive salary, a 2.0 litre car, and other benefits.

Interested ? Please send your letter + curriculum vitae to **RC&S**, Woluwelaan 128, 1920 Diegem, Belgium, who will transmit your application. Please mention on the envelop and on the letter reference number **AM/10057**.

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
Notre École des hautes études commerciales (HEC) cherche

PROFESSEUR DE GESTION DE LA PRODUCTION
à temps complet.

Conditions requises :
- être titulaire d'un doctorat en sciences techniques ou économiques ;
- avoir publié des travaux relatifs aux matières enseignées ;
- disposer d'une expérience professionnelle en matière de gestion de la production.

Entrée en fonction : le 1er septembre 1990.
Avant de déposer leur candidature (avec deux lettres de références sur leurs qualités scientifiques et pédagogiques), les intéressés voudront bien demander le cahier des charges de ces postes au professeur Francis Léonard, doyen de l'École des HEC-BFSH 1, 1015 Lausanne, tél. : 692-41-36.
Délai de candidature : le 15 avril 1990.

Importante Société recherche pour poste en Afrique noire francophone un

CADRE

chargé d'assurer l'entretien d'une unité de production d'huile végétale.
De par son expérience antérieure, le candidat devra justifier de sérieuses connaissances en machines tournantes,
- chaudronnerie,
- tuyauterie,
- vapeur air comprimé hydraulique.

Disponible rapidement
Adresser lettre manuscrite + CV avec photo et prétentions sous réf. 6589 à LTA
31, bd Bonne-Nouvelle
75002 PARIS

Société allemande d'Ingénieurs-Conseils recherche pour des projets dans le domaine des aménagements hydroélectriques dans les pays du Tiers Monde:

- 1 **Ingénieur en planification électrotechnique (réseaux, lignes, postes)**
- 1 **Ingénieur électricien H. T./M.T.**
- 1 **Ingénieur grande école, débutant**
- 1 **Ingénieur généraliste (plus de 5 années d'expérience)**

Langues: Français et/ou anglais. Postes basés à MUNICH.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (ou de nous contacter par téléphone) à:

icm INFRA-CONSULT-MÜNCHEN GMBH
GUSTAV-HEINEMANN-RING 135 · 8000 MÜNCHEN 83 · R.F.A.

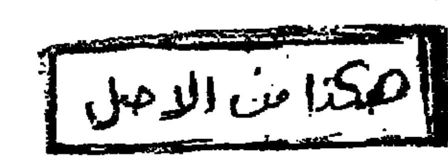
working for human rights

Head of Library Services
17,201

Head up this active and developing unit and help us provide a first class information service, so vital for our research and campaigning work.
An enthusiastic librarian/information specialist, you should have a professional qualification in Librarianship or Information Science, and several years' experience, preferably in a specialist information unit. You will also need experience of supervising staff. We have recently acquired « CAIRS » software for automating the library and so it is important that you have extensive knowledge of information technology. Excellent English is essential and a working knowledge of another language is desirable.
Closing date: 9th April, 1990. Ref. No ISD 1/90.

amnesty international

For further information and an application form please contact: Personnel Office, Amnesty International, International Secretariat, 1 Easton Street, London WC1X 8DJ, United Kingdom. Tel. (01) 837 3805 (24hr answerphone). Please quote appropriate reference number.



SÉLECTION IMMOBILIÈRE

AGENDA IMMOBILIER



Le Monde des Cadres

PARFRANCE ANNONCES

Nous sommes spécialisés dans la publicité de recrutement et recherchons (H/F) pour faire face à notre développement

REDACTEUR CONSEIL

Pour assister et conseiller les directions du personnel des entreprises, pour la réception, le conseil, l'élaboration, la rédaction, la mise en forme et le suivi des annonces. Il est nécessaire de posséder une très bonne culture générale, des connaissances graphiques, une facilité de rédaction et le goût des contacts humains. Une expérience dans la profession est indispensable.



Adresser CV, photo et prétentions à Guy BENAT
126 rue Nationale - 75013 PARIS

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Cabinet Conseil en Gestion des Ressources Humaines, nous comptons un peu plus de 40 collaborateurs.
Notre progression est en forte croissance (CA X 2 en 3 ans) et nous bénéficions de plus de 20 années d'expérience qui nous confèrent notoriété, technicité et crédibilité. Nous recherchons un(e) :

Jeune Responsable Comptable et Financier

En liaison étroite avec la Direction du Cabinet, vous : • superviserez la comptabilité générale • formaliserez la comptabilité analytique • définirez et validerez nos outils de gestion • participerez à notre développement informatique • assurerez les relations extérieures (juridiques et financières) • encadrerez une petite équipe de collaborateurs.
Nous désirons intégrer un collaborateur âgé de 27/32 ans, diplômé ESC ou Dauphine option gestion, titulaire du DECF, possédant 3/5 ans d'expérience de généraliste de la fonction en Société de Services.
La taille humaine du Cabinet liée à notre culture nous incite à intégrer une personne polyvalente, ouverte, adaptable et bon négociateur de surcroît, qui désire s'investir et évoluer au sein d'une équipe jeune, dynamique et pleine de projets.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV, prétentions) sous réf. M/1287 au

CNPG Ressources Humaines



61, rue des Belles Feuilles 75116 Paris.

CNPG EST MEMBRE DU SYNDICAT EUROPEEN SERAMEX

BRUXELLES FRANCFORT LONDRES — MADRID MILAN ZURICH

URGENT
Agence ALPHA SERVICE (Caen) recrute 2 agents commerciaux, homme ou femme. Gain élevé.
Pour tous autres renseignements, téléphoner au 31-78-61-98.

1er groupe mondial d'encres d'imprimerie recherche pour son département « Cold Set »

UN TECHNICIEN

de labo et d'application de haut niveau. La mission : liaison entre usine et utilisateurs européens. Anglais impératif, allemand souhaité.
Ecrire sous le n° 7118
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 Paris

VILLE D'ORANGE
recrute
CHARGÉ(E) DE MISSION A LA CULTURE

Coordination - programmation, diffusion de l'action culturelle et suivi du patrimoine culturel

Rens. au 90-51-60-06
Mme ADANY, cand. manuscrite + C.V. + photo à M. le Maire, Hôtel de Ville 84100 ORANGE

CAP VACANCES
recherche
pour encadrer ses séjours de l'été 90
des DIRECTEURS de CENTRES
de vacances (BAFD ou COURS). Ecrire à CAP VACANCES, 25, rue St-Pierre, 43102 Brioude Cedex avec CV + photo.

ENTREPRISE CULTURELLE PUBLIQUE
recherche
CHEF COMPTABLE

Expér. 5 ans mini. dans la fonction. Notions comptabilité publique souhaitées.
Adresser CV au TNC,
1, place du Trocadéro,
75116 Paris.

capitaux propositions commerciales

Musicien antillais rec.
SPONSOR
pour 1er disque.
Tél. : 45-09-47-13

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEF DE PERSONNEL

20 ans d'expér. profess., diplômé d'études psychologie appliquée et sociale + ENOES, maîtrisant ts les aspects de la fonction, rech. situation similaire ou conseiller social PME, province région indiff.
Ecr. ss n° 1912/M à PARFRANCE, 13, rue Charles-Lecocq, 75015 Paris qui transmettra.

J. F. 27 a., BTS trilingue (angl., ital., franç.) cher. poste Paris
Tél. : (16) 93-50-47-15.

Chef de projet
Conseiller technique
ing. hydraulicien INPG/EIHT. ing. info ESE/SUPELEC
recherche poste O.M.
51 ans, 20 ans exp. O.M., spé. hydro/électro., avec société para-état., org. internationaux, soc. priv. françaises et étrangères. Tél. : (16) 97-23-44-16 ou
Ecrire sous le n° 5827
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES

se choisissent chez Gillet
ACHAT OR
actuellement
20 % de réduction
Gillet 19, rue d'Arcole
75004 Paris. 43-54-00-83

Matériel de bureau

CASH-BUREAU : MOBILIER DE BUREAU ET DISCOUNT. PRIX IMBATTABLE : MATÉRIELS LIVRÉS ET MONTÉS : CATALOGUE 48 PAGES SUR DEMANDE.
600 m² D'EXPOSITION.
24, r. Davoust, 93500 Pantin.
Sortie Porte de la Villette.
Tél. : 48-43-09-71.
Dijon, tél. : 80-51-35-52.
Marseille, tél. : 91-43-23-43.

Vacances Tourisme Loisirs

VACANCES DE PAQUES

Séjours enfants
Haut-Doubs (900 m alt.)
3 h de Paris par TGV
Agr. Jeunesse et Sports
Yves et Liliane accueillent vos enfts dans anc. ferme XVIIe, conft rénov. au milieu des forêts et pâturages. Acc. limité à 14 enfts. Cuis. saine et équil., ch. 2 ou 3 avec s.d.b., w.-c. Act. avec moniteur : ski de fond, tennis, jeux ping-pong, init. échecs, peinture sur bois, fabr. du pain, découv. env. Tar. ttc 1 800 F sem./enft.
Tél. : (16) 81-38-12-51
Le Crêt-l'Agneau, La Longeville, 25650 Montbenoît

Part. loue appt neuf, entièr. équipé 3 p. pr. 70 m², au calme, indép. au rez-de-jard., dans ville sur 1 500 m² de terrain amén. A l'entrée d'Ajaccio, à 1,5 km de la mer, prox. ts com., Loue à la sem. quinz. mois. Mai. juin. juillet. août. sept.
TÉL. : (16) 95-23-19-69.
(heures repas)

DRISCOLL HOUSE-HOTEL
200 chambres simples
100 livres par semaine
Rens. : 172 New Kent Road
LONDON SE 1 4YT-GB
19-44-1-703-41-75

Minéraux

RENNES

5e bourse expo-vente
MINÉRAUX ET FOSSILES
samedi 24 et dimanche 25 mars 90, de 9 h à 19 h
salle Rennes-Congrès
27, bd Solferino
35000 RENNES

appartements ventes

1er arrdt

LES HALLES. 2 P., 65 m² de caractère dans imm. XVIIe. 2 950 000 F. 42-40-17-76.

2e arrdt

LES HALLES
15e siècle, poutres d'origine, cheminée ancienne, bel. haut. ss plafond 85 m², 3 p. dont gde réception, rénovation esthétique.
45-08-97-15

2e GDS BOULEVARDS. Idéal profes. libérale. Imm. d'angle, pierre de t. Beau 2 p., cuis., tt cft, gd balc. 865 000 F. 48-04-85-85.

5e arrdt

Gobelins, bon imm. 4e ét., 2 p. rénové, plein soleil. 890 000 F. Monge, p. de t., 2 p. à rénover, plein soleil, 890 000 F. 43-35-18-36.

PANTHÉON, IMM. 1980, 4e ét., studio parfait état.

R. DES ANGLAIS, 3e ét., grd studio. 1 200 000 F.
FRANÇOIS FAURE 45-48-22-70.

PANTHÉON

Ds bel imm. 18e rénové sup. 3/4 pces en duplex cuis. éq., 2 s. de bns. 2 WC, soleil, calme, charme. 46-34-13-18.

EXCEPTIONNEL
Réhabilitation de luxe.
Hôtel du XVIIIe siècle. Neuf, jamais habité. Restent : Appts 95 m² à 115 m².
Haut de gamme
46-22-03-80
43-59-68-04 p. 22

6e arrdt

R. de Seine, ouest, cft, gd studio. 1 200 000 F.

R. de la Gde-Chaumière, 2 p., 5e ét., vue. 890 000 F.

R. de Seine, est-ouest, beau 2 p. 1 250 000 F.

R. du Dragon, 3e ét., 3 p., ouest. 2 600 000 F.

R. Mayet, 3e ét., asc., 3 p., rue et cour. 2 780 000 F.

DANS 5e, 6e, 7e arrdts, BIEN SITUÉS, 4 p., 5 p. et 6 p.

FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70.

VAVIN 2 P.

5e ét. VUE DÉGAGÉE
Cuis., bains. 890 000 F
PLURIMMO 45-48-25-01

7e arrdt

R. Oudinot, imm. ravalé, 2e ét., studio. 890 000 F.

R. de Bellechasse, studio. 3e ét., ascenseur. 950 000 F.

R. Monsieur, bel imm. 2 p., asc. 1 230 000 F.
FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70.

7e AV. BOSQUET, près. BEAU 2 PCES, cuisine, tout conft, cave.
Px 829 000 F crédit poss. 48-04-85-85.

BAC 5 P. CHARME

CARRÉ DES ANTIQUAIRES
Appt avec travaux
PLURIMMO 45-48-25-01

8e arrdt

Près av. Matignon, 2/3 P. mansardées, 6e ét., asc.
Px 2 300 000 F
Tél. ap. 19 h : 42-56-15-32

9e arrdt

Me N.-D.-LORETTE
BEAU STUDIO, tt cft.
Vraie cuis., clair, crédit total possib. 405 000 F.
42-71-87-24.

9e MÉTRO CADET, except. 2 p., entr., cuis., bains, wc, cave, 5e étg sans asc. 589 000 F crédit total possib. 48-04-08-60.

10e arrdt

Me CHATEAU-D'EAU
URGT cse départ, à saisir, 2 p., CUIS., DCHE, WC, cave. Bon état, clair, calme. 690 000 F. 43-27-95-83.

11e arrdt

Me FAIDHERBE-CHALIGNY
Except. 2 p., entr., cuis., s. de bains, wc, cave. Px 589 000 F crédit total possible. 48-04-08-60.

MÉTRO ST-MAUR
Bel immeuble 2 PCES, cuis., tt cft, SUR RUE ET COUR. 545 000 F CRÉDIT.
43-70-04-64.

BD VOLTAIRE. Prêt à saisir. 2 p. refait nf, cuis., bains, wc séparé, chauff. individ. gaz, cave, imm. ravalé, calme, clair. 695 000 F. 43-27-81-10.

12e arrdt

PROX. BASTILLE

SQ. TROUSSEAU
Pierre de t. ASC., STAND.
5 P. TT CFT
3 750 000 F, gardien, park. poss. 43-43-83-89.

12e ALIGRE
5 mn Opéra Bastille, gd 2 P. stand., 55 m² + 11 m² terrasse, loggia, 5e et clair, sans vis-à-vis, 1 500 000 F.
Visite sur place
le 15/3 de 17 à 20 h
et le 17/3 de 15 à 18 h
8, rue d'Aligre

13e arrdt

LIMITE 5e ARDT
LOFT 60 m². Bon volume commercial, profess. libérale ou habitation, 1 310 000 F.
42-71-93-00.

14e arrdt

MOUTON-DUVERNET

DBLE LIV., 2 CHBRES soleil, ancien, poss. park. 2 550 000. 48-33-81-88.

Denfert, 3/4 p., 3 150 000.
Pr. Denfert, 3/4 p., 2 500 000.
Alésia, 3 p., 2 100 000. Vavin, studio, 1 080 000. Vavin, 3 p. 43-35-18-36.

LOFT 150 m² DUPLEX
verrière, soleil, charme, très bon état + studio 30 m².
MARNIER 42-22-69-60

EXPERTISE GRATUITE

Etude Duvernet, 45-41-11-00.

BELLE MAISON

Bien aménagée, Me ALÉSIA. Living, 5 chbres, 3 bains, cuis., 200 m² + dépend., garage, véranda-terrasse. 22, square CHATILLON (angle 33 av. J.-Moulin), jeudi, vendredi 13 h 30-16 h 30.

15e arrdt

PARIS 15e
4 p., 87m², 8 525 F
étage élevé
3715 code KIOSK
ou 47-66-02-75

LES TERRASSES DE GRENELLE

Résidence de caractère
grand standing
2 au 5 pièces
terrasses, jardins privatifs
Livraison 2e trimestre 1991
ELMER DWIGHT EDOUARD

45-72-56-74

16e arrdt

RUE SPONTINI dans bel imm. 1930, appt 120 m² + park. + serv. 5 800 000 F. 42-40-17-76.

PARIS 16e
Métro Exelmans
153m², 13 000 F
3615 code KIOSK
ou 42-44-16-04

Paris 16e
Gd balc. sur Seine, quai Louis-Blériot, 3/4 P., cuis., bains, park., récent, stand., parz. 3,5 MF
Tél. : 45-40-61-19

17e arrdt

CARDINET, BEAU 2 P.
Cuis., tout confort,
1er étage, digicode,
PRIX 525 000 F. CRÉDIT.
43-70-04-64.

18e arrdt

MAIRIE

BEAU 2 P. 43 m². 1er étg, pierre de tail., belle situation. 710 000 F à débattre. 48-04-35-35.

Me MARX-DORMOY
BEAU 2 PIÈCES
3e étg, asc., EXPO SUD, dble séj. 30 m², s. de bns, cuis., dressing, petit balc., cave. 680 000 F. 48-04-35-35.

RUE CHAMPIONNET
2 P. TT CFT 460 000
Séj., cuis. séparée, chbre, salle eau, petits travaux, 3e étg s/rue. 48-04-35-35.

Me SIMPLON. R. Championnet
2 P. 48 m² 680 000 F
Appt tt cft, bon état, moulures, cheminée, 5e étg. bel immeub. ancien. 48-04-35-35.

MARX-DORMOY EXCEPT.
BEAU 2 P. 59 m²
Gd balc. 4e étg. Bel imm. 840 000 F. 48-04-35-35.

RÉSIDENCE DAMRÉMONT
2 p. tt conft, 6e étg, ascens., très clair, imm. ravalé.
Px 575 000 F.
42-71-93-00.

Me MARCADET. Ravissant studio, cuis., dche, wc, cheminée. Exposition OUEST, immeub. ravalé. 425 000 F.
43-27-95-83.

BEAU 2 P. 595 000 F
6e étg, asc., plein sud, dble séj., s/balc., bains, dressing. Bel immeuble. Me SIMPLON. 48-04-35-35.

19e arrdt

ENTRE BUTTES et CANAL, BEAU 2 P. clair, EXPO. SUD, PARFAIT ÉTAT, cuisine équipée. 545 000 F. Crédit.
48-04-35-35.

PLACE COLONEL-FABIEN, BEAU 2 PCES, 48 m², entrée, séj., chbre, s. de bns, cuis., wc séparé. Cheminées, 3e ét, s/gde cour, digicode, gardien. 740 000 F à débattre. 48-04-35-35.

19e PROXIMITÉ CANAL, studio 30 m², tt cft, BON INVESTISSEMENT. Crédit total possible. 375 000 F.
42-71-93-00.

19e PROCHE CANAL

2-3 p., cuis., entr., tt cft, 1er étg. Px 560 000 F créd. poss. 48-04-84-48.

20e arrdt

AV. GAMBETTA

Standing, 7e étg. asc. Beau 2 p., cuis., bains, dble expo., petits balcons, cave, digicode. 745 000 F. 48-04-35-35.

AV. GAMBETTA, 2 p., tt cft, bien distribué, dans bel imm. pierre de tail. FACE AU PÈRE LACHAISE. Très clair.
675 000 F. 42-71-87-24.

R. ST-BLAISE

Imm. bourgeois, beau 2 p., cuis., entr., tt cft, asc. 598 000 F créd. 48-04-84-48.

Près PLACE DES FÊTES, BEAU STUDIO, cuis., tt cft, refait nf, 3e étg, clair.
359 000 F. CRÉDIT.
43-70-04-64.

R. BAGNOLET A SAISIR
Beau 2 p., cuis., bains, wc, cave, ch. centr. indiv. gaz, habitable sans frais, clair, calme, 595 000 F. 43-27-81-10.

---

immeuble neuf, standing
3 p., 75m², 8 500 F
avec park. s-sol et cave
Le plan sur votre écran au
3615 code KIOSK
ou 42-36-65-39, le matin

77 Seine-et-Marne

Particulier vend, dans résidence (dans parc 2 ha), bel appartement, 6 pièces, 105 m², balcon 8 m. Vue dernier étage. Cellier, 2 salles de bains, 2 wc, cuisine équipée chêne massif. Ecole, collège, lycée, commerces, RER à 8 mn, Torcy-Marne-la-Vallée
Prix: 790 000 F
Tél. : 64-40-11-42
de 11 heures à 19 heures

TORCY 77. Au dern. ét. imm. 87, F3, 64 m² + balc. et loggia (12 m²), séj. 21 m², b. expos., cuis. am. et box fermé. Prox. imm. RER (200 m), lycée, matern., hypermarché. Frais not. réd. à 3 %. 590000 F. 60-17-16-78 (bur.), 64-80-41-92 (apr. 19 h).

92 Hauts-de-Seine

Me MAIRIE CLICHY, except., imm. ravalé, 2 p. coin cuis., à rénover, r.-de-ch. s/cour. 278 000 F CRÉDIT TOTAL.
48-04-08-60.

BOULOGNE. RARE, cse urgence, beau 3 pces. VUE S/SEINE, gde cuis., tt conft. Prix 990 000 F créd. poss. 48-04-85-85.

---

100 mètres du 17e.
Me PTE-CLICHY à rénover
3 PCES, cuis., bains,
3e étage. Digicode. 459 000 F.
CRÉDIT. 43-70-04-64.

LEVALLOIS, Me A.-FRANCE, à saisir. gd 2 p., cuis., s. de bns, w.c., chauff. individuel, cave. Bon état, imm. ravalé, 850 000 F. 43-27-95-83.

2' Me MAIRIE-D'ISSY

Résidence stand. 1977, 1er ét., asc., beau 3 p., tt cft, parfait état, gd balcon, vue s/verdure. 1 400 000 F. 48-44-10-40.

LEVALLOIS limite Neuilly Me A.-France, 3 p. cuis. tt conft. Prix : 880 000 F.
Tél. : 48-04-84-48

93 Seine-Saint-Denis

PANTIN, Me 4-CHEMINS, EXCEPT. Bel imm., 2 p., entr., cuis., w.c., cave. Prix 389 000 F crédit total. 48-04-08-60.

94 Val-de-Marne

VINCENNES 45 m²

BEAU 2 P. tt cft, AV. DE PARIS. Très clair et calme. Proche CHATEAU et MÉTRO. 875 000 F. 42-71-87-24.

95 VAL-D'OISE

CERGY CENTRE

Dans petite résidence grand standing, F 3, 74 m², séjour, cuisine, balcon, exposition sud, 2 chambres, interphone, cave, parking en sous-sol, gardien, charges 600 F/mois. RER, tous commerces, parc bord Oise, maternelle, écoles à 5 mn, lycée, tennis, stade à 2 mn, très calme. Pas de vis-à-vis.
Prix : 680 000 F
Tél. : (1) 30-38-07-13

Province

PROVENCE CARPENTRAS
Part. vend appt 117 m² tt cft, gd séj., chemin., balc., 3 chbres, cuis., s.d.b., w.-c., cave, garage
Tél. : (1) 43-71-66-19

locations non meublées offres

Région parisienne

GROUPE SOFIAM

L'IMMOBILIER
HAUTE COUTURE
42-25-09-92

ANTONY

12, av. de la Providence, proche RER et centre-ville, superbe immeuble neuf, clair, calme. Jardin intérieur.
PREMIÈRE LOCATION
Du studio au 5 pces,
avec park. Bureau sur place.

46-66-26-51

---

9 km aéroport Ch.-de-Gaulle à louer dans imm. neuf, 1 duplex T 2, 1 studio. Tout confort, park. privé.
Tél. le soir : 60-03-47-18

appartements achats

PAIE COMPTANT
CHEZ NOTAIRE
APPARTEMENT À PARIS
avec ou sans confort.
M. ROGER 48-04-08-60.

EMBASSY SERVICE

rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS à PARIS de 200 à 450 m². 40 000 F à 90 000 F le m².

EMBASSY BROKER

rech. pour INVESTISSEURS ÉTRANGERS et INSTITUTIONNELS IMMEUBLES en totalité Paris-province commerciaux et habitations.

TÉL. : (1) 45-62-16-40

ou FAX : 42-89-21-54.

J'ACHÈTE

2 PIÈCES ou STUDIO PARIS RIVE DROITE. J.-P. CARRIÈRE 42-71-12-00.

RECHERCHE
POUR PIED-A-TERRE
STUDIO OU 2 PIÈCES.
PAIEMENT COMPTANT.
M. DESBOIS 42-71-87-24.

URGENT ACH. COMPTANT APPARTEMENT ou PAVILLON, même à rénover. M. VALLERAND
Tél. : 43-70-18-00

AGENCES
FRANÇOIS-FAURE
Paris-7e et Paris-6e
5, RUE LITTRÉ

Spécialistes rive gauche, estimation, achat, vente.
Tél. : Olivier GRUMEL
45-49-22-70.

Recherche 1 à 3 p. PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx. Paie cpt chez notaire.
48-73-48-07 même soir.

JEAN FEUILLADE
54, av. Motte-Picquet 15e
rech. pour bons clients
IMM. et GDS APPART.
6e, 7e, 15e, 16e arrdts
Tél. : 45-66-00-75

CABINET KESSLER

78, Champs-Elysées, 8e
Recherche de toute urgence

BEAUX APPTS DE STANDING

petites et grandes surfaces

EVALUATION GRATUITE

sur demande
46-22-03-80
43-59-68-04 poste 22

PLURIMO

Spécialiste rive gauche
RECHERCHE
PIED-A-TERRE
ET APPTS CLASSIQUES.

45-48-25-01

locations non meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY

URGENT : rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons. LUXUEUX APPARTEMENTS QUARTIERS RÉSIDENTIELS ET MAISONS OUEST-EST.
(1) 45-27-12-19

EMBASSY SERVICE

8, av. de Messine
75008 PARIS
recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS, HOTELS PART. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST.
(1) 45-62-78-99

GRISS-HAUSSMANN

45-22-56-44
Cherche pour clientèle sélectionnée, studios au 5 p. vides ou meublés à la location. Paris, banlieue.

MASTER GROUP

47, rue Vaneau 75007 Paris, rech. pour cadres multinationales et banques, appart. vides ou meublés, du studio au 7 pces de stand.
42-22-24-66 - 42-22-14-61

Part. 2 salaires (1 fonct.) ch. F3, 4 000 F max., préférence 19e, 20e, Lilas, Bagnolet, Montreuil, Vincennes.
48-97-32-17, soir.

Région parisienne

J.H. 24, chimiste stagiaire, cherche d'urgence chambre ou studio (1 800 F/m), VITRY, CHOISY-LE-R., THIAIS. 44-21-41-67.

locations meublées demandes

Paris

INTERNAT SERVICE

rech. pour BANQUES, SOC. MULTINAT. et DIPLOMATES, GDS APPART. de standing, 5, 6, 7 pces.
Tél. : 45-26-33-27

BARBARA FRELING

24, 16, 6, place Vendôme

40-20-96-00

recherche pour sa clientèle multinationale et internationale APPTS DE PRESTIGE vides ou meublés. URGENT - PARIS RÉSIDENTIEL.

immeubles

PARTICULIER
POUR PLACEMENT
PAIE COMPT. appart. à rénover et immeuble, Paris et proche. 45-55-75-13.

ACHÈTE COMPTANT IMMEUBLES

OCCUPÉS OU VIDES.
M. BRUNET 45-41-11-00

hôtels particuliers

MAISON DE CARACTÈRE
MONTMARTRE
300 m² + JARDIN
PARC. CALME, SOLEIL.
F.H.8. 45-30-11-12

maisons individuelles

ORGEVAL

La campagne, à 15' de la Défense, 180 m², 6 pces, jard. 2 250 000 F.
39-52-93-24
toute la journée.

DÉPART

A saisir ! Vds cause décès MONTARGIS (45)
1 h. Paris direct aut. Sud, maison centre village, ts comm., docteur, pharmacien, supermarché. 6 pces + 2 cheminées, grenier aménageable + dépendances, gar. Le tt s/son splend. terrain clos paysagé.

3 000 m².

Prix : 360 000 F crédit 100 % Caisse d'épargne.
(16) 38-85-22-92 24 h/24

Part. vd à AVIGNON à 200 m des remparts, maison 5 pces avec dépend. et jardin de 600 m². Prix 700 000 F.
88-84-52-26 à part. 18 h.

TORCY (77)

Vd cause mutation pavillon F6 récent (1980) 120 m² + garage et cellier. 4/5 chambres avec étage, séjour 33 m², cuisine aménagée, 2 w.-c., s.d.b., douche séparée. s/jardin 250 m². Prox. RER, SNCF et ts commerces et écoles. 850 000 F.
Tél. : (1) 60-28-91-13

villas

NICE

Cause départ, exceptionnel, magnifique villa pleine de charme, env. 190 m², gd séjour, 4 chbres, studio indépendant, parking. 400 m² env. jardin de rêve.
Prix : 1 800 000 F
46-22-03-80
43-59-68-04. p. 22

fermettes

Vds ferme Loir-et-Cher
RÉGION VENDOME
Maison habitation
+ dépendances,
terrain total 6 770m².
Tél. : (16) 54-72-00-61

propriétés

LIMITE ORSAY
Superbe propriété de 350 m² au sol, 700 m² hab. s/s/sol compl. Prestations lux. dans parc de 2 500 m².
Tél. bur. 40-98-09-22
Tél. après 20 h 60-10-44-56

LOUVECIENNES
Sur plan. 3 800 m² de terrain, 320 m² hab., 11 millions.
Tél. : 30-82-01-28

A SAISIR

1 h Paris direct aut. Sud
MONTARGIS (45)
Vds cause divorce splendide CORPS DE FERME aménagé en fer à cheval s/terrain 4 HA CLOS. Bordé par canal. Plan d'eau, source. Mais. gardien, depend. Px tot. 895 000 F. Crédit 100 % remboursable comme un loyer
(16) 38-85-22-92 24 h/24

Vends AUPS Var, entre mer et lac, bastidon 6 P., salle de bains, cabinet de toilettes, cave, garage, sur terrain 2 000 m² avec 3 bassins. Vue. 1 km centre ville.
Prix 1 320 000 F
Tél. : 94-70-03-32

LA CELLE-ST-CLOUD 78
Maison directoire 167 m² hab., 431 m² de terrain, 4 350 000 F. Très soigné.
Tél. : 30-82-01-28

terrains

PROVENCE-LUBÉRON
Terrain à bâtir 3 500 m² boisé, eau, EDF sur place, jolie vue. Px 320 000 F HT. BACON Immo 90-75-86-77.

VAR - FRANCE
A vendre sur la commune de Aups-Vérignon-Tourtour, lieu-dit « Le Claret »
1 600 000 m² environ de garrigue favorable aux sangliers. Prix au plus offrant minimum 5 FF le m². Faire offres à H. Badan, av. Général-Guisan 113, CH-1009 Pully, Suisse.

viagers

VIAGERS OCCUPÉS
– Paris 14e, 69m², 78 ans, 650 000 + 5 000/mois ou 1 150 000 sans rente.
– Neuilly, mairie, 2 p., 86 ans. Cpt 700 000 sans rente. (Valeur libre 1 500 000.)
– Bois-Colombes, 5' gare, 3 p., 83 et 85 ans, 270 000 + 3 400/mois ou 590 000 sans rente.
– Maisons-Laffitte, 5' RER, 3 p., 78 ans, 420 000 + 3 200/mois ou 680 000 sans rente.
MA 42-65-07-57

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

5e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
1 pièce 52 m², r.-de-c.	31, rue Claude-Bernard **SGI-CNP - 47-42-17-61**	6.200 + 825

9e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
6 pièces 173 m², 1er étage	34, rue Pierre-Sémard **AGF - 42-44-00-44**	15.000 + 1.120

10e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces, parking 50 m², 6e étage	141 *bis*, quai de Valmy **SGI/CNP - 42-08-81-15**	3.626 + 636

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 pièces, parking 66 m²	37, rue G.-Cavaignac **SOLVEG - 40-67-06-99**	4.218 + 960

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 pièces 110 m², 4e ét., balcon	107, av. Michel-Bizot **CIGIMO - 48-24-50-00**	7.435 + 1 095

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 pièces 71 m², 6e étage	102, av. du Maine **SGI/CNP - 43-22-23-81**	7.490 + 870
Studio, parking 37 m², 2e ét.	16, place Brancusi **SAGGEL - 47-42-44-44**	3.500 + 424

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Studio (disp. juin 90) 35 m², 3e ét.	17/19, rue Bausset **CIGIMO - 48-24-50-00**	2.700 + 600

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces, parking 46 m², 2e étage	60/62, av. H.-Martin **GCI - 40-16-28-68**	6.730 + 1.200
4 pièces 81 m², 1er étage	60, rue Michel-Ange **AGF - 42-44-00-44**	8.500 + 750

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 pièces 111 m², 1er étage	155, rue de Courcelles **AGF - 42-44-00-44**	11.500 + 1.800
5 pièces 186 m², 3e étage	118, bd Malesherbes **AGF - 42-44-00-44**	23.000 + 2.540

18e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces, parking 39 m², r.-de-ch.	40, av. de St-Ouen **SAGGEL - 47-42-44-44**	2.960 + 705

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Studio neuf 33 m², balcon 15 m²	Angle rues Manin et Goubert **SEFIMEG - 45-65-37-02**	3.410 + 301
2 pièces neuf 50 m², box	Angle rues Manin et Goubet **SEFIMEG - 45-65-37-02**	4.530 + 453
3 pièces neuf 66 m², box, balcon 6 m²	Angle rues Manin et Goubet **SEFIMEG - 45-65-37-02**	5.570 + 590

19e ARRONDISSEMENT (suite)

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 pièces, neuf 91 m², duplex terr. 30 m² balcon 10 m², box	Angle rues Manin/Goubet **SEFIMEG - 45-65-37-02**	8.050 + 816
4 pièces, neuf 91 m², duplex terr. 35 m² balcon 10 m², box	Angle rues Manin/Goubet **SEFIMEG - 45-65-37-02**	8.220 + 823

77 - SEINE-ET-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 pièces, parking 88 m², 1er étage	**Melun** 5, allée Nicolas-de-Staël **SGI/CNP - 47-42-17-61**	3.570 + 1.049

78 - YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 pièces (dispo. juin 90) 85 m², 3e étage	**Versailles** 35 *bis*, rue du Mal-Gallieni **CIGIMO - 48-24-50-00**	5.910 + 950

91 - ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Maison 5 pièces 115 m², garage	**Evry** Rue des Vignes **SOLVEG - 40-67-06-99**	5.328 + 163
Maison 5 pièces 116 m², garage	**Gif-sur-Yvette** 10, al. du Bois-de-Graville **SAGGEL - 46-08-80-36**	5.670 + 160
4 pièces, parking 76 m², 2e étage	**Gif-sur-Yvette** Rés. « Les Grandes Coudraies » **GCI - 40-16-28-70**	3.344 + 750
4 pièces, parking 76 m², 3e étage	**Gif-sur-Yvette** Rés. « Les Grandes Coudraies » **GCI - 40-16-28-70**	3.290 + 750

92 - HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Studio, parking 34 m², r.-de-ch.	**Asnières** 4, rue Pierre-Durand **SAGGEL - 47-42-44-44**	2.890 + 430
3 pièces, parking 64 m², 4e étage	**Asnières** 4, rue Pierre-Durand **SAGGEL - 47-42-44-44**	4.640 + 811
4 pièces, parking 125 m², 1er étage	**Boulogne** 33/35, rue Anne-Jacquin **AGF - 42-44-00-44**	12.500 + 2.560
4 pièces, neuf 88 m², 1er étage	**Boulogne** 197, rue du Gal-Gallieni **KAUFMAN & BROAD** **46-05-92-84**	8.867 + 650
4 pièces, parking 77 m², 2e étage	**Châtenay-Malabry** 111, av. J.-Jaurès **LOCARE - 40-61-66-10**	3.898 + 1.160
2 pièces 50 m², 6e étage	**Clichy** 9, impasse Barbier **SAGGEL - 47-42-44-44**	3.250 + 1.080
4 pièces, parking 85 m², 5e étage	**Courbevoie** 3, av. du Parc/ place Charras **AGF - 43-34-96-98**	5.360 + 630

92 - HAUTS-DE-SEINE (suite)

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 pièces, parking 78 m², r.-de-ch.	**Garches** 11, rue des Quatre-Vents **SAGGEL - 46-08-80-36**	4.195 + 1.083
5 pièces 138 m², r.-de-ch.	**Neuilly** 5/7, av. Ste-Foy **AGF - 42-44-00-44**	13.600 + 1.400
2 pièces, parking 53 m², 2e étage	**Neuilly** 22, bd du Gal-Leclerc **GCI - 40-16-28-68**	4.822 + 580
3 pièces, parking 66 m², 4e étage	**Sèvres** 10, route des Postillons **SAGGEL - 46-08-80-36**	3.118 + 807
2 pièces, parking 58 m², 1er étage	**Suresnes** 20, rue S.-de-Rothschild **AGF - 42-04-37-75**	3.770 + 880
4 pièces, parking 89 m², 3e étage	**Suresnes** 16, rue S.-de-Rothschild **AGF - 42-04-37-75**	4.960 + 1.330
4 pièces 109 m², 1er étage	**Ville-d'Avray** Résidence les Etangs Domaine de la Ronce **LOCARE - 40-61-66-10**	5.610 + 1.259

94 - VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 pièces, parking imm. neuf 75 m², 2e étage	**Joinville** 4/12, rue Halifax **SAGGEL - 47-42-44-44**	4.900 + 574
4 pièces, parking imm. neuf 94 m², 8e étage	**Joinville** 4/12, rue Halifax **SAGGEL - 47-42-44-44**	7.200 + 744
5 pièces, parking imm. neuf 110 m², 6e étage	**Joinville** 4/12, rue Halifax **SAGGEL - 47-42-44-44**	8.400 + 870
3 pièces, parking 72 m², 4e étage imm. neuf	**Nogent s/Marne** 43, rue du Port **SAGGEL - 47-42-44-44**	4.350 + 643
4 pièces, parking 84 m², 1er étage	**Nogent s/Marne** 4 *bis*, rue Hoche **SAGGEL - 47-42-44-44**	4.872 + 773
3 pièces, 2 park. 71 m², r.-de-ch. terrasse, jardin 63 m²	**Nogent s/Marne** 68, rue F.-Rolland **SOLVEG - 40-67-06-99**	6.800 + 880
4 pièces, 2 park. 87 m², 2e étage	**Nogent s/Marne** 68, rue F.-Rolland **SOLVEG - 40-67-06-99**	7.800 + 1.065

95 - VAL-D'OISE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Pavillon 6 pièces 149 m², jardin 779 m², garage	**Cergy-Courdimanche** 1, clos de Mandelieu **SGI/CNP - 47-42-17-61**	8.880 + 546
2 pièces (dispo. juin 90) 50 m², 1er étage balcon, parking	**Montmorency** 126, av. Ch.-de-Gaulle **CIGIMO - 48-24-50-00**	3.010 + 960



CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE









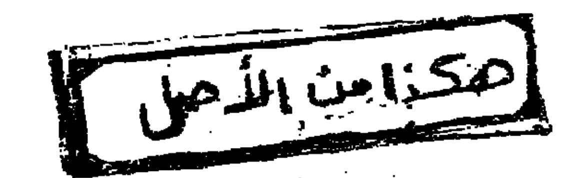




LOCARE







AFFAIRES

Le cinquième rapport de la Commission de sécurité des consommateurs

Les industriels font trop peu d'essais de comportement

L'austère « cinquième rapport au président de la République et au Parlement » de la Commission de la sécurité des consommateurs (1) fait le bilan du travail de fourmi de cet organisme consultatif qui a commencé à fonctionner en 1985.

Chargée d'améliorer la prévention des risques liés à l'utilisation de produits et de services (mais pas les accidents de la route et les accidents du travail), elle a une triple action : elle propose des mesures préventives aux professionnels ainsi qu'aux pouvoirs publics (nationaux et communautaires) et a émis 96 avis depuis sa création ; elle informe le public grâce à des communiqués et à des fiches pratiques (25 fiches à ce jour) ; elle recense les causes d'accidents.

Ce cinquième rapport met en évidence un incontestable progrès des producteurs et des distributeurs, avec cependant un bémol : les producteurs procèdent trop rarement à des essais de comportement.

Enfin ! Les produits qui nous entourent sont sûrs ! Cela coûterait trop cher aux entreprises si les produits et les appareils fabriqués, vendus, utilisés dans notre univers développé présentaient des risques graves ! Cela se saurait ! Eh bien non, cela ne se sait pas. Pourtant, la maison, le jardin, les loisirs tuent plus que la voiture. 22 000 morts, bon an, mal an, contre 12 000 morts de la route... C'est la première cause de décès des moins de quinze ans. En gros, 5 millions d'accidents domestiques, responsables de 440 000 hospitalisations, de 550 000 arrêts de travail.

Bien sûr, la cause d'un accident, bénin ou grave, est toujours stupide, et la maladresse, l'imprudence, l'inconscience de l'utilisateur sont souvent à l'origine du désastre, plus que l'appareil lui-même ou le produit utilisé. Une simple casserole, remplie d'eau bouillante, peut détruire un tout-petit, comme le montrait fort bien un spot télévisé de la dernière campagne de sensibilisation faite par le secrétariat d'Etat à la consommation. Mme Neiertz, ministre en charge, récidive, et dès le 20 mars, une nouvelle campagne commence.

Notices ésotériques

Il est aussi vrai qu'au fil du temps les appareils sont devenus plus fiables, mieux protégés, munis de sauvegardes automatiques en cas de fausse manœuvre, accompagnés de notices explicatives mieux rédigées... bien qu'il y ait beaucoup à faire encore dans ce domaine précis. Les notices explicatives sont encore trop souvent rédigées dans le langage certes précis, mais tout à fait ésotérique que les professionnels utilisent entre eux, et, lorsque le produit est importé, traduits en un affreux patagon.

Le gros reproche que la Commission fait aux industriels est de ne pas suffisamment procéder à des *« essais de comportement »*, et, à la lumière des travaux faits en 1989 *« dans le domaine des emballages et étiquetages de produits d'entretien, des mini-fours, des réchauds à gaz de type camping ou réchauffe-plat, du matériel de puériculture (sièges, transat pour bébé) »*, elle affirme qu'elle n'aurait pas eu à intervenir dans certains cas *« si les professionnels avaient étudié sérieusement les comportements réels des consommateurs adultes et enfants »*. Or ces essais sont peu coûteux, surtout si on les compare aux autres coûts de recherche et aux dépenses promotionnelles.

Il faudrait aussi que l'identification des produits soit claire pour que les mises en garde de la Commission soient plus efficaces... Enfin, les industriels, qui en viennent à procéder à des retraits, comme cela se fait couramment outre-Manche ou outre-Atlantique (et on vient de le voir avec Perrier et Buitoni), ne sont pas encore convaincus de l'efficacité de cette procédure pour leur image de marque. Et ce n'est pas un hasard si, dans ce cinquième rapport, la Commission publie cinq avis, adoptés le 10 janvier dernier sur les piscines privées (où de jeunes enfants se noient), les petites échelles, marchepieds et escabeaux (dont on chute un peu trop facilement), les Citroën BX 16 TRS et BX 19 GT, commercialisées en 1984, 1985 et 1986 (dont certaines ont une fâcheuse tendance à prendre feu au démarrage), et un réchaud à gaz « Flamatable ». De toute évidence, il s'agit d'encourager des producteurs un peu trop tentés de traîner des pieds à procéder à des rappels systématiques.

> ### Securitam 3614
>
> En cas d'accident domestique ou pour se renseigner sur les précautions à prendre avec tel produit ou tel appareil pour la maison, le jardin ou le garage, on peut, sur minitel, avoir accès au serveur Securitam par le 3614. Ce système, qui existe depuis l'an dernier, a été créé par la Commission de la sécurité des consommateurs, avec la complicité active de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM). Il renseigne professionnels de la santé et particuliers, mais sert aussi à détecter les produits, services et comportements à risque, et à nourrir les statistiques d'accidents domestiques.

Du côté des distributeurs, tout va très bien, tout au moins tant qu'il s'agit de rappeler des produits de marque qui mettent en cause des industriels. Mais du côté des exigences de leurs acheteurs, du cahier des charges de leurs importations, voire même de la sécurité dans les magasins, c'est beaucoup moins parfait. Quant aux importateurs, disons que la sécurité des produits qu'ils achètent n'est pas leur souci premier, notamment en matière d'étiquetage.

Et puis il y a l'immense domaine des services. Au milieu d'artisans très sérieux, il y a quelques gougnafiers qui ne respectent en rien les règles de l'art. Et puis il y a le bricolage, et tous les « bricolos » qui travaillent au noir sont loin de les connaître et de les appliquer, ces fameuses règles de l'art. Sans parler du bricoleur maison, qui, parfois, croit savoir tout faire. L'usage inconsidéré de machines conçues pour des professionnels attentifs peut créer des accidents graves (il y a déjà un avis sur les machines de bricolage), c'est un fait. Mais l'intervention du bricoleur ou du professionnel peu consciencieux sur le gaz ou l'électricité peut causer à terme de véritables catastrophes. Le problème est d'autant plus préoccupant que l'artisanat et le bricolage sont par définition des secteurs très éclatés. C'est pourquoi la Commission vient de créer en son sein un groupe de travail spécialisé sur ces risques particuliers.

Et puis il y a les vides de la réglementation sur les parcs de loisirs, sur les parcs aquatiques, les absences de normes sur la résistance au feu des matières plastiques, sur la résistance aux contraintes mécaniques et thermiques des vitres de four... Encore beaucoup de pain sur la planche pour la Commission.

JOSÉE DOYÈRE

(1) La Commission de la sécurité des consommateurs, présidée par M. Jean Terquem, conseiller d'Etat, compte quinze membres (3 représentants des professionnels, 3 représentants des associations de consommateurs, 3 hauts magistrats et 6 experts) et un commissaire du gouvernement. Son adresse : 3, rue Blanche, Paris 9e. Son téléphone : (1) 48 74 01 06. Le rapport est en vente à la direction des Journaux officiels, 26, rue Desaix, Paris 15e, au prix de 60 F.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ECUREUIL INVESTISSEMENTS

SICAV ACTIONS FRANCAISES
pour vos placements sur les grandes valeurs de la cote

MODIFICATION DES STATUTS

Le Conseil d'administration, sous la présidence de Monsieur Lucien Lavigne, proposera aux actionnaires de la Sicav, réunis en assemblée générale extraordinaire le 3 avril 1990, une mise à jour des statuts conforme aux nouvelles normes, définies par la COB, donnant accès au marché européen des Sicav.

MISE EN PAIEMENT DU DIVIDENDE DE L'EXERCICE 1989

Le Conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 3 avril 1990, de fixer le dividende net de l'exercice clos le 29 décembre 1989 à 15,75 F par action.

	NET	CRÉDIT D'IMPÔT personnes physiques	CRÉDIT D'IMPÔT personnes morales
• obligations françaises non indexées	12,60 F	0,09 F	0,07 F
• actions françaises	2,16 F	1,71 F	1,40 F
• créances négociables	0,99 F		
TOTAL	15,75 F	1,80 F	1,47 F

Sous réserve du vote de l'assemblée générale, ce dividende sera détaché le 6 avril et mis en paiement le 9 avril 1990.

PERFORMANCE 1989 *(dividende net réinvesti) : + 17,06 %*
Valeur de l'action au 29/12/89 : 410,95 F

L'Ami Financier
Caisse d'Epargne Ecureuil

Sicav gérée par Ecureuil Gestion
filiale des Caisses d'épargne et de prévoyance et de la Caisse des dépôts et consignations.



COMPAGNIE DES SALINS DU MIDI ET DES SALINES DE L'EST

Lors de sa séance du 12 mars 1990, le conseil d'administration a décidé de convoquer les actionnaires en assemblées générales extraordinaire et ordinaire, le 18 juin prochain.

L'assemblée générale extraordinaire sera d'abord appelée à reconduire certaines autorisations arrivant à expiration, à mettre ensuite en harmonie avec la réglementation en vigueur certaines dispositions statutaires et, enfin, à adopter une modification des statuts destinée à permettre à l'assemblée générale ordinaire d'offrir aux actionnaires l'option de paiement du dividende en numéraire ou en actions.

L'assemblée générale ordinaire sera appelée, ensuite, à approuver les comptes de l'exercice 1989. Ceux-ci ont été examinés par le conseil lors de la même séance : le bénéfice net s'élève à 103 203 681 F contre 99 385 971 F en 1988.

Le bénéfice de l'exercice 1989 s'entend après une plus-value nette à long terme s'élevant à 7 700 826 F (contre 14 033 246 F pour le précédent exercice).

Il sera enfin proposé à l'assemblée générale ordinaire de distribuer un dividende de 30 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 15 F, soit un revenu global de 45 F, l'option étant donnée aux actionnaires d'un paiement du dividende en actions.

MARCHÉS FINANCIERS

Selon une note confidentielle du Crédit lyonnais

Le Crédit agricole ne serait plus la première banque française

Etre le premier établissement bancaire français est un privilège envié... qui suscite des jalousies. Pour détrôner le Crédit agricole – « première banque non japonaise dans le monde » – et première banque française, la direction des études économiques et financières (DEEF) du Crédit Lyonnais s'est livrée à un savant travail de sape.

Les banquiers adorent les classements qui leur permettent de briller en société mais aussi de se positionner vis-à-vis de la concurrence, comme de la clientèle. La place de premier établissement financier français est donc fort convoitée. Jalousie ? Sens de la justice ? La direction des études économiques et financières (DEEF) du Crédit lyonnais estime aujourd'hui que le Crédit agricole, traditionnel numéro un, fait figure d'imposteur.

Dans une note confidentielle datée du 23 février 1990, la DEEF explique que la loi de 1988, qui a fait de la Caisse nationale du Crédit agricole la propriété des caisses régionales, a changé fondamentalement *« la nature des rapports entre ces organismes »*. Autrement dit, avant 1988, la tutelle juridique exercée par la Caisse nationale sur les caisses régionales apparentait l'ensemble à un groupe financier classique, la Caisse nationale exerçant alors le rôle de holding sur les filiales-caisses régionales.

Mais, depuis 1988, ce rapport juridique se serait inversé. En devenant la propriété, à 90 %, des caisses régionales, la Caisse nationale a changé de statut. Elle se retrouve non plus en position de holding, mais de filiale de l'ensemble des caisses régionales. Cette révolution juridique aurait pour conséquence première de modifier la présentation des résultats.

Car, ce qui était présenté comme un *« total du bilan »* (résultat de la Caisse nationale ajouté à celui des caisses régionales) n'apparaît plus alors comme un résultat financier mais comme une « ...*« situation d'ensemble »* qui permet d'apprécier surtout une force de frappe commerciale.

Si l'on veut s'en tenir à un bilan strictement financier – celui qui permettrait de juger le Crédit agricole sur les mêmes bases que les autres banques – il faudrait, estime le Crédit lyonnais, ne retenir comme critère que *« le bilan consolidé »*, à savoir les activités proprement bancaires de la Caisse nationale, auquel s'ajoutent les résultats de ses quarante-huit filiales intervenant dans des secteurs comme le placement, les transactions boursières, les assurances, le crédit-bail, la promotion immobilière, le tourisme, etc., soit un résultat financier de 1 051 milliards de francs en 1988. En revanche, sélectionner la *« situation d'ensemble »* (caisses régionales, plus caisse nationale, soit 1 276 milliards en 1988) comme critère de mesure, ne saurait être considéré comme un total du bilan.

« Banaliser » l'établissement mutualiste

Même si l'enseigne Crédit agricole est une réalité tangible pour la clientèle, même si les relations financières sont fortement intégrées, même si la trésorerie, l'internationalisation, la gestion de patrimoine sont assurées par la Caisse nationale, même si celle-ci veille à la cohésion de l'ensemble régional... Tous ces éléments donnent aux 1 276 milliards de francs de la *« situation d'ensemble »* une signification *« limitée à la représentativité du poids commercial du Crédit agricole »*.

Cette situation financière saurait d'autant moins être prise en considération que le Crédit agricole ne présente pas les caractéristiques d'un véritable groupe financier. La mutualisation ne fonde pas la Caisse nationale à exercer une *« influence directe sur la gestion des caisses régionales »*, notamment par nomination des présidents, vice-présidents et administrateurs. Les caisses régionales ont, d'autre part, un accès autonome au marché financier et peuvent émettre des certificats coopératifs d'investissements. Enfin, les fusions déjà réalisées ou en cours entre les caisses régionales entraînent un regroupement de moyens financiers et humains qui *« pourrait provoquer l'émergence de caisses puissantes, acceptant de plus en plus difficilement »* la tutelle de la Caisse nationale.

En raison de tous ces éléments, le Crédit lyonnais s'estime fondé à critiquer la représentativité financière des comptes d'ensemble du Crédit agricole. A l'instar de la Norinchukin Bank du Japon, dont la structure et la vocation l'apparentent au Crédit agricole, il faudrait ne retenir dans les classements que le total de bilan consolidé de l'organisation centrale (1 051 milliards de francs pour le Crédit agricole et non pas 1 276 milliards de francs). Qu'attend-on pour *« banaliser »* enfin le Crédit agricole, demandent fermement les économistes du Crédit lyonnais. Nul doute que chacun dans le Landerneau bancaire aura son avis sur la question.

YVES MAMOU

La Compagnie financière du CIC pourrait fusionner avec la Banque de l'union européenne

La Compagnie financière du CIC, holding d'une constellation de banques régionales, va se donner les moyens de devenir un groupe financier au sens plein du terme. D'ici à la fin du mois de mars, la Banque de l'union européenne (BUE), banque d'affaires du groupe CIC, pourrait fusionner avec la Compagnie financière. Mais le schéma définitif ne serait pas encore arrêté.

Le succès de cette opération nécessite l'accord des principales banques régionales qui composent l'ensemble CIC. M. Henri Moulard, président de la Société lyonnaise de banque, a indiqué mardi 13 mars qu'il n'était pas hostile à cette opération pour autant qu'elle n'aboutisse pas à vider les filiales de leur substance. *« En aucun cas, la solution ne peut passer par une baisse du potentiel des banques régionales »*, a expliqué M. Moulard, précisant qu'il était en parfait accord sur ce point avec M. François Caries, président de la Compagnie financière du CIC.

Selon M. Moulard, la création d'une véritable *« tête de pont »* au CIC permettrait aux banques régionales d'être véritablement représentées au plan international.

NEW-YORK, 13 mars ⬇

Repli

En baisse à l'ouverture, en hausse par la suite, la Bourse de New-York a néanmoins cédé du terrain, mardi en clôture, en raison d'une vive hausse des taux d'intérêt sur le marché obligataire. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 2 674,55, en baisse de 12,16 points.

Quelque 146 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des baisses était supérieur à celui des hausses : 896 contre 556. 500 titres étaient échangés.

Le marché avait ouvert en baisse, après la publication des chiffres sur les ventes de détail en février, en baisse de 0,9 % par rapport à janvier. Wall Street avait par la suite repris du terrain, avant d'accuser un nouveau recul face à la brusque remontée des taux d'intérêts sur le marché obligataire.

Les taux d'intérêt des bons à trente ans du Trésor américain, principale valeur de référence, s'établissaient à 8,72 % mardi en début d'après-midi contre 8,61 % lundi soir.

Walt Disney a gagné 1 3/8 à 113 3/8, Goodyear a progressé de 1 1/2 à 37 7/8 et UAL de 3 7/8 à 139 7/8.

IBM a perdu 1 3/8 à 106 3/8, Warner Lambert a cédé 3 à 101 3/8 et Pfizer 1 1/2 à 59 3/8.

VALEURS	Cours du 12 mars	Cours du 13 mars
Alcoa	65 3/4	65 1/8
A.T.T.	41 1/8	41 1/8
Boeing	67	66 1/2
Chase Manhattan Bank	29 1/2	29 1/8
Du Pont de Nemours	39 7/8	38 7/8
Eastman Kodak	39 1/4	38 7/8
Exxon	46 1/2	45 3/4
Ford	49	48 1/8
General Electric	62 3/8	62
General Motors	46 7/8	47 1/4
Goodyear	36 3/8	37 7/8
I.B.M.	107 3/4	106 3/8
I.T.T.	54 1/2	54 3/8
Mobil Oil	61 1/2	61
Pfizer	60 7/8	59 3/8
Schlumberger	48 1/8	48 3/8
Texaco	58 7/8	58 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	136	139 7/8
Union Carbide	22	22
U.S.X.	35 3/4	35 7/8
Westinghouse	73	73 1/8
Xerox Corp.	54 3/4	54 3/4

PARIS, 13 mars ⬆

Hausse

Sans faire preuve d'initiative originale depuis trois séances, la Bourse de Paris manifeste néanmoins une grande résistance à la baisse. Mardi, après un début de séance faible, l'indice CAC-40 a vite retrouvé une note positive. A 14 heures, il affichait un gain de 0,20 %. A la clôture, les gains atteignaient 0,61 %. La séance était terne, mais, compte tenu du climat boursier international, l'attitude du marché français peut être considérée comme un exploit, affirmaient divers opérateurs. En effet, au cours des heures précédentes, la situation s'était détériorée sur diverses places. Wall Street, en raison notamment d'une hausse des taux à court terme, a cédé du terrain.

A Tokyo, la cote a vivement chuté en raison de la baisse persistante du yen. En Allemagne, le marché obligataire a été chahuté mardi après la révision en hausse de l'indice des prix pour février (+ 0,4 % au lieu de 0,3 %). La publication prochaine de statistiques concernant l'évolution des prix aux Etats-Unis en février incite également les opérateurs à la prudence.

A Paris, le loyer de l'argent au jour le jour a dépassé les 10,5 %. Une hausse que les opérateurs jugeaient essentiellement technique en raison de la période de reconstitution des réserves obligatoires des banques. Le MATIF a néanmoins bien résisté, affichant quelques hausses minimes.

Quelques grandes valeurs étaient recherchées comme Thomson-CSF, L'Air liquide et Michelin. Les milieux financiers estiment que, si le groupe de Clermont-Ferrand ne recevait pas le feu vert des autorités américaines pour le rachat d'Uniroyal Goodrich, « ce serait une bonne chose ».

LONDRES, 13 mars =

Note soutenue

La Bourse de Londres affichait, mardi à la clôture, une hausse timide après avoir, pendant une grande partie de la séance, cédé du terrain en raison de la réserve des investisseurs avant la présentation du budget britannique. La baisse de la livre a également pesé sur le marché. L'indice Footsie des cent principales valeurs a gagné 1,7 point à 2 224,5, après avoir reculé de 9 points en début de matinée.

Quelque 317 millions d'actions ont changé de mains, contre 223 millions la veille.

Les fonds d'Etat ont souffert de la faiblesse des Bunds ouest-allemands et de l'annonce d'un déficit des échanges invisibles de la Grande-Bretagne au quatrième trimestre 1989, le premier depuis 1995.

La baisse du sterling a favorisé les valeurs exportatrices comme ICI, par exemple. Une autre chimique, BOC, a progressé à l'annonce de l'introduction en Bourse d'une partie de son secteur santé.

Aux banques, Standard Chartered s'est repliée après l'inscription d'une provision de 80 millions de dollars sur ses créances envers le groupe informatique américain MiniScribe, victime d'une fraude.

TOKYO, 14 mars ⬇

Nouveau recul

Après avoir évolué pendant une grande partie de la séance selon une tendance en dents de scie, la Bourse de Tokyo a terminé, mercredi, sur un nouveau repli. L'indice Nikkei a perdu 268,44 points à 32 352,13 points, soit une baisse de 0,82 %. Mardi, cet indice avait abandonné 747,66 points.

Les ventes des arbitragistes ont continué à peser sur la tendance. Par ailleurs, les opérateurs estiment que, jusqu'à la fin de l'année fiscale, le 31 mars, le marché devrait être très médiocre car *« personne n'ose prendre une initiative »*. Après cette échéance, le taux de l'escompte pourrait être relevé, estiment par ailleurs certains analystes.

Le volume des échanges était faible, avec 480 millions de titres traités contre 422 millions mardi.

VALEURS	Cours du 13 mars	Cours du 14 mars
Akai	1 200	1 190
Bridgestone	1 460	1 460
Canon	1 520	1 510
Fuji Bank	3 130	3 110
Honda Motors	1 600	1 580
Matsushita Electric	2 000	1 990
Mitsubishi Heavy	984	934
Sony Corp.	7 790	7 750
Toyota Motors	2 280	2 220

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Enimont : la division entre public et privé se confirme.** – Le conseil d'administration du pôle chimique Enimont, réuni, le mardi 13 mars, a confirmé les divisions au sein de la joint-venture, en décidant de présenter lors de la prochaine assemblée du 30 avril deux comptes-rendus distincts, l'un de l'actionnaire privé Montedison (Ferruzzi) et l'autre du partenaire public, l'ENI, détenant chacun 40 % des parts. Dans l'après-midi, le collège syndical d'Enimont avait demandé, comme le souhaite Montedison, la convocation d'une assemblée ordinaire en même temps que l'assemblée extraordinaire, fixée antérieurement au 30 avril, pour décider de l'augmentation de capital proposée par le président de Ferruzzi, M. Raul Gardini. En début de soirée, un communiqué des conseillers de l'ENI dans Enimont venait s'opposer à la proposition d'assemblée ordinaire du collège syndical.

□ **Mediobanca entre dans Pirelli et augmente sa part dans Generali.** – La banque d'affaires Mediobanca a acheté 2,2 % de la société financière suisse SIP (Société internationale Pirelli), et fait passer de 5,49 % à 5,61 % sa participation dans la compagnie d'assurances Generali. La première opération a coûté 31,2 milliards de lires (145 millions de francs) et la seconde un peu plus de 34 milliards de lires (14,5 millions de francs). En revanche, Mediobanca a cédé sa participation d'un montant de 41,8 milliards de lires (195 millions de francs) dans Himont (groupe Ferruzzi).

□ **Standard Chartered : provision exceptionnelle de 80 millions de dollars.** – La banque britannique Standard Chartered a constitué une provision exceptionnelle de 80 millions de dollars (465 millions de francs) pour couvrir en partie des crédits de 110 millions de dollars au groupe informatique américain MiniScribe, en difficulté financière. Standard Chartered avait consenti des prêts à MiniScribe par l'intermédiaire de sa branche de Hongkong. MiniScribe, un fabricant de matériels informatiques périphériques, avec des filiales à Hongkong et à Singapour, a demandé, en janvier dernier, la protection de la loi américaine sur les faillites après avoir été victime d'une fraude. Un tribunal américain a décidé qu'une vente de l'entreprise ou de ses actifs devrait être effectuée d'ici au 17 avril.

□ **CMB Packaging ouvre son capital à ses salariés.** – Le groupe franco-britannique d'emballages CMB Packaging a offert à tous ses salariés la possibilité d'entrer dans le capital à hauteur de 4 %, a annoncé Elysée Gestion, la société du groupe CCF qui va gérer le fonds commun de placement des salariés. CMB a proposé à ses employés d'acheter des titres au prix unitaire de 173 F à la faveur d'une augmentation de capital de 140 millions de francs (4 % du capital). Au terme de l'opération, qui s'est déroulée tout au long du mois de février, les salariés avaient souscrit à hauteur de 60 %, soit environ 2,5 % du capital. Ce résultat est satisfaisant compte tenu de l'état du marché, affirme-t-on chez Elysée Gestion.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault & Associés	....	421	Le gd livre du mois	....	480
Asystel	....	78 50 d	Loca Investissement	....	282
B.A.C.	....	204 70	Locamic	....	138 10
B. Demachy & Assoc.	....	576	Matra Communication	....	214 60
Banque Tarneaud	188	189	Metallurg. Minière	....	220
B.I.C.M.	....	840	Molex	228	228 20
Boiron	....	380	Navale-Delmas	....	1203
Boisset (Lyon)	....	....	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	2700	Ore. Gest.Fin.	....	581
Calberson	....	728	Pinault	....	492
Cardif	....	780	Presbourg (C.In & Fin)	....	94
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	980	Présence Assurance	....	500
C.D.M.E.	....	1855	Publicat. Filipacchi	....	762
C. Equip. Elect.	....	342	Razel	....	810
C.E.G.E.P.	....	280	Rémy & Associés	....	367
Ciments d'Origny	....	650	Rhône-Alpes Écu (Ly.)	....	310
C.N.I.M.	....	750	St-Honoré Matignon	....	229
Codetour	....	282	S.C.G.P.M.	....	894
Conforama	....	1195	Segin	....	308
Creeks	....	410	Sélection Inv. (Lyon)	....	112 80
Daisa	....	....	S.E.P.	....	410
Dauphin	....	561	Serbo	....	520
Devanlay	....	1000	S.M.T.Goupil	....	310 20
Deville	....	476	Sodeforg	....	87 80 d
Dolisos	....	175	Supra	....	215
Editions Belfond	....	236	Thermador Hold. (Lyon)	....	300
Elysées Investissem.	....	16	TF 1	....	304
Finacor	....	203	Unilog	....	187 80
Gorontr	....	....	Union Financ. de Fr.	....	540
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	440	Viel et Cie	....	177 50 o
Gravograph	....	225	Yves Saint-Laurent	....	1062
Guintoli	....	890			
I.C.C.	....	288			
Idia	....	310			
Idianova	....	145			
I.M.S.	....	1148			
IN2	....	300			
Int. Metal Service	....	....			

Marché des options négociables le 13 mars 1990

Nombre de contrats : 13 899.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	Juin dernier
Bouygues	640	–	10	–	–
CGE	600	4,80	24	28	–
Elf-Aquitaine	600	27	45	5	12
Eurotunnel SA-PLC	50	5,50	9	0,70	3
Euro-Disneyland SC	110	–	3	–	14,50
Havas	1 400	–	–	9	–
Lafarge-Coppée	388	1,80	–	33	–
Michelin	140	–	13,50	–	8
Midi	1 300	10	65	–	–
Paribas	640	8,50	33	26	–
Pernod-Ricard	1 250	7	38	–	–
Peugeot SA	775	64	97	3	19
Rhône-Poulenc CI	400	–	40	–	–
Saint-Gobain	560	35	53	3,50	15
Source Perrier	1 800	2,20	43	217	–
Société générale	560	24,50	43	4	–
Suez Financière	400	50	63	0,60	5
Thomson-CSF	160	1,40	7	19	19,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 13 mars 1990.
Nombre de contrats : 52 473.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	Juin 90	Septembre 90
Dernier	98,72	98,80	98,90
Précédent	98,66	98,82	98,86

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	Sept. 90
99	1,19	1,77	1,37	1,78

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,7820 F ⬇

Dans un marché calme, la devise américaine s'est légèrement repliée, mercredi 14 mars à Paris. En fin de matinée, elle se négociait à 5,785 F, 1 7125 DM et 152,25 yens.

Le mark s'échangeait à 3,3795 FF. L'agitation connue à New-York, la veille autour de rumeurs sur la conversion d'une partie seulement des avoirs est-allemands à parité avec le deutschemark, était retombée.

FRANCFORT	13 mars	14 mars
Dollar (en DM)	1,7120	1,7120
TOKYO	13 mars	14 mars
Dollar (en yens)	152,67	152,20

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (14 mars) . . 10 3/16-10 5/16 %
New-York (13 mars) . 8 3/16-8 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	12 mars	13 mars
Valeurs françaises	93,4	
Valeurs étrangères	95	
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	515,77	515,01
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 912,59	1 924,30

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 686,71	2 674,55

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 751,8	1 755,6
Mines d'or	284	283,3
Fonds d'Etat	76,88	76,68

TOKYO

	13 mars	14 mars
Nikkei Dow Jones	32 620,57	32 352,13
Indice général	2 457,10	2 420,70

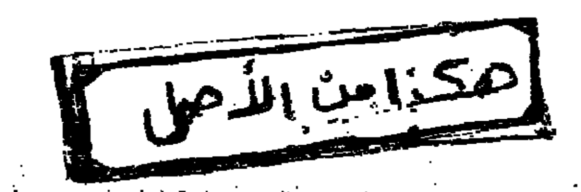
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. +	ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	ou dép. –
$ E.-U.	5,7925	5,7975	+ 95	+ 110	+ 195	+ 220	+ 625	+ 695
$ can.	4,9193	4,9278	– 140	– 115	– 225	– 180	– 531	– 447
Yen (100)	3,7941	3,7987	+ 87	+ 107	+ 183	+ 209	+ 576	+ 645
DM	3,3845	3,3888	+ 57	+ 78	+ 116	+ 143	+ 319	+ 384
Florin	2,9982	3,0023	+ 37	+ 49	+ 79	+ 98	+ 256	+ 302
FB (100)	16,2574	16,2885	– 30	+ 53	+ 22	+ 174	+ 223	+ 598
FS	3,7909	3,7967	+ 42	+ 60	+ 85	+ 112	+ 314	+ 380
L (1 000)	4,5718	4,5794	– 101	– 68	– 177	– 133	– 400	– 358
£	9,3057	9,3195	– 404	– 334	– 721	– 607	– 1970	– 1787

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/16	8 5/16	8 5/8	8 7/16	8 7/16	8 9/16	8 5/8	8 3/4
Yen	6 3/8	6 5/8	7 1/2	7 5/8	7 9/16	7 11/16	7 3/4	7 7/8
DM	7 7/8	8 1/8	8 1/8	8 3/16	8 1/4	8 3/8	8 7/8	9
Florin	8 5/16	8 9/16	8 5/8	8 3/4	8 11/16	8 13/16	9	9 1/8
F.B. (100)	10 1/16	10 3/8	10 7/16	10 9/16	10 7/16	10 9/16	10 9/16	10 13/16
F.S.	8 5/8	8 7/8	8 7/8	9	9	9 1/8	9 1/8	9 1/4
L (1 000)	12	13	12 1/8	12 5/8	12 1/4	12 3/4	12 5/8	13
£	14 5/8	14 7/8	15 1/16	15 3/16	15 1/4	15 3/8	15 7/16	15 9/16
F franç.	10 1/4	10 1/2	10 5/16	10 7/16	10 1/2	10 5/8	10 15/16	10 1/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 13 MARS

Cours relevés à 17 h 38

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3852	C.N.E. 3% ★	3864	3866	3868	+ 0 05
1051	B.N.P. T.P.	1053	1053	1053	....
1228	C.C.F. T.P.	1230	1240	1230	....
1046	Créd. Lyon. T.P.	1050	1050	1050	....
1680	Renault T.P.	1720	1720	1728	+ 0 47
2044	Rhone-Poul. TP	1940	1945	1940	....
1220	St-Gobain T.P.	1223	1230	1223	....
1190	Thomson T.P.	1210	1210	1220	+ 0 83
845	Accor	879	876	884	+ 0 57
610	Air Liquide	646	644	658	+ 1 86
2130	Als. Superm.	2110	2110	2110	....
566	A.L.S.P.I. ★	580	579	575	- 0 86
2550	Arjom. Prioux ★	2610	2610	2647	+ 1 42
615	Arnaud-Rey ★	600	600	600	....
975	Aux. Entrepr. ★	1034	1021	1011	- 2 22
525	Av. Dassault ★	508	525	508	....
300	Axa Midi Assur.	278	274 90	272 90	- 1 83
340	BAFIP ★	349	346 10	344 50	- 1 29
325	Bail-Equipem. ★	323 50	317	319	- 1 39
990	Bail Investiss. ★	971	970	952	- 1 96
420	B.N.P. C.I. ★	412	405	411	- 0 24
865	Bolloré Tech.	866	880	870	+ 0 46
480	Cie Bancaire ★	547	545	560	+ 2 38
730	Bazar H.-V. ★	710	708	695	- 2 11
760	Béghin-Say ★	800	796	794	- 0 75
1410	Berger (Mé)	1353	1351	1351	- 0 15
665	Bic ★	639	633	642	+ 0 47
950	B.I.P. ★	958	910	910	- 5 01
570	B.I.S. ★	565	584	573	+ 3 24
2830	Bongrain S.A. ★	2945	2914	2942	- 0 10
1000	Bon-Marché ★	1009	1000	1005	- 0 40
560	Bouygues ★	571	573	571	....
175	B.P. France ★	180	177 50	177 10	- 1 61
710	B.S.N. ★	742	738	747	+ 0 67
810	Canal Plus ★	804	808	805	+ 0 12
430	Cap Gem. S. ★	460	457	461	+ 0 22
3100	Carrefour ★	3250	3250	3274	+ 0 74
160	Casino ★	145 90	146	153 50	+ 5 21
120	Casino A.D.P. ★	116 80	119 50	120 50	+ 3 17
965	Castorama D.I.	1015	1005	1020	+ 0 49
150	C.C.M.C.	150 50	151	150 70	+ 0 13
665	C.E.G.I.D.	635	635	620	- 2 36
245	Centrest	259	251	250	- 3 47
555	C.E.P. Comm.	542	545	544	+ 0 37
405	Cerus CER	392	393 90	389	- 0 77
490	Cetelem ★	517	516	506	- 2 13
690	C.F.A.O. ★	601	602	627	+ 4 33
540	C.G.E.	570	570	576	+ 1 05
1520	C.G.I. Informat.	1510	1510	1509	- 0 07
1190	C.G.I.P. ★	1295	1290	1283	- 0 93
600	C.G.P.	602	610	599	- 0 50
1110	Chargeurs S.A. ★	1108	1100	1101	- 0 63
770	Cica	701	720	720	+ 2 71
1300	Ciments franç. ★	1505	1515	1529	+ 1 59
700	Club Méditerr. ★	675	677	682	+ 1 04
185	C.M.B. Packag.	178	178	176 80	- 1 24
180	Codetel ★	172	172 10	172	....
410	Cofimeg ★	402	402	402	....
470	CPR (Par.-R.) ★	480	475	473	- 1 46
665	Colas ★	778	770	780	+ 0 26
280	Cpt. Entrepr. ★	323	320 50	334	+ 3 41
970	Compt. Mod. ★	1030	1050	1050	+ 1 94
390	Concept S.A.	383	387	380	- 0 78

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1240	Créd. Foncier ★	1325	1315	1319	- 0 45
496	C. F. Internat. ★	507	510	511	+ 0 79
230	C.C.F. ★	232	225 20	226 40	- 2 41
705	Cr. Lyon. (CI) ★	690	686	688	- 0 29
1310	Crédit Nat. ★	1331	1330	1330	- 0 08
300	C.S.E.E. ★	330	332	328	- 0 61
3820	Damart S.A. ★	3480	3520	3520	+ 1 15
1850	De Dietrich ★	1715	1730	1728	+ 0 76
220	Dév. R.d.C. 8.8	210	208	210	....
310	Dév. R. Sud-Est	298 90	298 90	300	+ 0 37
590	D.M.C.	570	570	587	- 0 53
4600	Docks France ★	4219	4200	4175	- 1 04
820	Dumez ★	918	917	925	+ 0 76
2030	Eaux (Gén.) ★	2273	2268	2263	- 0 44
500	Ecco ★	518	518	520	+ 0 39
910	Electrofinanc. ★	950	960	932	- 1 89
400	El. S. Dassault ★	386	390	386	....
585	Elf-Aquitaine	615	610	624	+ 1 46
425	— (certific.) ★	458	450	450	- 1 75
1320	Epeda B.-F.	1295	1300	1300	+ 0 39
2700	Essilor ★	2603	2618	2598	- 0 19
1180	Essil. Int.(DP) ★	1242	1240	1230	- 0 97
690	Euro S.A.F. ★	700	700	700	....
2400	Eurafrance ★	2311	2300	2241	- 3 03
1810	Eurocom ★	1831	1830	1805	- 1 42
100	Eurodisneyland	96 95	96 55	96 50	- 0 46
4300	Euromarché ★	4052	4052	4052	....
1230	Europe nº 1 ★	1275	1280	1278	+ 0 24
66	Eurotunnel ★	54 90	55	54 50	- 0 73
1700	Exor ★	1674	1689	1676	+ 0 12
1780	Facom ★	1700	1690	1710	+ 0 59
1190	Fichet-Bauche ★	1315	1305	1300	- 1 14
198	Finextel ★	200	199	200	....
420	Fives-Lille ★	430 50	429	435	+ 1 05
2310	Fromager. Bel ★	2351	2415	2366	+ 0 64
1780	Gal. Lafayette ★	1725	1700	1729	+ 0 23
510	Gascogne ★	519	510	510	- 1 73
1530	Gaz et Eaux ★	1591	1590	1590	- 0 06
1120	Géophysique ★	1150	1110	1100	- 4 35
680	Gerland ★	660	660	660	....
720	Groupe Cité ★	795	780	775	- 2 52
1480	Gr. Victoire	1440	1405	1406	- 2 43
1120	— (certif.)	950	912	903	- 4 95
1300	GTM-Entrep. ★	1300	1300	1300	....
1160	Guyenne-Gas. ★	1130	1115	1125	- 0 44
370	Hachette ★	369	365	371 90	+ 0 79
1420	Havas ★	1430	1432	1440	+ 0 70
580	Hénin (La) ★	568	565	567	- 0 18
1130	Hutchinson ★	1225	1205	1200	- 2 04
270	Imétal ★	315	314	315 20	+ 0 06
78	Immobil. Phénix	79	78 60	79	....
138	Ingénico ★	125 40	125 80	121 10	- 3 43
5430	Inst. Mérieux ★	5880	5850	5840	- 0 68
510	Interbail ★	513	513	509	- 0 78
1600	Intertechnique ★	1600	1590	1560	- 2 50
1010	J. Lefebvre ★	1075	1061	1085	- 0 93
1100	Labinal ★	1150	1117	1130	- 1 74

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2530	Lab. Bellon ★	2451	2450	2450	- 0 04
320	Lafarge-Coppée	358 80	356	355	- 0 50
1310	Lebon ★	1250	1250	1250	....
3160	Legrand ★	3410	3430	3440	+ 0 88
1780	Legrand (DP) ★	1676	1688	1671	- 0 30
510	Legris Ind.	572	580	579	+ 1 22
....	Leroy-Somer ★	2146	2125	2150	+ 0 19
770	Locabail Im. ★	800	798	785	- 1 88
530	Locafrance ★	507	510	505	- 0 39
845	Locindus ★	860	840	859	- 0 12
460	Luchaire ★	505	508	516	+ 2 18
4660	L.V.M.H. ★	4675	4685	4739	+ 1 37
525	Lyonn. Eaux ★	596	596	599	+ 0 50
320	Majorette (Ly) ★	322 90	322 90	318 50	- 1 36
386	Mar. Wendel ★	410	410	408	- 0 49
345	Matra ★	380 60	381	384 50	+ 1 11
4800	Merlin-Gerin ★	4775	4800	4870	+ 1 99
205	Metaleurop ★	216 20	216 90	221 50	+ 2 45
230	Métrologie Int. ★	225	225	225	....
131	Michelin	138 90	139 80	142 50	+ 2 59
1290	Midi (Cie)	1247	1243	1242	- 0 40
174	Midl. Bk SA ★	170 60	170 60	174	+ 1 99
460	Min. Salsig. (Mb)	451	454	454	+ 0 67
178	M.M.BM. ★	183 40	181	181 80	- 0 87
123	Moulinex ★	127 50	127 30	126	- 1 18
1880	Navig. Mixte ★	1930	1932	1900	- 1 55
186	Nord-Est ★	182	182 50	189	+ 3 85
430	Nordon (Ny)	470	460	455	- 3 19
730	Nouvelles Gal. ★	701	698	700	- 0 14
790	Occid. (Gén.) ★	865	860	860	- 0 58
1670	Omn.F.Paris ★	1706	1720	1700	- 0 35
370	Olipar ★	390	385 10	389 90	- 0 03
4300	Oréal (L') ★	4748	4733	4748	....
620	Paribas	620	615	614	- 0 97
1650	Pechelbronn ★	1569	1560	1576	+ 0 45
285	Pechiney CIP ★	285	285	286	+ 0 35
155	Pechiney Int.	160 90	160	162	+ 0 68
565	Penhoet ★	556	555	569	+ 2 34
1340	Pernod-Ricard ★	1179	1172	1199	+ 1 70
705	Peugeot S.A.	820	819	829	+ 1 10
405	Plastic Omn. ★	447	445	451	+ 0 89
490	Poliet ★	528	525	525	- 0 19
1160	Prétabail Sic. ★	1141	1147	1160	+ 1 67
880	Primagaz ★	804	830	825	+ 2 61
600	Printemps ★	607	602	617	+ 1 65
3780	Promodès ★	4060	4000	4000	- 1 48
640	Radiotechn. ★	640	640	630	- 1 56
200	Raff. D. Total ★	206	203	214	+ 3 88
3150	Redoute (La) ★	3186	3175	3175	- 0 35
400	R.-Poulenc CIP ★	418	416	420	+ 0 48
325	Rober financ.	330	330	330	....
102	Rochette (La)	99	97 10	97 20	- 1 82
1850	Roussel-Uclaf ★	1930	1915	1910	- 1 04
4600	R. Impér. (Ly)	4620	4645	4640	+ 0 43
185	Sade	184 70	183	184 70	....
1440	Sagem ★	1444	1420	1425	- 1 32
535	Saint-Gobain	590	586	593	+ 0 51

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1480	St-Louis ★	1524	1530	1530	+ 0 39
2610	Salomon	2146	2130	2125	- 0 98
645	Salvepar	560	552	558	- 0 36
990	Sanofi ★	1029	1024	1032	+ 0 29
1760	S.A.T. ★	1570	1566	1550	- 1 27
335	Saul-Chât. (B) ★	317	315	315	- 0 63
1600	Saupiquet (Na)	1800	1800	1800	....
880	Schneider ★	899	899	924	+ 2 78
42	S.C.O.A. ★	40 20	....	....	....
1110	S.C.R.E.G. ★	1150	1101	1100	- 4 35
1040	Seb ★	1165	1125	1140	- 2 15
510	Sefimeg ★	537	531	537	....
685	Sextant A.	641	640	645	+ 0 74
1350	S.F.I.M. ★	1461	1461	1461	....
235	S.G.E. ★	232 80	232	230	- 1 12
830	Silic ★	851	855	835	- 1 88
865	Simco	806	810	805	- 0 17
1040	Sk. Rossignol ★	1025	1015	1015	- 0 98
820	Sligos ★	980	961	955	- 2 55
540	Société Génér.	576	573	582	+ 1 04
142	Sodexco	143	143	143	....
170	Sodero (Na)	173	173	173	....
675	Sodexho ★	679	679	663	- 2 36
98	Sogenal (Ny)	99 70	99 80	100	+ 0 30
510	Sogerap ★	535	518	535	....
2150	Somm-Allib. ★	2290	2278	2250	- 1 75
1500	Source Perrier ★	1586	1590	1596	+ 0 63
645	Sovac ★	707	704	719	+ 1 70
720	Spie-Batignol. ★	773	771	784	+ 1 42
1190	Strafor ★	1190	1180	1195	+ 0 42
420	Suez	445 90	442 80	447	+ 0 25
465	Synthélabo ★	520	524	540	+ 3 85
133	Thomson-C.S.F.	140	139	142 80	+ 2
545	Total (CFP) ★	603	598	604	+ 0 17
102	— (certific.) ★	108 70	107 20	107 10	- 1 47
405	Trufaut (Fin.)	396	396	399	+ 0 76
420	U.F.B.-Locab. ★	400	404 90	392	- 2
1080	U.I.C. ★	1155	1155	1140	- 1 30
650	U.I.F. ★	675	665	660	- 2 22
1010	U.I.S. ★	984	980	982	- 0 20
240	U.C.B. ★	242	248	241	- 0 41
910	Unibail ★	880	876	876	- 0 45
680	Valéo ★	716	722	738	+ 3 07
410	Vallourec ★	425	425	428	+ 0 71
375	Via Banque ★	370	373	374 50	+ 1 22
1400	Zodiac	1340	1345	1343	+ 0 22
1180	Elf-Gabon ★	1129	1118	1131	+ 0 18
130	Amax Inc.	139	139 90	139	....
164	Amer. Express	163 10	161 80	161 80	- 0 80
220	Amer. Teleph.	237 50	237 50	237 50	+ 0 70
205	Anglo Amer. C.	197	190	190	- 3 55
800	Angold	549	534	534	- 2 73
280	Banco Santander	246	246	246	....
1010	BASF (Akt)	1030	1043	1043	+ 1 26
1040	Bayer	1039	1061	1055	+ 1 54
101	Buffelsfont.	95 20	93 80	93 80	- 1 89
168	Chase Manh.	170	170	170	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
86	Echo Bay Mines	91	91 50	91 50	+ 0 55
109	De Beers	130	128 50	127 50	- 1 92
2660	Deutsche Bank	2570	2576	2577	+ 0 27
1360	Dresdner Bank	1386	1390	1390	+ 0 29
81	Driefontein Ctd	71	71 30	72	+ 1 41
215	Du Pont-Nem.	228	231 80	231 80	+ 1 67
215	Eastman Kodak	230	229 10	229 80	- 0 09
31	East Rand	28 86	28	27 80	- 3 64
240	Electrolux	233	232 10	232 10	- 0 39
780	Ericsson	775	768	768	- 0 90
270	Exxon Corp.	286	288 50	288 50	+ 0 94
260	Ford Motors	271 40	276 10	278	+ 2 43
75	Freegold	70 60	69 40	68 80	- 2 41
19	Gencor Limit.	18 50	17 20	17	- 8 11
350	Gén. Electr.	360 10	363	362	+ 0 53
610	Gén. Belgique	625	623	623	- 0 38
245	Gen. Motors	265	269	270	+ 1 89
56	GdMetropolitain	52 10	51 60	51 65	- 0 86
63	Harmony	53	52 50	52 20	- 1 51
245	Hewlett-Packard	257	257 50	257 50	+ 0 19
60	Hitachi	57 10	56 50	56 80	- 0 53
1030	Hoechst Akt.	1045	1051	1049	+ 0 38
126	Homestake	112	115 80	113	+ 0 89
101	Imp. Chemical	103 30	104 50	104 50	+ 1 16
585	IBM	612	623	626	+ 2 29
300	ITT	314	318 90	315	+ 0 32
166	Ito-Yokado	147 50	145	145	- 1 69
183	Mac Donald's	184 30	185	185 30	+ 0 54
83	Matsushita	77 20	76	76	- 1 55
20	Maxwell	18 55	18 40	18 40	- 0 81
400	Merck	392	397 70	397 50	+ 1 40
455	Minnesota M.	465	473	473	+ 1 72
355	Mobil Corp.	352	353	353	+ 0 28
205	Morgan J.P.	214	215	215	+ 0 47
33620	Nestlé	33100	32800	32800	- 0 91
925	Nixdorf	876	902	902	+ 2 97
172	Norsk Hydro	178	183	183 50	+ 3 09
180	[illegible]	177 50	175	178	- 0 85
1760	Petrofina	1851	1830	1835	- 0 86
215	Philip Morris	216 50	219 50	219 50	+ 1 39
125	Philips	122 30	124 50	124 80	+ 2 97
109	Placer Dome	102 20	104 80	104 50	+ 2 25
330	Quilmès	340	346	344 50	+ 1 32
465	Randfontein	417	408	406	- 2 64
435	Royal Dutch	434	434 50	434 50	+ 0 12
50	Rio Tinto Zinc	51 05	50 60	50 60	- 0 88
21	Saat. & Saatchi	14	13 80	13 50	- 3 57
67	St Helena Co	59 80	59	58 50	- 2 17
280	Schlumberger	284	285 50	285 50	+ 0 53
45	Shell transp.	44	42 80	42 80	- 2 73
2540	Siemens A.G.	2555	2598	2598	+ 1 68
315	Sony	300	297 80	297 60	- 0 80
130	Sumitomo	108 50	101 50	101 50	- 6 45
45	Telefonica	44 90	44 50	45 30	+ 0 89
230	T.D.K.	231	225	225	- 2 60
48	Toshiba Corp.	40 40	40 20	40 20	- 0 50
435	Unilever	440	438 10	437	+ 0 22
290	Unit. Techn.	312	314	315	+ 0 96
650	Vaal Reefs	613	613	613	....
345	Volvo	350	350	350	....
275	West Deep	253	254 50	252 10	- 0 36
280	Xerox Corp.	317 50	319	321	+ 1 10
131	Yamanouchi	110 30	108 50	108	- 2 09
2 51	Zambia Corp.	2 60	2 55	2 54	- 2 31

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	117 25	7 088
9,80 % 78/93	98 15	6 551
10,80 % 79/94	99 95	5 622
13,25 % 80/90	100 40	10 273
16 % juin 82	101 02	12 142
14,60 % fév. 83	103 35	0 800
13,40 % déc. 83	108 50	3 010
12,20 % oct. 84	103 38	5 214
11 % fév. 85	103 90	0 603
10,25 % mars 86	99 25	0 028
OAT 10 % 2000	98 90	7 945
OAT 9,90 % 1997	99 20	2 441
OAT 9,80 % 1996	97 60	1 128
Ch. France 3 %	146	..
CNB Bques janv. 82	99 44	1 718
CNB Paribas	100 50	1 718
CNB Suez	100 45	1 718
CNI janv. 82	99 90	1 718
PTT 11,20% 85	101 45	2 983
CFF 10,30% 86	95	1 321
CNE 11,50% 85	101 55	8 025
CNT 9% 86	89 40	7 545
CRH 10,90% déc. 85	100 05	1 982
C.N.C.A. T.P.	....	110
Carus 4%	2080	210
C.G.E. 6% janv. 89-99	....	58 700
Drouot Ass. Obl. conv.	....	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	....
A.G.F. (St Cent.)	....	1159
Alsthom	....	....
Applic. Hydraul.	....	1180
Arbel	....	930
Astorg	....	334 80
Avenir Publicité	....	1780
Bain C. Monaco	....	764
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	655
Blanzy-Ouest	....	3899
B.N.P. Intercontin.	....	286
Bénédictine	....	4000
B.T.P. (Compagnie)	....	108 80
Caff	....	800
Cambodge	....	771 d
C.A.M.E.	....	180 50
Carbone-Lorraine	....	1019
Case-Poclain	....	27
C.E.G.Frig.	....	435
Centen. Blanzy	....	600
Cerabati	....	143
Champex (Ny)	180 50	180 60
C.I.C. (Financ. de)	....	293 80

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I. Maritime	....	831
Citram (B)	2340	2340
Clause	....	860
Cofradel (Ly)	....	....
Cogifi	....	378 40
Comiphos	....	720
Cie Industrielle	....	8600
Comp. Lyon-Alem.	....	586
Concorde (La)	....	1389
C.M.P.	....	55 d
Créd. Gén. Ind.	....	490
Cr. Universel (Cie)	....	720
Créditel	....	139 80
Darblay S.A.	....	712 d
Degremont	....	955
Delalande S.A.	....	1850
Delmas Vieljeux	....	4450
Didot-Bottin	....	1100
Drouot Assurances	....	337
Eaux Bass. Vichy	....	....
Eaux Vittel	....	5200
E.C.I.A.	....	1685
Electro-Banque	....	361
Elf-Antargaz	....	1471
E.L.M. Leblanc	....	612
[illegible]-Bretagne	....	....
Entrepôts Paris	....	1690
Europe Soutre Indust.	....	70
Exmit	....	1929
Finalens	....	205
FIPP	....	220
Fnac	....	1679
Foncière (Cie)	....	760
Fonc. Lyonnaise	....	950
Foncina	....	....
Fougerolle	....	888
France I.A.R.D.	....	1285
France (La)	....	3095
From. Paul-Renard	....	1886
GAN	....	2200
G.F.I.I.	....	313 20
Gaumont	....	1061
Gazelin	....	359
Gévelot	....	500
Gr. Fin. Constr.	....	432
Gds Moulins Paris	....	1461
G. Transp. Ind.	....	722
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immoinvest	....	....
Immobail	....	425
Immobanque	....	835
Immob. Marseille	....	8580
Immofice	....	512
Invest. (Sté Cent.)	....	3180
Jaeger	....	218 90
Lambert Frères	....	415
Lille-Bonnières	....	1680
Loca-Expansion	....	277 50
Locafinancière	....	386 10
Locatel	....	350
Louis Vuitton	....	1300
Louvre (Sté)	....	4880
Lucia	....	1980
Machines Bull	....	76 10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magasins Uniprix	....	194
Magnant S.A.	....	313 d
Maritime Part.	....	355
Métal Déployé	....	605
Mors	....	180
Navig. (Nat. de)	....	212
Nozal	....	280
Optorg	....	430
Oréal (L') C.I.	2190	2200
Origny-Desvroise	....	1280
Palais Nouveauté	....	1156
Paluel Marmont	....	846
Parfinance	....	240
Paribas-CIP	315	....
Paris France	....	243
Paris-Orléans	....	285
Partambe	....	451
Patern. Réas. Div.	....	1628
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	2150
P.L.M.	....	540
Porcher	....	715
Promodès	1700	1730
Publicis	....	970
Rochefortaise S.A.	....	1380
Rosario (Fin.)	....	645
Rougier et Fils	....	405 10
Rozières (usine de)	....	620
Sacer	....	637
SAFAA	....	530
Safic-Alcan	....	820
SAFT	....	2680
Saga	....	223
Salins du Midi	....	575
Satam	....	120
Savoisienne (M)	174 50	174 50
SCAC	....	719
Senelle Maubeuge	....	475
S.E.P. (M)	185	185
Sefi	....	527
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	....	595
Siph (Plant. Hévéas)	....	500
Sofal financière	....	810
Soficel	....	1050
Sofio	....	617 d
Soficomi	....	730
S.O.F.I.P. (M)	493	493
Sofragi	....	1455
Sogepari	....	175
Sophia-Bail	....	473
Soudure Autog.	....	889
Sovabail	....	648
Suez (Fin. de)-CIP	....	244
Stami	....	....
Taittinger	....	4840
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	735
Tour Eiffel	....	320
Ufiner S.M.D.	....	865
Ugine A. Chat. Gueug.	....	286 d
U.A.P.	....	615
U.T.A.	....	2855 o
Vicat	....	2880
Viniprix	....	2266

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Virax	....	186 d
Waterman S.A.	....	....
Brass. du Maroc	....	240

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1070	1070
Akzo	345	345
Alcan Alum	118 50	119
Algemene Bank	119 90	118
American Brands	373	384
Arbed	716	715
Asturienne Mines	228	226 50
Bco Pop Espanol	420	418 50
Banque Ottomane	1831	1850
B. Régl. Internat.	41950	41000
Br. Lambert	639	616
Canadian-Pacific	115	115 10
Chrysler corporation	109	....
CIR	20 20	20 10
Commerzbank	955	961
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	380	382
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1250	....
Glaxo	89 95	89 95
Goodyear	210	218
Grace and Co	188	189 50
GTE corporation	360	365 50
Honeywell Inc.	490	496
Johannesburg	72	79
Kubota	39	38 30
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	30 60	31
Mineral-Ressourc.	92 50	94 90
Noranda	106	102 10
Olivetti	17 80	18 50
Pakhoed Holding	475	485
Pfizer Inc.	344	350
Procter Gamble	365	379 90
Ricoh Cy Ltd	45	44
Rolinco	288 60	289
Robeco	300	295 50
Rodamco	238	237
Saipem	9 30	9 40
Sema Group	37	37
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	126	122
Steel Cy of Can.	90 95	90 95
Tenneco	390	....
Thorn EMI	66 50	66
Toray indust. inc	34 50	32 80
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1410	....
West Rand	20 80	20 30
Whitman Corporation	148	148

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Petrofina	....	....
Banque Hydro-Energie	315	315
[illegible]	850	....
Calciphos	175	175
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	380	....
Cogesbar	112	....
C. Occid. Forestière	180	....
Copamex	380	390
Europ. Accumul.	72 20	73
Gechot	137	155
Guy Degrenne	480	....
Haribo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	287	....
Martin Immobilier	240	....
Nicolas	921	....
Particip. Perrier	352 10	....
Rorento N.V.	169 30	169 20
St-Gobain-Emballage	1990	1990
Sema-Métra	311 20	....
S.E.P.R.	1720	....
S.P.R.	534	....
Sté Lecteurs du Monde	420	420
Uflinex	380	....
Union Brasseries	90	91
Wonder	976	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/3	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 774	5 803	5 600	6
ECU	6 888	6 886	....	....
Allemagne (100 DM)	338 060	338 020	327 500	348
Belgique (100 F)	16 257	16 275	15 750	16 800
Pays Bas (100 fl.)	300 280	300 230	290	310
Danemark (100 krd)	88 170	88 180	85	92
Norvège (100 k)	87 410	87 420	84	91
Grande-Bretagne (£ 1)	9 293	9 277	8 950	9 750
Grèce (100 drachmes)	3 561	3 557	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 577	4 579	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	381 270	379 970	3 780	3 920
Suède (100 krs)	93 390	93 510	90	98
Autriche (100 sch)	48 032	48 036	46 500	49 700
Espagne (100 pes.)	5 258	5 280	5	5 590
Portugal (100 esc.)	3 825	3 825	3 650	4 350
Canada ($ can 1)	4 891	4 924	4 720	5 120
Japon (100 yens)	3 792	3 794	3 670	3 890

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/3
Or fin (kilo en barre)	74500	74200
Or fin (en lingot)	74600	74500
Pièce française (20 fr)	437	433
Pièce française (10 fr)	389	.....
Pièce suisse (20 fr)	464	458
Pièce latine (20 fr)	430	426
Souverain	543	542
Pièce de 20 dollars	2585	2590
Pièce de 10 dollars	1380	1365
Pièce de 5 dollars	915	.....
Pièce de 50 pesos	2850	2830
Pièce de 10 florins	446	446
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 13/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1103 16	1076 25
Actifice	233 63	227 38
Actions France	585 99	574 45
Actions sélectionnées	679 86	655 29
Aedificandi	676 10	651 68
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1203 04	1173 70
A.G.F. 5000	700 29	683 21
A.G.F. ECU	1057 48	1047 01
A.G.F. Foncier	125 98	122 91
A.G.F. Interfonds	435 61	424 99
A.G.F. Invest	125 33	122 27
A.G.F. OBLIG.	1129 76	1124 14
A.G.F. Sécurité	11258 49	11258 49
Agimo	720 95	703 37
Alizé	204 25	196 87
A.L.T.O.	176 18	169 61
Amet-Gan	6389 88	6100 12
Amplitude	667 42	647 98
Arbitrages court terme	5850 33	5838 64
Associc	1086 65	1086 65
Atout Futur	370 83	358 64
Aurecic	1439 22	1397 30
Avenir C.I.C.	104 26	101 22
Avenir Alizés	1531 08	1501 06
Axa Europe	123 67	118 06
Axa Investissements	128 25	122 43
Axa N.P.I.	110 68	105 66
Axa Valeurs PER	134 67	128 58
Bred Associations	2807 93	2800 13
Capitacic	1053 45	1037 88
Capital-Monde (ex F.I.)	427 19	416 77
Capital Plus	1676 60	1676 60
Cardan-Pierre	34 91	34 06
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Conmis	1059 96	1044 30
Comptavalor	5732 47	5723 88
Convertimmo	424 78	408 44
Crediter	514 12	499 16
Crédit Mutuel Capital.	1049 88	1028 31
Diese	1163 94	1125 67
Drouot-France	866 95	827 64
Drouot-Investiss.	1059 25	1011 22
Drouot-Sécurité	248 30	237 04
Drouot-Sélection	145 61	139 01
Ecufic	1050 94	1035 41
Ecureuil Capitalisation	2076 82	2055 27
Ecureuil Investissement	412 31	400 30
Ecureuil Monépremière	54453 49	54453 49
Ecureuil Monétaire	32090 92	32090 92
Ecureuil Trimestriel	1944 07	1924 82
Elicash	2263743	2263743
Energie	284 51	271 61
Eparcic	2928 57	2928 57
Eparcourt Sicav	4374 52	4363 61
Epargne Associations	25891 14	25852 36
Epargne-Capital	8567 24	8482 42
Epargne Court-Terme	553 62	553 62
Epargne Croissance	1633 77	1590 04
Epargne-Industr.	94 80	92 26
Epargne Inter	597 42	581 43
Epargne J	57091 56	57091 56
Epargne Long-Terme	180 10	195 01
Epargne Monde	1313 58	1278 42
Epargne Première	11881 70	11793 25
Epargne-Oblig.	193 76	188 57
Epargne-Quatre	1083 40	1054 40
Epargne-Unie	1373 40	1323 76
Epargne-Valeur	468 21	444
Epsilon	1166 53	1145 08
Eurocic Leaders	1114 39	1081 93
Eurodyn	1149 67	1111 87
Euro-Gan	7450 84	7112 97
Fonsicav (div. par 10)	11860	11860
Foncival	263 80	255 59
France Avenir	114 84	114 84
France-Gan	9761 35	9318 71
France-Garantie	270 15	269 61
France-Index Sicav	113 72	111

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France-Obligations	459 22	454 67 ◆
Francic	491 71	477 39
Francic Pierre	119 21	115 74
Francic Régions	1334 78	1295 90
Fructi-Associations	29 22	29 22
Fructi-Epargne	29 12	28 41
Fructicapi	33 45	32 96
Fructicourt	115922 71	115922 71
Fructidor	229 38	225 99
Fructifrance	939 81	916 99
Fructimmo	31 92	31 14
Fructivar	4486 83	4465 69
Fructi ECU	539 31	531 34
Fructi-Première	10658 06	10500 55
Futuroblig	1155 64	1117 54
Gestilion	59579 52	59430 94
Gestion Associations	158 50	155 01
Gest. France Sécurité	10165 31	10165 31
Horizon	1243 83	1207 60
Interépar	105324 49	102256 78
Interoblig.	11648 88	11200 86
Intersélect France	541 23	525 47
Japacic	183 99	178 63
Jeune épargne	242 01	238 43
Laffitte-Amérique	221 66	211 61
Laffitte Europe	294 05	280 72
Laffitte-Expansion	287 11	274 08
Laffitte-France	358 68	342 42
Laffitte-Immobilière	260 96	249 13
Laffitte-Japon	437 30	417 47
Laffitte-Oblig.	134 43	128 33
Laffitte-Rend.	187 63	179 12
Laffitte-Tokyo	375 38	358 36
Latitude	5546 79	5538 48
Lion Court terme	10360 59	10360 59
Lion Long terme	5632 98	5468 91
Lion-Associations	10814 76	10814 76
Lion-Institutionnels	23582 54	23523 73
Lionplus	778 84	771 13
Lion Trésor	2164 24	2142 81
Livret Bourse Investis.	552 14	536 06
Livret portefeuille	724 45	703 35
Méditerranée	188 21	189 22
Mensuel CIC	10095 73	9994 77
Mondiale Investissem.	450 30	429 88
Monecic	5644 23	5644 23
Monedor	54978 97	54978 97
Moné.J.	59515 85	59515 85
Mutualité Dépôts	11004 02	10982 06 ◆
Mutuelle Unie Sél.	144 87	138 30
Natio.-Epargne	14308 21	14186 54
Natio.-Epargne Retraite	124 21	120 89
Natio.-Epargne Trésor	6394 42	6381 66
Natio.-Court terme	230675	230675
Natio.-Inter.	1154 58	1123 88
Natio.-Immobilier	1221 78	1189 08
Natio.-Monétaire	20862 50	20862 50
Natio.-Obligations	494 23	481
Natio.-Patrimoine	1466 39	1427 14
Natio.-Placements	82597 36	82597 36
Natio.-Revenu	990 48	980 67
Natio.-Sécurité	11589	11589
Natio.-Valeurs	857 35	834 40
Nippon-Gan	6449 49	6157 03
Nord-Sud Développ.	1222 87	1220 43
Normatif	12475 24	12230 63
Obli Association	122 14	120 93
Oblicic Mondial	2258 88	2226 48
Oblicic Régions	1040 85	1025 27
Oblig. toutes catég.	146	143 84
Oblilion	1078 59	1057 91
Optimépargne	10498 09	10498 09
Oraction	1222 43	1182 23
Orvalor	6636 24	6396 38
Paribas Epargne	16884 94	16861 22
Paribas Opportunités	123 58	118 52
Paribas Patrimoine	551 92	528 42
Paribas Revenu	89 32	88 44

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	180 39	176 86
Pervalor	652 80	633 88
Phénix Placements	271 17	263 27
Pierre Investiss.	767 73	739 25
Placement A	1201 71	1178 15
Placement crt-terme	73304 52	73158 20
Placement J	5892 90	5881 14
Placement Premier	54084	53976 05
Plénitude	116 85	113 72
Poste Gestion	53361 59	53361 59
Première Obligations	11102 30	11091 21
Prévoyance Ecureuil	114 36	111 30
Priv Association	24039 98	24039 98
Quartz	124 92	121 84
Réalisator	1002 19	1002 19
Rentacic	158 60	156 45
Revenus Trimestriels	5204 88	5153 35
Revenu Vert	1121 83	1105 25
St-Honoré Bio-aliment.	893 28	852 77
St-Honoré Global	275 72	263 22
St-Honoré Matignon Pl.	237 52	226 75
St-Honoré Pacifique	596 08	589 05
St-Honoré P.M.E.	537 43	513 06
St-Honoré Real	12279 11	12230 19
St-Honoré Services	505 21	485 78
St-Honoré Technol.	794 68	768 64
Sécuricic	1439 25	1439 25
Sécuri Taux	11443 24	11443 24
Sicavimmo (Cardan BP)	891 09	880 89
Sicav-Associations	1522 93	1520 65
S.F.I. fr. et étr.	707 85	687 23
Sicav 5000	435 77	424 11
Silvafrance	698 67	670 24
Sivam	441 86	430 03
Silvarente	213 18	211 07
Silvinter	428 16	416 70
S.N.I.	1270 30	1233 30
Sogepargne	331 14	319 17
Sogevar	1114 11	1063 59
Sogintar	1384 49	1321 71
Soleil Investissement	570 09	544 24
Stratégie Actions	1181 88	1136 40
Stratégie Rendement	1176 82	1138 81
Technocic	1144 45	1111 12
Techno-Gan	6228 23	5945 80
Thesora	528 74	523 50
Trésor Avenir	112 40	109 13 ◆
Trésor Plus	1043 94	1033 60
Trésor Réel	11738 18	11738 18
Trésoric	105158 44	105158 44
Trilion	5096 83	5046 37
U.A.P. Investiss.	480 34	462 98
U.A.P. moyen terme	111 78	107 72
Uni-Associations	112 56	112 56
Unifrance	604 06	582 23
Unifoncier	1491 47	1437 56
Uni-Garantie	1252 70	1228 11
Uni-Régions	1605 20	1547 18
Univente	2323 64	2247 23
Univar	197 15	197 15
Univers-Actions	1284 77	1242 52
Univers-Obligations	1628 82	1575 25
Valorem	576 59	561 55
Valorg	1712 41	1710 70
Valrex	43892 22	43870 38
Vauban	23729 35	23705 62

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

Afin d'améliorer une collecte en baisse

Des mesures vont être prises pour dynamiser les caisses d'épargne

Des mesures vont être annoncées dans une dizaine de jours pour améliorer la collecte de l'épargne par le double réseau des caisses d'épargne, celui des postes et de l'Ecureuil.

Ces mesures ne sont pas encore toutes définitivement arrêtées. La première est quasi certaine : elle consistera à améliorer le commissionnement des agents des caisses. Dans le système actuel, ceux-ci sont faiblement et indirectement intéressés puisqu'ils touchent 0,75 % sur les stocks d'épargne des caisses. La mesure consistera à créer un intéressement sur les flux, c'est-à-dire sur les variations annuelles d'encours. L'épargne diminuant actuellement, il est probable que le ministère des finances devra se résoudre à calculer la commission sur les flux bruts et non sur les flux nets devenus négatifs.

La deuxième mesure, mais celle-ci reste en suspens car beaucoup de spécialistes doutent de son efficacité, est un léger relèvement du plafond des sommes qui peuvent être déposées sur les livrets A et qui est actuellement fixé à 80 000 F.

« S'il le faut, je prendrai toute initiative utile en vue de développer l'épargne déposée sur les livrets A », déclare M. Pierre Bérégovoy dans une interview publiée mardi 13 mars par notre confrère *la Montagne*. Une chose est certaine : le taux d'intérêt servi par les caisses d'épargne (4,50 %) ne sera pas relevé.

D'une façon générale on ne considère pas au ministère des finances que la baisse des flux d'épargne collectés par les livrets A pose un grave problème pour le financement des logements sociaux.

Cette analyse répond aux inquiétudes exprimées par la Caisse des dépôts et consignations qui draine les fonds des caisses d'épargne et les utilise pour financer les logements sociaux. Sur un stock d'épargne qui avoisine 720 milliards de francs dans les réseaux de la poste et de l'Ecureuil, une baisse des flux de l'ordre de 30 à 40 milliards de francs l'an laisserait encore une cinquantaine de milliards de francs disponibles. Et le Crédit mutuel avec ses livrets bleus pourrait être appelé à la rescousse.

A. V.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 14 mars

Légère baisse

Après la hausse de 0,61 % enregistré mardi, le marché était à nouveau hésitant mercredi matin. L'indice CAC 40 se dépréciait de 0,19 %. Parmi les plus fortes hausses figuraient UIF (+ 5,5 %), BIP (+ 4,4 %) et CFAO (+ 2,8 %). Du côté des baisses, on notait la SCOA (– 6,7 %), Sogérap (– 4,4 %) et Redoute (– 2,6 %).

Un long réquisitoire de l'ancien ministre dans « l'Humanité »

M. Charles Fiterman force le débat au sein du PCF

L'Humanité du 14 mars publie, sur une pleine page, un article de M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du PCF, intitulé : « *Une démarche offensive et ouverte* ». L'ancien ministre y répond implicitement aux reproches dont il est l'objet de la part de la direction du parti et notamment de son secrétaire général, sans jamais citer son nom.

Sa vision du monde est combattue depuis la dernière réunion du comité central à la mi-janvier : M. Georges Marchais avait parlé de son *« optimisme »* et M. André Lajoinie lui avait reproché sa *« vue idyllique »* des rapports de forces nationaux et internationaux. D'entrée, M. Fiterman renvoie le compliment en affirmant que le débat ne doit pas se réduire à *« une querelle entre optimistes et pessimistes, comme s'il s'agissait de savoir si la bouteille est à moitié pleine ou à moitié vide ». « On ne peut pas non plus*, ajoute-t-il, *se contenter d'un inventaire des contradictions »*, comme pour mieux affirmer la nécessité d'un débat qui tarde à s'ouvrir.

M. Fiterman prend trois exemples dans l'actualité – l'aspiration à la liberté des peuples d'Afrique, l'inquiétude suscitée par « une grande Allemagne » et l'union nécessaire des sandinistes au Nicaragua – pour montrer que l'existence de contradictions contraint à une certaine finesse dans la réflexion. *« Il s'agit d'événements complexes*, dit-il, *dont l'analyse ne peut être sommaire, unilatérale, surtout si elle prend bien en compte le contexte général de l'évolution du monde. »*

Après avoir dénoncé *« la volonté des puissances capitalistes de peser sur les processus en cours »* dans les pays de l'Est, M. Fiterman précise, au sujet de l'Union soviétique et de ses anciens satellites : *« Même si on fait la part des erreurs d'aujourd'hui, c'est bien dans les choix erronés faits depuis des décennies, dans leur persistance et les retards terribles apportés à faire la « révolution dans la révolution », que résident les sources des graves problèmes actuels. Le prix à payer est lourd, douloureux, c'est vrai. Il est souhaitable qu'il soit limité au maximum. Sans aucun doute. Mais, de toute façon, cette sorte de retour au réel qui est en train de s'opérer n'est-il pas préférable à la prolongation de l'ordre ancien apparent des choses, à la méconnaissance continuée – voire, à l'écrasement par la force – de la volonté majoritaire des peuples, quitte à aboutir à d'épouvantables catastrophes ? On ne peut pas esquiver une réponse claire à cette question ou même laisser cheminer l'idée d'un recul. »* Champion français de la perestroïka, M. Fiterman suggère qu'il est isolé dans ce combat au sein de la direction du PCF.

« Entre communistes et avec d'autres »

Il réaffirme qu'il y a *« début de reprise de l'initiative historique des forces du socialisme »* – ce que M. Marchais, sur le plan international, a déjà contesté – et il ajoute, toujours à destination du même : *« Sous-estimer ces possibilités nouvelles, aussi fragiles et limitées soient-elles encore, ne pas saisir toute la portée de cette véritable mutation de l'humanité dans laquelle nous sommes entrés, reviendrait à se priver d'une source décisive d'imagination, d'initiative créatrice, de capacité à rassembler des énergies très diverses autour de nouveaux objectifs adaptés au monde d'aujourd'hui. Cela conduirait inévitablement à baisser la barre des ambitions et des objectifs du mouvement populaire, au pis à se réfugier dans une défense crispée du* statu quo *à coup sûr vouée à l'échec. »*

Tout en indiquant que *« la politique du gouvernement socialiste, inscrite dans l'objectif de remodelage de la société française au bénéfice du capital dominant, porte dans pratiquement tous les domaines des coups très durs aux conditions générales d'existence du plus grand nombre et au potentiel national »*, l'ancien ministre ajoute : *« Il va de soi que rien ne peut conduire à différer ou à placer au second rang le nécessaire effort de rassemblement pour riposter et imposer des améliorations urgentes. »*

En conclusion, M. Fiterman appelle à la discussion *« entre communistes et avec d'autres »* pour ouvrir un *« dialogue réel dans lequel les conclusions ne sont pas toutes définies à l'avance »*. Il achève ce réquisitoire de la démarche actuelle de l'équipe de M. Marchais par une célèbre citation – quelque peu provocatrice aujourd'hui – du fondateur du PC italien, Antonio Gramsci, qui invitait à *« conjuguer l'optimisme de la volonté avec le pessimisme de la raison »*. Si tant est, s'interroge M. Fiterman, que ce pessimisme soit *« encore d'actualité »*.

O. B.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Carte jeune

HIER soir, je passe devant ma télé. J'allume comme ça, pour rien, pour voir. Et je vois quoi ? Des murs lépreux, des chiottes bouchés, des façades trouées, des fils électriques pendouillant lamentablement sous des plafonds écaillés, des escaliers qui tiennent plus debout et des étudiants qui tiennent pas assis, couchés par terre dans des couloirs de prison. Je me dis, tiens, un reportage sur l'université à Bucarest ou en Allemagne de l'Est. Voilà où ça mène, quarante ans de communisme, si c'est pas malheureux quand même !

Pensez-vous ! C'était pas ça du tout, c'était Aix, c'était Tolbiac, c'était des dizaines et des dizaines de milliers de jeunes Français obligés de passer la nuit dehors dans des sacs de couchage à la porte des facs pour être admis à former des commandos lancés à l'assaut de quelques pupitres d'écolier. Non, pas furieux, pas méchants – Cavada en avait réuni une brochette sur le plateau de FR 3, – incroyablement gentils, au contraire, doux, patients, polis.

Allez-y, les enfants, posez vos questions à M. le Ministre. Expliquez-lui ce qui va pas. Ben... Heu... Les Resto-U, c'est assez dégueulasse. On manque de profs, on manque de place. A se demander si c'est une tellement bonne idée de lâcher 80 % de bacheliers sur des campus sinistrés vu que déjà, là, à 30 %, on craque. Faudrait peut-être envisager une sélection à l'entrée.

Alors là, attention ! Jospin les arrête : d'accord, ce portefeuille, il l'a pas demandé. C'est mon Rocky qui le lui a sournoisement refilé. Mais bon, maintenant qu'il l'a, vous voudriez pas que des étudiants en colère redescendent dans la rue et l'y mette, à la rue, pareil que ce pauvre Devaquet. Quant aux 80 % de bacheliers, si ça tenait qu'à lui... De toute façon, c'est pas demain la veille et d'ici là...

Quoi, d'ici là ? Faut donner au temps le temps de la réflexion. Il a raison, M'sieur le Ministre. Elles sont jamais que dans trois ans, les prochaines élections. Immédiatement précédées de la cent cinquante-neuvième réforme depuis 1968. Interdiction de se présenter au bac avant vingt-cinq ans. Remplacement des langues mortes par les langues slaves. Désignation des enseignants par les parents d'élèves. Interversion des cycles, le troisième passe en premier. Libre accès à Polytechnique pour les titulaires de la carte-jeune.

Mort de l'écrivain britannique Rosamond Lehmann

La romancière britannique Rosamond Lehmann, célèbre dès son premier livre *Poussière*, en 1927, est morte lundi 12 mars à son domicile londonien. Elle était âgée de quatre-vingt-neuf ans et quasi aveugle depuis quelque temps.

Rosamond Lehmann faisait partie de ces auteurs connus – *Poussière*, qu'elle avait écrit à l'âge de vingt-cinq ans, s'était vendu à plus d'un million d'exemplaires, – déjà entrés dans la légende littéraire de leur vivant et qu'on croit déjà morts. Elle s'en amusait. *« Je suis une survivante »*, disait-elle dans un entretien accordé au *Monde* le 7 octobre 1983.

Tous ses livres venaient alors d'être réédités, grâce à Virago Press, une maison d'édition féminine. *« C'était pour moi une sorte de résurrection »*, disait-elle. Cette femme, fille d'un membre du Parlement – *« libéral »*, précisait-elle – et d'une Américaine de Boston, a gardé jusqu'au bout la trace de sa grande beauté, et une sorte de hauteur, qui lui faisait affirmer sa sérénité devant la mort prochaine.

En français, on peut lire de Rosamond Lehmann *Une note de musique* (1934), *Intempéries* (1936), *l'Invitation à la valse* (1932), *le Jour enseveli* (1953) dans la collection 10/18 et *la Ballade et la Source* (1944) au Livre de poche.



L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 14 mars 1990 a été tiré à 538 765 exemplaires.

